

Le trafic aérien se poursuit normalement

Les techniciens de Montréal résistent

Air Canada rapporte des retards de 20 minutes entre les décollages à cause des exigences des préposés à la tour de contrôle. Les atterrissages se font de façon normale.

Nous réussissons, semble-t-il, à conserver des hommes au travail dans tous les aéroports, a déclaré M. Bill Andreeff, président de la fraternité, après 24 heures d'affilée à son bureau d'Ottawa.

Il est entendu, selon la loi ainsi qu'un accord conclu avec le ministère fédéral des Transports, qu'un petit nombre de techniciens devaient demeurer en poste pour accomplir le travail essentiel et répondre aux situations d'urgence.

Jeudi soir, ces équipes essentielles parlaient de quitter leurs postes aux aéroports de Halifax, Moncton, Gander, Toronto et Montréal.

Toutefois, en matinée, seuls ceux de Montréal n'étaient pas retournés au travail. Selon M. Andreeff, les différentes

unités à travers le pays communiquaient avec l'unité montréalaise pour la convaincre de maintenir ses services essentiels.

A Gander, les techniciens avaient quitté le travail à minuit, jeudi soir, mais étaient de retour à leurs postes à 3 heures.

A Toronto, les techniciens de l'aéroport de Toronto avaient promis de demeurer sur les lieux jusqu'à 10 heures.

Entre-temps, les représentants syndicaux avaient quitté les pourparlers de médiation avec le gouvernement, vers 3 heures, pour prendre un peu de repos. Ils devaient se présenter de nouveau à la table des négociations à 7 heures.

Au moins 486 des 2,200 techniciens devaient demeurer à leurs postes aux différents aéroports du pays. A plusieurs reprises, le syndicat et les techniciens ont maintenu que ce nombre était loin d'être suffisant.

(Suite à la page 2, 5e col.)



à lire

Pâtes et papiers —
Le ministre Kevin Drummond demande aux compagnies forestières de faire davantage preuve d'imagination dans leurs efforts pour redresser leur économie.
— page 3

Aujourd'hui :

Tournoi international de hockey pee wee (Colisée) Jeux inter-duchés

Festival d'hiver étudiant "C'est pas le temps de mettre les bréques" Université Laval

Carnaval invitation (concours de plongeon) "Peps" Université Laval

12.00 Hommage carnavalesque aux femmes d'affaires et aux secrétaires (Château Frontenac) déjeuner

20.00 Soirée des étoiles — Palais du bonhomme

21.00 Election de la duchesse par excellence de matinée — Palais du bonhomme

21.30 Sauterie du bonhomme (Palais du bonhomme) Visite des places carnavalesques :

Rue du Carnaval

Place Porte St-Louis

"La Cabane à Sucre" (une commandite de la Banque Provinciale)

Place du Manège

Demain :

Tournoi international de hockey pee wee (Colisée) Jeux inter-duchés

Festival d'hiver étudiant

"C'est pas le temps de mettre les bréques" — Université Laval.

sommaire

A Québec aujourd'hui	20
annonces classées	22 à 28
Arts et Lettres	20 et 21
Bandes dessinées	29
Bridge	26
Décès	37
Documents	18
Finance	32 à 34
Horoscope	23
Mot mystère	22
Mots croisés	24
Patron	25
Sport	8 à 13
Télévision	19

la météo

Ensoleillé aujourd'hui. Clair cette nuit. Demain : ensoleillé, périodes nuageuses et plus doux. Minimum : 0, maximum : 15-20.

Aperçu pour dimanche : beau temps et périodes nuageuses.

(Détails à la page 2)

Câblodiffusion

Les négociations ne sont pas vraiment entamées

Par Nicole CAMPEAU

Selon le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, Québec et Ottawa n'ont pas encore véritablement entamé les négociations quant à leur juridiction respective en matière de câblodiffusion et de télédiffusion éducative et n'ont fait jusqu'ici qu'échanger des informations.

M. L'Allier, qui travaillait hier, un bilan des activités de son ministère pour l'année écoulée devant les étudiants en journalisme et information de Laval et un groupe de journalistes a ajouté que la différé entre Québec et Ottawa dans le présent litige était que ce dernier avait les moyens de soutenir sa position alors que le Québec n'avait que le "verbe".

Notant que la décision de rouvrir le dossier appartenait maintenant au premier ministre Bourassa, il a soutenu que la question devait

être vidée en 1972, même si les Affaires sociales sont actuellement prioritaires dans le contentieux Ottawa-Québec.

M. L'Allier a réaffirmé également sa détermination de se passer de l'accord du fédéral, si ce dernier n'était pas effectif au moment où les besoins de la télévision éducative, tel le projet Multi-Média, pourraient nécessiter la création d'une station de diffusion. "Radio - Québec diffusera sa production si le besoin se fait sentir".

En réponse aux questions des journalistes, il a par ailleurs indiqué qu'il avait préjugé de la sensibilisation des hauts fonctionnaires et de ses collègues du Cabinet vis-à-vis de l'importance d'une politique d'information gouvernementale.

Expliquant qu'il devait faire face à un mur d'indifférence chez la plupart d'entre eux, il a dit déplorer

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Le gouvernement confirme l'état de crise à la SGF

par Normand GIRARD

Le gouvernement du Québec a confirmé en matinée que "certaines difficultés" existent bel et bien à la Société générale de financement et à sa filiale Marine Industrie.

Il appartient toutefois, selon les informateurs du Soleil, aux conseils d'administration des deux entreprises de les résoudre, et au ministre Guy Saint-Pierre d'examiner toute la situation.

Celui-ci, en tant que ministre de l'Industrie et du Commerce, représente le gouvernement en qualité d'actionnaire majoritaire dans les deux entreprises.

Celui-ci est présentement en vacances à l'extérieur de la province. Il sera de retour en fin de semaine et il devrait occuper son nouveau poste à compter de lundi prochain.

Les difficultés à la SGF et à Marine Industrie ont cours depuis plusieurs mois. C'est cependant la demande de remboursement immédiat par un consortium de compagnies d'assurances américaines d'une somme de \$5,000,000 d'obligations de Marine Industrie qui a provoqué l'état de crise que l'on sait.

Ces obligations portaient un remboursement dans 20 ans, mais le consortium, représenté par le Royal Trust, s'appuie sur des "défauts techniques" constatés au niveau de l'application du contrat pour y mettre fin et faire sa mise en demeure de remboursement.

A l'heure actuelle, les conseils d'administration des deux entreprises scrutent attentivement l'éventualité des possibilités qui s'offrent à elle pour se sortir de l'impasse.

Parmi les solutions envisagées figure l'achat par la SGF de certaines filiales de Marine, telles Forano et Volcano, par exemple, ce qui procurerait à Marine les fonds nécessaires à la garantie exigée par le consortium.

Il y a aussi le sectionnement des opérations à Mari-

ne, comme l'usinier lourde, le dragage, de la construction navale proprement dite, ou encore que la SGF garantisse purement et simplement aux Américains leurs \$5,000,000 d'obligations.

Ces solutions impliquent nécessairement des modifications dans les structures actuelles de ces organismes. Si les conseils d'administration des deux entreprises peuvent théoriquement en décider, on estime qu'ils ne sauraient le faire sans avoir préalablement consulté le gouvernement.

Or, le représentant du gouvernement est M. Guy Saint-Pierre. On devra par conséquent attendre son retour avant d'aller plus loin, même si la mise en demeure du consortium comportait un délai extrêmement court prenant fin en fin de semaine.

Le règlement de la situation chaotique qui existe à la SGF et à Marine Industrie n'est pas facilité par le fait qu'un conflit "de personnalité" subsiste depuis toujours entre les deux présidents.

MM. Jean Deschamps et Gérard Filion n'hésitent pas à se rendre mutuellement responsables si ça va mal à la SGF. M. Deschamps prétend que si la situation est telle, c'est que M. Filion, qui a lancé l'organisme, ne lui a pas donné les bonnes orientations.

M. Filion prétend au contraire que c'est parce que M. Deschamps n'administre pas et ne dirige pas la SGF dans le même sens qu'il le faisait.

(Suite à la page 2, 3e col.)

Le grand Québec

métropolitain

Etude plus longue que prévue

Le grand Québec métropolitain ne connaîtra ses unités de regroupement que dans cinq mois.

C'est ce qu'a révélé, hier, Rimouski, le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier.

Il a précisé que l'étude entreprise par les fonctionnaires de son ministère était complétée, mais qu'il avait pris la décision de faire appel à une entreprise privée avant de découper le territoire de façon définitive.

Le nom de la firme qui se penchera sur la géographie des futures fusions dans la région serait connu aujourd'hui même.

Lors d'une rencontre avec les maires de la

(Suite à la page 2, 8e col.)



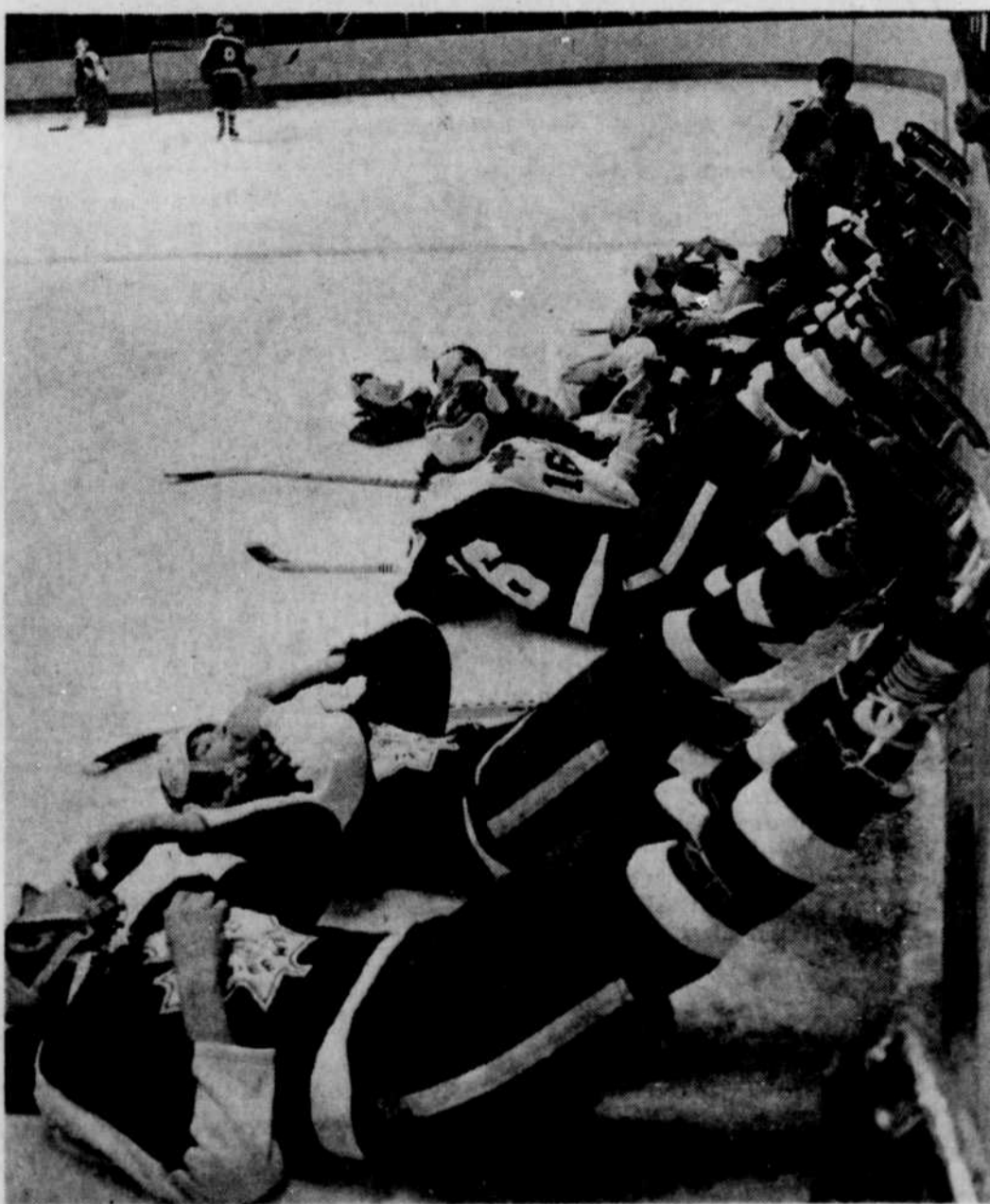
Pertes de \$200,000 —

Trois incendies qui ont éclaté presque coup sur coup, ont causé des pertes très lourdes dans des immeubles de la banlieue de Québec, hier. Ci-dessus, les flammes rav-

vagent une maison de rapport de 16 logements dans la rue Delage, à Beauport. A ce seul endroit, on évalue les dégâts à quelque \$200,000.

(Lire nouvelle à la page 2)

Lucien Saulnier quitte la CUM



La pause pee wee —

Des porte-couleurs de l'équipe Shopsy's, de Toronto, les aspirants les plus sérieux au grand championnat pee wee, ont trou-

vé une façon plutôt inusitée de refaire le plein d'énergie.

(Photo Roland Marcoux)

(Nos informations sur le tournoi, en page 8)

MONTREAL (PC) — M. Lucien Saulnier a annoncé hier qu'il démissionnait de son poste de président de la Communauté urbaine de Montréal pour travailler dans le secteur privé.

On croit savoir que M. Saulnier accepterait un poste au sein de IIT-Canada en plus de devenir président de Rayonier Québec, filiale de IIT-Rayonier de New York, qui est à construire une usine de transformation de bois à Port-Cartier. Cette usine ferait éventuellement partie d'un vaste complexe industriel sur la Côte-Nord.

Depuis 18 ans dans la politique municipale, M. Saulnier, âgé de 55 ans, a été nommé président de la CUM par le gouvernement du Québec en octobre 1970.

Au cours d'une conférence de presse, M. Saulnier a expliqué qu'à son avis, le poste de président devrait être sujet à l'approbation des électeurs.

Maintenant que la CUM, composée de 30 municipalités de l'île, a été établie, a-t-il ajouté, il est temps que cette élection ait lieu.

La démission de M. Saulnier est applicable immédiatement. Le comité exécutif doit tenir une assemblée jeudi prochain pour lui désigner un successeur.

Le président démissionnaire a affirmé qu'il n'entretenait aucune amertume en quittant la CUM qui est un ferment de dissension entre maires de banlieue depuis sa création, en 1970.

ENTREE EN POLITIQUE

C'est en 1954, que M. Saulnier a fait son entrée dans la politique municipale en faisant campagne comme membre de la Ligue d'action civique pour briger un siège au conseil municipal de Montréal.

En 1960, il devenait le bras droit du maire Jean Drapeau en assumant les fonctions de président du comité exécutif de Montréal.

L'existence de la CUM a tou-

(Suite à la page 2, 7e col.)

dans LE SOLEIL de demain

Dossiers

Une analyse des demandes des mineurs-grevistes de la Campbell Chibougamau Mines et une autre analyse montrant que la population de Chibougamau veut être prête lorsque se réalisera le projet de la Baie James. Egalement, une entrevue de Lise Lachance avec le cardinal Léger, au coeur du Cameroun, et une analyse de Robert Dion sur l'Irlande du Nord, terre de feu et de sang.

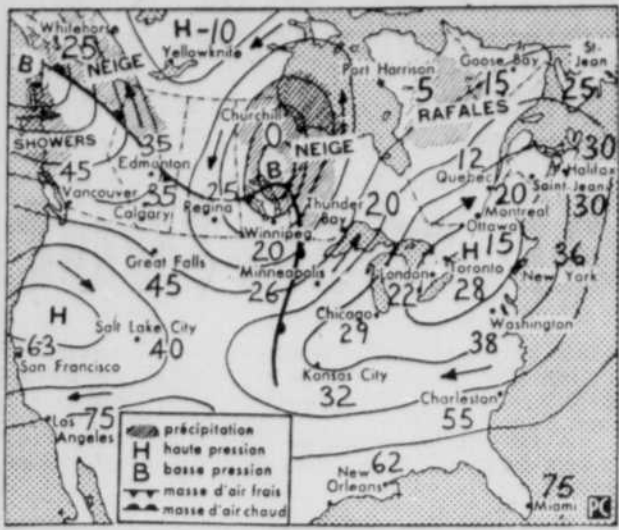
Cahier des Arts

Clément Simard nous fait connaître les troupes qui participeront au Festival de théâtre américain à Laval, à compter du 15 février, et Suzanne Paradis nous parle de Claude Peloquin et Raoul Duguay.

Sport-reportage

Roland Sabourin s'entretient avec Jo-Jo Graboski dont les amateurs de hockey des plus beaux jours des As de Québec, ont gardé un excellent souvenir.

MÉTÉO



TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées, hier, dans les principales villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	32	45
Victoria	31	43
Edmonton	12	33
Calgary	13	42
Yellowknife	-12	1
Saskatoon	-4	24
Regina	-10	19
Winnipeg	-10	13
Toronto	11	25
Ottawa	-4	13

	Min.	Max.
Montréal	-9	14
Québec	-10	11
Fredericton	-3	27
Saint-Jean N.-B.	3	29
Moncton	1	23
Halifax	5	27
Chicago	18	19
New York	18	34
Washington	19	38
Miami	59	76
La Nouv. Orléans	34	62
Denver	16	31
Los Angeles	49	75
San Francisco	55	64
Honolulu	70	78

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques pour aujourd'hui, avec aperçu pour demain:

Régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Haut-Saint-Maurice, de Baie-Comeau et de Sept-Îles, généralement nuageux avec possibilité de quelques périodes de neige. Maximum de 10 à 15 au-dessus de zéro. Demain, beau et plus chaud.

Régions de Québec, des Laurentides, du Bas-Saint-Maurice et des Cantons de l'est, généralement ensoleillé. Maximum de 15 à 20. Demain, beau et doux.

Régions de Rimouski et de Gaspé, temps clair. Quelques chutes de neige le long de la rive sud du Saint-Laurent. Maximum de 10 à 20 au-dessus. Demain, nuageux et temps doux.

Régions de Montréal et de l'Outaouais, généralement ensoleillé. Maximum de 20 à 25. Demain, ensoleillé et temps doux.

Les négociations...

(Suite de la première page) profondément qu'ils ne voient l'information gouvernementale qu'en termes de communiqués à rédiger, et rien de plus.

"C'est là qu'il y a le plus de travail à faire, a-t-il souligné et ce n'est pas toujours en termes de structures qu'il faut agir".

M. L'Allier a dit également avoir préjugé de la formation du personnel en place au ministère en regard des besoins de communications modernes. Ce personnel étant composé en majeure partie de gens qui sont surtout des rédacteurs de nouvelles, le ministre a indiqué qu'il faudra développer des mécanismes de recyclage et de formation qui permettent de former des techniciens polyvalents de l'information.

Selon lui ces derniers devraient prendre part au processus décisionnel dans les ministères en agissant à titre de conseillers quant aux contingences de l'information que sous-tend chacune des politiques gouvernementales.

NOMINATION

Tel que le prévoient les observateurs, c'est M. Gilles Loisel, présentement directeur de l'information de la Délégation du Québec à Paris, qui deviendra le grand responsable de la Direction générale des communications.

M. L'Allier a confirmé, hier, cette nomination en laissant entendre que la période de flottement à ce niveau avait créé dans l'organisme un "climat d'insécurité" qui avait affecté la productivité et le "moral".

Le ministre a d'autre part annoncé que l'étude des projets de loi 35, 36 et 37 se poursuivra devant la Commission parlementaire des Communications, les 22 et 23 février prochains.

M. L'Allier a d'abord donné sa conférence de presse devant les étudiants en journalisme et information puis l'a répétée pour les journalistes.

Il se prêtait ainsi à une demande de la direction du programme de journalisme qui visait à donner l'occa-

Le soleil

SAMEDI	
Lever	Coucher Long. du jour
6.57	5.03 10.06
DIMANCHE	
Lever	Coucher Long. du jour
6.55	5.05 10.10

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Le gouvernement...

(Suite de la première page) Ces tiraillements entre les deux hommes se sont finalement soldés dans la pratique par une absence de contrôle de la part de la SGF sur sa filiale principale, Marine Industrie, dirigée par M. Filion.

Tout porte à croire que le dénouement du conflit maintenant porté sur la place publique surviendra au moment de l'élection des administrateurs des deux sociétés, au printemps.

Entre-temps, il ne fait aucun doute que le gouvernement devra s'attarder en priorité, dès la semaine prochaine, sur les solutions à apporter devant la crise suscitée par la mise en demeure du consortium américain.

Quant au remplacement éventuel, soit de M. Deschamps à la SGF, soit de M. Filion à Marine Industrie, dans les milieux gouvernementaux à Québec on évoque le nom de M. Lucien Saulnier, ex-président de la CUM, comme candidat valable.

Le Canada et la lutte contre le racisme en Afrique

ADDIS ABEBA, Ethiopie (PA) — Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Diallo Telli, a loué mercredi ce qu'il a appelé le rôle positif et constructif du Canada dans la lutte contre le colonialisme et le racisme en Afrique.

S'adressant à un groupe de 42 hommes du Collège de la défense nationale du Canada qui effectue une visite, M. Telli a fait allusion à la visite à Ottawa, l'année dernière, d'une mission de l'OUA dirigée par le président Moukhtar Ould Daddah de Mauritanie, qui tentait d'obtenir l'appui du Canada contre le colonialisme et la discrimination raciale en Afrique du Sud.

M. Telli a indiqué que la mission avait été chaudement accueillie au Canada et il a loué le Canada "pour la compréhension et la sympathie qu'il a manifestées à l'égard des problèmes africains".

Les membres du Collège de la défense se trouvent à Addis Abeba, première étape d'un voyage d'étude dans trois pays africains. Des fonctionnaires et des autorités militaires ainsi que d'autres personnalités universitaires et religieuses font partie de cette mission.

Trois incendies causent des pertes s'élevant à \$250,000

par Lucien LATULIPPE

Trois incendies ont éclaté en banlieue de Québec, en l'espace de quelques heures, hier soir. Ils ont entraîné des pertes de près de \$250,000, mais on ne rapporte aucun mort ni blessé.

Le plus important a eu lieu sur la rue Delage, à Beauport, vers 17h45. En l'espace d'une heure et demie, une maison de rapport de 16 logements a été rasée.

La construction de trois étages avec demi-sous-sol venait d'être complétée et elle était occupée par une seule famille. M. Michel Boudreau habitait un logement du troisième. Il a tout perdu dans le brasier.

Les pompiers de Beauport, dirigés par le chef Côté, ont été secondés par ceux de Giffard et de Courville. La lutte a été entravée par des bouches d'incendie qui étaient gelées. Trois situées dans les environs d'un incendie étaient dans cet état.

Deux maisons voisines ont souffert de la chaleur. Celle de M. R. Lachance, située au 191 rue Seigneurale, a de plus été envahie par la fumée. Plusieurs vitres de celle de M. Jean Gendron, située au 185 rue Seigneurale, ont volé en éclats. Les pompiers ont vu à protéger ces demeures contre le feu.

A SILLERY

Les services des pompiers de Sillery ont été requis, vers 17h25, au 2195 de la rue Brûlard. Il y avait du feu dans la maison de M. J.-P. Derome.

Les flammes auraient éclaté dans un meuble du salon. Elles ont couvé longtemps avant d'éclater, semble-t-il, car il n'y avait personne à la maison. C'est en arrivant que M. Derome a découvert l'incendie.

La maison unifamiliale était remplie d'une fumée dense qui a tout brûlé et qui s'est infiltrée partout. Les dommages sont estimés à \$10,000.

A GIFFARD

Les pompiers de Giffard sont revenus de Beauport, vers 21h30. Une demi-heure plus tard, ils étaient alertés pour se rendre au 2979 boulevard Mgr Gauthier.

Il y avait du feu dans le sous-sol d'une maison de rapport de trois étages abritant six familles. Il a été difficile de repérer le foyer d'incendie à cause de la fumée dense.

L'élément destructeur s'est

propagé au premier étage, mais les pompiers qui dirigeait leur nouveau directeur, M. Emile Turgeon, sont parvenus à lui barrer la route avant qu'il ne se communique davantage.

Cette maison appartient à M.

Jos Bergeron. Les six familles qui y demeuraient ont pu fuir saines et sauvées. Elles devront se trouver un refuge temporaire en attendant que les réparations nécessaires soient effectuées. Les dommages s'élevaient à quelque \$25,000.

Les techniciens...

(Suite de la première page)

Le conflit touche les 486 membres du local 2228 sur les 2.200 syndiqués qui avaient été désignés par décret et à la suite d'un accord avec le ministère fédéral des Transports, pour assurer le fonctionnement des appareils essentiels à la sécurité aérienne durant la grève qui se prolonge depuis dimanche.

A Dorval, le télégramme envoyé à la direction de l'aéroport disait: "Afin de protéger la sécurité du public voyageur aérien, prière de prendre note que tous les employés désignés ne se présenteront pas au travail à 9001, heure de Montréal. Trois techniciens se tiendront au bureau du local de grève 24 heures sur 24, pour les vols de secours et les vols d'approvisionnement du Grand Nord canadien."

On sait que l'absence de techniciens désignés pour vérifier ou réparer les radars et les appareils de communications de la tour de contrôle retient, à toutes fins utiles, les avions au sol ou les empêche d'atterrir. Ce fut le cas d'ailleurs, lors de la grève des dirigeants de la circulation aérienne, récemment.

Les techniciens affirment pour leur part que le gouvernement les oblige à effectuer des travaux qui ne sont pas prévus dans l'entente. Ils ajoutent qu'en dépit des affirmations, tant du gouvernement que des compagnies, la sécurité n'est pas assurée et l'équipement va en se détériorant.

Les techniciens expliquent que l'équipement utilisé par les contrôleurs de la circulation aérienne fonctionne presque au bout de ses limites et que la situation constitue un réel danger pour les compagnies aériennes.

Si les techniciens persistent dans leurs dispositions actuelles, leur geste les expose à des représailles légales, y compris des amendes pouvant aller jusqu'à \$100 chacun et autres mesures disciplinaires.

Déraillement spectaculaire

MORRISBURG, Ont. (PC) — Plusieurs wagons d'un convoi du Canadien National ont été éparpillés sur une distance d'un quart de mille lorsque trois wagons-citernes remplis de gaz propane ont fait explosion peu après que le convoi de 36 wagons eut déraillé.

Personne n'a toutefois été blessé. L'accident ferroviaire spectaculaire s'est produit vers 8h15 ce matin, à environ 18 milles au sud-ouest de Cornwall. Un premier wagon citerne a fait explosion six minutes plus tard, les flammes surgissant jusqu'à 100 pieds dans les airs.

"J'ai cru qu'un tremblement de terre venait de se produire," a affirmé M. Alec English, qui demeure à six milles du lieu du déraillement.

Tournoi pee wee

Une finale "AA" purement torontoise

par Jacques ARTEAU

Les deux équipes de tête des divisions est et ouest de la Ligue métropolitaine de Hockey Mineur de Toronto, s'affrontent dans la finale de la classe AA du 13e tournoi international de hockey Pee Wee.

Le Borset Park a été la première équipe à atteindre la finale ce matin en blanchissant Christie 3-0. Dans la joute suivante Shopsy est retourné en

finale de la classe AA pour une deuxième année consécutive, battant les Blues 4-1. La finale de la classe AA sera jouée ce soir à 8:00 heures.

Plutôt ce matin dans la joute de la première série des villes jumelles Calgary-Québec, les représentants de la Cité de Champlain, le Québec DSN l'a emporté sur les porte-couleurs de Calgary par 4-2.

Lucien Saulnier...

(Suite de la première page)

jours été tumultueuse. La ville de Montréal détenait la part du lion au comité exécutif et au conseil, les villes de banlieue résistent à ce qu'elles considèrent comme une tentative de faire absorber par les régions moins peuplées les dépenses énormes de la métropole.

Le budget de la CUM pour 1972 a grimpé de 200 pour cent par rapport à 1971, s'établissant à \$160,277,440.

La conférence des maires de banlieue a présenté à la Commission municipale du Québec ses griefs contre "les préjudices économiques graves" que leur cause le budget, mais la commission n'a pas encore présenté son rapport à ce sujet.

Etude plus...

(Suite de la première page)

Communauté urbaine de Québec, il y a deux semaines, M. Tessier avait laissé sous-entendre que les unités de regroupement pourraient être rendues publiques dès le mois de mars.

Le changement d'attitude retardera la décision de quatre mois, l'étude de l'entreprise privée devant être déposée en juin. Le ministre se réserverait un mois de réflexion avant de déterminer les unités en dedans desquelles pourront se faire les fusions dans le Québec métropolitain.



Kronenbräu
le couronnement
de votre bon goût

En 1680, quand cette chope bavaroise de grand prix fut sculptée, Drei Kronen Brauerei brassait de la bière de qualité en Bavière depuis plus de 300 ans, toujours avec le même soin et le même respect de perfection.

Le chef-d'oeuvre des maîtres brasseurs

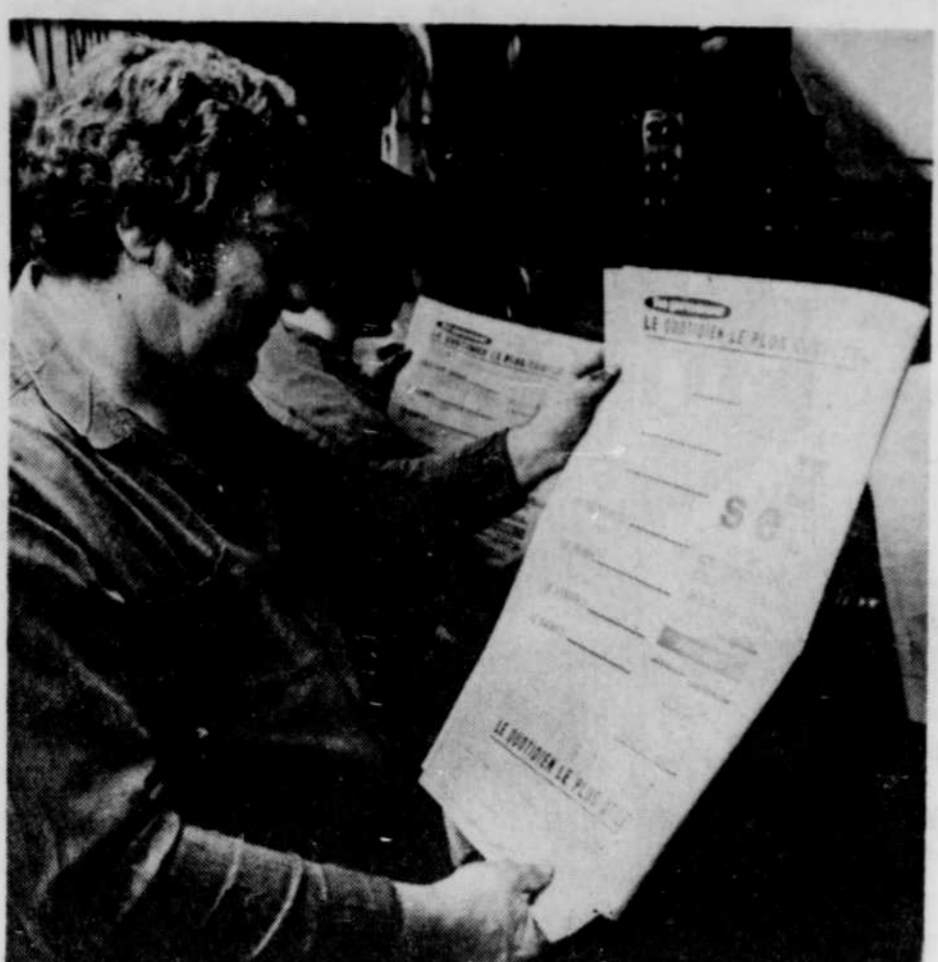
Aujourd'hui, Kronenbräu marque l'apogée de quelque six siècles de savoir-faire. Kronenbräu est maintenant brassée pour vous au Québec en accord avec les spécifications originales et sous une surveillance étroite. C'est le couronnement de votre bon goût. Kronenbräu, si robuste, si corsée, tellement satisfaisante! Toute une différence de qualité qui emporte une légère différence de prix.

DREI KRONEN BRAUEREI (1308) QUÉBEC LIMITÉE

les robes de bébé

Un nouveau message du printemps : les robes de petite fille pas très sage, toutes en fronces, en volants et en fraîcheur. Celles-ci sont toutes blanches, en piqué de coton garni de broderie anglaise. Importées de France et exclusives. 8 à 12. À gauche, encolure carrée et fronces à l'épaule, \$45.00. À droite, manches à volants de broderie anglaise, ceinture coulissée \$55.00

place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy



PREMIERE COPIE — Une première copie depuis trois mois et demi La Presse, qui avait cessé de publier depuis le 27 octobre, à la suite d'une bataille syndicale sans précédent, a recommencé à publier. Ici, un employé du plus "grand quotidien français d'Amérique" vérifie une épreuve d'une réclame publicitaire.

Des "démissions"

"La Presse" pourrait subir un profond chambardement intérieur

L'absence de M. André Bureau, vice-président exécutif de La Presse et l'un des personnages centraux du dernier conflit à ce quotidien, lors de la cérémonie de signature des 11 conventions collectives laisse planer certains rumeurs d'un profond chambardement à la haute direction du journal qui reprendrait hier sa publication après une interruption de quelque trois mois et demi.

On parle volontiers, dans certains milieux, de plusieurs "démissions" chez les vice-présidents de La Presse et d'une présence personnelle du propriétaire du journal, M. Paul Desmarais, au sein de la haute direction.

La démission annoncée hier de l'éditorialiste en chef, M. Jean-Paul Desbiens, alias Frère Untel, qui avait été fortement critiqué lors du dernier conflit, n'est certes pas sans accorder une certaine crédibilité à ces rumeurs bien que M. Desbiens ait invoqué des raisons personnelles pour sa démission.

Autre rumeur, celle-là que le journaliste Michel Roy du Devoir soit appelé à occuper le poste de directeur de l'information en remplacement de M. Roger Mathieu qui avait remis sa démission au beau milieu du conflit.

Aucune de ces rumeurs n'a toutefois pu être vérifiée.

\$0.15

"Afin de pouvoir faire face aux coûts croissants du papier, du matériel de la

Dans leurs efforts pour redresser leur économie Drummond demande aux compagnies forestières de faire davantage preuve d'imagination

par Roch DESGAGNE

C'est en citant John F. Kennedy, que le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, répond pour le moment, aux entreprises forestières, leur demandant de faire davantage preuve d'imagination dans leurs efforts pour redresser leur propre économie, tout en évitant de trop demander.

Au cours d'une brève entrevue qu'il accordait au représentant du journal Le Soleil, hier soir, lors d'une réception offerte en son honneur par l'Association des industries forestières du Québec, au Club de la Garnison, le ministre Kevin Drummond a prétendu que les dirigeants du Conseil des pâtes et papiers du Québec ont manqué d'imagination dans l'élaboration de leur document et dans leurs revendications.

On sait que les dirigeants de cette industrie ont lancé un cri de détresse, au début de la semaine, demandant au gouvernement de réduire les obligations fiscales des entreprises, afin de leur permettre de faire leurs frais dans la situation stagnante qu'elles traversent présentement.

Le ministre des Terres et Forêts trouve que ce manque d'imagination est naturel, dans un document où on a associé des intérêts différents et nombreux.

ELLES DEMANDENT TROP!

Selon une étude sommaire du document, le ministre Kevin Drummond croit que les compagnies papetières demandent un peu trop. Elles devraient plutôt suivre le conseil de Kennedy à la nation américaine, et s'interroger sur ce qu'elles peuvent faire elles-mêmes, pour elles-mêmes. Le ministre croit que les compagnies pourraient s'unir pour réaliser certaines initiatives et mesures susceptibles d'améliorer leur situation.

LE LIVRE BLANC

Le ministre des Terres et Forêts est d'accord pour que les gouvernements étudient à fond cette question du marasme de l'industrie forestière et papetière, et le deuxième tome du livre blanc donnera le point de vue des autorités du gouvernement québécois à ce sujet, croit-il.

Quant à la publication de ce document attendu depuis des mois, le ministre Kevin Drummond ne peut pas — ne veut pas, plutôt — préciser une autre date, car jusqu'ici il s'est trompé, admet-il.

Depuis un an, le gouverne-

ment provincial a multiplié les rencontres avec les compagnies, pour discuter du problème sous tous ses angles, explique le ministre, et il est bien évident que l'on veut tout faire pour aider les compagnies forestières, mais de quelles façons. L'aide à la lutte contre la pollution est une de ces mesures. Par ailleurs, les autorités gouvernementales ont exigé d'être avisées de tous les projets de congédiements massifs.

"Nous voulons aider les compagnies, mais il s'agit d'un problème complexe et ce n'est pas du jour au lendemain qu'on y apportera des solutions efficaces... Il faut venir en aide aux entreprises et gagner du temps", admettait le ministre.

LES AUTRES ENTREPRISES
Le gouvernement du Québec dispose d'un document, qui est prêt, le deuxième tome du livre blanc, mais il lui faut tenir compte des implications actuelles du malaise, explique M. Drummond, ce qui exige plusieurs étapes d'études et d'analyses. C'est ce qui se fait présentement, avec le récent mémoire du Conseil des pâtes et papiers du Québec.

L'élection du recteur à Laval

● Défection de Picard et Bonneau ● Kerwin le mieux placé, le 15

par Raymond BRANCON

M. Laurent Picard, vice-président exécutif de Radio-Canada et ancien professeur à la faculté de Commerce, à Sainte-Foy, a décliné, hier soir, l'invitation qui lui était faite de se porter candidat au poste de premier recteur laïque de l'université Laval, alors qu'il s'était classé bon premier, avec 90 points, au scrutin de ballottage du 3 février dernier. M. Picard avait recueilli un sixième des 540 points totalisés par les 83 personnes mises en nomination par les 100 membres du collège électoral.

Le refus de M. Picard d'occuper ce haut poste universitaire a été porté à notre connaissance de source digne de confiance et confirme, dans une certaine mesure, l'entretien téléphonique que nous avons eu, mercredi, avec M. Picard, à Ottawa, alors qu'il était encore dans l'expectative.

De son côté, M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur exécutif à Laval, classé deuxième de la liste avec 64 points, a fait connaître qu'il n'était pas candidat au rectorat. De fait, nous avons annoncé (Le Soleil du 4 février) qu'il n'était pas intéressé au siège de recteur, pour la raison qu'il aurait, selon nos informations, été pressenti pour occuper un poste important au Conseil de recherche du Canada.

La défection de MM. Picard et Bonneau place donc le troisième candidat classé sur la liste, M. Larkin Kerwin, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, qui a obtenu 47 points au premier tour de scrutin, en excellente position pour devenir recteur le 15 février. Ses chances d'accéder à ce poste sont encore meilleures du fait que ses concurrents immédiats, MM. Claude Groulx, président de la Commission de la réforme à Laval, et Léon Dion, politicien, qui ont obtenu respectivement 41 et 39 points au premier tour, ont fait connaître ce matin qu'ils n'étaient pas candidats.

Quant à M. Claude Castonguay, ministre des Affaires socia-

Selon Raymond Laliberté

Les travaux de recherche à Laval ne desservent pas leur région

— Les travaux de recherche à l'université Laval ont un caractère prétentieux universel; cependant, aucune proportion valable de ses champs d'investigation ne se centre sur la région économique et sociale qu'elle dessert en principe.

— Ses études sont élitistes et ses recherches empiriques lui servent le plus souvent à faire patager malhabilement les étudiants dans des plates-bandes déjà occupées par des groupes d'action;

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

Dans le cadre d'une série de débats organisés par Vie étudiante à l'université Laval, dont le thème, hier midi, portait sur "L'université Laval dans son contexte régional", M. Raymond Laliberté, ex-président de la Corporation des Enseignants du Québec, actuellement étudiant en sciences politiques à Laval, a parlé plus exactement de la situation qui prévaut en Sciences sociales, encore que "celle qui existe dans les autres facultés ne doit pas être tellement différente".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

les, sixième placé sur la liste du 3 février, nous avons su, ce matin, de source bien informée, que le fauteuil de recteur ne l'intéressait pas, comme on le sait, il s'enverra en fin de semaine pour une visite officielle de neuf jours en France. Il a donc d'autres chats à fouetter. . . .

D'autre part, MM. Jean-Charles Bonenfant et Fernand Dumont, professeurs à Laval, ont fait connaître, dès le début de la semaine, qu'ils n'étaient pas sur les rangs.

Compte tenu de ces défections, M. Fernand Grenier, doyen de la faculté de Lettres, remonte en deuxième position sur la liste du 3 février, avec 17 points, donc immédiatement derrière M. Kerwin.

En ce qui concerne M. Marc Bélanger, directeur des études de la maîtrise à la faculté des Sciences de l'Administration, qui vient en troisième position avec 12 points, nous n'avons pu le sonder sur ses intentions, en raison de ce qu'il était absent de Québec tout comme M. Fernand Grenier.

Le collège électoral de 100 membres aura à choisir, mardi prochain, entre les cinq candidats les mieux classés au premier tour de scrutin. En quatrième position (ex-aequo avec 11 points), viennent maintenant MM. Hubert Reid, doyen de la faculté de Droit, Germain Gauthier, président du Conseil des Universités du Québec, et M. André Lafond, doyen de la faculté de Foresterie et de Géodésie. M. Germain nous a déclaré ce matin qu'il n'acceptait pas sa mise en candidature. Restent donc MM. Reid et Lafond (ce dernier demeure candidat). Quant à M. Kerwin, nous n'avons pu le rejoindre au téléphone.

Par ailleurs, nous avons appris que les étudiants, entre autres ceux des Sciences humaines, projettent de tenir mardi, une élection parallèle pour le poste de recteur. On voit leurs préférences, maintenant que huit hommes se sont retirés de la course.

Dans une ultime tentative pour démocratiser l'élection du recteur, l'Union des diplômés inscrits à Laval (UGLI) organise mardi à 12h30, au pavillon Pollack, une rencontre de la communauté universitaire avec les candidats au poste de recteur. Cette réunion sera animée par M. Florian Sauvageau, directeur de l'information au "Soleil".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

— L'enseignement demeure livresque la plupart du temps et seuls les groupes, entreprises et individus qui peuvent se payer des commandites généralement coûteuses, ont accès — non pas même à l'université — mais à certains professeurs qui, s'ils sont renommés, se font ainsi un bon revenu d'appoint, utilisant d'ailleurs les étudiants comme "cheap labour".

Dans le cadre des grèves tournantes

Les techniciens de Radio-Canada se voient refuser de rentrer au travail

par la PRESSE CANADIENNE

"Si vous venez travailler, restez jusqu'à la fin de votre horaire ou ne venez pas du tout. Il ne s'agit pas d'un lock-out."

C'est en ces termes que les techniciens de Radio-Canada, un peu partout dans le pays, se sont vu refuser l'entrée des immeubles de la société quand ils ont voulu reprendre le travail après des sorties au milieu de leur horaire.

Les techniciens utilisent la tactique des grèves tournantes pour obtenir de la société d'Etat des conditions salariales meilleures que celles suggérées par le comité de conciliation.

Les sorties étaient effectuées la plupart du temps au milieu des horaires et le retour au travail s'effectuait sans préavis, parfois à peine quelques heures après le débrayage.

Hier soir, la situation au Canada était la suivante:

Les techniciens d'Ottawa ont repris, ainsi qu'à Winnipeg et à Windsor, Ont. La grève continue cependant à Vancouver et Chicoutimi.

Dans certains cas, les journalistes des salles de nouvelles ont refusé de franchir les lignes de piquetage et ils ont été remplacés par la direction et les cadres des postes locaux.

La tactique de Radio-Canada a été appliquée mercredi soir quand certains techniciens en grève se sont présentés au travail. La direction leur a alors dit de rentrer chez eux et de se représenter au début des horaires réguliers.

La société a expliqué que ses stations avaient des horaires de travail établis afin que les membres du syndicat NABET puissent assurer un travail utile et productif. Ce système va continuer.

"Quand NABET abandonne son travail, celui-ci est exécuté par les cadres et les superviseurs afin de maintenir les services.

"Le retour au travail sans préavis ne s'est pas toujours produit aux heures de grande production. Dans ces cas-là, Radio-Canada a rejeté le retour et les employés se sont vu fixer un autre horaire.

"Il ne s'agit pas d'un lock-out."

A Winnipeg jeudi, les techniciens ont voulu pointer à l'horaire du jour, mais se sont fait dire de revenir à l'horaire du soir.

A Vancouver, les techniciens de radio et de télévision ont débrayé mardi, et ont voulu revenir jeudi, mais on leur a dit qu'ils pouvaient revenir à la condition qu'ils promettent de

travailler pendant tout l'horaire et de revenir aujourd'hui.

Les annonceurs ont également refusé de travailler avec le personnel de la supervision, ainsi que les 15 reporters.

Une situation identique prévaut à Prince Rupert, dans le nord de la Colombie-Britannique.

A Ottawa et à Windsor, les techniciens se sont présentés au travail.

A Chicoutimi, les employés de la station francophone ne se sont pas présentés jeudi.

A Québec, les techniciens de la radio de Radio-Canada ne se sont pas présentés ce matin.

A Montréal, le personnel d'en-

retien avait fermé le chauffage de l'immeuble de Radio-Canada entre midi et 20 h, mercredi. NABET négocie en ce moment le contrat des charpentiers, plombiers et autres ouvriers de métier de Radio-Canada.

Le comité de conciliation avait suggéré une augmentation de salaire de six pour cent rétroactive au mois de juillet dernier et une autre de 4 à 2 pour cent en juillet prochain, pour un contrat de 21 mois.

Les techniciens réclament la semaine de quatre jours, 122 pour cent d'augmentation rétroactive à juillet 1971, une autre de 7,8 pour cent en juillet prochain et une troisième en 1973.

Leur échelle de salaire va de \$119 à \$179 par semaine.

Des relations commerciales plus tendues: "C'est ça le commerce" (TRUDEAU)

OTTAWA (d'après PC et UPI) — Les négociations commerciales canado-américaines ne seront pas interrompues, mais elles seront plus dures. C'est ce qui ressort des propos de M. Trudeau, au cours de sa conférence de presse, hier, à l'issue d'une rencontre avec son Cabinet.

Pour le premier ministre, cependant, la situation demeure normale. "Ils veulent obtenir plus... et nous ne voulons pas leur accorder plus. C'est ça le commerce!"

Une chose reste pourtant certaine: le refus américain d'accepter les concessions "partielles" offertes par le Canada démontre que Washington ne reconnaît pas le statut spécial réclamé par Ottawa, en raison de sa longue collaboration commerciale avec les E.-U.

C'était là l'argument majeur invoqué par le Canada,

lors de l'imposition de la surtaxe de 10% sur l'importation. C'était aussi le thème central des discussions Nixon-Trudeau, au début de l'année. Or, à ce moment, le premier Canadien était revenu "pleinement enchanté" de sa visite à Washington.

Selon M. Trudeau, pourtant, les exigences américaines envers le Canada sont beaucoup moins grandes que celles consenties par le Japon ou la Communauté européenne, parce que, justement, la position du Canada était beaucoup moins restrictive à l'origine.

Analysant les causes de ce refus catégorique par Washington, M. Trudeau a nié qu'il ait été présenté en réaction aux récents propos de M. Mitchell Sharp, concernant les sociétés à caractère multinational établies au Canada. Le Canada ne compte donc pas retarder la présentation du rapport

Grey sur les capitaux étrangers. Le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, ainsi que M. David Lewis, chef du NPD à Ottawa, ont insisté sur cet aspect de la question. Félicitant le gouvernement de n'avoir pas jusqu'ici cédé aux exigences américaines, ils ont tous deux demandé à M. Trudeau de poursuivre ses efforts actuels pour raffermir l'indépendance politique et économique du Canada.

"Et j'insiste pour que le gouvernement ne fasse pas plus de concessions, à affirmé M. Davis. Nous ne sommes pas une colonie, et nous ne devons pas être entraînés plus longtemps par nos liens avec l'économie américaine."

Interrogé au cours de sa conférence de presse, à savoir si la venue prochaine des élections fédérales influencera pas l'avenir des

négociations, M. Trudeau a répondu: "C'est aussi une année d'élections aux Etats-Unis." Pour tous les journalistes présents, cette réponse était très significative. C'est en effet la première indication sérieuse qu'il y aura bien des élections fédérales cette année. Au lieu de nier, M. Trudeau s'est contenté de comparer!

Quant au ministre canadien du Commerce, et premier intéressé aux négociations en cours, il a réaffirmé son regret et sa surprise quant à la décision américaine. Pourtant, le Canada ne compte pas faire d'autre concession pour l'instant.

Ce sont, d'après lui, les Américains qui ont les premiers adopté la ligne dure, et l'avenir des négociations dépend surtout de la souplesse qu'ils devront montrer.

Pour résumer, l'université Laval devrait ouvrir ses portes à tout groupe social de son aire géographique qui aurait quelque projet à proposer, et que les recherches soient ainsi décidées en fonction des besoins exprimés par ces groupes.

A VENDRE
N'ayant pas de relève pour prendre un commerce établi, avec franchise exclusive, pour Québec et les environs depuis 50 ans, en pleine exploitation. Billets certifiés, revenus intéressants, pas d'immobilisation. Se paie en 2 ans par lui-même. Conditions à discuter.
ECRIRE A:
DEPT 4463, LE SOLEIL

CUISINIERS D'EXPERIENCE demandés
Salaire selon expérience.
S'adresser au:
RESTAURANT RIVIERA
30, Dalhousie (entre 10^e a.r. et 5^e p.m.)
Pour rendez-vous, demander Mme Giguère ou M. Michaud: 692-1270

ESPACE A LOUER pour bureaux
Environ 2,000 pi. car. 2e plancher (face à l'église St-Sacrement).
527-3451
(demander Jean Boissinot)

A VENDRE
2083, Brandy, Ste-Foy
BUREAU ET ENTREPOT
Entrepôt: 45 x 80 pi. Hauteur 18 pi.
BUREAU ET ENTREPOT
60 x 32 pi. Hauteur: 9 pi. Terrain: 32,140 pi. car.
Livraison: 1er mai sur avis. Financement facile.
Claude Amyot
656-6166 — 683-2103
MORIN & ASSOCIES
COURTIERS INC.

Le grand gin.
BOLS
Une sacrée bonne boisson.

SESSIONS DE SENSIBILISATION AUX RELATIONS HUMAINES
programmes des sessions de Québec
● DYNAMIQUE DES GROUPES 10, 11, 12 mars
● COMMUNICATION NON VERBALE 7, 8, 9 avril
● DEVELOPPEMENT PERSONNEL 5, 6, 7 mai
Ces sessions ont lieu au CEGEP de Ste-Foy. Elles sont sous la responsabilité de psychologues-organiseurs du Centre d'Etudes des Communications, un organisme spécialisé dans la consultation, l'entraînement et la recherche en relations humaines.
Dépliants disponibles sur demande - Tél.: (514) 737-6147
CENTRE D'ETUDES DES COMMUNICATIONS
3333 chemin de la Reine-Marie
Suite 270
Montréal 247

Un bon ou mauvais présage?

On a remarqué en plusieurs milieux que dans le discours du président Nixon sur l'état du monde, le Canada a été désigné comme le seul pays qui n'a pas encore souscrit à un accord commercial avec les Etats-Unis.

Le secrétaire au Trésor, M. John Connally, y est ensuite allé de son franc parler habituel, de sorte qu'on a assisté à toute une logomachie, dont il est encore difficile de dire qu'elle aura des répercussions bénéfiques pour le Canada, comme pour les Etats-Unis.

Il est remarquable que le Mexique soit classé comme le seul voisin exemplaire des Etats-Unis; à cela il y a diverses raisons, car l'intérêt de certaine politique fait fi du sentiment.

La chasse aux parasites

Les bénéficiaires de la Loi d'aide sociale devront, au cours des mois de février et mars, se présenter en personne pour obtenir leurs prestations; du moins si l'on s'en tient aux directives du ministère.

Cette mesure de contrôle temporaire, susceptible de se renouveler le cas échéant, a soulevé certaines protestations de la part de certains assistés sociaux qui y voient une marque de non-confiance de la part du ministère des Affaires sociales et une brimade ajoutée à toutes celles qu'il leur faut subir.

On comprend que le ministère n'ait pas pris cette décision à la légère ou dans le simple but d'ennuyer les assistés sociaux. Mais, comme l'expliquait le ministre Castonguay, en annonçant la nouvelle, on veut ainsi s'assurer que les droits des bénéficiaires de la Loi d'aide sociale sont respectés et que le budget gouvernemental impliqué est utilisé pour les véritables fins auxquelles il est destiné.

Depuis nombre d'années, personne ne s'est privé, et avec raison, de dénoncer le gaspillage que provoquaient les fraudeurs de l'assistance sociale et ce, au détriment des individus, tels les aveugles, les infirmes, les mères nécessiteuses, etc., que l'assistance de l'Etat s'avère de plus en plus insuffisante, malgré l'accroissement fantastique des sommes dépensées à cette fin, à maintenir même au niveau du seuil de la pauvreté.

Et, devant un tel état de choses, devant cette gigantesque escroquerie commanditée en somme par l'inefficacité d'un système que le ministre lui-même n'a cessé de conspuer, depuis sa nomination aux Affaires sociales, le gouvernement a dû se résoudre à prendre le taureau par les cornes, dans l'espoir de récupérer ainsi le plus possible d'argent "détourné".

Mais il a bien vite déchanté et a dû constater que les mécanismes normaux de surveillance qu'il tenait à sa disposition étaient nettement insuffisants et permettaient même, en certains cas, une recrudescence de la "fraude sociale". Et voilà pourquoi, depuis quelques mois, il a fait effectuer des enquêtes, réviser des dossiers et pris des mesures de contrôle très sévères dont une extrapolation préliminaire a permis de dire qu'elles permettraient en théorie au gouvernement d'économiser une somme d'environ \$15 millions par année, une fois toutes mises en application.

Les "contrôles temporaires" que vient d'annoncer M. Castonguay, pour les mois de février et mars, font partie de cette série de mesures visant à faire en sorte que les sommes d'argent distribuées en vertu de la Loi de l'aide sociale sont versées aux personnes qui en ont vraiment besoin. Et, hormis quelques personnes qui, pour une raison majeure pourraient en souffrir, on ne voit pas pourquoi les véritables assistés sociaux seraient offusqués par des mesures qui ne visent primordialement qu'à les protéger et leur assurer pour l'avenir une meilleure répartition des montants d'aide sociale disponibles. Si les véritables bénéficiaires de l'aide sociale consentent, en somme, à exécuter de bon cœur, malgré que la chose ne puisse être tellement amusante pour eux, les instructions qu'on leur soumet, c'est en définitive dans leur intérêt et dans une optique d'accroissement de leurs subventions qu'ils le feront.

La réglementation plus sévère instaurée par le ministère des Affaires sociales, pour circonscrire les abus dont sont victimes les assistés sociaux, c'est en fait toute la population, y compris les assistés sociaux eux-

laisser voir, dans le discours sur l'état du monde, qu'il n'y a pas de rapprochement prévisible pour bientôt entre Cuba et les Etats-Unis.

Le Canada aurait-il avantage à être classé lui aussi comme un bon voisin, ce qu'il fut ou a été depuis plus de 150 ans? Ce sera aux autorités compétentes de fournir la réponse. Dans plusieurs milieux canadiens, aux échelons les plus élevés, on a souvent répété qu'il s'agit d'une lutte entre le pot de terre et le pot de fer, par allusion à la fable. Si le pot de terre est le Canada, il est vraisemblable que le pot de fer, en l'occurrence les Etats-Unis, puisse remporter la victoire. Il serait alors difficile de bien comprendre ce qui arriverait au Canada.

Il y a quand même une lueur d'espoir dans les spéculations actuelles sur l'avenir des relations entre le Canada et les Etats-Unis. La rencontre, les 16 et 17 février prochains, à Washington, de personnalités du monde des affaires canadiennes et américaines aurait pour effet de corriger la situation. On a dit ou prétendu généralement que la surtaxe américaine avait causé un tort immense au Canada. Elle a été levée depuis lors; toutefois certaines industries canadiennes ont quand même connu une hausse en flèche de leurs exportations aux Etats-Unis. Il y a des secteurs moins vulnérables que d'autres à des mesures de ce genre.

Il est encore difficile de dire si des enquêtes sérieuses et impartiales ont été menées pour vérifier les faits. Dans bien des cas, une enquête est vite dépassée et ses conclusions ne correspondent plus aux réalités mouvantes de la politique internationale, à l'heure actuelle. Le Canada, comme beaucoup d'autres pays, continue d'éprouver des difficultés à s'ajuster à toutes ces réalités nouvelles que le discours sur l'état du monde du président Nixon a assez bien décrites.

A. TREMBLAY

mêmes, qui la réclame depuis longtemps. Si l'on veut que des remèdes efficaces et appropriés soient appliqués sur cette véritable "plaie sociale" qu'est devenue l'assistance publique, que l'on donne à l'Etat l'opportunité de les appliquer à bon escient. Et cela ne peut se réaliser qu'avec la collaboration de tout le monde.

Et les bénéficiaires de la Loi d'aide sociale devraient, à plus forte raison, concourir complaisamment à cette action. Ceux-là qui crient ainsi à la discrimination sont certes le petit nombre. Mais leur attitude ne peut contribuer qu'à compromettre davantage la qualité des relations qui existent, en certains milieux défavorisés, entre les bénéficiaires et les représentants de l'Etat, sinon d'aliéner gravement la sincère compréhension qui se fait de plus en plus jour, dans la très grande majorité de la population, à l'égard des véritables assistés sociaux qui, à cause de l'agiotage et de la concussion, sont trop souvent les premières victimes d'une loi destinée à leurs venir en aide.

A l'encontre des directives décrétées par le ministère des Affaires sociales, on allègue toutes sortes d'objections dont quelques-unes peuvent certes s'avérer valables. Mais on ne peut, d'autre part, même devant le caractère d'urgence que suppose l'attitude de l'Etat, présumer qu'il ait pris cette décision sans avoir au préalable prévu des dispositions susceptibles d'éviter le plus d'inconvénients possibles aux personnes concernées.

Paul LACHANCE

Outrage à la justice

Caouette et Diefenbaker ont traduit ces jours derniers la violente indignation du peuple canadien qui venait d'apprendre que Pierre Vallières avait été embauché sur un projet fédéral d'animation sociale, à Mont-Laurier, au salaire de \$150.00 par semaine.

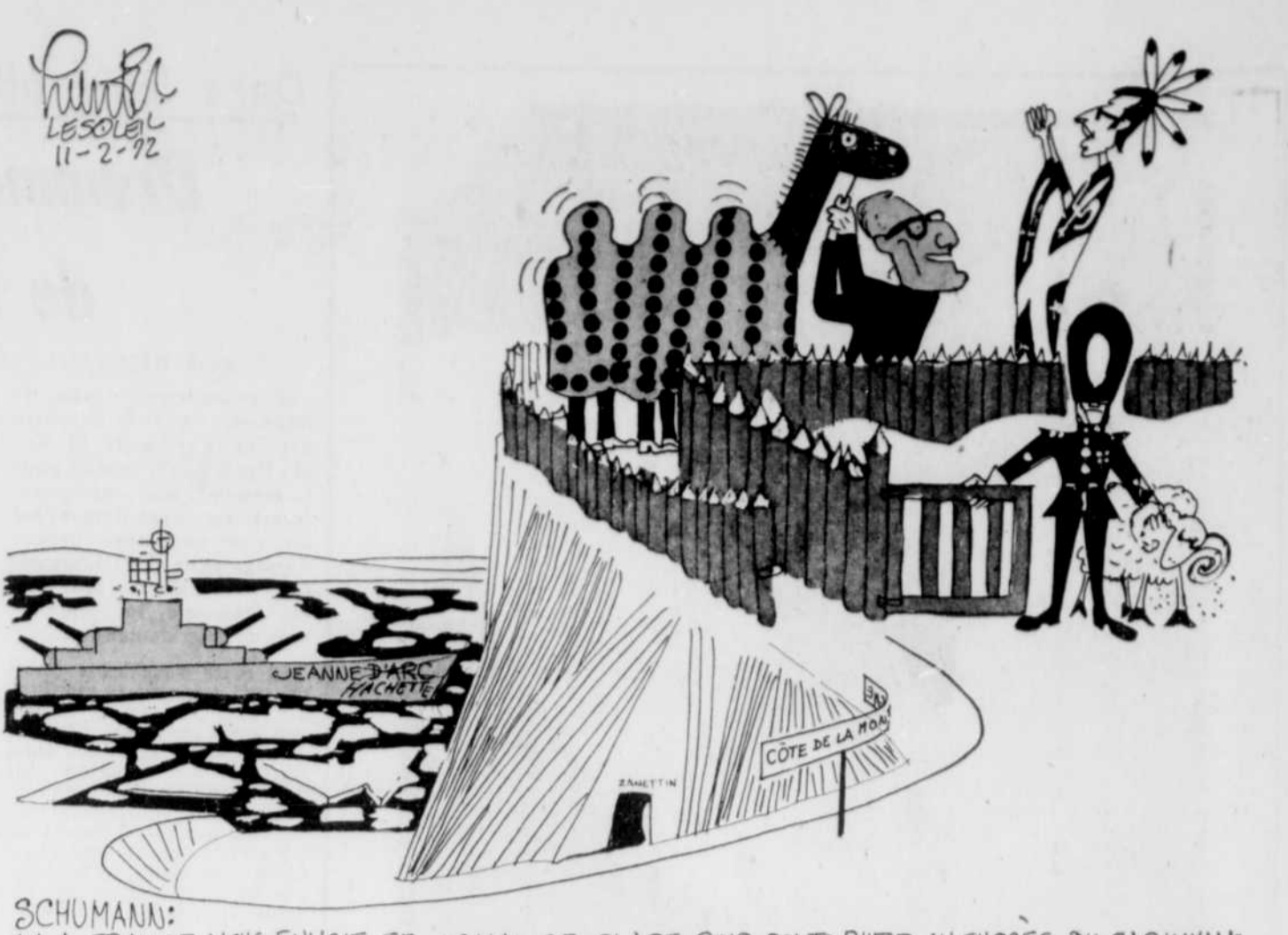
Les journaux informaient outre qu'il avait été choisi grâce à l'initiative de Jacques Desrèzes, ex-candidat péquiste dans Labelle, qui dirige, avec le soutien de nos députés, un programme d'initiative locale au coût de \$45,864.00. On s'en doutait un peu!

Pour expliquer cette effarante décision qu'il n'a pas eu le courage d'annuler, le ministre de la main-d'oeuvre, Bryce Mackasey, se permet d'abord de nous dire qu'elle a été prise à son insu, ce qui démontre bien l'efficacité de l'enrôlement dans ce service farfelu dont il se porte caution, et qui se moque du contribuable; il frise ensuite l'indécence ou la mauvaise foi et même l'ignorance de nos lois criminelles, quand il soutient que Vallières a un droit indiscutable au travail comme tout autre citoyen et qu'il est, résumé des crimes dont on l'accuse aussi longtemps qu'il n'en aura pas été trouvé coupable.

Cet ineffable ministre ignore peut-être que son protégé est un instigateur d'appel d'une condamnation d'homicide prononcée contre lui et qu'il a donc, depuis lors, cessé d'être innocent jusqu'à ce qu'il en soit absous.

N'est-ce pas qu'il existe une

Charles-E. CANTIN c.r. 473 St-Cyrille ouest Québec.



SCHUMANN: "LA FRANCE VOUS ENVOIE CE JOUAL DE GLACE POUR CONTRIBUER AU SUCCÈS DU CARNIVAL!"

l'opinion du lecteur

Une jeune troupe prometteuse

Quand il s'agit de juger ou d'apprécier une troupe professionnelle, on doit recourir à un ensemble de critères précis. On doit même s'interroger sur l'opportunité du choix de tel auteur par rapport au répertoire habituel des comédiens. On peut sentir aussi que le jeu se déroule loin des spectateurs tant il est sûr et parfois même trop savamment orchestré. Pour les Cafloux, rien de tout cela. Au contraire, ces jeunes amateurs créent une sorte de connivence avec le public et voilà qu'il n'y a plus qu'un seul groupe qui joue.

En effet, les Cafloux ont soulevé l'enthousiasme d'une salle pleine au centre Durocher, à Saint-Sauveur, récemment, en présentant Pique-nique en ville. Pique-nique en ville est une pièce de boulevard de Georges de Tervagne qui nous dès le début une série d'intrigues autour d'une manière de vengeance. L'avocat Philippe Beauchamp (Marc Dionne) et sa maîtresse ont fait un pique-nique dans un parc privé et ils ont oublié de ramasser leurs rebuts avant de rentrer. Juliette (Lise Thibodeau) force alors son mari, Antoine Arnaud (Denis Plante) propriétaire du parc, à aller pique-niquer dans le propre salon de l'avocat. Cette étrange idée éveille des soupçons de la part de la femme de Me Beauchamp et voilà que l'on se retrouve au milieu d'un réjouissant imbroglio où chacun trompe un peu sa conscience.

Marc Dionne et Lise Thibodeau ont compris leur personnage respectif et l'ont interprété d'une façon lucide. Dionne, pour sa part, paraissait crispé aux toutes premières scènes, mais dès qu'il est devenu pleinement Me Beauchamp, il a soutenu la cupidité et la volubilité de son personnage jusqu'à la fin. Juliette (Lise Thibodeau) est demeurée pointue, autoritaire et formatrice d'intrigues du commencement à la fin. Antoine (Denis Plante), son mari, incarnait un rôle difficile parce qu'effacé dans l'esprit même de la pièce. Ses répliques, de ce fait, provoquent souvent le rire, de même que ses allures réalistes. Edwige (Diane Larose) jeune et élégante, intrigante elle aussi, attirait l'attention par sa fidélité à accompagner le geste à la

parole. Quant à Francoise Beauchamp, (Carole Blouin) elle a surtout animé la salle en invitant ses proches au calme alors qu'elle se trouvait en pleine crise de nerfs. Charles, lui, (Michel Bernard) a presque doublé son âge pour la circonstance. Complice de son ami Philippe, puis victime en quelque sorte de sa franchise, il se révèle, devant sa femme, l'ami de Edwige. Il paraissait fronder avec réserve selon l'exigence de son personnage. Sa femme, Martine, (Claire Langlais) est passée adroitement de la surprise à la déception, avec la moue appropriée. Enfin, Raphaël (Jacques Lizotte) est venu faire des mises au point auprès de Me Beauchamp sur le ton qu'il fallait. Pour terminer la distribution, Jacques Milhomme et Richard Plante remplissaient le rôle d'agents. Les décors, signés Suzanne Tremblay, encadraient judicieusement ce sympathique jeu.

Tout en suivant les personnages sur la scène, on aurait aimé parfois qu'ils y mettent plus de nuances, qu'ils mordent davantage dans certains mots, qu'ils lancent une réplique au fond de la salle ou qu'ils soignent leurs gestes. Mais en remarquant leur spontanéité et leur sincérité, on pardonne aisément ces quelques faiblesses.

Roland BRASSARD 2425 ch. Ste-Foy Ste-Foy

Interruption justifiée

Lettre ouverte à Monsieur Raymond Dubé, Editorialiste Monsieur, Je viens de lire votre éditorial du 5 février. Vous vous insurgez contre l'arrêt des autobus, vendredi, durant la tempête. Cela nous est facile de critiquer quand on n'a pas tous les renseignements. S'il est vrai que les voitures ordinaires sont moins puissantes que les véhicules de la CTCUQ, il est aussi vrai que les autobus ont besoin de beaucoup plus d'espace pour tourner à une intersection et les voitures ordinaires tombées en panne nuisaient considérablement aux chauffeurs de la CTCUQ.

Pour finir, je crois sincèrement que les contribuables n'exigeront pas que les chauffeurs risquent leur vie pour assurer le service d'autobus; ils sont trop humains. J'ai utilisé l'autobus samedi matin et c'était encore difficile pour ces derniers de circuler dans les rues étroites et à peine déblayées de la ville et de la banlieue.

Voilà ma façon de juger la situation et vous remercie de m'avoir lue.

En sens inverse de Belvédère à Marie-de-l'Incarnation un No 1 à 17h05, le suivant à 17h20. Que se passe-t-il à Belvédère - Chemin Ste-Foy avec deux points de rassemblement suite à la sortie de 17h? Le 17h05 ne peut emprunter tout le monde. On attend, sans abri, sous la neige, au vent. A 17h20 venue du No 1, il est déjà chargé à St-Cyrille. Quelques uns montent. Quant à ceux de l'avenue Belvédère avant la Côte Franklin, inutile d'y compter. Sortis à 17h à quelle heure les usagers embarquent-ils? Je préconise un autobus ou deux vides pour embarquer tout le monde en stationnement à Belvédère - Chemin Ste-Foy avec départ à 17h10 ou 17h15.

Le respect de l'homme, une question?

De quelle faveur jouit l'homme en 1972? Nous voyons des hommes au service des hommes et ces derniers semblent souvent considérer leurs employés comme de la marchandise ou comme des machines. Souvent, ce n'est pas l'homme qui compte, mais d'abord la production et malheureusement souvent dans des conditions inhumaines.

De quelle faveur jouit l'homme en 1972? Nous voyons des hommes sans emplois communément appelés chômeurs qui se font dire qu'ils ne sont pas intelligents, qu'ils sont paresseux, qu'ils ne sont pas débrouillards, qu'ils sont des ratés, qu'ils aiment cet esclavage de la dépendance. Sont-ce là des qualificatifs attribuables à l'homme?

De quelle faveur jouit l'homme en 1972? Combien de fois nous entendons des réflexions

semblables: une telle est comme ci, une autre est comme ça. Celui-là ne fera jamais rien de bon. Un certain, c'est un voleur; un autre, c'est un motard. De quelle faveur jouit l'homme en 1972? Des personnes qu'on appelle "assistés sociaux" font partie de la classe défavorisée et on continue à les condamner à y rester toute leur vie pour se faire dire qu'on les rejette. On est bien prêt à leur fournir logement et habillement et nourriture, et auto, mais qu'ils prennent bien garde de nous déranger davantage. De quelle faveur jouit l'homme en 1972? Beaucoup disent que la majorité des employeurs, appelés communément patrons sont tous des capitalistes malfaisants et employés? Ces hommes, des hommes qui exploitent leurs employés, des avares des gains réalisés sur le dos de leurs employés, des avares. L'année 1972 sera donc l'année durant laquelle les hommes réfléchiront sur l'homme, année durant laquelle les hommes seront plus hommes, année durant laquelle les hommes se reconnaîtront, s'apprécieront comme des hommes.

Louisette Jobin, 1241 St-Jean-Baptiste, Ancienne-Lorette.

Le No 1 ou l'autobus fantaisiste

Après avoir évoqué la situation du transport au cours d'un précédent article je m'attendrais en compagnie du No 1. Je suis un des usagers de cette ligne. Mon point de contact entre le 24 et le 26 se trouve Marie-de-l'Incarnation devant le magasin Bisson. Le matin entre 8h15 et 8h30 cinq autobus de banlieue débarquent du monde. Pour ramasser, emplier ce monde, un véhicule entre 8h15 et 8h35 en général vers Belvédère. L'on surcharge ce malheureux transport et il en reste sur le trottoir au vent hivernal. Vraiment impensable l'absence d'autobus à une heure de pointe.

Enfin, à quand les abris aux points principaux de correspondance d'abord? A l'hiver prochain?

Roger Hardy 1502 Riverain Québec 8.

L'OPINION DU LECTEUR. Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public. Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupe, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels. La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles. S'efforcera en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié. Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier. La direction.

Histoire de narcotiques rattachée à la liste de "paye" incluant Saulnier

par Fernando LEMIEUX, envoyé du Soleil à MONTREAL

Il était plutôt question de narcotiques au cours de la fameuse descente du 8 novembre 1966, à Ville LaSalle, qui a amené la découverte de la fameuse "liste de paye" (payola) donnant les noms de policiers de la moralité, dont celui du capitaine Jean-Jacques Saulnier, alors commandant de l'escouade, qui recevaient de l'argent pour fermer les yeux sur certaines activités illégales concernant le proxénétisme ou la prostitution.

On n'a pas découvert de narcotiques, qui, selon l'information reçue, pouvaient se trouver dans un tas de briques dans le sous-sol de l'immeuble. Mais la liste de noms incriminant le capitaine Jean-Jacques Saulnier a été découverte en cinq minutes dans un des tiroirs, le premier ou le troisième de gauche, d'un bureau adossé à un mur d'une chambre.

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, le constable Léo Villeneuve, de la Communauté urbaine de Montréal, qui témoignait devant la Commission de police du Québec chargée d'enquêter sur la conduite de l'actuel directeur de police de Montréal, alors qu'il était commandant de l'escouade de la moralité, vers 1966.

On sait que ce dernier a été accusé d'avoir accepté, fin décembre 1966, un téléviseur - couleurs donné par un propriétaire d'hôtel de Montréal, Israël Kugiel, aujourd'hui décédé, en hommage à la femme et aux enfants de M. Saulnier.

Mais il y a longtemps que la commission et les témoins ne parlent plus de la TV-couleurs, on parle plutôt prostitution, proxénétisme, liste de paye et autres choses.

La fameuse descente du 8 novembre 1966 a été effectuée sous les ordres du lieutenant Emile Ducharme, de la moralité, par le constable Villeneuve et un de ses camarades, quatre membres de la Gendarmerie

royale du Canada et un policier de Ville de Laval. La descente s'est effectuée entre 2h et 2h30.

Cependant la perquisition elle-même a duré plus d'une heure. Le domicile avait quatre pièces dont deux chambres occupées chacune par un homme et une femme.



Le constable Léo Villeneuve

C'est dans une de ces chambres que le constable Villeneuve a fait la découverte de la liste de noms à travers d'autres documents dont des numéros de téléphone et d'autres renseignements.

Notons que la perquisition a été faite à la suite d'une information provenant d'une femme, mais qui ne serait pas l'une des deux qui ont été découvertes dans l'immeuble lors de la visite.

Le constable Villeneuve a soumis que la découverte du document l'a surpris terriblement. Il en a fait part au caporal Jacques Mathieu, de la Gendarmerie royale du Canada, une des personnes qui l'accompagnaient.

Ce dernier a commenté: "Moi, je ne comprends rien." M. Villeneuve a répliqué: "Moi, je me comprends."

Quelques heures plus tard, M.

Villeneuve faisait une déclaration solennelle concernant cette perquisition devant le bureau de discipline.

Cependant, hier, il devait déclarer au cours de son témoignage que c'était la première fois qu'il prenait connaissance de la déclaration solennelle qu'il avait faite à la suite de cette descente qui pourrait être au domicile de Mlle Martha Adams, un des témoins importants dans l'affaire Jean-Jacques Saulnier.

Notons, en terminant, que le constable Villeneuve faisait partie d'une équipe dirigée par le lieutenant Emile Ducharme, spécialisée dans la question du proxénétisme. Cette équipe avait été chargée, à la suite de certains rapports au directeur d'alors, M. Jean-Paul Gilbert, de faire enquête sur la moralité.

Soulignons aussi que cette équipe, à la suite de cette enquête et de rapports soumis à l'inspecteur Gilbert, a été mutée, en entier, soit le lieutenant Emile Ducharme, le constable Léo Villeneuve et trois autres policiers, à d'autres postes.

C'est ce qui a fait dire à M. Villeneuve, hier, qu'on l'avait puni pour avoir transmis trop de renseignements au directeur Gilbert concernant la conduite de M. Saulnier et de l'escouade de la moralité en général.

L'enquête a été ajournée, hier soir, jusqu'à mardi prochain, vers 10h.

MONTREAL

Y A-T-IL DES TRUCS EFFICACES POUR MAIGRIR?

Est-il vrai que l'on mange moins quand on mange lentement? Ou quand on grignote avant les repas? Maigrir-on plus vite à jeûner complètement de temps à autre? Les aliments "diététiques" ont-ils toujours une faible teneur en calories? Sélection du Reader's Digest de février vous apporte l'opinion des spécialistes sur les trucs les plus répandus pour maigrir avec moins de fatigue et moins d'ennui. Lisez comment certaines affirmations qui ont pourtant la vie dure auprès du public sont réduites à néant par les experts. Achetez le numéro de février de Sélection dès aujourd'hui.

Organigramme disponible sur la prostitution

Un organigramme de la prostitution pourrait être déposé devant la Commission de police du Québec, si celle-ci le juge à propos et dès la semaine prochaine.

L'existence de cet organigramme qui aurait été dressé par un ancien policier de Montréal, a été révélée hier après-midi, par le constable Léo Villeneuve, membre de l'escouade de la moralité en 1966, alors même que le directeur actuel de la police de Montréal, Jean-Jacques Saulnier, en était le commandant.

On sait que la Commission de police du Québec qui terminait, hier soir, sa troisième semaine d'audiences, est chargée d'enquêter sur la conduite de M. Saulnier, alors qu'il occupait cette fonction, de 1961 à fin 1966.

Le constable Villeneuve, qui a été muté de son poste, le 18 novembre 1966, a parlé de cet organigramme de la prostitution après la fin de son témoignage, hier, alors que le président de la commission, le juge Roger Gosselin lui demandait s'il avait des faits nouveaux à apporter devant la commission.

C'est alors que le policier a mentionné l'organigramme, ce qui a soulevé l'ire de Me Jean-Louis Léger, procureur de Jean-Jacques Saulnier.

Ce dernier a demandé que deux personnes, qu'il a identifiées comme étant P. T. et R. P., un mâle, soient présentes à l'audience si on questionne Villeneuve sur ce document incriminant.

R. P. serait un ancien policier, légèrement frustré par certains événements et qui aurait décidé de "se mettre à table", comme on dit dans le milieu.

Le juge Gosselin, président de la commission, a formellement interdit, hier après-midi et à deux reprises, de reproduire le contenu des documents.

Donc nous ne parlerons pas de cet organigramme de la prostitution mais nous pouvons dire qu'il s'agit généralement d'une liste "au mérite" de membres de la police.

Il semble bien que certains journalistes aient été en possession de photocopies de documents qui sont actuellement entre les mains de la commission ou de Me Yves Bisailon, procureur de la commission. Il semble aussi que d'autres journalistes aient bénéficié de sources d'information pouvant provenir de membres actuels de l'escouade de la moralité ou d'anciens membres de l'équipe.

Ces journalistes auraient profité de ces circonstances pour publier dans leur journal divers renseignements dépassant jusqu'ici les témoignages fournis devant la commission.

C'est probablement pour cette raison que le juge Roger Gosselin a demandé qu'à l'avenir, le contenu des documents ne soit pas reproduit par les journalistes.

Quoi qu'il en soit, et nous fiant à certaines sources d'information, nous pouvons dire que l'organigramme de la prostitution contenait les noms de policiers de l'escouade de la moralité

qui étaient considérés comme "purs" et les noms des autres qui l'étaient moins.

On l'aime bien gros



Le vrai de vrai aux épaules larges comme autrefois

le gros gin HENKES

169 D \$2.35 / E \$5.45 / F \$8.30

Martha Adams est remise en liberté

MONTREAL (PC) — Mlle Martha Adams, qu'on accuse de diriger un vaste réseau de prostitution et qui a témoigné, cette semaine, à l'enquête de la Commission de police sur la conduite du directeur Saulnier, a pu enfin reprendre sa liberté, hier, après plus de trois semaines de détention.

Le juge Peter Shorteno, de la Cour du Banc de la Reine, a accueilli la demande de Me Auguste Choquette qui avait vainement tenté, à l'enquête préliminaire et à la comparution de sa cliente, d'obtenir sa remise en liberté.

La Couronne avait alors affirmé que les principaux témoins de la poursuite, plusieurs dames aux mœurs légères, craignaient d'être l'objet de menaces, d'intimidation voire de sévices si l'accusée était libérée.

En vertu de la loi sur la réformation du cautionnement, Me Choquette s'est donc présenté, hier, devant un juge de la Cour supérieure de juridiction pénale pour faire réviser la décision du juge de paix et du juge des sessions à l'enquête.

Le juge Shorteno a lui-même évité à M. Jean-Jacques Saulnier, directeur de la police de Montréal, de témoigner dans cette affaire. Me Choquette aurait voulu simplement lui faire dire que Mlle Adams ne représentait pas un danger public.

Le juge a décidé qu'il n'avait nullement besoin d'entendre M. Saulnier.

Mlle Adams avait déclaré à la Commission de police, qui mène son enquête sur la conduite

du directeur Saulnier, que, contrairement à ce qui avait été dit et écrit, elle n'avait jamais bénéficié des faveurs de M. Saulnier à l'époque où il dirigeait l'escouade de la Moralité et qu'elle ne le connaissait même pas.

D'autre part, Me Choquette a fait entendre six jeunes femmes qui ont affirmé à la Cour qu'elles ne craignaient pas l'accusée et ne la considéraient pas dangereuse.

La Cour a toutefois imposé des conditions auxquelles Mlle Adams devra se soumettre: ne pas quitter le district judiciaire de Montréal, ne pas communiquer avec les jeunes femmes appelées à témoigner contre elle, et se rapporter fidèlement, tous les lundis à un agent de la SQ, rue Parthenais.

Dès ce matin, néanmoins, Mlle Adams quittera le district de Montréal pour se rendre aux funérailles de son frère dans les Cantons de l'Est. Elle a obtenu la permission de faire ce voyage.

LE MAL DE DENTS



Des millions de mères ont confiance en ORAJEL POUR BEBES pour se soulager doucement et rapidement de leur mal de dents. Il aide bébé à passer ses dents et vous permet de dormir.

POUR BEBES orajel

BOUTIQUE bagatelle CENTRE-VILLE SEULEMENT

Pollack BAT LA MARCHÉ PRINTEMPS '72

Québec, New York, Montréal Capitales de la Mode jeunesse

Notre Boutique Bagatelle, Centre-Ville Québec, se place sur un pied d'égalité avec Montréal et New York. La troisième boutique du genre en Amérique du nord innove ne vous présentant les bas-culottes exclusifs "Bagatelle". Ainsi nous répondons aux aspirations de la jeune fille moderne en lui proposant une gamme de vêtements et de bas-culottes assortis qui créeront une silhouette parfaitement harmonisée.

La Boutique - Plexi, Chrome et Lumière!

Un cadre très moderne, où se rencontrent les nouveaux matériaux créant une ambiance ultra, euphorique, rendant si agréable le furetage, nécessaire au tempérament féminin. Les prix sont raisonnables, les créations Bagatelle signées Margaret Godfrey ravissantes, c'est à voir!

En primeur à Québec!
Unité - Harmonie
Soyez "Bagatelle" jusqu'à la pointe des pieds...

Sensationnel, le bas-culotte "Bagatelle"! Créé en fonction des vêtements "Bagatelle", il vous permet toutes les audaces, toutes les folies. Le tricot fin de ce bas-culotte est à la fois souple, résistant et entièrement extensible. Couleurs mirobolantes: brun, vieux rose, bourgogne, mauve et naturel. Pointure unique.

Tricot opaque la paire 1.50 Tricot diaphane la paire 1.19

Centre-Ville seulement. Boutique Bagatelle rayon 520, rez-de-chaussée.

GRATUIT! 300 POSTERS

Dès 9h. a.m. demain Samedi matin à compter de 9h. a.m. venez célébrer le lancement des nouveaux bas-culottes Bagatelle. 300 posters seront distribués gratuitement aux 300 premiers clients qui achèteront 1 paire de bas à la Boutique Bagatelle Centre-Ville seulement, au rez-de-chaussée. Vous y trouverez vos favoris: Joe Cocker, Beatles, Tom Jones et plusieurs autres. Valeurs de \$2 à \$3. Limite: 1 poster par client.

L'affaire DASKEN à Hull Le PQ prépare la lutte parlementaire

HULL (PC) — Le Parti québécois du comté de Hull a fait savoir, hier après-midi, qu'il s'opposera, avec toute son énergie, à l'adoption d'un bill privé à l'Assemblée nationale au sujet de l'affaire Dasken.

"Nous avons remis le dossier Dasken aux députés du PQ et nous sommes convaincus que les sept députés péquistes vont montrer autant d'efficacité à l'Assemblée nationale qu'ils l'ont fait à l'occasion du bill 28, afin d'empêcher une atteinte aux droits des citoyens", a dit M. Emmanuel Marcotte, président de l'Association péquiste du comté de Hull.

"Nos députés vont, entre autres, exiger des explications aux ministres Fournier et Parent afin de rendre public le rôle obscur qu'ils ont joué dans l'affaire Dasken", a ajouté M. Marcotte.

Il a souligné que MM. Fournier et Parent avaient refusé de répondre à certaines questions posées dans la région, mais qu'ils seront forcés de le faire en Chambre lorsque les députés péquistes les questionneront.

"Il ne faut pas perdre de vue que M. Oswald Parent a été un initiateur indirect de l'affaire Dasken lorsqu'il a convaincu les religieuses de vendre le terrain. Egalement, il ne faut pas oublier que le ministre Roy Fournier a fourni au conseil de Hull des avis légaux", de renchérir le président du PQ de Hull.

Par ailleurs, l'ex-candidat péquiste dans le comté de Hull a révélé que son parti se chargerait dorénavant de scruter à la loupe les faits et gestes des deux ministres dans la région.

EXCES DE LANGAGE

D'autre part, M. Marcotte a accusé le maire Marcel d'Amour de s'être livré à des excès de langage lors de la réunion du conseil municipal, le 8 février.

"Les excès de langage du maire nous confirment dans notre désir de faire mettre la ville de Hull en tutelle jusqu'à ce que cette malheureuse affaire soit réglée et qu'un peu de calme soit revenu dans la ville", de signaler ce dernier.

Enfin, il s'est dit convaincu que le ministre Parent va chercher un moyen de sortir blanc comme neige de cette affaire en rejetant l'odieuse de l'affaire sur le maire d'Amour et son conseil municipal.

"Je suis convaincu que M. Parent va faire une déclaration dans ce sens au cours des prochaines 48 heures", a conclu M. Marcotte.

Le procès de Jacques Rose ajourné à lundi

MONTREAL (PC) — Le procès de Jacques Rose a été ajourné à lundi prochain alors que le juge Eugène Marquis se prononcera sur la requête qui lui a été présentée par Me Robert Lemieux demandant à la cour de décliner sa juridiction et d'appliquer les dispositions de la Convention de Genève (1949) relative à la détention des prisonniers de guerre.

Hier, Me Marcel Beauchemin, procureur de la Couronne, a brièvement rétorqué au long plaidoyer de Me Lemieux en disant que l'acte de l'Amérique du Nord britannique ne pouvait être invalide que par le vote de la majorité des citoyens et que la cour de droit commun ne pouvait attaquer cette constitution.

En affirmant ainsi la légalité de l'acte constitutionnel canadien, Me Beauchemin n'a pu conclure que la Cour du Banc de la Reine, émanant de l'AANB, avait juridiction et que, en plus, elle ne pouvait se déclarer inexistante.

Me Beauchemin a dit, d'autre part, que Jacques Rose était un détenu de droit commun, ar-

reté le 28 décembre 1970 sous un mandat du coroner, et accusé de l'événement et du meurtre de Pierre Laporte.

Me Lemieux a fait remarquer au tribunal que jamais, ni lui ni son client n'avaient pris connaissance de ce mandat et il a précisé que sa requête se limitait à demander le statut de prisonnier de guerre pour son client et que la cour déclina sa juridiction.

Me Lemieux a précisé qu'il s'agissait là d'une demande personnelle de sa part, demande que lui dictait sa conscience professionnelle envers son client.

Le juge Marquis décidera de tout cela lundi. Il a informé les parties qu'il rendrait un jugement motivé.

Jacques Rose a rappelé, en sortant de la cour, qu'il réclamait le tribunal et qu'il ne le reconnaissait pas, ce à quoi le juge Marquis a répondu qu'il suffirait à l'accusé de reconnaître personnellement le juge en le voyant et que de toute manière c'était là précisément l'objet de la longue requête de Me Lemieux.

Le concours de l'Ordre du mérite forestier 1972 se tiendra dans treize comtés de la province

Le concours annuel de l'Ordre du mérite forestier 1972 se tiendra cette année dans les comtés de Saint-Maurice, Laviolette, Champlain, Portneuf, Québec, Montmorency, Dorchester, Lévis, Lotbinière, Nicolet, Mégantic, Beauce et Frontenac.

Pour obtenir des formules de participation à ce concours, les propriétaires de boisés des comtés de Saint-Maurice, de Laviolette et de Champlain doivent s'adresser au chef de district du ministère des Terres et Forêts, M. J.-C. Racine, à Shawinigan. Ceux des autres comtés doivent faire parvenir leur demande à

M. P.-H. Côté, administrateur régional de Québec, au 4765 de la 1ère Avenue, à Charlesbourg.

Pour être admissible à la compétition, un candidat doit être propriétaire depuis au moins cinq ans d'une étendue boisée couvrant entre 30 et 2,000 acres de terre. L'inscription doit être faite avant le 1er mai, sur une formule du ministère des Terres et Forêts. Une attestation d'un ingénieur forestier à l'effet que le candidat possède assez de réalisations sylvicoles dans tous ses boisés est nécessaire pour être admis au concours.

Tessier confirme l'abolition de la taxe des locataires

Le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, a confirmé, hier soir, que le gouvernement Bourassa s'apprete à abolir la taxe des locataires au cours de la prochaine année.

Lors de la conférence provinciale-municipale de mai dernier, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, avait annoncé la possibilité d'un tel geste sans toutefois en préciser la date.

M. Tessier a souligné que cette solution était envisagée depuis plusieurs mois. Il aurait retardé le dépôt de cette loi à l'Assemblée nationale pour connaître quelles seraient les conclusions du comité de travail chargé d'élaborer la réforme fiscale municipale.

Ce comité, composé de représentants de l'Union des conseils de comté, de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et de hauts fonctionnaires, est présidé par M. Jean Bienvenue, jusqu'à tout récemment ministre d'Etat aux Finances.

Plus tôt dans la journée, le chef du Cabinet de M. Garneau s'était refusé à confirmer la nouvelle parue dans un quotidien de la métropole. Il avait ajouté que les travaux du comité étaient très avancés.

Toutefois, M. Tessier a affirmé, hier soir, que le rapport du groupe de travail était prêt.

Toujours selon le ministre des Affaires municipales, le projet de loi amendement la Loi des cités et villes, sera déposé en Chambre dès la prochaine session.

"Probablement que le ministre des Finances annoncera dans son prochain discours du budget, les mesures que le gouvernement entend prendre pour augmenter les revenus des municipalités", a-t-il déclaré.

Quelque 340 municipalités du Québec imposent présentement une taxe des locataires. Les \$5 millions récoltés vont en grande partie à 41 cités et villes de 5,000 habitants et plus qui en tirent des revenus de \$4,170,552.

L'OD-3 surmonte des divergences d'intérêts parmi les pêcheurs

LES MECHINS — L'Opération Dignité 3 a survécu à une étape décisive, réussissant à surmonter, en partie du moins, l'obstacle des divergences d'intérêts des pêcheurs de la région.

Au cours d'une assemblée des pêcheurs de cet arrondissement, mercredi soir aux Méchins, une forte majorité des participants a en effet endossé le choix du havre naturel de l'endroit comme point de localisation du port de débarquement du poisson réclamé par l'OD-3.

Toutes les oppositions ne semblent pas cependant être tombées puisqu'une note l'absence complète des pêcheurs de l'un des villages (Grosses-Roches) dont l'adhésion est perçue comme essentielle à la réalisation du projet.

Tous les pêcheurs connus dans le secteur de Sainte-Félicité à Capucins, avaient en effet été invités par lettre à participer à cette assemblée qui ne regroupait toutefois qu'une vingtaine de pêcheurs venant principalement de Méchins même. On en comptait un seul de Sainte-Félicité et quatre de Capucins.

Malgré ces absences, le curé Gilles Roy, qui est coordonnateur de l'OD-3 a déclaré que l'organisation avait fait un pas en avant vers une plus grande cohésion des pêcheurs en vue de l'objectif fixé.

Procédures possibles contre la Régionale Jean-Talon

par Normand FRECHETTE

M. André Garon, à l'emploi du gouvernement fédéral, a manifesté son intention, hier soir, au cours d'une entrevue, d'entamer des procédures légales contre la régionale Jean-Talon, après avoir été expulsé de toutes les écoles de cette commission scolaire. Son désir est si ancré qu'il a rencontré des avocats à ce sujet mercredi après-midi, vers 16h30.

Il s'agit de ce même M. Garon qui prend une part active dans la lutte du couple Blanchet auprès des commissaires pour tenter d'obtenir des éclaircissements sur le congédiement comme secrétaire à la régionale de Mme France LeTourneur-Blanchet et sur les conséquences d'un geste posé à la Commission d'assurance-chômage, qui la prive de ses prestations pour "inconduite".

"Parce que, peut-être, je me suis porté à la défense d'un secrétaire congédié, considérant qu'elle était victime d'un chantage, je suis maintenant devenu le proscrit numéro 1 de la régionale Jean-Talon", dit-il.

Ne connaissant pas la raison exacte de l'attitude des commissaires, M. Garon a trouvé ce motif pour justifier la décision de la régionale de lui défendre l'accès des écoles, ce qui le priverait d'une clientèle requise pour l'exercice de sa fonction.

Interrogé par téléphone, cette nuit, le commissaire Roger Drolet a souligné que le cas Garon était la résultante d'une décision strictement administrative et qu'il avait été décidé que le cas ne serait pas à discuter ni avec M. Garon, ni avec son employeur, ni avec qui ce soit du public et ni même avec des journalistes.

LE FONCTIONNAIRE

Ce M. Garon, un ex-professeur à la polyvalente de Charlesbourg, est aujourd'hui à l'emploi du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, agissant comme coordonnateur du Centre d'amitié des adolescents de Québec (CAAQ), un nouvel organisme qui a vu le jour au cours de l'été 1971.

Selon ses explications, M. Garon participe à un projet pilote du ministère précité et son mandat l'amène à inventorier les besoins de l'élève au niveau de la vie étudiante. Son champ d'action couvre les régionales scolaires Jean-Talon, Chauveau et Gréville. Son rôle lui permet une infiltration dans le cours de développement de la personnalité et le met en contact avec des élèves.

D'après la portée du programme, la polyvalente de Charlesbourg est le centre pilo-

Les agents de la paix: lever le siège pour poursuivre l'action dans les prisons

par Vincent CLICHE
ENVOYÉ DU SOLEIL à
DRUMMONDVILLE

Ce conseil devait aussi envisager la possibilité que des agents entrent au travail et fassent la grève du zèle à l'intérieur des murs.

REPRISE
DES NEGOCIATIONS ?

D'autre part, l'exécutif du syndicat et le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Marcel Pénin, ont tenu une entrevue pour rencontrer les ministres Jean Choquette, de la Justice et Jean-Paul L'Allier, de la Fonction publique, afin de trouver un moyen de reprendre les négociations.

Cette suggestion a été faite par M. Pénin, qui est venu rencontrer les agents de la paix, hier soir, pour leur apporter l'appui de la centrale syndicale.

Selon M. Pénin, la rencontre avec les trois ministres devrait d'abord servir à renégocier les droits des agents de la paix. On sait que ces employés de l'Etat, même s'ils ont le droit de former un syndicat, ne peuvent s'affilier à une centrale syndicale et n'ont aucune arme pour faire valoir leurs revendications, ne possédant pas le droit à la grève ni le droit à l'arbitrage.

Par la suite, les négociations pour le renouvellement de leur convention collective pourraient reprendre.

AUTRES APPUIS

Les agents de la paix ont reçu, hier, l'appui de plusieurs autres groupes.

C'est d'abord le président de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), M. Yvon Charbonneau, qui est venu adresser la parole aux "grévistés". Il a exhorté ces derniers à être très prudents avec le gouvernement, leur rappelant que les enseignants s'étaient trouvés dans la même situation l'an dernier en ce qui concerne leur classement.

Selon lui, le gouvernement avait piégé la situation en leur demandant de retourner au travail s'ils voulaient reprendre les négociations.

En soirée, ce fut au tour du président du Syndicat de la société des alcools, M. Ronald Asselin, à venir parler aux agents de la paix.

L'affaire Placeval Inc.: on aurait vendu \$3,200, des terrains qui ne valaient que \$500 à peine

par J.-Claude RIVARD

Alors que M. Sorel Hertzig, président de Placeval Inc., déclarait, hier, dans son témoignage, que les terrains offerts par sa compagnie se situaient à deux milles de la zone expropriée par le gouvernement pour créer le futur aéroport international de Sainte-Scholastique.

Représenté par Mes Michel Hickson et Michel Lemieux, de l'étude Rivard, Hickson et associés, le couple fait grief d'avoir été amené à signer ce contrat, après qu'on lui eut servi de fortes quantités de boissons alcooliques. Il déplore qu'on lui ait refusé d'annuler ce contrat le lendemain de sa signature.

La défense, que représente Me Bernard Paré réclame par contre le rejet de la requête, en soutenant que le couple concerné a agi librement et en pleine connaissance de cause.

LES PLAIDOIRIES

Les parties ont exprimé leur point de vue, hier après-midi, durant la phase des plaidoiries.

Mes Hickson et Lemieux ont d'abord établi que Placeval Inc. vraisemblablement enfreint la Loi de la Régie des Alcools en offrant des consommations de boissons alcooliques à des personnes invitées à une séance de projection de diapositives.

Selon les demandeurs, il y a eu manœuvres, ce qui entraîne la nullité d'un contrat, à moins que les défendeurs ne puissent prouver le contraire, comme le stipule l'article 993 du Code civil, si l'on croit que sans ces manœuvres, le contrat n'aurait pas été signé.

Mes Hickson et Lemieux ont d'abord établi que Placeval Inc. vraisemblablement enfreint la Loi de la Régie des Alcools en offrant des consommations de boissons alcooliques à des personnes invitées à une séance de projection de diapositives.

Il a cité à la Cour une jurisprudence abondante dans la

quelle sont définis les motifs "manoeuvre", "dol", "fausse représentation"...

TEMOIGNAGES

Un témoin a déclaré, hier, que les terrains en cause, payés \$3,200 valent à peine \$500 et qu'il serait étonnant que leur valeur grimpe à \$20,000 ou \$25,000 d'ici cinq ans, tel qu'on le laissait entrevoir à Placeval Inc.

Un jeune technicien a déclaré avoir découvert des pylones sur le terrain qu'il avait acheté, en se rendant l'explorer, en jeep, par un chemin forestier de la région de Saint-Colomban.

Un policier de l'Escouade des fraudes de la Sûreté du Québec avait déclaré cette semaine que contrairement à ce que promettaient les dirigeants de Placeval Inc., les chaînes d'hôtels Holiday Inn, Hilton et Skyline, ne sont pas intéressées à aller s'établir à proximité du futur aéroport international.

dites "Je t'aime" avec des FLEURS.

Travail artistique de distinction



l'éllysée FLEURISTE

1335 chemin STE-FOY
681-1437

Yvette Bureau
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENTS SPORT
150 Ouest, St-Vallier, Québec 8
Tél.: 525-5033

SECRETAIRE demandée

- possédant un minimum de 5 ans d'expérience
- complètement bilingue
- excellentes conditions de travail
- salaire au-dessus de la moyenne

Se présenter chez



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

1170, route de l'Eglise - Ste-Foy.
Demander M. Guy Johnson

Plans de retraite à même votre impôt



TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster à l'un de nos bureaux.

Plans d'épargne-retraite

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1891, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUÉBEC | 688-9539
2, AVENUE CHAUVEAU, QUÉBEC | 724-4198
400 EST, RUE SAINT-GERMAIN, RIMOUSKI | 724-4198
400 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI | 543-9231

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant vos plans d'épargne-retraite.

NOM _____
N° _____ Rue _____
Ville _____

"Le ministre Castonguay se sert des allocations familiales pour contrecarrer la pauvreté"

par Monique BRUNELLE

"Castonguay se sert des allocations familiales pour contrecarrer la pauvreté".

"Ce n'est pas la famille qui est prise en considération, mais le revenu".

Ces deux remarques, la première du porte-parole de la Fédération des unions de familles et la seconde du président de la Fédération des organismes familiaux du Saguenay - Lac - St-Jean, M. Hormidas Girard, résumant l'opinion des responsables de six organismes sociaux, familiaux et d'assistés sociaux, commentant la causerie de lundi du ministre des Affaires sociales, exposant la politique visée par le gouvernement québécois en matière de sécurité du

revenu et d'allocations familiales.

M. Claude Castonguay réclamait alors l'appui des citoyens et nous avons cherché à savoir quel serait celui des gens les plus directement touchés.

QUI VOUDRA DES ENFANTS?

Cette politique tend à assurer le minimum garanti aux défavorisés, disent les services sociaux et les assistés eux-mêmes, en appuyant la démarche du ministre, alors que les "familiaux" soutiennent que "c'est une mesure sociale, non familiale". Ils se demandent qui voudra faire des enfants si l'état n'aide pas ceux qui ont le courage d'en avoir, et si le régime sélectif d'allocations familiales n'encou-

ragera pas encore plus la baisse de la natalité au Québec.

POUR UNE POLITIQUE COHERENTE

"Si l'on se situe dans le contexte général d'une nouvelle politique de sécurité du revenu, il faut admettre qu'il est nécessaire que le Québec s'entende avec Ottawa pour arriver à une politique cohérente dans l'attribution des diverses mesures d'assistance et d'assurance sociale" dit M. Richard Sarrazin, secrétaire général de la Fédération des services sociaux à la famille.

"Pour nos membres, dont la clientèle est faite d'économiquement faibles, la nouvelle politique viserait à assurer un minimum garanti supérieur aux

montants actuellement versés, et qui sont insuffisants" poursuit M. Sarrazin.

Le revenu annuel garanti coûterait \$750 millions au Québec, alors que le ministère des Affaires sociales verse déjà en assistance, avec les allocations familiales, \$444 millions à la population. Une entente sur certains transferts permettrait de dépasser le milliard. Il y aurait sûrement moyen, avec toutes ces sommes, d'arriver à assurer un salaire garanti, sans que cela eût une incidence à ne plus travailler, ajoute le travailleur social en remarquant que l'assisté pourrait être encouragé à travailler pour augmenter ses revenus, quitte à ce que l'impôt rééquilibre ensuite les choses.

\$1,450 MILLIONS POUR LES PAUVRES

Si M. Castonguay réussit à rapatrier \$558 millions du fédéral par ses présentes négociations avec Ottawa, on pourra redistribuer \$1,450 millions par année à la population qui se trouve au-dessous du seuil de la pauvreté, pour l'amener au même niveau que les salariés, nous dit M. Paul Boisseau, responsable de l'opération NPVD (nourriture, vêtements, besoins personnels et domestiques) de l'Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain, qui rencontrait lundi le ministre Castonguay avec les représentants d'une dizaine de groupes d'assistés sociaux francophones et anglophones.

Comme des liens étroits existent entre l'assistance sociale, le chômage le revenu minimum garanti et le salaire minimum, M. Boisseau et Mme Hélène Bastien, du Greater Montreal anti-poverty Coordinating Committee, se réjouissent que le ministre des Affaires sociales accepte, à leur demande, une rencontre avec le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, et le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, où l'on discuterait de la situation actuelle du chômage au Québec et de ses répercussions sur l'indice de la pauvreté.

Mme Bastien dit que son organisme "supporte M. Caston-

guay dans son combat avec Ottawa", voyant là une façon d'assurer un revenu minimum garanti pour les défavorisés, et regrette que la famille moyenne soit touchée dans ses enfants, alors que le régime d'allocations familiales devient sélectif.

AU DETRIMENT DE LA FAMILLE

Tout en appuyant le ministre Castonguay dans ses revendica-

tions à Ottawa, la Fédération de la Famille de Québec voit le nouveau régime populaire proposé par le ministre des Affaires sociales comme une politique sociale, et non familiale.

"Nous considérons que des allocations dites familiales ne peuvent qu'être rattachées à l'enfant et avec le régime sélectif, les allocations familiales disparaissent pour 42% des familles québécoises, souligne

Mme Pauline Payeur, présidente de la Fédération de la famille, qui représente huit services et mouvements familiaux de la région de Québec.

Quand le ministre dit que pour établir un régime universel d'allocations familiales il faudrait augmenter d'environ 17% l'impôt sur le revenu des particuliers, les "familiaux" répondent qu'il y a moyen d'aller chercher l'argent dans les classes moyennes et riches, mais pas au détriment de la famille. Selon eux, il faudrait que le gouvernement établisse pour les enfants à charge, des réductions d'impôt réalistes et adéquates au coût de la vie.

Début janvier, les Organismes familiaux associés, représen-

tant des dizaines de milliers de familles du Québec, présentaient au ministre Castonguay un mémoire, posant comme principe que l'enfant est un apport pour la société beaucoup plus que pour la famille, rapporte M. Hormidas Girard, de Chicoutimi.

Le président de la Fédération des organismes familiaux du Saguenay - Lac - St - Jean, qui regroupe neuf organismes locaux, reprend l'idée que "l'Etat doit assurer sa part financière vis à vis les charges occasionnées par les naissances; actuellement ce n'est pas la famille qui est prise en considération, mais le revenu" remarque-t-il en disant que ce n'est pas une façon de voir s'accroître les naissances au Québec.

Premier d'une série d'envois de matériel par les hôpitaux québécois au Tiers-Monde

par Monique GIGUERE

Dans un geste symbolique, le ministre Claude Castonguay a procédé, hier, au siège social de l'Association médicale internationale (AMI) à Québec, au premier envoi d'équipement médical et hospitalier de certains hôpitaux du Québec à des hôpitaux de pays du Tiers-Monde.

Ce premier envoi est constitué de fournitures médicales et chirurgicales qui seront réparties selon les besoins les plus pressants des hôpitaux de ces pays, en particulier ceux du Tchad, du Paraguay, du Natal et de Haïti.

Après avoir précisé que les frais d'entreposage et d'expédition étaient dépendant à la charge de l'AMI, le ministre des Affaires sociales a promis, au cours d'une brève allocution, de faire tout en son pouvoir pour apporter à cette association toute l'aide gouvernementale possible.

Il a observé, par ailleurs, que ce premier envoi d'équipement était la concrétisation d'une entente, intervenue le 19 novembre 1971 entre le ministère des Affaires sociales et les représentants des sections de Québec et de Montréal de l'AMI, prévoyant la cession à titre gratuit à cet organisme de l'équipement médical et hospitalier dé-

suet des hôpitaux du Québec au bénéfice des hôpitaux des pays en voie de développement.

Ultérieurement, c'est-à-dire lorsque les procédures de contrôle en vue de leur transfert auront été complétées par la direction générale du financement, des envois d'équipements médicaux et hospitaliers "lourds", tels que des tables d'opérations ou d'examen, seront effectués.

UTILISATION DES ATELIERS PROTEGES

D'autre part, outre l'envoi d'équipement, M. Castonguay estime qu'il existe une autre possibilité à explorer dans ce programme d'entraide, soit la réparation et la remise en état du matériel avant son expédition par les personnes travaillant dans les ateliers protégés.

Selon le ministre, ce serait là un moyen d'associer à une oeuvre utile des gens en voie de réadaptation, en leur faisant sentir que les travaux qu'ils exécutent sont bénéfiques à leurs semblables.

L'OEUVRE DE L'AMI

Dans un autre ordre d'idées, le président de l'AMI pour la section de Québec, le docteur Jean-Paul Dechêne, a précisé que, depuis sa fondation en 1967 jusqu'à maintenant l'Association

ne s'était préoccupé de recueillir de la medication et, à l'occasion seulement, de l'équipement donné par la profession médicale.

Ce n'est que récemment qu'on aurait réalisé que, si l'on a toujours besoin de médicaments, on a également besoin d'équipement médical.

Une autre des activités de l'AMI est l'envoi d'équipes médicales dans les pays qui en sont le plus dépourvus. A ce sujet, le docteur Dechêne a mentionné l'expédition en Haïti, l'an dernier, où une équipe médicale, sans aucune complication ni débâcle, aurait fait 191 amygdalotomies.

Dans le cadre du projet "Médecine - Tiers-Monde", une nouvelle équipe de cinq jeunes médecins s'embarquera bientôt pour le Niger pour une période de deux ans. La durée du projet, dans son ensemble, est cependant 10 ans, avec des équipes de relève tous les deux ans, et la prise en charge par les autochtones au terme de la décade.

Le but de l'AMI est précisément d'assister les équipes professionnelles et missionnaires en service parmi les nations en voie de développement pour y promouvoir la santé, sans distinction de race ou de religion.

La bonne cuisine à la façon de CORNING WARE.

Ensemble "Royal family"

Rég. 29.88

19⁹⁹

Des plats à la présentation soignée qui vous assurent une cuisson rapide et succulente. Vont au four tout comme au réfrigérateur. Comprend: une casserole de 32 onces, 48 onces et 56 onces. Aussi un poêlon 10 pouces et un support.

Percolateur 9 tasses

Rég. 16.95

9⁹⁹

Percolateur de marque "Corning Ware". Capacité de 9 tasses. Il est facile à nettoyer et sa présentation soignée en fait la parure de votre table.

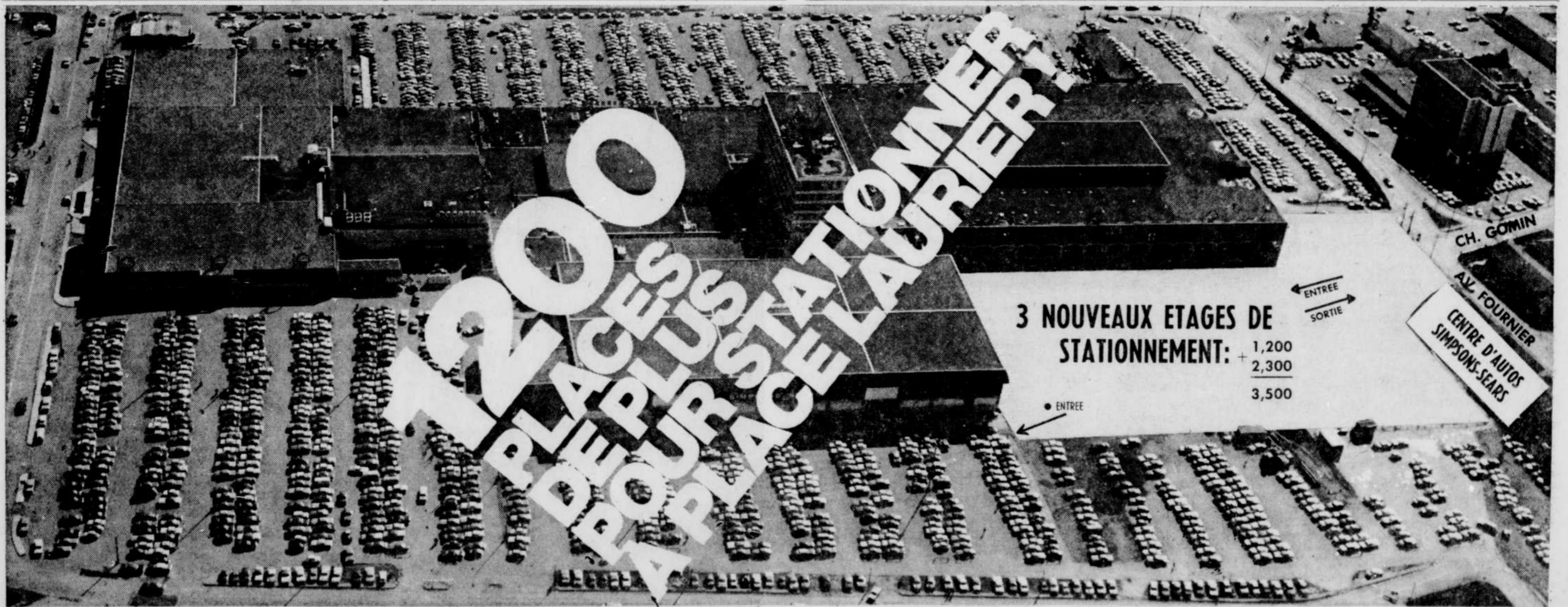
Centre-Ville, Articles de cuisine, rayon 700, 4e étage, Sainte-Foy, étage du Mail.



S.V.P. Pas de commandes postales. 529-9292

SAMEDI SEULEMENT

Pollack BAT LA MARGE
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY
FEVRIER 72



IL Y A 3 MOIS

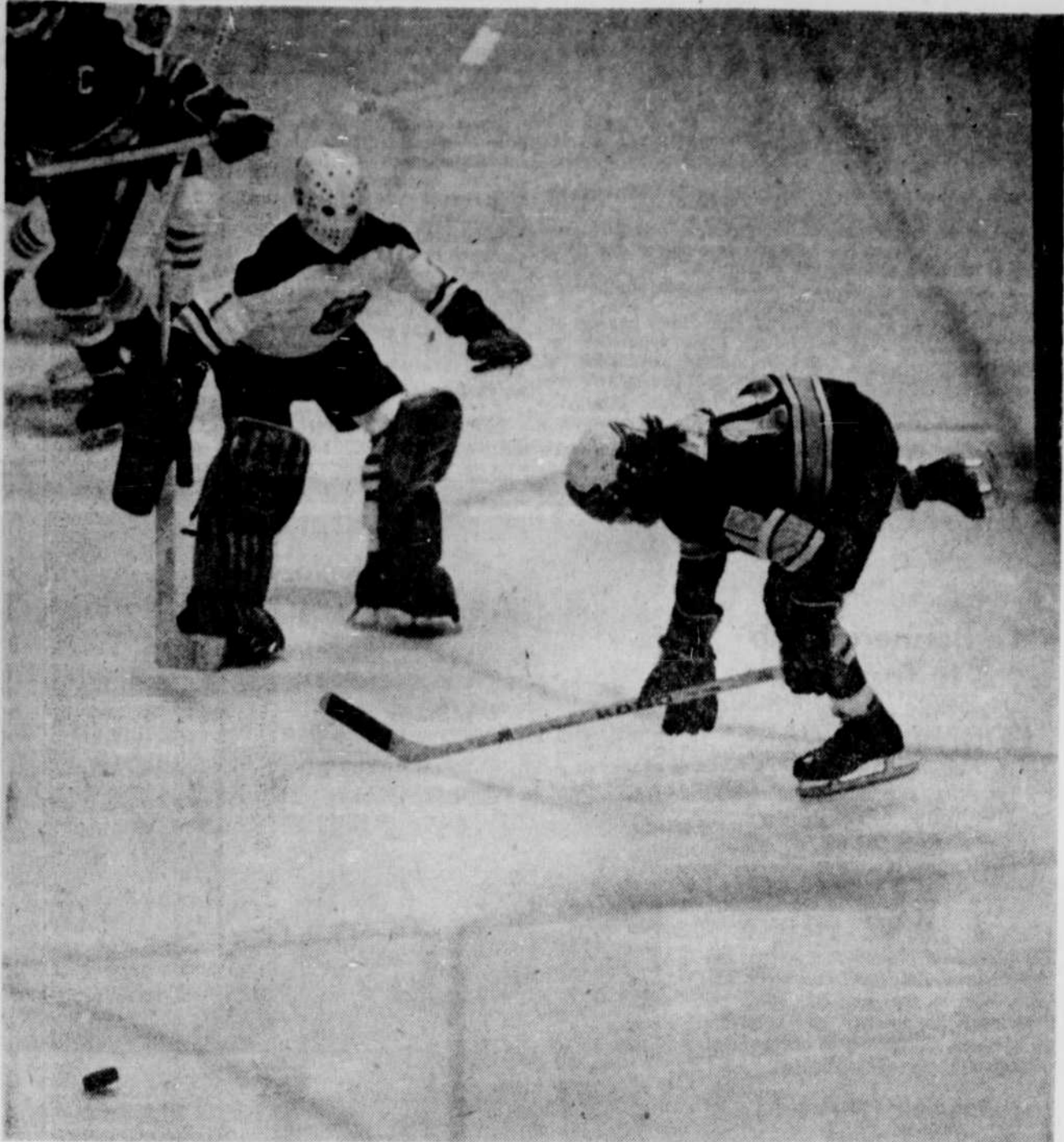
Place Laurier vous a offert près de **100** nouveaux magasins commerciaux, comptoirs et boutiques vous permettant un choix meilleur pour votre magasinage.

AUJOURD'HUI

Place Laurier dispose de **1,200** nouvelles places de **stationnement** dont un tiers est à l'abri des intempéries, portant ainsi à plus de **3,500** le nombre de places pour **stationner** et magasiner dans le plus grand centre d'achats du Canada et l'un des plus grands en Amérique du Nord. Nous nous excusons de vous avoir créé des inconforts pendant les trois derniers mois. **Aujourd'hui**, tous ces nouveaux **stationnements** sont terminés et à votre disposition pour mieux vous servir.

À PLACE LAURIER Y'A DAVANTAGE DE PLACES POUR STATIONNER!

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER INC.



● Blessé dans le feu de l'action (Photos Roland Marcoux)

Le Québec peut s'assurer d'un deuxième championnat

par Jacques ARTEAU

Si le Québec doit déjà concéder les championnats des classes "AA" et "A" à l'Ontario dans le 13e Tournoi international pee wee, les perspectives sont cependant aussi bonnes que l'an dernier pour reprendre le titre "B" alors que le championnat de la classe "C" lui est assuré.

Toutes les finales sont jouées à partir de 3.30 heures cet après-midi, dont la première dans la classe "C" de laquelle sortira un champion québécois entre Saint-Marc des Carrières et Buckingham. Suivra la finale de classe "A" opposant les mêmes finalistes que l'an dernier, Sault Ste-Marie champion du dernier tournoi, et Oshawa. Dans la classe "B", trois équipes du Québec étaient encore sur les rangs parmi les demi-finalistes ce matin.

Par ailleurs, la finale de classe "AA" qui complètera l'avant-dernière journée du 13e tournoi produira vraisemblablement un duel entre les meilleurs des deux divisions dans la Ligue métropolitaine de Toronto, soit Shopsy's et Dorset Park. Et comme ces équipes figurent comme des professionnels du hockey, le grand championnat leur est d'ores et déjà assuré.

FINALE DE 1971

"Ce sera une revanche pour nous et nous sommes prêts", a déclaré Bill Berwick, instructeur du Red Barn d'Oshawa qui fera face à Sault Ste-Marie cet après-midi à 5.00 heures dans la finale de la classe "A".

Le "Soo", champion de cette classe l'an dernier, avait supplanté Oshawa de justesse par 2-1 en deuxième période supplémentaire pour décrocher le trophée Jean Béliveau. Hier, Sault Ste-Marie a éliminé les Cyclones de Lasalle en ronde quart de finale tandis que dans la joute suivante, Oshawa l'a emporté 3-1 sur Brampton pour ainsi produire une répétition de la finale "A" l'an dernier.

C'est la troisième année consécutive que les porte-couleurs d'Oshawa parviennent à la finale de la classe "A". De son côté, le "Soo" avait déjà remporté le titre de cette classe deux ans d'affilée en 1963 et 1964 avant de reprendre ce championnat l'an passé.

UNE CHANCE SUR 2

Alors que les demi-finales de la classe "B" étaient disputées ce midi, le Québec avait au moins une chance sur deux de produire un finaliste dans cette classe pour l'obtention du trophée de la Ville de Québec. Sur les quatre équipes qui étaient parvenues à la ronde demi-finale "B", Gatineau avait rejoint Asbestos hier en éliminant Hershey 6-0, ce qui assurait au moins une équipe du Québec dans la finale de cette classe.

Dans les deux autres joutes qui ont complété la ronde quart de finale hier, les Jets de Dorval ont éliminé Mont-Royal par 5-2 tandis que les Lasco Steelers de Whitby sont retournés en demi-finale une deuxième année

consécutive en blanchissant Beaconsfield 3-0. Whitby avait perdu 3-1 dans la finale du tournoi précédent contre Richmond Hill.

LE TITRE "C" EST ASSURÉ AU QUÉBEC

Pour une cinquième année consécutive, le Québec est assuré de conserver le championnat de la classe "C".

Les Panthères de Saint-Marc

des Carrières ont confirmé ce championnat au Québec hier en écartant de la compétition les Polar Bears de Hay River pour avancer à la finale. Saint-Marc des Carrières, qui avait été éliminé l'an dernier en deuxième ronde, a battu assez facilement les représentants des Territoires du Nord-Ouest canadien par 6-2. L'équipe de l'instructeur Réjean Fiset éliminait ainsi le der-

nier survivant d'outre-frontières dans la classe "C".

Dans l'autre demi-finale qui suivit, Buckingham n'a laissé aucun doute sur sa supériorité contre Schefferville, l'emportant par 12-0. Marc Pilote a récolté à lui seul quatre buts dans cette victoire décisive du Buckingham qui en était à son deuxième triomphe par un pointage aussi élevé depuis son premier match contre Charny.

Dix ans après, il revient au tournoi pee wee... mais comme journaliste

par Roland SABOURIN

De tous les journalistes qui suivent le 13e Tournoi international de hockey pee wee, Chris Goyens, de la Presse Canadienne, a un avantage sur ses confrères. Voici un jeune homme de 22 ans qui a déjà eu le plaisir de participer à la classique comme joueur.

Il n'est pas le premier, car Richard Camirand, qui était venu représenter Montréal-Matin en 1971, avait déjà évolué pour Drummondville.

Goyens, était venu jouer en 1962 avec le club Greenfield.

Une de nos questions a été de lui demander s'il avait eu l'occasion de commenter un but. "Non, j'étais le

dirigé et mieux entraînés que dans mon temps", continue-t-il. "Dans ce temps-là, nous ne jouions que 16 parties et aujourd'hui nous avons des clubs qui prennent part à une soixantaine de joutes.

A titre d'ancien gardien de but, il a fait également une observation très intéressante.

"Il y a dix ans, les joueurs qui avaient des lancers frappés qui vous arrivaient à la hauteur des épaules étaient l'exception. Aujourd'hui, ça semble la règle générale.

TOURNOI NO 1

A-t-il des suggestions à faire sur la marche du tournoi?

"Je pense bien que le tournoi lui-même n'a pas besoin d'améliorations, mais il serait temps que l'on fasse quelque chose pour améliorer les clubs du Québec", a été sa réponse.

A son avis, les clubs de la ville de Montréal sont handicapés par le fait qu'on limite le recrutement dans certains secteurs, alors que les clubs de Toronto se permettent de piger un peu partout dans leur région métropolitaine.

Notre confrère n'a aucun doute que le tournoi de Québec est le meilleur du genre au monde, à cause de la force de son comité d'organisation.

Incidemment, une note d'intérêt au sujet de l'équipe 1962 de Greenfield Park est que le rude joueur de défense Allen Globensky, qui a fait son nom avec les Canadiens juniors, était un coéquipier de Goyens. Le deuxième cerbère était Mark Maules, qui est le frère de Brian, qui évolue présentement avec les Royals de Cornwall.

Goyens en est à sa première mission comme journaliste au tournoi et il espère bien avoir la chance d'y revenir pour plusieurs autres années. L'expérience lui plaît énormément.

Tournoi international pee wee

L'instructeur du Buckingham craint un excès de confiance

par Jacques ARTEAU

Fort d'une victoire astronomique de 12-0 en demi-finale hier, Buckingham était nettement favori pour décrocher le championnat "C" cet après-midi, avant d'affronter Saint-Marc des Carrières. "Ce sera mon problème de leur enlever l'excès de confiance, je dois admettre que c'est déjà un obstacle à surmonter pour nous" a déclaré Norm MacMillan, instructeur du Buckingham. "Avant la joute je croyais que nous pouvions triompher par une différence d'environ cinq buts contre cette équipe-là et je ne suis trompé de 7 buts" a-t-il ajouté après un triomphe décisif de 12-0 sur Schefferville. "La différence de notre équipe cette année avec celle de l'an dernier est que nous pouvons compter sur trois meilleures lignes et j'ai d'ailleurs fait jouer ma ligne de 11 ans après avoir pris une avance de 5-0" a conclu Norm MacMillan.

De son côté, l'instructeur des Panthères de Saint-Marc des Carrières misait surtout ses espoirs sur sa "ligne des marteaux" dans la finale contre Buckingham. "Notre plus difficile victoire à venir jusqu'ici avait été celle contre Saint-Joachim. Mes joueurs ont été assez impressionnés par la taille de Hay River mais notre ligne des marteaux était là dont notre joueur de 62 livres" soulignait Réjean Fiset en faisant allusion à son trio formé de Gaston Douville, Gilbert Marcotte et Gilles Tremblay, ce dernier mesurant à peine 4 pieds et 5 pouces et pesant 62 livres.

"Si nous avions joué comme lorsque nous avons battu Peterboro, nous aurions certainement réussi à battre également Sault Ste-Marie" a expliqué Bob Donegani, instructeur des Cyclones de Lasalle après leur élimination devant le champion "A" de 1971. "Mais je dois quand même dire que l'autre équipe a très bien joué pour

gagner, surtout avec son backchecking. Nous sommes tout de même très satisfaits de notre performance dans ce tournoi et à ma première présence comme coach je n'ai que des félicitations pour ce tournoi" a continué le pilote des Cyclones.

L'équipe d'Oshawa qui participe à la série finale de classe "A" pour une deuxième année consécutive, est une formation entièrement renouvelée cette année. "J'espère que nous réussirons finalement à gagner ce championnat cette année après l'avoir manqué d'assès près l'an dernier" souhaitait Bill Berwick, pilote du finaliste "A" contre le "Soo". — Nous avons joué

surtout des joutes hors-concours cette année et notre record a été de 23 victoires en 25 joutes dont deux contre des équipes de MTHL, y compris une victoire de 2-1 sur Christie" de préciser Bill.

C'est Québec-Limoilou qui a été désigné pour figurer dans le match hors-concours contre Ville Eymard cet après-midi. — Outre Chris Goyens de Canadian Press, Guy Couture est un autre journaliste de première année pee wee... Frank Daignault, un arbitre de la métropole qui vient prêter main-forte au tournoi pee

wee, a fait cadeau de paires de patins aux équipes de Charenton-le-Pont et LaSalle, à titre de représentant d'une firme canadienne se spécialisant dans la fabrication de patins... Les deux gardiens du Schefferville ont été mitraillés de plus d'une vingtaine de lancers chacun dans le décisif triomphe du Buckingham.

A l'avant-dernière journée du tournoi de 10 jours, le total des entrées se chiffrait à 81,451 comparativement à 86,976 l'an dernier. La journée d'hier a attiré 11,897 personnes contre 13,807 au 12e tournoi.

Résultats et calendriers

HIER

Classe "AA":
Christie (MTHL) 5, Weston (MTHL) 1
Royal York (MTHL) 2, Dorset Park (MTHL) 4
Shopsy's (MTHL) 4, Scarborough (MTHL) 6
Rivers (MTHL) 4, Willowdale (MTHL) 1

Classe "A":
(Demi-finales)
Sault Ste-Marie 6, L'Éclair 2
Oshawa 3, Brampton 1

Classe "B":
Whitby 3, Beaconsfield 9
Dorval 3, Mont-Royal 2
Gatineau 6, Hershey 9

Classe "C":
Saint-Marc des Carrières 6, Hay River 2
Buckingham 12, Schefferville 0

AUJOURD'HUI

8.00 a.m.: Joute de la série Calgary-Québec.

9.00 a.m.: Demi-finale de classe "AA".

10.15 a.m.: Demi-finale de classe "AA".

11.30 a.m.: Demi-finale de classe "B".

12.45 p.m.: Demi-finale de classe "B".

1.30 p.m.: Joute hors-concours.

2.30 p.m.: Finale de classe "C".

3.30 p.m.: Finale de classe "A".

4.30 p.m.: Finale de classe "B".

8.00 p.m.: Finale de classe "AA".

DEMAIN

8.30 a.m.: Demi-finale du grand championnat, champion "AA" vs champion "B".

9.45 a.m.: Demi-finale du grand championnat, champion "A" vs champion "C".

11.00 a.m.: Série Canada-États-Unis.

12.15 p.m.: Série initiale.

2.00 p.m.: Grande finale.



● Un pee wee extra-terrestre... ?

Sûr! Vous contenterez tout le monde... tout le temps!

HIRAM WALKER & SONS - STILL THE BEST OF WHISKYS DE QUALITÉ DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Un troisième tour du chapeau pour Lafleur

MONTREAL (PC) — La recrue Guy Lafleur a réussi son 3e tour du chapeau de la saison hier soir, alors que Frank Mahovlich a récolté cinq points et que le gardien Ken Dryden a

brillé, en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain facile de 7-1 sur les Black Hawks de Chicago dans un match de la LNH. Frank a récolté un but et qua-

tre aides tandis que Lafleur ajoutait une aide sur le but du Grand M.

Les autres compteurs des vainqueurs ont été Pete Mahovlich, Larry Pleau et Yvan Cournoyer.

Cliff Koroll a privé Dryden d'un blanchissage au milieu du dernier engagement.

Le trio Mahovlich-Mahovlich-Lafleur a récolté 11 points en bombardant continuellement le gardien Gary Smith au grand plaisir des 18,114 amateurs.

Dryden a repoussé 39 des 40 lancers des Hawks, en compensation de 23 sur 30 par Smith.

La victoire a permis aux Canadiens de s'approcher à cinq points des Rangers de New York, installés au 2e rang dans la division Est.

Par ailleurs, à son premier match local depuis plus d'un an, Serge Savard a récolté deux aides, ses deux premiers points de la saison.

Par contre, Marc Tardif a subi une blessure au dos à la suite d'une collision avec Doug Jarrett, qui est toutefois revenu au jeu. Marc a été transporté à l'hôpital afin de subir des examens aux rayons X.

Keith Magnusson, des Hawks, s'est blessé de nouveau au poignet gauche dans la 1ère période et n'est pas revenu au jeu.

Dryden a d'abord brillé aux dépens de Mikita et Martin au tout début du match, ce qui a démoralisé les Hawks, puis les

Canadiens se sont ressaisis par l'entremise de Lafleur et Pleau en prenant une avance de 3-0 dans le 1er engagement.

Frank Mahovlich a porté le compte à 4-0 dans la 2e reprise et Lafleur a porté la marge à 5-0 au tout début de la dernière reprise.

Koroll a profité du fait que Dryden avait perdu la rondelle de vue pour compter l'unique but des Hawks à mi-chemin de la dernière période, mais Pete Mahovlich et Cournoyer sont ensuite revenus à la charge et profitent des locaux.

Montréal 7 — Chicago 1

Première période

1. Montréal, Lafleur 19 (F. Mahovlich, Savard) 6:35

2. Montréal, Pleau 2 (Cournoyer) 8:33

3. Montréal, Lafleur 20 (F. Mahovlich) 12:04

Deuxième période

2. Montréal, F. Mahovlich 28 (Lafleur, P. Mahovlich) 12:48

Punitions — Lapointe M 3:40, Cournoyer M 15:01

Troisième période

5. Montréal, Lafleur 21 (F. Mahovlich) 9:43

6. Chicago, Koroll 15 (D. Hull, White) 9:08

7. Montréal, P. Mahovlich 20 (F. Mahovlich, Tremblay) 10:51

8. Montréal, Cournoyer 28 (L. Pleau) 14:13

Punitions — Bouchard M 17:10

Lanceurs par:

Chicago 12 16 12 — 40

Montréal 11 7 12 — 30

Gardiens — G. Smith, Chicago, Dryden, Montréal.

A — 18,114.

claude laroche



Jean-Claude Tremblay gagnera \$116,000 s'il joue dans l'AMH

MONTREAL — La remontée des Canadiens de Montréal soulignée par une éclatante victoire sur les Hawks de Chicago et trois buts signés de main de maître par Guy Lafleur a cédé le pas à l'Association mondiale de hockey parmi mes confrères montréalais, hier soir. Le sujet à l'ordre du jour était l'inscription de Québec dans le nouveau circuit et le repêchage de l'AMH qui aura lieu au Royal Coach Motel d'Anaheim, à une trentaine de milles de Los Angeles en fin de semaine.

La curiosité des journalistes est piquée à vif. Mais il n'y a pas que les scribes mais également les joueurs qui suivent les événements de près. J'ai pu le constater en circulant dans les deux vestiaires après la joute.

"Je serais très heureux d'avoir la chance d'aller jouer pour Québec si l'opportunité m'était offerte et qu'une offre intéressante m'était présentée", m'a lancé l'un de ces joueurs en m'apostrophant. Et cet athlète-là n'est pas André Lacroix qui en dépit de son triste sort refuse de dégoûter.

Un couple de confrères m'assurent que Guy Lafleur a ouvert des yeux exorbitants quand on lui a appris que la Vieille Capitale serait dans le hockey majeur. Ils m'assurent que Guy retournerait à Québec en vitesse. Mais il a signé un contrat de deux ans avec le Tricolore et l'AMH entend respecter ces contrats. Après son tour du chapeau, l'ex-Rempart s'est montré prudent quand je lui ai demandé s'il était intéressé de revenir au Colisée dans deux ans. Il a eu un long sourire avant de préparer sa réponse: "Je vais commencer par finir mes deux saisons avec le Canadien, a-t-il lancé, après on verra. Pour le moment, je joue pour le Canadien, et j'entends prouver que je peux faire bonne figure avec ce club".

Tous les joueurs en parlent

C'est avec un visage impassible comme si rien ne s'était passé que Sam Pollock a été mis au courant, hier après-midi de la nouvelle concernant Québec. Il n'a pas bronché quand on lui a dit que les Québécois tentaient d'atteindre Ronald Caron pour lui offrir le poste de directeur-gérant. Le même calme intégral qu'affiche à Québec Paul Dumont des Remparts.

"C'est possible qu'il cache son jeu, mais si ça le dérange, il le cache très bien," de me confier un type qui le connaît à fond.

Il y a maintenant cinq équipes canadiennes dans l'Association mondiale. Il n'y a que trois clubs canadiens dans la LNH. Il est évident que l'un des deux réseaux de télévision canadiens voudra profiter de cette aubaine et de cet intérêt local. Malgré son impassibilité, Pollock n'est pas sans savoir que les cinq équipes canadiennes de l'AMH grugeront dans le gâteau exclusif et très payant de la télévision.

Le sang-froid de Pollock peut avoir comme source sa certitude que l'entreprise de Gary Davidson qui a tout de même bâti avec succès l'American Basketball Association sera un échec total. Ou bien elle est le résultat d'un lutteur féroce qui n'a jamais craint de faire face aux événements agréables ou pas.

Pollock n'a eu qu'une question en apprenant l'admission de Québec, elle a été celle-ci:

Est-ce que les Remparts sont mêlés à cette affaire-là?"

Les joueurs du Canadien, pour leur part ne cessent de parler de l'Association mondiale depuis que Steve Arnold, représentant social de l'AMH a multiplié les tête-à-tête dans leur clan, à Oakland, tout récemment. Arnold leur a dit carrément que tous les joueurs de la LNH accueillis dans l'AMH seraient assurés de doubler leurs revenus. Tel est la politique de base. Si J.-C. Tremblay retire \$58,000 avec le Bleu-Blanc-Rouge, il est assuré de gagner \$116,000 dans la nouvelle ligue. Les propos de Steve Arnold et son habileté à prouver que les sommes promises seront garanties, a délié les langues au milieu du Tricolore. En fait, on ne parle que de ça. Le repêchage de l'AMH à Anaheim, Californie, en fin de semaine, sera suivi à la loupe.

"Béliveau m'a sorti du trou"

Guy Lafleur a effectué une tournée de l'ouest fantastique. De dire Guy: "J'ai manqué des buts à la tonne durant le voyage, mais la chance était avec moi ce soir et j'ai repris ce que j'avais perdu. Je dois un gros merci à Jean Béliveau". De préciser Lafleur: "Quand j'ai lu ce que Béliveau disait de moi, j'étais comme sur un volcan. Ça m'a mis en maudit et c'est ce qui m'a réveillé. Des fois, ça prend juste une piqure comme ça pour te sortir des nuages... J'étais vraiment dans les nuages, renchérit Lafleur. Je ne travaillais pas assez; Jean a raison. J'aurais pu donner un coup que je ne donnais pas. Béliveau m'a sorti du trou."

Un commentaire de Frank Mahovlich est à retenir sur le nouvel effort de Lafleur: "Auparavant, je ne trouvais jamais Guy quand je voulais lui passer la rondelle. Il se cachait quelque part comme s'il était gêné. Il ne jouait pas en vrai professionnel. Il s'est mis à travailler un peu plus fort, et voyez ce qui arrive, il est devenu très facile à trouver et quand je lui fais une passe, il est à découvert". Prenant connaissance des propos de Frank, Lafleur ajoute ceci: "Le grand Frank me met dans le 'clair' et je lui rends la pareille".

Serge Savard jubilait et il avait raison. Il était sur la glace pour 6 des 7 buts du Tricolore... Cet homme d'un courage incroyable aidera sensiblement Scotty Bowman... Par ailleurs, Pierre Bouchard est saisi par un profond découragement au point de dire: "Je commence à m'habituer à leur musique. Qu'ils me fassent jouer sur le banc, dans les estrades, sur la passerelle des journalistes, et même en dehors du Forum. S'ils voulaient me décourager, ils sont arrivés à leur but."

Le groupe de Québec de l'AMH a obtenu une faveur impressionnante dans ses négociations, et aucune autre équipe ne possède un tel privilège. Il pourra inscrire sur sa liste quatre juniors de 19 ans, des intouchables pour les autres clubs de leur circuit. Jacques Richard et Réjean Giroux sont déjà inscrits sur cette liste.

On ignore si le Forum a réagi à une campagne de presse, mais Michel Deguise a battu Tidewater 6-1 dans sa première partie de la saison devant le filet du Halifax... Le pilote Al MacNeil a immédiatement adressé ce mot à Claude Ruel: "Deguise a été absolument extraordinaire"... Le club de Québec de l'AMH entend repêcher Phil Myre ainsi que Michel Deguise si ses dirigeants en ont la possibilité...

André Lacroix recommande à l'équipe de Québec d'embaucher Roger Bédard, l'instructeur le plus impressionnant que j'ai jamais vu... De souligner André: "A Peterborough où j'ai joué, on avait des têtes dures comme ailleurs, mais Roger les faisait marcher à genoux"...

Si Ron Caron refuse le poste de directeur-gérant, le clan de Bruneau examinera le dossier de Floyd Curry qui, lui, est fortement recommandé...

Aujourd'hui, je prendrai l'avion en direction de Los Angeles pour mesurer le sérieux de l'Association mondiale de hockey.



Le premier —

● Guy Lafleur (10) des Canadiens de Montréal vient de déjouer Gary Smith des Black Hawks de Chicago pour son premier but de la soirée. Il devait répéter son manège

deux autres fois pour conduire le Tricolore à une écrasante victoire de 7-1 sur les Black Hawks de Chicago. (Telephoto PC)

Ça y est... on est premiers!



Crown 1965

Et ça fait chaud au cœur... on l'avoue!

Pour les mordus de statistiques, c'est en 1971 que les Toyota se sont hissées au premier rang des petites voitures au Canada.

Pas mal étonnant quand on pense que nos premières voitures touchèrent le sol canadien en 1965. Pour nous, cette petite victoire vient confirmer notre conviction du début: avoir de bonnes voitures et les adapter continuellement aux besoins des Canadiens.

Depuis, nos voitures ont connu autant d'améliorations que de succès: plus de puissance, plus d'extra en équipement standard et une ligne encore plus raffinée.



Corona 1966

Nous ne croyons pas qu'il est bon de ne pas changer pendant vingt ans, pas plus qu'il est bon d'ajouter des 'hébelles' tape-à-l'œil tous les ans. Apporter des améliorations valables et tangibles: voilà notre théorie. On retrouve maintenant sur les Toyota certaines caractéristiques telles que: freins à disque à l'avant;



Corolla 1967



Corona 1972

moteur à arbre à cames en tête, le seul moteur standard de type 'cross-flow' de toute l'industrie; construction monocoque; dégivreur de glace arrière, et un grand nombre d'améliorations et de caractéristiques qui ne sont offertes qu'en supplément sur les autres voitures.

Et nous avons consacré autant d'énergie au rayonnement d'un solide réseau de concessionnaires et d'entrepôts de pièces.

Créer de bonnes voitures au départ, et les améliorer sans cesse: voilà notre philosophie de la construction automobile.

C'est en y restant fidèles depuis nos débuts au pays que nous sommes devenus les premiers.



Crown 1972



Corolla 1971



Celica ST 1972

TOYOTA

n'a pas fini de vous étonner

"Les joueurs de hockey russes sont des pros"

SAPPORO (UPI) — "Même s'ils ne sont payés, les joueurs de hockey de la Russie sont des professionnels".

Telle fut la réponse de Avery Brundage, le président du Comité international olympique, quand on lui a demandé ce qu'il pensait du statut de l'équipe de hockey de la Russie, qui a la réputation de s'entraîner environ 11 mois par année.

"C'est une situation bien confuse, et nous tentons de modifier nos règlements pour éclaircir cette affaire".

Le gardien du mouvement olympique a déclaré ce matin que les professionnels ne seraient jamais admis à des Jeux olympiques.

"Jamais, jamais, au grand jamais", a insisté Brundage, quand on lui a demandé s'il était possible qu'un jour des "pros" participent à la parade d'ouverture des Jeux. Le millionnaire de 84 ans a aussi refusé d'admettre que les amateurs pourraient apprendre quelque chose en participant à des compétitions avec des professionnels.

"Les professionnels sont très bien payés. Je ne vois donc pas pourquoi on leur donnerait des médailles par surcroît".

"Les Jeux d'hiver ne sont pas universels. Il y a aussi les problèmes de température, de locaux et les fameux scandales provoqués depuis dix ans par les skieurs alpins", ont été les déclarations de Brundage, relativement à la disparition possible des Jeux d'hiver.

Le coût élevé pour la présentation de tels événements et la commercialisation du ski alpin sont les deux principales raisons qui incitent Brundage à se prononcer contre les Jeux d'hiver.

Citant comme exemple les Jeux de Sapporo, Brundage a dit: "Les Japonais ont dépensé \$600 millions pour l'organisation des Jeux. Je trouve cette somme très excessive pour seulement 10 jours de compétitions auxquels participent quelque 1,500 athlètes et surtout si vous considérez que seulement 15 nations sont représentées".

Il a ajouté que les Jeux d'été ne subsistent qu'avec l'assistance de la télévision et de la presse qui doivent aider à les tenir propres. "Bien que le Comité international olympique tente de réparer le mal, je ne suis pas certain que les Jeux d'hiver de Denver (1976) auront lieu".

On sait que Montréal doit présenter la même année les Jeux d'été.

Le président du CIO a répété qu'il prendrait sa retraite après la présentation des Jeux de Munich. Il a refusé de mentionner les noms de ceux qui sont susceptibles de lui succéder, se contentant de dire que cette décision appartenait à ses collègues.

Il a aussi insisté qu'il n'aurait plus rien à voir dans les décisions du CIO une fois qu'il aura pris sa retraite. "Si l'on me demande mon avis, je serais heureux d'aider dans la mesure du possible, mais je ne tenterai en aucune façon d'intervenir dans les décisions du comité. Après tout, j'ai suffisamment de travail pour me tenir occupé même si je vivais jusqu'à l'âge de 200 ans."



Une chute -

Ludmilla Titova de Russie semble plonger dans la glace alors qu'elle fait une chute vers la fin de la course de 1,000 mètres. C'est Anne Henning des Etats-Unis,

à droite, qui remporte la victoire dans cette épreuve de patinage de vitesse des Jeux de Sapporo.

(Téléphoto PA)

Une médaille d'or pour Barbara Cochran

Judy Crawford mérite une quatrième place

SAPPORO (Reuter, PC et AFP) — L'Américaine Barbara Cochran a remporté le titre olympique du slalom spécial féminin, vendredi, à Sapporo, avec deux centimes de seconde d'avance sur la Française Daniele Debernard, médaille d'argent.

Une autre Française, Florence Steurer, enlève la médaille de bronze.

Quant à la Canadienne Judy Crawford, elle a décroché une quatrième place pour devancer Anne-Marie Proell qui a dû se contenter d'une cinquième place.

Les Etats-Unis obtiennent grâce à Barbara Cochran, leur première médaille d'or dans les compétitions alpines de Sapporo.

Barbara Cochran, une étudiante de 21 ans, de l'Université de Richmond, dans l'Etat du Vermont, menait à l'issue de la première manche avec 30 centimes de seconde d'avance sur Daniele Debernard. Celle-ci força la note dans la deuxième manche mais, au total des deux manches, il lui manquait deux centimes de seconde pour battre sa rivale qui l'emporta en 1:31.24 (46.05 et 45.19).

Florence Steurer termine à la troisième place à plus d'une seconde derrière Daniele Debernard.

La Suissesse Marie Thérèse Nadig, gagnante de la descente et un slalom géant, a échoué pour le triple. Elle a abandonné dans la première manche après avoir totalement perdu le contrôle de ses skis.

Par ailleurs, un jeune mécanicien polonais de 19 ans, Wojciech Fortuna, a créé la surprise, vendredi, dans l'épreuve de saut à ski au tremplin de 90 mètres des Jeux de Sapporo en remportant la médaille d'or devant les "meilleurs spécialistes du monde".

Fortuna a réussi deux sauts de 111 et 87,5 mètres, pour un total de 219,9 points, qui lui permettent de devancer d'un dixième de point seulement le Suisse Walter Steiner, médaille d'argent, auteur de sauts à 94 et 103 mètres, soit un total de 219,8 points.

Les grands perdants de l'épreuve sont les Japonais qui avaient enlevé les médailles dans le saut au tremplin de 70 mètres: le meilleur d'entre eux, Yukio Kasaya médaille d'or à 70 mètres, ne termine que septième avec 209,4 points pour deux sauts à 106 et 85 mètres.

Cruelle déception pour les Japonais dont ce vendredi est l'anniversaire de la fondation de leur pays. Le champion du monde, Gari Napalkov (URSS) doit se contenter de la sixième place avec 201,1 points.

Wojciech Fortuna apporte à la Pologne sa première médaille d'or des Jeux.

Par contre l'URSS a remporté la médaille d'or du biathlon

relais par équipes des Jeux Olympiques de Sapporo.

Par contre l'URSS a remporté la médaille d'or du biathlon (relais par équipes) deux Jeux Olympiques de Sapporo.

La Finlande a remporté la médaille d'argent et l'Allemagne de l'Est, la médaille de bronze.

L'Allemande de l'Ouest Monika Pflug a remporté, la médaille d'or de patinage de vitesse 1,000 mètres.

La néerlandaise Atje Kuelen-Deelstra a remporté la médaille d'argent de patinage de vitesse et l'Américaine Anne Henning, la médaille de bronze.

Anatoly Tarasov, pilote de l'équipe russe de hockey olympique, a déclaré hier que la Fédération soviétique de hockey désirait, comme lui, des matches de hockey omnium.

Tarasov a spécifié que ces matches entre amateurs et professionnels devaient être disputés à conditions égales, c'est-à-dire à règlements égaux pour les pros et les amateurs.

Le pilote russe a insisté sur le fait que ces matches entre les clubs de la LNII et son club devaient être disputés selon des conditions convenues entre le président de la FIHG, Bunny Ahearne, et le président de la LNII, Clarence Campbell.

"Des millions de gens sont intéressés à des matches entre pros et amateurs", a ajouté Tarasov, qui regrette l'absence d'équipe canadienne aux J.O.

On sait que le Canada s'est retiré des compétitions internationales quand on lui a refusé l'emploi de neuf professionnels, permission d'abord accordée, puis refusée par la FIHG.

Médailles

SAPPORO (PC) — Voici le classement des pays, selon le nombre de médailles d'or, après 38 épreuves de compétitions aux Jeux olympiques d'hiver de Sapporo.

	Or	Ar	Br	Total
Russie	5	4	3	12
All. de l'Est	4	3	7	14
Suisse	3	3	2	8
All. de l'Ouest	3	1	0	4
USA	3	0	3	6
Norvège	2	4	10	16
Italie	2	0	0	2
Autriche	1	2	2	5
Suède	1	1	2	4
Japon	1	1	1	3
Pologne	1	0	1	2
Finlande	0	3	1	4
France	0	1	1	2
Canada	0	1	0	1
Tchécoslovaquie	0	0	1	1

Conditions d'enneigement

par François ROY

Les quelques 15 pouces de neige de l'autre fin de semaine porteront fruits aujourd'hui, demain et dimanche surtout si les skieurs peuvent jouir d'une température se situant dans les 20 degrés au-dessus!

Il semble que même si nous sommes plongés dans la plus débordante fin de semaine d'activités du Carnaval d'hiver, les stations de ski de la région seront envahies. Nombreux sont les "carnavaleux" de l'extérieur qui profiteront de leur séjour dans nos murs pour aller skier dans les pentes du mont Sainte-Anne, de Stoneham ou du Lac Beauport.

Selon le directeur de l'Ecole de ski de la station de Beauport, Giovanni Gerometta, les conditions varient de très bonnes à excellentes. La base damée est de 35 à 40 pouces avec surface poudreuse. Toutes les pistes sont ouvertes tant sur le Versant Nord que Sud et les remontées fonctionnent quotidiennement. Pour le ski de fond, les pistes sont tout aussi invitantes!

Lutte Grand Prix

Un gala de lutte sera présenté au Pavillon de la Jeunesse demain soir, soit après le deuxième défilé du Carnaval de Québec. En tout et par tout, vingt lutteurs seront au programme pour un total de sept combats.

Eduard Carpentier affrontera Gilles Poisson dans un combat 2 de 3 et on verra aussi Don Leo Jonathan contre Jos. Leduc.

Le promoteur Dick Marshall présentera aussi une sorte de "première" au public québécois puisque l'on verra un combat entre deux naines, Darling Dagmar, de Portland, Oregon, se battra alors contre Little Diamond, de la Caroline du Nord.

Marshall a aussi organisé un combat de nains par équipe alors que Frenchie Lamond et Sky Low Low se batront contre Farmer Boy Jerome et Jos Russell.

De plus, on verra les Indiens Billy Two Rivers et War Eagle contre Dale Roberts et Gerry Brown et cela veut dire que les amateurs de lutte passeront des minutes agréables au Pavillon de la Jeunesse.

Du côté de Stoneham, le directeur Eugène Chedel est très optimiste sur l'affluence des prochains jours. La également la base est d'environ 40 pouces recouverte d'une légère poussière pour permettre de l'excellent ski. Toutes les pistes sont utilisables de même que les remontées mécaniques. "La fin de semaine devrait réellement être la 2e meilleure cette saison," de nous souligner Chedel.

Au Mont Hibou, le directeur Claude Bouthillier est bien satisfait mais comme beaucoup d'autres, ne veut pas de "reprise" de la fureuse tempête de jeudi dernier. "Nous avons une excellente surface dans les 35 pouces et avec le congé des étudiants aujourd'hui et les visiteurs en ville pour le Carnaval, ça devrait être très bon!"

Au Lac Beauport, les conditions sont tout aussi excellentes au Château Lac Beauport, au Manoir St-Castin et au Relais où la base est de plus de 30 pouces avec surface poudreuse. A chacun de ces endroits l'équipement mécanique a fonctionné régulièrement et les pentes sont en parfait état.

Au Lac Delage et au Centre de ski Lauzon mêmes conditions. Cependant à Baie St-Paul et au Mont-Magny de Montmagny les pistes sont ouvertes que le samedi et dimanche.

Disqualifié pour dopage

L'exclusion des Jeux olympiques du joueur de hockey sur glace d'Allemagne fédérale Alois Schloder pour usage interdit de dopage a été demandé aujourd'hui à la Fédération internationale de hockey sur glace. "En application des règlements du Comité International Olympique". Des lettres à ce sujet ont été adressées par le prince Alexandre de Merode, président de la commission médicale du CIO, à la délégation de la République fédérale d'Allemagne et à la Fédération internationale de hockey sur glace qui ne peut d'ailleurs que se conformer au règlement du CIO concernant les cas de dopage.

Contrôlé après le match Allemagne - Yougoslavie du 7 février, Alois Schloder a été reconnu coupable d'avoir utilisé une forte dose d'éphédrine qui figure dans la liste des substances interdites.

SAPPORO (UPI) — Si l'équipe de hockey des Etats-Unis réussit à jouer une autre "mauvaise" partie demain soir, les Américains auront de belles chances de remporter une première médaille olympique dans le hockey depuis 1960.

Hier soir, les Etats-Unis l'ont emporté 4-1 contre la Finlande pour se retrouver avec une fiche de 2-2 et les Américains n'ont plus qu'un seul match à jouer contre la Pologne qui a une fiche de 0-4. Murray Williamson, pilote de l'équipe des Etats-Unis, a déclaré que son club avait joué "plus avec son cœur qu'avec ses jambes" pour battre la Finlande.

Si les Etats-Unis l'emportent contre la Pologne et si la Russie triomphe de la Tchécoslovaquie dimanche après-midi, ce qui est fort probable, les Américains méritent la médaille de bronze. Il s'agira d'un exploit: tout comme celui de 1960 à Squaw Valley alors qu'ils avaient gagné la médaille d'or.

"Nous avons toujours pensé que nous remporterions une médaille", a dit Henry Boucha de Warroad, Minn. qui a compté un but et récolté deux aides contre la Finlande. "Nous avons une équipe jeune et il était naturel de penser de façon positive. Nous avons toujours eu le désir de gagner une médaille et tout indique que nous en aurons une".

Le gardien de buts Mike Curran de Green Bay, Wis., l'étoile de l'équipe aux Jeux Olympiques, a parlé dans le même sens. "Comme le dit Henry, nous pensons de façon positive et nous avons confiance de l'emporter contre la Pologne".

Mardi soir, les Etats-Unis avaient encaissé un revers de 7-2 contre la Russie mais Williamson avait quand même vanté le travail de son équipe. Mais il croit que les Etats-Unis auraient pu mieux figurer contre la Finlande.

Williamson a ajouté: "Je n'ai jamais pas l'idée de jouer deux matches consécutifs contre la Russie et la Finlande, deux bonnes équipes. J'avais peur des suites de ce match contre la Russie et j'ai eu un peu raison. Contre la Finlande, nous étions fatigués et nous n'avions plus de jambes mais on a joué avec notre cœur". Williamson en est à sa cinquième et dernière saison comme pilote de l'équipe.

Il a ajouté: "Nous avons joué une mauvaise partie. La Finlande a une bonne équipe et nous avons été chanceux de gagner".

La chance joua en faveur des Etats-Unis dès la quinzième seconde de jeu. Boucha gagna la mise au jeu initiale et fit une passe à sa droite et Craig Sarner s'en empara pour filer seul vers les buts adversaires. Son lancer frappa l'intérieur du poteau et la rondelle rebondit vers l'avant, mais le but fut accordé malgré les protestations du gardien Jorma Valtonen et de tous ses coéquipiers.

Environ quatre minutes plus tard, la Finlande égalisa les chances à l'occasion d'un jeu de puissance grâce à un but de Lauri Nononen mais ce fut la seule fois que Curran devait être pris en défaut.

Un but de Boucha à la quatorzième minute donna l'avance aux Etats-Unis et ils augmentèrent cette avance à 3-1 à la dernière période par l'entremise de Frank Sanders et Kevin Ahearne profita d'un jeu de puissance à la dernière reprise pour mettre fin au pointage.

Williamson a dit que son club avait donné des signes de fatigue mais il a tenu à souligner le jeu de Mark Howe, de Stu Irving, de Rob Ftorek et de Keith Christiansen. Curran repoussa 35 lancers et fut l'un des responsables de la victoire.

"Il a été merveilleux" a dit Williamson en parlant de Curran. "Je crois qu'il est non seulement le meilleur gardien de but du tournoi mais je crois que c'est le meilleur vu aux Jeux Olympiques depuis Carl Wetzel qui s'était signalé lors des championnats mondiaux de 1967.

Avant les Jeux Olympiques, les Américains l'avaient emporté 7-5 contre la Pologne dans un match hors-concours marqué de jeu rude. Williamson avait alors déclaré: "Ils ont vu que nous étions jeunes et ont voulu nous intimider".

"C'est le jeu que l'on aime" a dit Curran. "Si les arbitres ne sont pas trop sévères, nous aurons de meilleures chances de battre la Pologne. Nous avons nous aussi de gros joueurs et nous serons prêts", a commenté Boucha.

Les Etats-Unis aspirent à une médaille de bronze

Spécialité ALIGNEMENT de ROUES et BALANCEMENT Garage Nadeau & Prémont

601, 1ère AVENUE - LIMOILOU 523-1275 et 529-1040

- MECANIQUE
- PEINTURE
- REMORQUAGE
- DEBOSELAGE



EXPORT "A" LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

allez-zee goûtez-zee pensez zee!



Savour hollandaise, chaleur québécoise. Un genièvre hollandais savoureux distillé au goût des Québécois.

C'est ZEE, le plus doux des gros gins.

LES DISTILLERIES MELCHERS LITE BERTHIERVILLE, QUÉBEC CANADA

résultats à québec

PREMIERE COURSE 5-Parsons, Lad. J.C. Colton, \$12.50, 3.40, 1.40, 1.30; 6-Cover, Who, C.C. Lachance, \$1.40, 1.30; 1-Lexco Chief, R. Laroche, \$2.60. Ont aussi couru: Transil Elise, Donald James, C.H.B. Marty Piper, A. 105. Temps: 2:16.1.	DEUXIEME COURSE 4-Sugar Lind, M. Poulin, \$1.50, 2.70, 2.20; 1-Bob Dale, J.Y. Lachance, \$2.10, 2.60; 2-Irish Flicks, R. Gervais, 2.80. Ont aussi couru: Gard Scott, Ceagr Chad, Fitch (P.T.), Two Mountains Real (P.T.), Prince K. Guitlan (P.T.). Temps: 2:28.4. Drapeau: 24, \$31.40.	TROISIEME COURSE 2-Mindy Rainbow, J. Cyrano, \$6.20, 3.10, 2.10; 6-Pompon Fleurie, Y. Prichard, \$4.50, 3.20; 3-Hoosier Smoke, J.P. Martineau, \$4.20. Ont aussi couru: Mister V., Dottie Mir, Nifty Speed. Temps: 2:15.	QUATRIEME COURSE 8-Victory Dale, C. Desjardins, \$5.80. Ont aussi couru: Lark, Claude Duke, S. 20, 2.20; 1-Chuckie Dares, G.G. Lachance, \$2.30. Ont aussi couru: Armbro Explorer, Soave! Fern, Elise, Soave!, Elina, Hanover, Gray Star, Two Mountains King. Temps: 2:17.1. Quinella: 1-3, \$7.00.	SIXIEME COURSE 2-Willow Brook Jaque, L. Duguette, \$2.20, 2.20; 1-Chuckie Dares, G.G. Lachance, \$2.30. Ont aussi couru: Armbro Explorer, Soave! Fern, Elise, Soave!, Elina, Hanover, Gray Star, Two Mountains King. Temps: 2:17.1. Quinella: 1-3, \$7.00.	SEPTIEME COURSE 1-Lalonde Jim, J.C. Guenette, \$9.20, 2.20, 1.00; 3-Frost Page Mir, J.C. Corbin, \$2.40, 2.20; 6-Lady Flemington, M. Cournoyer, \$3.20. Ont aussi couru: Green River Bar, Falcon, Parahings Polly. Temps: 2:16.2.	HUITIEME COURSE 5-Sunshine Tony, G. Hébert, \$3.60, 23.20; 8-Nifty Flicks, N. Tremblay, \$3.20. Ont aussi couru: My Right, Davey Top II, Peanut Boy, Balmie Spring, Adina Frosty, Fly II Charlie. Temps: 2:16.2. Quinella: 5-8, \$217.80.	NEUVIEME COURSE 3-Fire Up, R. Gervais, \$9.10, 5.80, 5.80. Ont aussi couru: Meadow Secret, Gams, Baby Mark, Peggy Good, Jackie Wayne. Temps: 2:14.	DIXIEME COURSE 1-Ampel, Y. Boly, \$20.10, 7.50; 4-Roy Wil Barrie, N. Tremblay, \$2.10. Ont aussi couru: Silver Champ, Russell Real, Betty Fish, Louise Frost, Princess Mir, Superior Paddy. Temps: 2:16. Quinella: 1-3, \$87.50.
--	---	--	---	---	---	--	--	---

Comment acheter votre premier télécouleur (et en avoir pour votre argent)

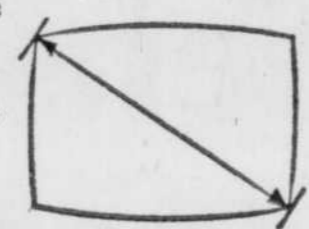
L'achat d'un télécouleur, c'est une grosse décision; une décision qui vous coûtera des centaines de dollars. Un mauvais choix peut désappointer toute votre famille et entraîner de gros comptes de réparations durant les années suivantes. Etudiez donc ce guide et apportez-le avec vous quand vous irez voir des télécouleurs. Nous aimerions que vous compariez le "télécouleur Quasar" avec n'importe quel autre sur le marché.

Le prix.

Les prix varient entre \$400 et \$1400 mais vous savez très bien qu'on a rien pour rien dans la vie. Les appareils Quasar se vendent à compter de \$549 jusqu'à \$1150. Et une ou deux fois par année, les marchands Motorola font une vraie "vente".

Le format d'écran.

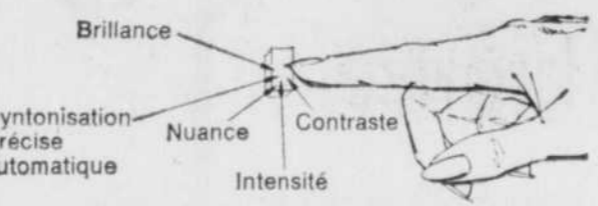
Bien des gens qui passent d'un appareil en noir et blanc à un appareil en couleur choisissent un écran un peu plus petit pour économiser un peu d'argent. Ne faites pas cette erreur. Vous en serez désappointé plus tard. Nos télécouleurs sont disponibles en modèles de 17", 19", 20", 22", 25" et 26", offrant tous la même netteté d'image, quoique plus l'écran est grand, plus on peut en retirer de satisfaction.



Comment réglez-vous la couleur?

C'est ici que vous constaterez la première grande différence. Pas de problème avec les appareils en noir et blanc; mais comme vous le savez probablement, il peut être vraiment frustrant d'obtenir des couleurs fidèles avec un télécouleur. Achetez le mauvais appareil et vous passerez la soirée à vous lever pour aller régler la couleur.

Les ingénieurs en électronique se sont donc mis au travail pour simplifier ce procédé et quand vous irez dans les magasins, vous entendrez beaucoup parler de "facilité de syntonisation". C'est sur ce plan que les appareils Quasar sont bien supérieurs. Un seul bouton (nous l'appelons Insta-Matic) actionne les cinq réglages de couleur.



La lampe-écran en couleur.

Ne vous laissez pas leurrer par le jargon des noms utilisés pour décrire les lampes-écran. Elles donnent toutes une bonne image et elles se sont améliorées. Nous appelons la nôtre la Lampe Brillante (car c'est en fait ce qu'elle est) et vous la trouverez dans tous nos télécouleurs Quasar. Ne vous fiez pas non plus aux couleurs que vous verrez dans les vitrines. Ce n'est qu'à la maison que vous pouvez apprécier son bon rendement, ses belles images.

Les autres se vantent aussi d'offrir la syntonisation à "un seul bouton", mais si vous écoutez bien, vous constaterez qu'il y a "juste quelques autres réglages"—et ce sont justement ceux-là que vous passerez votre temps à rajuster. Ce n'est cependant pas le cas avec la syntonisation en couleur Insta-Matic. Elle est pré-réglée à notre usine pour donner des couleurs d'un réalisme impressionnant dès que vous appuyez sur le bouton et que la petite lampe-témoin verte s'allume.

Naturellement, vous pouvez mettre le syntonisateur Insta-Matic hors fonction et régler vous-même la couleur. Mais après quelques semaines, la plupart des gens préfèrent les couleurs obtenues avec le

syntonisateur Insta-Matic. Il y a même un "sixième sens" pour "ré-équilibrer" la couleur quand la scène change ou quand vous changez de poste. Une fois la lampe verte allumée, vous savez que la syntonisation en couleur Insta-Matic est toujours à l'oeuvre pour vous.

La bête noire: les réparations.

Il s'agit ici de la plus importante différence entre les appareils que vous verrez. La facture de réparation peut coûter beaucoup plus cher pour un télécouleur que pour un appareil en noir et blanc car les circuits électroniques sont beaucoup plus compliqués.

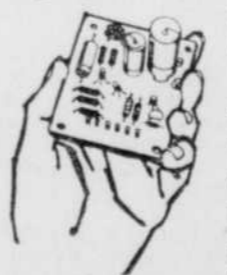
C'est pourquoi Motorola a mis au point le fameux "mécanisme dans un tiroir" pour ses téléviseurs. Il permet au technicien de repérer le trouble—habituellement dans votre maison même—et de vous éviter la dépense et l'ennui d'apporter l'appareil pour une ou deux semaines.

Etant donné que le "mécanisme" dans le tiroir est une série de "mini-circuits" à fiche—les circuits ultra-modernes mis au point pour aider à réduire au minimum les frais de réparation—un technicien peut souvent faire coulisser le tiroir, repérer le trouble, enclencher un nouveau "mini-circuit" à la place et votre télécouleur se remet à fonctionner comme un neuf, à peine quelques minutes après.



Que veut dire transistorisé?

Ce mot signifie tout simplement que les circuits sont composés de transistors et qu'il n'y a pas de lampes pouvant faiblir ou brûler. Mais beaucoup plus se cache sous ce terme. Il implique des schémas électroniques très avancés. Motorola est une experte dans le domaine. Même si d'autres appareils utilisent maintenant le principe du transistor, nous croyons que nous avons toujours le produit le plus digne de confiance disponible sur le



marché: le télécouleur Quasar. Qu'en est-il du style du meuble? Habituellement, l'épouse est la mieux placée pour décider. Elle verra que les télécouleurs Motorola sont présentement disponibles dans un vaste assortiment de meubles et de modèles portatifs ou de table, dans tous les styles populaires, depuis le style méditerranéen jusqu'au style colonial. Notre différence, c'est la qualité que vous achetez à l'intérieur du meuble.



Connaissez le marchand.

S'il a la réputation de faire affaires honnêtement, vous pouvez être sûr qu'il vous servira bien. Voilà pourquoi les marchands Motorola sont choisis avec tant de soin. Les marchands de la liste ci-dessous se sont engagés à vous donner entière satisfaction, car nous croyons tous que c'est la seule façon de faire des affaires. Venez le constater vous-même.

Télécouleur Quasar

Il réunit les caractéristiques, la fiabilité du rendement et la facilité du service perfectionnés par Motorola au cours des 25 dernières années: téléviseur avec le mécanisme dans un tiroir, mini-circuits à fiche, fiabilité complète du transistor, syntonisation en couleur Insta-Matic et lampe-écran "Quasar brillante" pour faire de votre premier télécouleur une véritable joie. Selon nous, c'est le meilleur télécouleur fabriqué au Canada de nos jours.

Quasar de MOTOROLA

L'idéal comme premier télécouleur

ameublements Languay 535 BOUL. STE-ANNE TEL.: 661-3761	A. CLOUTIER RADIO TV 840 MYRAND STE-FOY TEL.: 527-8123	Québec Electronique Ltée 621 ST-JEAN QUEBEC TEL.: 529-9261	Thériault Service ENR. 2160, ST-CLEMENT GIFFARD TEL.: 661-1674	Claude Sioui MEUBLES VILLAGE HURON LORETTEVILLE TEL.: 842-4824	D. PAQUET INC. 1419 ST-PAUL Ancienne-Lorette TEL.: 872-2911	ameublements Languay ROND-POINT LEVIS 837-2486	SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR. 144 AV. DE LA GARE, MONTMAGNY TEL.: 248-3591
VALLIERES TV NEUVILLE CTE PORTNEUF TEL.: 876-2101	PONT-ROUGE TELEVISION ENR. 7, 1re AV., PONT-ROUGE TEL.: 873-2826	GIGUERE T.V. ENR. STE-CLAIRE DORCHESTER TEL.: 883-3362	J.-P. CHABOT ST-CHARLES, CTE BELLECHASSE TEL.: 887-3495	FERNAND GOULET TV ARMAGH CTE BELLECHASSE TEL.: 466-2022	L.-M. NADEAU EAST-BROUGHTON CTE BEAUCE TEL.: 427-2436	ELECTRONIQUE JACQUES 303, AV. DU PALAIS ST-JOSEPH CTE BEAUCE TEL.: 397-6370	NORMAND NADEAU VALLEE-JONCTION CTE BEAUCE TEL.: 253-5387
HOPITAL DES RADIOS ENR. 252 E. BOUL. LAMARCHE CHICOUTIMI TEL.: 543-1575	POTVIN et TREMBLAY 455 EST, RACINE CHICOUTIMI TEL.: 543-0201	TRANS-MEUBLES LTEE 70 STE-FAMILLE KENOGAMI TEL.: 547-2181	AMEUBLEMENT SOUCY ENR. 1822, 4e AV., LA POCATIERE TEL.: 856-1245				

sport local



RALLYE DU CARNAVAL

C'est dimanche le 13 février qu'aura lieu le RALLYE DU CARNAVAL 1972 organisé par le Club Karkajou de Québec et comptant pour le championnat régional du Québec. D'une longueur de 250 milles sur la rive sud, ce rallye mettra à l'épreuve autant le pilote que le navigateur; les deux classes, experts et novice, auront la même navigation. L'inspection des voitures se fera dès 2h00 samedi après-midi chez Marc Rioux Suono, 280, 47ième rue ouest, Charlesbourg. Dimanche matin, les inscriptions des retardataires se feront à partir de 7h00 au lieu de départ, soit au Palais de Glace, à la place d'Youville; les directives seront données à 8h15 et le premier départ sera à 9h01. L'arrivée, vers 5h00 se fera au Château Nancy, Rte 2 à l'Ancienne-Lorette. L'inscription est de dix dollars par voiture et trois dollars par équipe de trois voitures. Des trophées seront décernés aux deux premiers au classement général, un au premier novice et un à la première voiture de la région de Québec; de plus, la meilleure équipe de trois voitures se verra remettre un montant d'argent. Pour plus de renseignements, 524-2269, 833-2480, 626-1685.

NAGE-O-TON

Les membres du Club Jeunesse Aquatique de Québec, ont reçu en fin de semaine dernière, une formule de NAGE-O-TON. Pour ceux qui ne sont pas tout à fait familiers avec ce genre d'épreuve, l'expliquerai les grandes lignes. Le but principal est d'amasser des fonds pour notre club. Conscient qu'il doit faire sa part, chaque membre du club s'engage à nager une certaine distance (un certain nombre de longueurs de piscine) moyennant une rétribution que lui verseront ses commanditaires, c'est-à-dire que chaque nageur s'occupe lui-même, à l'avance de trouver des personnes qui acceptent de lui payer un certain montant pour chaque longueur de piscine qu'il nagera. Il faut voir toute l'ardeur que les jeunes mettent à remplir cette obligation qu'ils se sont imposée. Ils ont à cœur d'aider leur club. Je crois qu'il appartient aussi aux parents d'aider le Club Jeunesse Aquatique de Québec. Nous le devons bien en retour de tout ce qu'il fait pour nos jeunes. Il faut que tous nous mettions l'épaulé à la roue d'abord pour les commanditaires dans la mesure du possible, ensuite pour les aider à trouver d'autres commanditaires et enfin les encourager par notre présence. Soyons donc tous là samedi matin le 12 février. Le NAGE-O-TON commencera à 8h00 du matin pour se terminer vers 1h00 heure de l'après-midi. Il est sous la présidence d'honneur de Jacques Amyot, un nageur québécois de réputation internationale. Nous recevrons la visite de personnalités du monde du sport dont Jean Béliveau, André Savard des Remparts, Jos Lachance et Mlle Suzanne Eon, deux entraîneurs qui ont fait un travail remarquable pour la natation à Québec, de Jojo Carrier, Diane Gate, Lucien Beaumont et autres.

ACCELERATION

C'est dimanche, 13 février, que se tiendront à St-Romuald des courses d'accélération (DRAG) pour les fervents de ce sport de la motoneige.

Le programme qui comprendra quatre classes régulières et une classe modifiée, débutera à une heure de l'après-midi et se déroulera sur les terrains du Centre industriel de St-Romuald. On recevra les inscriptions entre dix heures et midi sur les terrains même, et le public est invité à se rendre nombreux à ce spectacle sportif organisé sous les auspices du Club Optimiste Etchemin, au bénéfice de son Comité d'Aide aux jeunes. Plusieurs trophées seront disputés à cette occasion, et ces trophées seront remis aux vainqueurs au cours du souper canadien qui sera donné à six heures et demie le soir au "Vieux Moulin" également à St-Romuald. Notons enfin que tous les motoneigistes possédant des voitures de 0 à 800cc peuvent participer à ces courses d'accélération.

TOURNOI BANTAM

Le deuxième tournoi provincial bantam "Aramis" a débuté hier soir, à l'aréna de Sainte-Marie de Beauce, et sont sortis vainqueurs, la Notre-Dame de Foy, Frampton, Sainte-Marie et East-Broughton. Dans la première rencontre, la Notre-Dame de Foy a blanchi le Charry au compte de 2-0 sur des buts de Jean Bouchard et Jean Boivin. C'est deux buts de Réjean Marcoux en temps supplémentaire qui aura permis au Frampton de vaincre le Saint-Honoré de Shenley par le pointage de 3-2. Le pointage des vainqueurs a été complété par Patrick Hennessy et de nouveau Réjean Marcoux, et les compteurs pour le Saint-Honoré de Shenley ont été Gabriel Fortin et Alain Fortin. Dans un gain de 8-1 pour la Sainte-Marie sur le Beauceville, les buts furent réussis par Gilles Laroche, 2 buts, Bruno Champigny, 2 buts, Donald Bildeau, Denis Drouin, Pierre Beaudoin et Gilles Cliche. C'est un but de Michel Gilbert qui a permis au Beauceville d'éviter le blanchissage. Le East-Broughton a pour sa part défait le Cap-Rouge au compte de 9-1 sur des buts de Renaud Lessard (2), Michel Pomerleau (2), Bruno Lessard (2), Danny Rodrigue, Renaud Vachon et Mario Paré. Le Cap-Rouge a évité le blanchissage sur un but de Pierre Munro.

La décade de ce soir est la suivante: St-Sainte-Foy (paroles: Sainte-Trévis) vs Saint-Raymond de Portneuf; 2013 Saint-Marc des Carrières vs Portneuf.

8030 Donnacona (Kiwanis) vs Richmond; Bromptonville vs Donnacona (Imprimerie);

GROSSES QUILLES

Un tournoi carnavalesque de grosses quilles aura lieu au salon Frontenac demain et dimanche. Plus de \$1,700 seront distribués en prix. Vingt parties de quilles seront jouées sur des allées différentes. Bonhomme Carnaval sera de la partie de même que plusieurs professionnels.

Reynald Cantin se décide enfin à affronter Pierre Deschènes

par Léonce JACQUES

Le boxeur québécois Pierre Deschènes se battra finalement contre celui qu'il voulait affronter lors du programme de boxe de mardi soir prochain au Forum.

Hier matin, aux environs de 11 heures, Georges Drouin et Reynald Cantin quittaient le bureau du promoteur Régis Lévesque au Centre Paul-Sauvé après

avoir signé un contrat par lequel Cantin s'est engagé à se battre contre Deschènes dans une bataille limitée à huit reprises.

Cantin et Drouin s'étaient tout d'abord engagés verbalement en vue d'un tel combat mais, la semaine dernière, Drouin déclarait qu'il n'était plus intéressé. On fit alors appel à Art Hafey pour remplacer Cantin mais on devait apprendre, mercredi, que

Hafey ne pourrait se rendre à Montréal à cause d'un engagement antérieur. Mais tout s'est finalement arrangé hier matin au bureau du promoteur Lévesque.

Le combat sera présenté immédiatement avant la grande finale entre Fernand Marcotte et Donato Paduano et le promoteur montréalais a déclaré que le combat entre Joey Durelle et Juan Ramos, qui devait en être un de dix rondes, sera probablement limité lui aussi à huit reprises.

Cantin s'est engagé à ne pas peser plus de 139 livres pour son combat contre Deschènes.

Hier après-midi, Paduano et Marcotte ont poursuivi leur entraînement au Club Olympique de Montréal devant une autre salle remplie à capacité.

À Montréal, tout comme à Québec et un peu partout dans la province, la bataille Paduano-Marcotte suscite un intérêt considérable. Au bureau du promoteur Lévesque, le téléphone ne dérangait pas et c'est de tous les centres qu'arrivent des demandes pour des billets.

"Ne soyez pas surpris si vous me retrouvez à l'hôpital le lendemain de la bataille", a commenté Régis Lévesque, hier midi.

Dans le camp de Marcotte, on continue à faire preuve de

beaucoup d'optimisme et le boxeur québécois, pour un, réagit actuellement à la façon d'un type qui n'a aucun doute sur l'issue du combat.

"C'est cette confiance qui lui a permis de figurer aussi bien contre Paduano en novembre dernier", commentait un amateur hier et il devait ajouter: "Donato sait qu'il n'aura pas la tâche facile et il devra prendre l'initiative de la bataille dès le début s'il ne veut pas être la victime d'une autre surprise".

À Montréal, la colonie italienne se prépare à appuyer Paduano d'un seul bloc mais cela ne veut pas dire que Marcotte n'aura pas de partisans. Mercredi après-midi, au terme de sa séance d'entraînement au Club Olympique, Marcotte a été applaudi par les spectateurs, chose dont ne peut se vanter le boxeur italien.

Paduano et Marcotte feront une dernière apparition au Club Olympique dimanche après-midi.

On ne connaît pas encore les adversaires de Marshall Butler et de Marc Gervais qui se batront en préliminaires mais tout indique qu'il s'agira de deux boxeurs de New York qui en sont à leurs débuts dans les rangs professionnels tout comme Butler et Gervais qui en seront à leur cinquième combat chez les pros.

curling



MONTRÉAL NORD & LAURENTIDES

Club Outremont
Lead: Peter Graham
2e: George Lackenbauer
3e: Frank Layden
Skip: Joe Radd

LUNDI

Deuxième ronde 13:45hrs

GLACE
12: Val d'Or vs Outremont
14: Québec vs St-Jés
15: Lennoxville vs Lachute
16: Cap de la Mad. vs Mont. Calédonia
17: Heather vs Rimouski
Bye: Kénoami

Deuxième ronde 19:45hrs

GLACE
12: Lachute vs Montréal Calédonia
14: Québec vs Québec
15: Outremont vs Rimouski
16: Val d'Or vs Kénoami
17: Lennoxville vs St-Jés
Bye: Cap-de-la-Madeleine

MONTRÉAL OUEST & LAKESHORE

Club Heather
Lead: M.E. Murray Greger
2e: D.J. (Don) Aiken
3e: A.L. (Art) Lobell
Skip: W.C. (Bill) Kent

SAGUENAY - LAC SAINT-JEAN

Club Kénoami
Lead: James Hannah
2e: Reynald D'Amour
3e: Ralph Arsenault
Skip: Gerry Tremblay

NORD-OUEST DU QUÉBEC

Club Sigma (Val d'Or)
Lead: Ronald Tétrault
2e: Raymond Bellais
3e: Ted Girouard
Skip: Carlo Belle

SUD-OUEST DU QUÉBEC

Club Lachute
Lead: Lucien Couture
2e: W. (Bill) McKinnis
3e: Hervé Giroux
Skip: Carl Rodger

MONTRÉAL, CENTRE & SUD

Club Montréal Calédonia
Lead: Claude Cozsol
2e: D'Arcy Reid
3e: André Émond
Skip: David Mon

CANTONS DE L'EST

Club Lennoxville
Lead: Peter Cross
2e: Michael Mooney
3e: Lloyd Humbert
Skip: William Fuller

VILLE DE QUÉBEC & DISTRICT

Club Cambrai
Lead: Robert Abraham
2e: Michel Côté
3e: Ted Nichols
Skip: Guy Germain

VALLE DE ST-MAURICE

Club Cap-de-la-Madeleine
Lead: Leo Beaulieu
2e: Michel Boutin
3e: Alain Pichon
Skip: Jean-Claude Turcotte

COTE NORD DU ST-LAURENT

Club Sept-Îles
Lead: Dave Johnson
2e: Eric Legge
3e: Edward Train
Skip: Gary Appleby

BAS-ST-LAURENT

Club de Rimouski
Lead: Gérard St-Laurent
2e: Dominique Michaud
3e: Jean-Marc Bouchard
Skip: André Leroux



HALTEROPHILE

L'Association haltérophile de la région de Québec a organisé en fin de semaine sa compétition annuelle des Jeux du Québec inter-duchés. Une quarantaine de leviers se sont assemblés au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'université Laval, afin de tenter de mériter le droit de représenter la région de Québec aux Jeux du Québec. Voici le classement des athlètes:

No	Nom	Poids	Classe
385	Boudoin, Daniel	385	Or
390	Rivard, Marcel	390	Argent
405	Harvey, Claude	405	Bronze
425	Chevalier, Michel	425	Or
485	Dinau, Ronald	485	Argent
490	Dubé, Denis	490	Bronze
500	Daigle, Maurice	500	Or
520	Laverdière, Rosaire	520	Argent
535	Gosselin, Marcel	535	Bronze
565	Drouin, Gérard	565	Or
585	Bélanger, Pierre	585	Argent
605	Cardinal, André	605	Bronze
620	Ferland, André	620	Or
630	Gagnon, Michel	630	Argent
640	Nolet, Michel	640	Bronze
645	Vézard, Gabriel	645	Or
650	Hébert, Daniel	650	Argent
655	Lévesque, Yvon	655	Bronze
660	Nolet, Michel	660	Or
665	Hardy, Claude	665	Argent
670	Rousseau, Guy	670	Bronze
675	Couture, Gilles	675	Or
680	Bouffard, Jean	680	Argent
685	Villemain, Patrick	685	Bronze
690	Michaud, J.-Paul	690	Or

SAUT EN SKI

La compétition de saut en ski des Jeux du Québec inter-duchés s'est tenue, dimanche dernier, à Vallée-Jonction. Les athlètes suivants ont mérité des médailles d'or:

Nom	Classe	Pts
André Moisan, Stoneham	Senior	130.5
René Lessard, Beauce	Junior I	110.0
Mario Roy, Beauce	Junior II	90.4
Simon Cliche, Beauce	Junior III	68.3

NAVEX DU CARNAVAL

Classe	Nom	Pts
CLASSE EXPERT	Harold Fortin	110
	Dominic Cloutier	105
	Lucille Gilbert	100
CLASSE FEMININE	Suzanne Garant	100
	Francine Tessier	95
	Lucille Gilbert	90
CLASSE NOVICE	Pierre Ouellet	100
	Louise Leblanc	95
	Fabien Cantone	90



Si vous avez un problème de camion, la vraie solution sera plus que de simplement trouver un camion. Car, quand vous avez besoin d'un camion, vous en avez besoin tout de suite. Et la grande flotte de réserve Hertz vous permet toujours de l'obtenir sur-le-champ. De plus les spécialistes de camion Hertz s'assureront que vous obteniez toujours le bon camion. C'est-à-dire le camion conçu et équipé précisément pour le travail que vous avez à faire. Et votre camion Hertz terminera le travail qu'il a commencé. Avant de vous être confié, chacun d'eux subit une série de 22 tests rigoureux portant sur sa sécurité et ses performances. Hertz dispose de 60 centres de location de camions et de service au Canada. Alors, vous n'aurez jamais loin à aller pour louer un camion ni pour le retourner. Quand vous aurez besoin d'un solide camion Ford ou autre, appelez Hertz. C'est la solution.

A Ste-Foy, composez 683-1588.
A Chicoutimi, composez 543-2525.



Pendant le carnaval combattez le froid!



Gros gin Chasseur 10 onces
Brandy Coronet 10 onces
LES DISTILLERIES Schenley DU CANADA, LTÉE
La maison qui offre, depuis 1953, les Trophées de Football Canadian Schenley

La CEQ n'acceptera pas que Cloutier se lave les mains de la négociation

par Louis TANGUAY de notre bureau de RIMOUSKI

"La CEQ n'acceptera pas que le nouveau ministre de l'Éducation se lave les mains de la négociation de la nouvelle convention collective des enseignants du Québec, comme son prédécesseur avait tenté de le faire."
C'est en ces termes que le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a commenté, devant les enseignants de la région de la Métié réunis à Mont-Joli pour une séance d'information, la récente nomination du Dr François Cloutier comme ministre de l'Éducation.
M. Charbonneau a d'autre part dit souhaiter que cette nomination marque un rétablissement des valeurs humaines dans l'éducation car, le ministre précédent M. Guy Saint-Pierre appliquait à l'Éducation, à son avis, des critères de rentabilité économiques qui peuvent être

valables dans l'industrie mais qui ne valent pas dans les affaires humaines.

Quant aux déclarations de M. Saint-Pierre à l'effet que le dialogue avec la CEQ avait été entravé par la trop forte politisation de ses dirigeants, M. Charbonneau les a réfutées en affirmant que l'ex-ministre manquait de souplesse et de sens des valeurs humaines et qu'il existait chez lui un "barrage psychologique" qui empêchait tout dialogue.

Revenant à M. Cloutier, le président de la CEQ a finalement déclaré que le premier défi qu'il aurait à relever serait de dire, dans les cadres de la négociation avec les enseignants, s'il demeurerait à la remorque du ministère de la Fonction publique, ou s'il ferait valoir des idées personnelles, puisque les enjeux de fond, dans la négociation avec les enseignants, sont d'ordre pédagogique.

Les 26 services des incendies de Montréal ne sont pas suffisants, selon un rapport de la CUM

MONTREAL (PC) — Un rapport préparé par le Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal affirme que les vies et la propriété ne sont pas suffisamment protégées par les 26 services des incendies de l'île de Montréal.

Le contenu du rapport, qui n'a pas été encore officiellement rendu public, a été divulgué, hier soir, à l'émission Hourglass, sur la chaîne anglaise de Radio-Canada.

Le rapport estime que 30 des 76 casernes situées sur le territoire de la communauté urbaine sont "insuffisantes, inefficaces ou mal situées".

"L'équipement ne correspond pas toujours aux risques et quelques municipalités ne possèdent pas d'échelles aériennes pour les incendies qui se déclarent dans des gratte-ciel."

Le rapport demande une intégration rapide et la réorganisation de tous les services des incendies de la communauté urbaine. Une telle intégration est la seule réponse aux besoins de l'île, estime le rapport.

L'étude, qui a été réalisée par une équipe de cinq personnes sous la direction du juge Jacques Coderre, président du Conseil de sécurité, est maintenant entre les mains des autorités de la communauté urbaine, a indiqué l'émission télévisée.

Le rapport recommande la fermeture de 16 casernes et la constitution de cinq districts sur l'île.

"Nous croyons que le service des incendies de la ville de Montréal est le seul qui puisse constituer un noyau à partir duquel un meilleur service pourrait être offert", affirme le document.

Le contrôle des sinistres est particulièrement insuffisant dans les banlieues, surtout celles du secteur ouest de l'île. Le taux de décès par le feu y a augmenté de 280 pour cent comparativement à deux pour cent à Montréal.

Les banlieues ont perdu trois fois plus d'argent que Montréal à cause des incendies, si l'on s'appuie sur les données démographiques.

Les habitants de la ville de

Longueuil ne peut être forcée à adopter les recommandations de la Commission de police

(D'après PC) — Le ministre de la Justice a été saisi, la semaine dernière, du rapport de l'enquête de la Commission de police de Longueuil, mais il n'a aucun pouvoir de forcer la municipalité à se soumettre aux recommandations de la CPQ.

En somme, la CPQ recommande aux édiles de Longueuil de remplacer l'actuel chef de police, M. Pierre Messier, et de prendre des mesures disciplinaires contre certains policiers.

Un porte-parole du ministre Jérôme Choquette s'est dit étonné d'ailleurs que l'enquête ait été commandée par M. Messier lui-même. D'autre part, si M. Messier est en désaccord avec les décisions de la municipalité suite à cette enquête, il pourra aller en appel devant la CPQ. Cependant, le porte-parole a rappelé que le livre blanc de la justice suggère au gouvernement de donner des pouvoirs exécutifs à la Commission de police, qui ne possède présentement que des pouvoirs de recommandation.

De son côté, l'administration municipale de M. Robidas avait déjà décidé il y a quelques mois de prendre certaines mesures dans ce sens, mais elle préférerait attendre la fin de l'enquête de la CPQ, entreprise en mars 1971.

Le conseil municipal doit d'ailleurs se réunir, vendredi, pour étudier le rapport de la CPQ et prendre connaissance des avis juridiques des procureurs municipaux.

Il étudiera également la recommandation qui veut que les locaux du service de police soient concentrés dans l'édifice de l'ancien hôtel de ville, à Jacques-Cartier.

Mario Cardinal nommé directeur du service des nouvelles et reportages à Radio-Canada français

MONTREAL (PC) — M. Mario Cardinal a été nommé directeur du service des nouvelles et reportages du réseau français de Radio-Canada, succédant à M. Pierre Charbonneau qui occupait les nouvelles fonctions au siège social de la société à Ottawa.

M. Cardinal, qui était superviseur de l'émission "Présent" depuis août 1970, avait commencé sa carrière au quotidien Le Devoir au milieu des années '50. Il a été ensuite directeur de la rédaction au quotidien Le Soleil de Québec, puis rédacteur en chef du magazine Maclean.

M. Cardinal compte s'employer à la réorganisation complète du service dont le fonctionnement suscite depuis quelques années des critiques dans la population.

Les marées

SAMEDI
Haute 4h.45 a.m.
Basse 11h.25 a.m.
Haute 16h.50 p.m.
DIMANCHE
Basse 12h.35 p.m.
Haute 5h.30 a.m.
Basse 12h.25 p.m.
Haute 17h.40 p.m.

LA MIXTURE BUCKLEY EST UN REMÈDE SANS SUCRE CONTRE LA TOUX — POUR UNE DIÈTE SANS SUCRE ELLE SOULAGE LA TOUX VITE!

Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Projet 8017-71
Construction de deux ponts et de leurs approches, ainsi que l'installation d'un système d'éclairage au-dessus de la rivière Nicolet, sur le chemin de Kingsley-Falls, dans la municipalité de Kingsley-Falls Village, comté de Drummond. Longueur de 0.45 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$50.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$32,000.00 ou chèque certifié: \$16,000.00.

Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 29 février 1972.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 15 heures (h.n.e.), le 24 février 1972.

Projet 9301-71
Reconstruction d'une section de la route no 138 (4) située dans les limites des paroisses de Très St-Sacrement et Saint-Malachie d'Ormstown, comté de Châteauguay. Longueur de 2.807 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$42,000.00 ou chèque certifié: \$21,000.00.

Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 29 février 1972.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 15 heures (h.n.e.), le 24 février 1972.

Projet 102-2301-1
Construction d'un pont en béton précontraint par post-tension sur la route no 6 au-dessus de la rivière "Grande Rivière" dans la municipalité de Grande-Rivière, comté de Gaspé-Sud.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$50.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$49,000.00 ou chèque certifié: \$24,500.00.

Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 7 mars 1972.

Les sous-traitants pour le béton précontraint devront présenter leurs soumissions au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour le 29 février 1972 avant 15 heures (h.n.e.).

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 15 heures (h.n.e.), le 2 mars 1972.

Projet 108-2301-1
Élargissement du pont en béton armé au-dessus de la Rivière Saint-François et du Lac Pohnégamook, sur la route no 51 et la pose d'un système d'éclairage dans la municipalité de Saint-Pierre d'Escurat, comté de Témiscouata.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$8,000.00 ou chèque certifié: \$4,000.00.

Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 29 février 1972.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 15 heures (h.n.e.), le 24 février 1972.

Le Sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

Après trois mois de "département parallèle"

Le conseil d'administration de l'U. de Sherbrooke sert un ultimatum aux contestataires du département du service social

par Nicole CAMPEAU

Ce qui est sans doute l'une des luttes étudiantes les plus longues et les plus singulières au Québec, celle des étudiants du département de service social de l'Université de Sherbrooke, est en train de vivre ses derniers épisodes.

Le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke vient en effet d'enjoindre les quelque deux cents contestataires (sur 230) qui vivent en département parallèle depuis maintenant trois mois de réintégrer le département officiel d'ici au 21 février, à défaut de quoi ils ne feront plus partie de l'institution.

La position du C.A., qui reprend d'ailleurs celle du conseil universitaire formulée la semaine dernière, est formelle: le pouvoir de s'attribuer une cote d'évaluation de concert avec le professeur que les étudiants ré-

clament, est inacceptable puisque le professeur est le seul mandaté pour cette tâche par l'université qui a la responsabilité sociale de donner un diplôme.

Depuis la semaine dernière, les étudiants du département parallèle (celui-là même qu'ils ont créé de toutes pièces en faisant appel à des professionnels de diverses disciplines - ressources pour prendre la place des professeurs boycottés) avaient été mis au courant de la déclaration de principe et de la décision de poursuivre le département parallèle jusqu'à ce qu'intervienne de nouveaux développements.

Devant l'ultimatum de retour à la normale lancé hier, le comité de coordination du département parallèle a décidé de convoquer une assemblée générale au début de la semaine prochaine afin de décider de l'attitude collective à adopter.

Alors que les autorités soutiennent que la co-évaluation n'est pas applicable parce que les étudiants ne peuvent être jugés de leur propre cause, les étudiants affirment depuis le 10

novembre dernier, que l'étudiant est le premier agent de sa formation et que la logique demande qu'il participe à ce titre à l'évaluation de sa démarche pédagogique.

Cette participation, rétorque l'université, est possible au moment de l'élaboration des critères d'évaluations, au sein de comités consultatifs, mais s'arrête nécessairement à l'étape finale de l'attribution d'une cote.

En fait, c'est toute la question du partage des pouvoirs qui est l'enjeu de la lutte patiente et méthodique que mènent les étudiants depuis trois mois.

Cette lutte a d'ailleurs débordé largement le cadre de l'université, en provoquant de nombreux appuis du milieu, notamment de syndicats, d'organismes de service social et de personnalités bien connues, tels le député péquiste Claude Charon, le sociologue Jacques Lazure, etc.

Depuis plus de trois semaines, un vaste teach-in d'une journée est prévu pour mercredi prochain à l'occasion duquel Guy Rocher, Fernand Dumont, Léandre Bergeron, Simone Chartrand et plusieurs autres viendront traiter de la "défor-

mation universitaire."
Pour les étudiants en service social de Sherbrooke, la politique d'évaluation énoncée par le C.A. est rétrograde par rapport à ce qui se pratiquait de façon

informelle jusqu'en 1970, avant la nomination de l'actuel directeur du département, alors que les étudiants s'attribuaient une cote en collaboration avec leurs confrères et leurs professeurs.

EXAMEN D'ADMISSION La Maîtrise du Chapitre de Québec

(LES PETITS CHANTEURS DE LA BASILIQUE)

DU 21 AU 26 FEVRIER 1972



tous les soirs de 7h. à 9h.; samedi de 10h.30 à midi, à l'École de la Maîtrise, 7 rue St-Stanislas, Québec.

CONDITIONS:

- Résider à Québec
- Monter en 4e année
- Aimer le chant et l'étude

(LE COURS EST GRATUIT)

S'adresser au Directeur: l'abbé Georges Marchand, Tél.: 522-4221 — 7 St-Stanislas, Québec 4.

towers MAGASINS A RAYONS

Des Valeurs à la Pelle pour la Cliente Économique

Bas-Culottes Une Taille 3/99

Blouses en Dentelle Extensible, Dames 3.88

Serviette à Vaisselle en Toile 3 \$ 1

Draps et Taies d'Oreillers Blancs Wabasso Marvel Press "Sans Repassage" 3.99 2.99 1.49

Cardigans pour Dames 6.66

Petits Tapis Tressés .88

Demi-Tabliers en Coton 2 pour 2.88

Coussins de 21" 1.97

Réveils de Voyage, 3 Jolis Modèles, Boîtier Simili-Cuir 3.99

Autoclave Mirro 6 Pintes 15.99

Armoires jumelées 12.99

Planche à repasser en filet d'acier 7.49

Friteuse Torcan 11.99

Percolateur Corning Ware 9.99

Ens. Housse et Molleton 2.66

Prix de vente en vigueur un jour seulement, samedi le 12 fév. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

HEURES D'AFFAIRES: Lun - Mar - Mer - 9 a.m. à 6 p.m. Jeu - 5 Ven - 9 a.m. à 9 p.m. Sam - 9 a.m. à 5 p.m.

CHARGÉ - STATIONNEMENT GRATUIT - FACILITES DE PAIEMENT - MISE-DE-COTE - ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTÉES

STE-FOY PLACE LAURIER, STE-FOY, QUÉBEC

CHARGEX

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Entre les mois de janvier 1971 et 1972

Hausse de 186 p.c. du trafic dans le port de Québec

La ventilation des trafics dans le port de Québec pour le mois de janvier 1972 montre une augmentation de 186 pour cent sur le mois de janvier 1971.

Si l'on avait maintenu 158,111 tonnes de cargaisons diverses, en janvier 1971, on a fait de même, cette année, avec 451,927 tonnes, soit près du demi-million en un mois.

Les hydrocarbures sont, il va sans dire, à l'origine de ce bond spectaculaire. En 1971, 55,176 tonnes d'huile étaient passées par le havre local contre 159,548 cette année.

96 pour cent. La pâte à papier a diminué de 46 pour cent; la pâte de bois de 74 pour cent; le ciment de 85 pour cent; le bois de construction de 44 pour cent; le fer et l'acier de 35 pour cent; les minerais de 11 pour cent, etc.

Toutefois, même si ces pourcentages sont surprenants, ils sont aussi trompeurs.

Ainsi, la diminution de 96 pour cent dans les liqueurs alcooliques ne représente que 516 tonnes sur une manipulation totale de 451,927 tonnes comme nous le mentionnions au début de cette nouvelle. De même, la diminution de 85 pour cent dans le ciment se traduit par une perte de 226 tonnes seulement.

Pour compenser ces pertes, mentionnons que si le havre local n'avait pas reçu une seule goutte d'huile brute (crude oil) en 1971, il en a reçu 219,393 tonnes en janvier dernier.

Le directeur du port de Québec, M. Paul Bousquet, nous a déclaré être satisfait de ces résultats et se dit confiant de passer une manutention totale de plus d'un million de tonnes durant la saison d'hiver.

Dr CLAUDE PETITCLERC
médecin vétérinaire
Consultations sur rendez-vous
Petits animaux
1397, rue Provencher, Cap-Rouge
Tél.: 651-5352



DES FOULONS AUX BATTURES — Le trafic des contenants-fret augmente toujours dans le havre local aussi bien avec le Canadien Pacifique, à l'Anse-aux-Foulons,

qu'avec le Canadien National, sur les battures de Beauport ou Cast Container Line vient de faire décharger deux navires.

La firme CP Navigation a déjà atteint le niveau projeté pour 1975

"Le volume des contenants transportés par CP Navigation a déjà atteint le niveau projeté pour 1975", a déclaré M. D.R. Newbery, directeur général des services marchands de CP Navigation.

Grâce à ce volume plus élevé, il est économiquement possible, en ce moment, d'amplifier notre organisme en Amérique du Nord en vue d'assurer à nos expéditeurs un service meilleur et plus direct, a-t-il ajouté.

C'est ainsi qu'en vue de satisfaire aux exigences créées par une hausse accélérée du trafic containers entre le Canada et l'Europe, le service marchandise de CP Navigation est à accroître l'étendue de ses secteurs des ventes et du service au pays.

Les nouveaux bureaux de ventes et de service de CP Navigation à Montréal et à Toronto desserviront l'Est du Canada et une certaine partie des Territoires du Nord-Ouest et des Etats-Unis. Dans l'Ouest du Canada, CP Transport sera l'agent de CP Navigation.

CP Rail continuera de représenter CP Navigation dans les autres régions des Etats-Unis par l'entremise de ses princ-

paux bureaux de New York, Detroit, et Chicago.

CP Navigation avait manipulé environ 20,000 contenants en 1970 et il a fait de même avec 50,000 l'an dernier.

Un navire porte-containers danois de 26,000 tonnes accoste à Beauport

Avec l'arrivée au quai 54 de l'Atlantic Skou, un navire porte-containers danois de 26,000 tonnes, l'activité portuaire aux battures de Beauport vient de connaître aujourd'hui un autre développement significatif.

En commentant cette nouvelle rendue publique par les autorités du port de Québec, M. Jacques Gauthier, directeur du Canadien National, secteur de Québec, a souligné que ce mouvement avait en grande partie été rendu possible grâce à l'existence du complexe ferroviaire mis en place par le CN et qui permet d'offrir toute la gamme des services ferroviaires tout en répondant aux exigences de la logistique portuaire moderne.

"Le port de Québec est accessible à longueur d'année pour

les navires à fort tonnage et il nous appartient de prendre les dispositions techniques qui nous permettront de tirer le meilleur parti possible de cet avantage naturel", a-t-il ajouté.

Le porte-parole du CN a révélé que ce navire avait été précédé, le 28 janvier dernier, par un bâtiment identique, le Pacific Skou, qui, comme lui, transportait quelque 300 contenants ainsi qu'une cargaison dite conventionnelle composée d'une centaine d'automobiles et de 2,000 tonnes d'acier environ.

Habituellement, ces navires dont le port d'attache est Anvers, transportent leur cargaison jusqu'au port de Montréal et ce sont les difficultés de la navigation d'hiver qui ont incité la compagnie Cast Containers

limited à recourir aux installations portuaires des battures.

"Depuis l'automne dernier, les activités portuaires aux battures se diversifient progressivement. Au mois d'octobre 1971, le premier navire transportant des automobiles accostait aux battures, et, depuis lors, le CN a transporté plus de 11,000 automobiles à bord de ses wagons, de la même façon, nous assistons aujourd'hui avec le transport des contenants à une première qui peut être lourde de conséquences".

Et de continuer M. Gauthier: "Même si l'accostage de ces navires est dû à des circonstances particulières, il n'en demeure pas moins que le port de Québec se fait connaître de plus en plus et le fait qu'il soit accessible à l'année longue est un facteur de progrès déterminant".

la vie du port

TERMINUS MARITIME FAIT BANDE A PART

Terminus Maritime Inc., filiale de Agence Maritime Inc., fera bande à part en ce qui regard les négociations avec les débardeurs du port de Québec.

C'est ce que nous a déclaré le vice-président et directeur général de la compagnie, M. Jean-Pierre Simard, suite à l'article que nous publions dans le Soleil du 26 janvier. On y traitait de la fusion des différentes unités de négociations dans le port de Québec.

Dans notre dernier paragraphe, nous mentionnions que, par les années passées, les syndicats devaient négocier avec autant de compagnies différentes et que, cette année, de par leur fusion, ils devraient négocier avec l'Association des employeurs maritimes.

Selon M. Simard, cette dernière association ne groupe que les employeurs qui font de l'arrimage sur les navires océaniques et les employeurs faisant de l'arrimage sur les navires côtiers ne sont pas membres d'elle.

LE HAVRE LOCAL A TORONTO

Une délégation du havre local se rendra à Toronto, les 18, 19 et 20 avril prochain, pour participer à une exposition maritime, la "Containerization and Cargo Handling Exhibition".

C'est en collaboration avec la Communauté urbaine de Québec que les autorités du port de Québec pourront manifester leur présence par la création d'un kiosque de renseignements à l'intérieur du Automotive Building du parc de l'Exposition nationale.

Plusieurs autres compagnies, des centaines mêmes, tenteront de s'arracher les clients. Qu'il ne suffise de mentionner que le Canadien Pacifique qui, lui aussi, tentera de monter bien haut le pavoi de la ville de Québec.

PREMIERE CROISIERE DES TRAVERSERS

Les deux nouveaux bateaux-passeurs ont effectué leur première croisière de l'année, jeudi matin, en se rendant faire un petit tour à la pointe de l'Île d'Orléans.

Ce n'est qu'après deux heures de retard sur leur horaire qu'ils

Tri du courrier

parvinrent finalement à bon port. C'est vrai que la glace était d'une force exceptionnelle cette journée et que même les brise-glace avaient énormément de difficultés à manoeuvrer.

Les "cadres"

N.A.P. — Une enquête menée par "l'Union nationale pour l'emploi dans le commerce et l'industrie" (Unedic) conclut que les "cadres" français en chômage sont avant tout, victimes de leur âge: les deux tiers ont plus de 50 ans et 42% ont atteint 60 ans et au-delà...

COLLEGE DE LEVIS COURS SECONDAIRE

Examen d'admission pour Secondaire I

Pour pensionnaires: le samedi 19 février
Pour externes: le samedi 26 février
Heure: à 13 heures (l'examen se terminera vers 17 heures)
Coût: \$5.00

- N.B. 1- Prière d'apporter un photostat du bulletin de l'année en cours.
- 2- Cet examen s'adresse aux élèves qui font actuellement leur 7e ou 6e année.
- 3- Il n'est pas nécessaire de téléphoner à l'avance, on n'a qu'à se présenter à l'examen.

Le Directeur des études secondaires.

manque pas ton coup

beau geste le vrai gros gin

LES DISTILLATEURS DU QUÉBEC, LTÉE, VALLEYFIELD



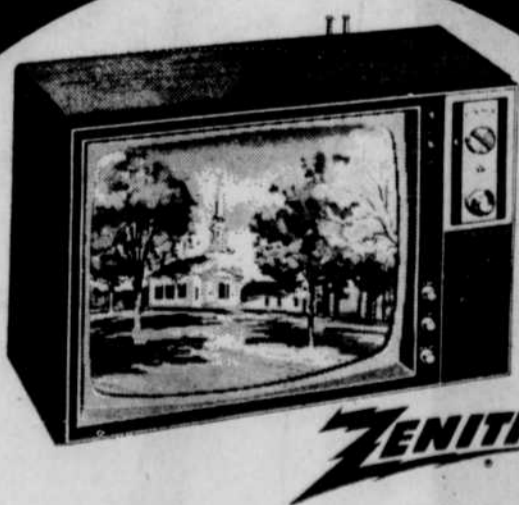
Le LAWRENCE, C4512W

La série Royal Compact

Console compacte surbaissée de style contemporain à placages de noyer brûlé sur bois franc de choix. Le cabinet s'avantonne d'un dessus en porte-à-faux de luxe. Choisit Thon 80 monté à la main Zenith. Système de syntonisation Super Vidéo Range. Haut-parleur de 5" x 3" à deux cônes. Dimensions du cabinet: H29 1/2", L31 1/2", P19 1/2".

PRIX SPECIAL

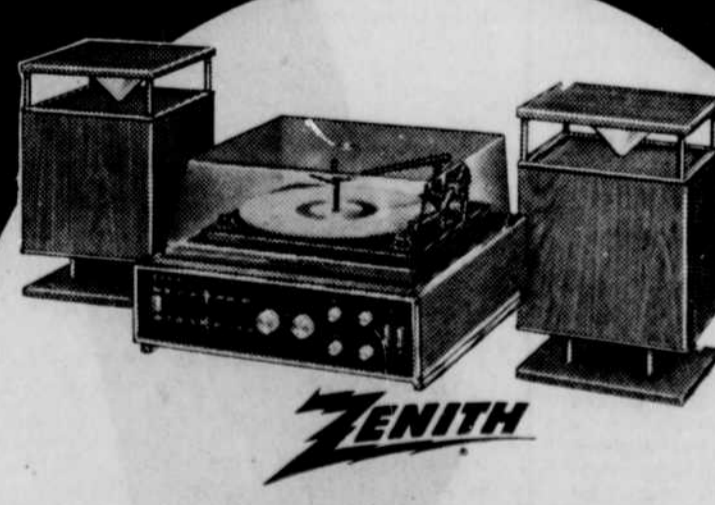
FIEZ-VOUS A DES EXPERTS
LA GARANTIE CHEZ NOUS
EST VRAIMENT GARANTIE



Le DEGAS, C4030W

Mêmes avantages que le modèle C6030W mais sans télécommande Space Command * 500 ni barre-poussoir de syntonisation VHF automatique. Le cabinet est de couleur noyer américain veiné avec dos de couleur noire. Réception de télévision simulée sur les appareils illustrés.

PRIX SPECIAL



avec radio AM/FM et FM STEREO Le METROPOLITAN

C590W Changeur de disques de précision avec "Micro-Touch". Commande de rentrée des disques. Entrée et sortie de magnétophone. Couverture protecteur de thermoplastique. Couleur noyer grenelé.

PRIX SPECIAL

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi, mardi et mercredi de 9h. a.m. à 5h.30 p.m. - Jeudi et vendredi, de 9h. a.m. à 9h. p.m. - Samedi, de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Québec Electronique Ltée

621, RUE ST-JEAN — 529-9261

Des mesures visant à assurer la protection des chauffeurs de la CTCUQ prises sous peu

La Commission de transport de la communauté urbaine de Québec annoncera incessamment les mesures les plus expéditives possibles en vue de la protection de ses chauffeurs d'autobus. En face de la situation explosive qui existe chez les conducteurs, à la suite des attentats dont six d'entre eux ont été victimes, les membres de la commission prendront toutes les mesures qui s'imposent.

Le Syndicat du transport public du Québec métropolitain a réclamé, au cours d'une séance d'urgence, l'instauration du "cash fare", c'est-à-dire du paiement au comptant du passage. Ce moyen de prévenir les vols et les attentats contre les chauffeurs d'autobus a été étudié. Il semble que la CTCUQ trouvera une solution plus rapide et efficace car les technicalités du "cash fare" entraîneraient des retards dans son application.

Le président, M. Lucien Leclerc, a déclaré que les membres de son syndicat (CSN) déclinent toute responsabilité à l'égard de toute action que pourraient envisager et prendre les chauffeurs de la commission.

On a appris d'autre source, hier, que les chauffeurs de la CTCUQ entendent faire des journées d'étude si l'on ne répond pas, dans le plus bref délai, à leurs demandes.

Le syndicat des chauffeurs d'autobus blâme l'inertie de la CTCUQ et des autorités gouvernementales et il affirme que, devant cette attitude, il craint pour la sécurité et la vie de ses membres.

En matinée, aujourd'hui, le président de la CTCUQ, M. Yves Poisson, et les membres de la commission se sont employés à trouver une solution rapide aux problèmes qui se posent.

Les relations entre patrons et employés se réchauffent à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur

La tempête qui a balayé la région de Québec, vendredi dernier, est en train de réchauffer les relations patronales-syndicales à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Québec où un arrêt de travail momentané s'est produit hier.

Les employés des corps de métier de cette institution hospitalière ont en effet débrayé pendant près de deux heures hier matin pour protester contre la décision des autorités de l'hôpital de ne pas rétribuer les employés qui ne se sont pas présentés au travail vendredi dernier en raison du mauvais temps.

Une rencontre entre les représentants syndicaux et patronaux doit avoir lieu aujourd'hui pour tenter de régler ce litige saisonnier.

La partie syndicale a fait savoir pour sa part que si aucune entente n'intervenait au cours de la matinée les quelque 450 employés de cette institution hospitalière pourraient débrayer à nouveau cet après-midi.

L'action entreprise par les syndicats de cette institution pourrait faire "boule de neige" étant donné que plusieurs entreprises de la région ont adopté une attitude identique quant à la rétribution de leurs employés absents du travail vendredi.

Des chalets du lac Vermine sont saccagés par des vandales

Un groupe de jeunes gens a été surpris, au début de l'après-midi, hier, à saccager des chalets dans la région du lac Vermine, au nord du lac Beauport. Des motoneigistes de l'escouade de Métro - Québec de la SQ ont été dépêchés sur les lieux en vue de capturer les vandales mais leur travail s'est avéré vain.

Jean-Marc Morin est acquitté du meurtre de la Casa Loma

MONTREAL (PC) — Jean-Marc Morin, âgé de 32 ans, de Longueuil, a été acquitté hier du meurtre d'une des trois personnes assassinées le 12 mars dans une boîte de nuit du centre-ville, la Casa Loma.

Morin a été reconnu innocent du meurtre du gérant André Vaillancourt. Il doit encore comparaître le mois prochain en rapport avec la mort d'un client, Jacques Verrier. La troisième victime était Jean-Claude Rioux.

Au cours du procès, la danseuse à gogo Paulette Gingras, qui avait d'abord déclaré que Morin était le meurtrier du gérant et de Verrier, a modifié son témoignage pour affirmer que Rioux avait tué les deux autres.

Elle a déclaré au juge qu'elle avait d'abord été menacée par un téléphone anonyme et c'est pour cette raison qu'elle avait décidé de présenter Morin comme le meurtrier.

Trois hommes ont été reconnus coupables du meurtre de Rioux. Ils ont été condamnés à l'emprisonnement à perpétuité.

LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE

● PLACE LAURIER

● PLACE FLEUR DE LYS



LES INTERCHANGEABLES D'INSPIRATION NAUTIQUE FONT SURFACE CE PRINTEMPS AU SYNDICAT

Paris Star
PORTREL de C.E.L.

A. Chemisier semi-ajusté avec col à pointes et manches longues. Poignets à 2 boutons. Marine, blanc, rose, blanc, pourpre/blanc. Tailles: P.M.G.

16⁰⁰

B. Cardigan sans manches, ceinture amovible et poches plaquées. Marine, blanc, pourpre. Tailles: P.M.G.

16⁰⁰

C. Pantalon à taille élastique, jambe légèrement évasée et similifermeture devant. Marine, blanc, pourpre, rose. Tailles: 10 à 18 ans.

16⁰⁰

D. Cardigan fermé devant par de petits boutons. Col matelot et liséré des manches courtes de ton contrastant. Marine, blanc, blanc/marine. Tailles: P.M.G.

15⁰⁰

E. Jupe aux genoux à boutons devant. Marine, blanc, rose. Tailles: 10 à 18 ans.

15⁰⁰

LE SYNDICAT DE QUÉBEC.
SPORT POUR DAMES. CENTRE-VILLE, 3^e étage.
PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS.
COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES
ACCEPTÉES.

COMPOSEZ: 524-8411

HEURES D'OUVERTURE:

CENTRE-VILLE:

9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS:

9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.



DUREMENT EPROUVÉE — Faute d'occupation, l'église St Patrick's fut durement éprouvée par les vandales et trois incendies majeurs. La photo nous donne un aperçu du dernier incendie à y avoir laissé sa trace.

L'église St. Patrick's

Témoin de la vie irlandaise catholique à Québec

par Monique DUVAL

L'église St-Patrick's fut construite en 1831 et est directement reliée à la vie irlandaise catholique à Québec.

Depuis cette date, des milliers de catholiques originaires de la verte Erin ou descendants des Irlandais, populations dont on connaît la grande dévotion, se sont rendus à ce temple pour prier Dieu et... saint Patrick, leur saint patron. Pendant de nombreuses années, jusqu'à ce que fut construite la nouvelle église de la Grande-Allée, ce temple fut, le 17 mars, fête patronale des Irlandais, le centre de cérémonies grandioses.

Cependant, la vie catholique irlandaise n'est pas née avec cette église puisque l'histoire nous dit que, le 17 mars 1819 fut célébrée, à Québec, une première messe pour les Irlandais. L'événement se déroula dans une chapelle de la côte de l'Esplanade.

L'arrivée du premier curé irlandais se situe en 1822. Il portait le nom bien caractéristique de Patrick McMahon et "guida son troupeau" pendant 25 ans.

De lui, on parle beaucoup et on se souvient de ses "hautes vertus de bonté, de dévouement et d'affection pour ses ouailles".

C'est sous son administration que furent érigés l'église actuelle et le presbytère qui l'avoisinaient. La cérémonie de la pose de la première pierre devait avoir lieu à l'automne de 1831 mais une terrible épidémie de choléra, qui devait d'ailleurs durer fort longtemps, obligea les autorités paroissiales à reporter la cérémonie à une date ultérieure.

C'est donc au cours de l'été suivant, soit le 7 juillet 1832, que l'église St-Patrick's, située au cœur du vieux Québec à 2 pas de l'Hôtel-Dieu un des centres névralgiques du Québec historique et du vieux arsenal, lui-même d'un âge plus que respectable, fut ouverte au culte.

Le prédicateur de ce jour mémorable fut le curé lui-même et, comme c'était la mode à l'époque, il fit "preuve d'une éloquence qui n'avait d'égal que sa sincérité et son désir d'établir, sur des bases solides, la vie catholique irlandaise à Québec".

Le nombre des immigrants irlandais augmentant considérablement, on dut, assez vite agrandir l'église et c'est ainsi qu'on ajouta des jubés, élément qui contribua à la rendre encore plus belle.

Le curé McMahon mourut en 1851 et son corps fut déposé dans l'église. Deux plaques commémoratives, l'une, en bronze et l'autre en marbre rappellent son nom et son oeuvre.

Le réaménagement de la Côte de Beauport compromis par la volte-face d'Ottawa

par Gilles LAFRAMBOISE

Les changements survenus dans la politique de subventions du gouvernement fédéral pourraient sérieusement compromettre la réalisation d'un vaste projet de réaménagement de la Côte de Beauport.

Les recherches qui ont débuté en 1968 ont été remises aux cinq municipalités, hier, par Urbatinc inc., firme spécialisée en aménagement et en développement urbain et régional.

Les études et les recommandations sont contenues dans six rapports totalisant près de 1,200 pages: un rapport général et un document spécifique à chacune des cinq villes impliquées, soit Giffard, Beauport, Villeneuve, Courville et Montmorency.

RAPPORT GENERAL

Cette partie de l'étude s'attarde surtout au réaménagement du chemin Royal, le définissant

indépendamment des frontières administratives. Le texte essaie également de situer la Côte tant géographiquement que sociologiquement par rapport à l'ensemble du Québec métropolitain.

Le réseau routier fait l'objet d'un chapitre qui en situe les deux problèmes primordiaux: la création de liens nord-sud efficaces et la catégorisation de la circulation sur les voies est-ouest.

Les autres recommandent, entre autres choses, "un déplacement de la rue Seigneurielle, à Beauport, vers l'ouest, passant par les secteurs résidentiels de moindre densité, permettant de conserver le maximum de structures et de sites historiques".

De plus, tel que rapporté dans l'édition de jeudi du SOLEIL, Urbatinc suggère la création d'un organisme de conservation des valeurs historiques qui ca-

ractérisent le territoire de la Côte.

GIFFARD

La réorganisation de cette municipalité occasionnerait des déboursés de l'ordre de près de \$7 millions, se répartissant principalement dans les domaines de l'habitation, des parcs, de la voirie, des services publics et des aires de stationnement.

Les projets qui pourraient être réalisables en six étapes principales révèlent que des 274 bâtiments qui avaient besoin de réparations, 96 nécessitaient des réparations majeures et 178 des réparations mineures. "Giffard a plus besoin d'une réorganisation de certaines parties de son espace urbain, que d'un renouvellement de ses structures, en général en bon état".

BEAUPORT

Les principaux objectifs poursuivis dans le rapport sur Beauport "visent essentiellement à réorganiser le centre-ville de fa-

çon à permettre à cette dernière de jouer un certain rôle dans le contexte métropolitain, tout en préservant certaines valeurs qui caractérisent la ville et la Côte depuis de si nombreuses années.

Les investissements de tous ordres qui devraient se concrétiser nécessiteraient des dépenses de \$3,800,000. Les huit étapes prévues touchent tant à la réfection du chemin Royal, à l'aménagement d'aires de stationnement, à la construction de nouvelles rues qu'à la relocation de maisons qui devront être déplacées.

VILLENEUVE

L'habitation, les parcs, la voirie, les services et les stationnements accaparent aussi la plus grosse part du gâteau d'un réaménagement à Villeneuve, soit \$730,000 d'un coût total estimé à \$900,000.

COURVILLE

Quant à Courville, la construction d'une voie nord-sud reliant le boulevard Des Chutes et la rue Royale apparaît comme une priorité. La deuxième étape consisterait à caractériser davantage le centre de la municipalité par une organisation fonctionnelle et visuelle de ce secteur.

Les phases suivantes auraient

surtout trait à l'amélioration des infrastructures. L'estimation de l'ensemble des travaux de réorganisation se situerait aux alentours de \$2 millions.

MONTMORENCY

L'urgence dans cette municipalité se situe au niveau de la densification commerciale du cœur même de l'agglomération.

Le coût total estimé du réaménagement: \$4,625,000 dont \$1,500,000 qui devrait être investis dans la construction d'habitations à loyer modique. Dans 30% des cas, l'habitat nécessite des réparations majeures et dans 5% de l'ensemble, l'habitat est non-restaurable.

DEGRADATION DU MILIEU

Tous ces projets ne resteront que des mots sans une participation de 50% du gouvernement fédéral qui a cessé cette forme de subvention l'an dernier.

"Une ou des formules alternatives devront être trouvées afin non seulement d'éviter la dégradation du milieu urbain de l'est de la région métropolitaine de Québec, mais encore de lui permettre de jouer un rôle positif dans la politique de développement amorcée avec l'aménagement des batters de Beauport, les grands équipements routiers ainsi que les investissements effectués plus à l'est au plan touristique", note enfin les auteurs.

La prudence de la CECQ a permis de mieux planifier

Par Damien Gagnon

La commission des écoles catholiques de Québec est heureuse d'avoir agi avec prudence dans la mise en oeuvre de la réforme scolaire entreprise en 1967.

Cela lui a permis d'éviter certaines erreurs comme la construction de grosses écoles polyvalentes dont on doit repenser la conception aujourd'hui tout en étant à l'avant-garde et même en innovant au domaine de l'éducation au Québec.

C'est l'une des conclusions qui se dégagent du rapport annuel 1970-1971 que la CECQ a rendu public hier après-midi au cours d'une séance d'information sous la présidence de Me Louis Baillargeon.

Dans une rétrospective signée par l'ex-président de la CECQ, Me Wilbrod Bhéer qui a démissionné le 30 décembre dernier, on y lit que cette prudence a permis aux administrateurs de voir plus clair vers l'avenir et de concevoir un plan global de réaménagement des écoles élémentaires et secondaires qui répondra véritablement à la conception que l'on se fait d'une école moderne "milieu de vie".

Selon le directeur des services pédagogiques de la CECQ, M. Marcel Désilets, les grosses écoles polyvalentes construites il y a trois ou quatre ans, ne répondent plus aux besoins de l'enseignement de 1972 alors que l'on parle d'une école milieu de vie avec des aires d'enseignement.

À Québec, au secondaire, seulement deux complexes polyvalents atteignent peut-être 2,500 étudiants, les autres ne dépassent pas 1,500 élèves.

Cette prudence n'a quand même pas empêché les responsables de la CECQ d'aller de l'avant et l'excellent rapport, très bien illustré, permet de constater les progrès constants qui se sont réalisés dans l'enseignement que dispense la CECQ et dans les méthodes administratives qu'elle utilise pour mettre à profit les ressources financières et humaines dont elle dispose.

Préparé par l'agent d'information de la CECQ, M. Jean-Paul Blais, avec les responsa-

bles des différents secteurs, ce rapport fait état des nombreux services que la CECQ s'est donnée et dont certains n'existent pas ailleurs.

Le document de 71 pages met l'accent sur les réalisations pédagogiques auxquelles il consacre 60 pages.

Parmi les innovations, le président Baillargeon a souligné la mise sur pied d'un nouveau programme-cadre pour l'enseignement du français, le nouvel élan donné à la pastorale scolaire et les développements au niveau des services aux étudiants principalement les services de santé.

Il a aussi mentionné l'intégration définitive des normes de la polyvalence au niveau de la commission et la mise en marche de leur application au niveau de chacune des écoles secondaires, suivant un plan de réaménagement des écoles mis à l'étude au cours de l'année.

Les méthodes actives d'enseignement ont également été instaurées au cours de l'année par le lancement de classes vertes, de neige, d'enquêtes, d'arts plastiques, de sciences naturelles et autres.

M. Baillargeon a aussi mentionné l'éducation des adultes qui a été définitivement prise en main par la CECQ par la

création d'un centre exclusivement réservé à cette fin et où l'enseignement se donne à des adultes de tous âges par des cours du jour et du soir.

L'an dernier, la section des écoles élémentaires comptait quarante-deux établissements et une population scolaire de 15,772 élèves. Au niveau secondaire, l'enseignement a été dispensé dans 19 écoles pour 15,020 élèves.

Pendant l'année scolaire 1970-1971, les revenus d'opérations de la CECQ ont atteint \$30,550,000. Quant aux dépenses, elles ont été établies à \$30,274,000.

L'on sait que toutes les écoles préparent et administrent leur propre budget selon leurs besoins et tout en se maintenant à l'intérieur des normes administratives imposées par le ministère de l'Éducation.

À la suite de l'anonymat engendré par le nouveau système scolaire, la CECQ a recherché des moyens propres à rendre l'école plus humaine. Deux projets sont en application depuis septembre dernier, l'un à l'école Louis-Joliet et l'autre à l'école Marie-de-l'Incarnation.

La CECQ dispense plusieurs enseignements spéciaux comme l'enseignement musical, l'art dramatique, les sports scolaires et autres.

Autoroute de la rive-nord

Pinard ne remplira pas son engagement

par Gérard ROCHETTE

Le ministre de la Voirie ne pourra remplir son engagement pris devant la Chambre de Commerce du comté de Portneuf pour la réalisation d'une voie de l'autoroute de la rive-nord entre Saint-Augustin et Donnacona en 1972.

M. Bernard Pinard a fait part aujourd'hui au député Antoine Drotet et à une délégation de la Chambre de Commerce de Port-

neuf et du Conseil économique de cette section que les plans du tronçon Saint-Augustin - Donnacona seront complétés en 1972 et que les appels d'offres seront ensuite lancés pour permettre le début des travaux en 1973.

M. Pinard a par la même occasion annoncé que tous les plans d'expropriation à des fins d'autoroutes, de Québec jusqu'à l'ouest de la Rivière Jacques-Cartier à Donnacona, avaient été déposés.

Les Tricots Marcel-Pierre Enr.

Le juge J. Grenier rendra sa décision le 5 avril dans la cause de Jacques Veillette

C'est le 5 avril prochain, que le juge Jean Grenier, de la Cour des sessions de la paix, rendra sa décision dans la cause de Jacques Veillette, un vendeur de 25 ans, accusé d'avoir fraudé un couple de Shannon, le 27 novembre 1969, en rapport avec ce que l'on a appelé "l'affaire des machines à tricoter".

Deux ex-vendeurs de la compagnie Tricots du Québec Enr., qui fondèrent à Québec (avec des succursales à Chicoutimi et Sept-Îles) la firme "Les Tricots Marcel-Pierre", MM. Marcel Héon, 45 ans, de Montréal, et Pierre Vachon, 46 ans, aussi de Montréal, ont déjà été condamnés à des peines d'emprisonnement, après s'être reconnus coupables de fraude, en rapport avec les activités de leur compagnie.

Selon la preuve de la Couronne, représentée par Me Rémi Bouchard, le couple de Shannon, aurait payé \$550, pour une machine à tricoter ne valant que \$160. On lui aurait promis un cours, qui ne lui fut que partiellement donné. On lui aurait surtout garanti, au moment de la signature du contrat, que

tous les travaux d'artisanat effectués au moyen de la tricoteuse, seraient achetés par la compagnie pour être acheminés vers le marché. On aurait assuré aux acheteurs des recettes moyennes de \$20 à \$30 par semaine, pour une période de deux ans. Le couple en question n'aurait reçu que deux chèques, l'un d'une vingtaine de dollars; l'autre de dix dollars, environ.

Veillette, domicilié au 3184 de la Concorde à Sainte-Foy (qu'on nous prie de ne pas confondre avec un homonyme opérant un commerce à Lévis) était l'un des deux vendeurs québécois de Tricots Marcel-Pierre Enr., a révélé, hier, M. Héon.

Dans son témoignage, pour le compte de la défense, M. Héon a déclaré que la compagnie Tricots Marcel-Pierre Enr., qu'il a formée avec M. Pierre Vachon, après un mois de services auprès de la firme montrealaise Tricots du Québec Enr., a connu d'importantes difficultés financières après moins de six mois d'opérations. La difficulté majeure, a-t-il révélé, a été l'impossibilité d'écouler les tra-

vaux réalisés par les clientes (foulards, ponchos, jump-suits) sur le marché québécois, par le biais de boutiques. Les seuls travaux vendus, l'aurait été à prix de rabais, dans une boutique de Place Laurier, avant que l'entreprise ne décide de fermer ses portes, sans souffler mot à personne, particulièrement aux propriétaires de machines à tricoter.

M. Héon a admis avoir été condamné à plusieurs reprises dans le passé pour faux, emploi de faux, fraude, faux prétextes, etc. . .

Dans son témoignage, Veillette a dit tout ignorer des difficultés que rencontreraient ses employeurs pour écouler les produits manufacturés par les acheteuses de machines à tricoter.

Mais il a admis, en contre-interrogatoire, avoir connu des amis analogues dont plusieurs furent l'objet d'enquêtes policières, notamment dans le commerce de machines à coudre, de balayuses électriques, de batteries de cuisine, de terrains, etc. . .

La CTCUQ prend des mesures

Septième attentat contre un chauffeur d'autobus

par Jos.-L. HARDY

Un autre chauffeur de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec a été victime d'une agression et s'est fait voler l'argent qu'il portait sur lui. L'attentat a été perpétré vers 6h.15, ce matin, dans la Côte Franklin, à l'angle de la rue Marie de l'Incarnation. Cette fois-ci, le conducteur, M. Yvon Shields, du 3120 boul. Neilson, Sainte-Foy, était à pied et se rendait à son travail.

Il s'agit du septième attentat perpétré contre des chauffeurs de la Commission de transport de Québec. Les six précédents ont été commis dans des voitures de la commission. Ce matin, le conducteur allait au travail quand il fut abordé par deux individus qui l'ont roué de coups et laissé à demi évanoui sur le bord de la rue. Ce sont des confrères de travail de la victime et des passants qui l'ont trouvé blessé et l'ont conduit au dépôt de la rue Marie de l'Incarnation et de là à l'hôpital du Saint-Sacrement.

À la suite de ce nouvel attentat, en matinée, aujourd'hui, la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec a fait connaître que des mesures ont été prises pour écarter les risques dont sept de ses employés ont déjà été victimes et qu'elle les annoncera "en temps opportun".

"Il faut que les mesures qui ont été décidées soient, pour le moment, entourées de discrétion" a ajouté M. Jean-Paul Bel-

zile, agent des relations publiques de la CTCUQ. "La Commission du transport" a-t-il affirmé, "n'est pas indifférente à la situation que connaissent les chauffeurs d'autobus. Ce serait inconcevable de croire que les dirigeants de la Commission sont inertes devant les assauts répétés dont ses employés sont les victimes".

Le syndicalisme naît au Journal de Québec

Les quelque 25 journalistes et photographes à l'emploi du Journal de Québec ont fait parvenir une demande en accréditation auprès des services d'accréditation du ministère du Travail au début de la semaine.

Le nouveau syndicat, qui sera affilié au Syndicat canadien de la Fonction publique (SCFP - FTQ), a déjà commencé son travail de représentation hier, lorsqu'un photographe de cette publication a été congédié.

Le photographe Jacques Thibault, qui avait été congédié sans préavis, mercredi, a été réengagé par le Journal de Québec à la suite des pressions exercées par le nouveau syndicat.

M. Thibault, qui était à l'emploi du journal depuis 18 mois, avait été congédié parce que la

M. Belleville a ajouté que le processus mis en oeuvre implique tellement de questions d'ordre économique et même social qu'on ne peut agir aussi précipitamment qu'on le prétend dans un communiqué émis par le Syndicat du transport public du Québec métropolitain tel que mentionné dans une autre nouvelle, en page 16.

À la suite de la représentation du syndicat, la partie patronale a décidé de réinstaller ce photographe dans ses fonctions et de lui prêter les sommes d'argent nécessaires à une amélioration de son matériel de photographie.

Le Journal de Québec fait partie de la chaîne de publications Québécoises, propriété de M. Pierre Péladeau. Le Journal de Montréal et le Nouveau Samedi font également partie de cette chaîne de journaux propriété de M. Péladeau.

Le nouveau syndicat, s'il reçoit son certificat d'accréditation, constituera le Local 1450 du Syndicat Canadien de la Fonction publique (FTQ).



Un déjeuner avec 5,000 convives!

Le carnaval, c'est pour tout le monde, même pour les journalistes, mais je suis en train de m'apercevoir que pour ceux-ci, ça commence à être difficile.

Imaginez un gars sérieux, de mon genre, qui lâche son fou avec ceux qui veulent que je le lâche! Et qui font ça tous les jours. Ça commence à faire plusieurs lendemains de la veille.

Ca ne sert à rien, ils ne me fatigueront pas. Je suis décidé (mes patrons aussi). Vous, là, le gars encore devant sa télévision, vous n'avez pas osé venir vous faire aller les pattes, hier soir. Je ne peux pas vous dire ce que je pense de vous, mais, seigneur, vous auriez donc dû être là.

Parce qu'il y a des gens qui ont dit que je racontais seulement mes expériences, dans cette chronique, mais je me suis aperçu que c'étaient les seules choses que je pouvais décrire décemment.

Vous avez pas vu l'monde au "cocktail du président Théo", hier soir, au pavillon des Congrès. Même si je ne m'intéresse pas à ça, il y avait des belles filles pour tous les goûts. Même que certaines, des étudiantes, étaient en voyage d'étude... à partir de l'Ontario.

Trêve de plaisanteries, tout de même. Mais j'ai vu aussi un paquet de gars qui venaient de l'Ouest, de Calgary, qu'on m'a dit. Ces gars-là, en passant, ils ne sont pas venus voir Québec sans rien apporter.

C'est ainsi qu'on annonce que demain matin, très tôt, ils offriront à 8 heures, pour ceux qui se lèveront avant moi, un déjeuner complet dans la rue du Carnaval, coin Marie-de-l'Incarnation, pour au moins 5,000 personnes. Et ça, croyez-m'en, c'est gratuit.

C'est parce que la grosse fin de semaine du Carnaval s'annonce. On m'a dit à moi, un des gars les plus tranquilles, que je ne pourrais pas dormir, puisque ceux qui feront comme moi auront autant de plaisir. Je les attends.

Je sais que si tout l'monde qui est venu hier soir au pavillon des Congrès au cocktail du président Théo se retrouve en fin de semaine dans les rues de Québec, ça ne sera pas tout à fait beau. Ça va être joyeux.

Imaginez-vous un instant, monsieur, que la parade et surtout la suite n'iront pas se coucher avant dimanche soir, très tard. Que la gare centrale va voir arriver une dégelée de carnavalesques, de ceux qui, dans leur coin, ont appris que la meilleure place pour s'amuser en hiver n'était pas chez eux.

Ca, c'est sans parler des Québécois, qui retrouvent de plus en plus l'atmosphère qu'ils avaient déjà procurée au Québec d'il y a dix ans et qui avait fait de leur carnaval un événement international. Le carnaval, il est dans la rue, il est dans les attractions, il est dans les rues, mais il est surtout dans le cœur de ceux qui le font, les Québécois.

Collège Notre-Dame de Bellevue

b

ADMISSION 1972-73

Pensionnat - Externat
Pour jeunes filles
Cours secondaire complet
Latin optionnel

Examen pour secondaire I
Sur convocation
29 janvier, 5-12-19 février
Prospectus sur demande

Bureau des admissions
1605, chemin Ste-Foy,
Québec 6e
(418) 681-7781

COURS SECONDAIRE

au delà de l'événement

Tranquillement, Israël fait de la Cisjordanie sa porte d'entrée dans le monde arabe

par Lionel Desjardins

NDLR — Notre collaborateur Lionel Desjardins effectue présentement un périple au Moyen-Orient. Il signe aujourd'hui la deuxième de trois analyses portant sur cette partie du monde dominée par Israël et la R.A.U.

MOYEN-ORIENT—Si les aspects militaire et diplomatique du conflit israélo-arabe qui se joue entre Le Caire et Jérusalem s'enlisent dans le statu quo, l'aspect socio-politique de l'avenir du Moyen-Orient évolue en faveur d'Israël.

L'Égypte constitue le principal adversaire militaire d'Israël, mais la Jordanie et le Liban représentent les deux voisins avec qui devra vivre plus étroitement l'Etat sioniste après un éventuel accord de paix.

Or Israël est en train de faire de la Cisjordanie, cette portion de la Jordanie qu'Israël occupe depuis 1967, sa porte d'entrée dans le monde arabe.

En juin 1967, en prenant la Cisjordanie, les Israéliens occupèrent une population, qui, victime de trois guerres, lui était fondamentalement hostile. L'économie cisjordanienne dépendait essentiellement de ses marchés jordaniens et arabes alors que tout l'appareil administratif était centré sur Amman.

Depuis, Israël sous l'égide du général Dayan, qui en tant que ministre de la Défense est chargé de l'administration des territoires occupés a réussi à modifier la situation en sa faveur.

Immédiatement après la guerre de juin 1967, les Israéliens ont mis sur pied un système de sécurité très efficace fondé sur la rapidité d'intervention contre les guérilleros qui cherchent à s'infiltrer.

Les Israéliens ont également été servis par l'écrasement des groupes de résistance en Jordanie par le roi Hussein à l'automne 1970 enlevant ainsi aux Fedayin leurs principales bases contre Israël.

De plus, l'appareil répressif s'est distingué par la fermeté adoptée envers les collaborateurs des Fedayin. Toute personne suspecte d'aider ou d'appartenir à la résistance est menacée de voir sa maison dynamitée. Ainsi, malgré les abus de l'armée, la population hésite à sympathiser avec la guérilla en qui sa confiance a diminué depuis sa défaite en Jordanie.

La politique de la carotte et du bâton

Pour se gagner le respect de la population, les Israéliens ont adopté, avec succès, semble-t-il, la politique de la carotte et du bâton. Parallèlement à un système répressif ferme contre les éléments insurrectionnels, les Israéliens ont créé des avantages économiques pour la population.

Or, la majorité de la population n'a pas tardé à choisir. Un enseignant de la ville de Nablouse, où s'étaient produits immédiatement après la guerre, les plus violentes manifestations anti-israéliennes, explique que le premier souci de la population est d'améliorer sa condition sociale. Or la situation actuelle permet une telle amélioration à condition que l'on ne fasse de politique. Ce même enseignant souligne que la population n'a jamais joué de rôles politiques, aussi ne se sent-elle pas frustrée.

En plus de s'assurer de la tranquillité de la population cisjordanienne, Israël a commencé à intégrer l'économie de cette région, s'assurant ainsi que même après la fin de l'occupation, la Cisjordanie restera économiquement rattachée à Israël, un peu comme le Canada est économiquement et politiquement associé aux États-Unis.

En 1971, par exemple, Israël a exporté pour 120 millions de livres israéliennes (environ \$35 millions) dans les territoires occupés, c'est-à-dire principalement la Cisjordanie, contre des importations de 39 millions de LI (environ \$10 millions). D'autre part, la Cisjordanie a seulement importé pour 6 millions de LI (environ \$2 millions) de la Jordanie et exporté pour 34,6 millions de LI (environ \$9 millions) dans les pays arabes. Le principal partenaire économique de la Cisjordanie est désormais Israël.

Cette nouvelle situation jette les bases pour l'établissement de relations commerciales israélo-arabe par l'intermédiaire de la Cisjordanie.

Parallèlement à cette collaboration économique, l'amorce d'une collaboration politique entre la Cisjordanie et Israël apparaît, quoique à l'état embryonnaire.

Mais, comme dans pratiquement toutes les questions politiques au Moyen-Orient, ce sont les Israéliens qui détermineront le sens de cette collaboration.

Une situation incertaine

Une seule chose est certaine c'est que le gouvernement de Mme Meir ne veut pas

annexer la Cisjordanie. Ceci constituerait une entrave à tout règlement de paix et jetterait l'odieux sur les Israéliens. En fait, l'annexion de ce territoire constituerait une véritable menace pour l'Etat sioniste. Il y a actuellement 2,500,000 Juifs israéliens contre 400,000 Arabes israéliens dans l'Etat d'Israël. En annexant les 600,000 habitants de la Cisjordanie, Israël compterait alors 2,500,000 Juifs contre 1,000,000 d'Arabes ayant théoriquement les mêmes droits dont celui de vote.

Or, toutes les projections démontrent que dans 25 ans, cette population arabe, grâce à son taux de croissance démographique, serait presque aussi importante que la population juive, menaçant le principe fondamental de la judaïcité de l'Etat d'Israël. L'annexion étant écartée et Israël voulant un voisin qui serve ses intérêts politiques, économiques et militaires, le général Dayan a entrepris de faire de la Cisjordanie un Etat tampon sous protection israélienne dont la forme reste à déterminer.

Toutefois les milieux gouvernementaux ne semblent pas encore fixer entre trois choix qui s'offrent à eux.

La Cisjordanie, après un accord de paix au Moyen-Orient, pourrait n'être qu'une province démilitarisée du royaume de Jordanie. Le principal avantage pour Israël serait de pouvoir réclamer d'importantes modifications de frontières lors d'éventuelles négociations avec les autorités jordaniennes qui auraient alors la garantie que les intérêts économiques de la monarchie et de ses sympathisants ne seraient pas menacés.

Une autre hypothèse avancée par des représentants israéliens, c'est la création d'un Etat palestinien indépendant qui comprendrait la Cisjordanie et Gaza. Les autorités israéliennes craignent toutefois qu'une telle chose ne cause plus de problèmes qu'elle n'en résolve. Aucun pays arabe ne voudrait reconnaître cet Etat. Les grandes puissances reprocheraient à Israël d'avoir créé un Etat fantôme.

La dernière hypothèse ne vient pas directement des Israéliens qui l'ont malgré tout accueillie avec beaucoup d'intérêt. Plusieurs notables et intellectuels cisjordanien réclament la création d'un Etat palestinien fédéré à l'Etat jordanien.

M. Hamri Cana'an, ancien maire de la ville de Nablouse, propose que cet Etat palestinien, dont la sécurité serait assurée par Israël, soit fédéré à la Jordanie dans le cadre d'un vaste marché commun avec Israël. M. Cana'an refuse de préciser comment la Cisjordanie pourrait en arriver là, mais si les Israéliens considèrent que c'est la meilleure façon pour eux de garantir leurs intérêts, les nouveaux nationalistes palestiniens ont raison d'espérer.

Ce qui semble ennuyer les autorités israéliennes dans ce projet, c'est qu'au moment des négociations de paix, elles ne pourront réclamer d'importantes modifications de frontières craignant de s'aliéner les nationalistes palestiniens de Cisjordanie alors que les Cisjordanien royalistes, une fois leurs intérêts économiques garantis, seront prêts à n'importe quel compromis sur les frontières.

Les nationalistes palestiniens de Cisjordanie qui, avec un prolongement du statu quo les tenant éloignés du pouvoir central d'Amman, se trouvent favorisés, sont malgré tout dans une position inconfortable.

Un peu comme le Parti libéral québécois, pris entre les revendications indépendantistes d'une partie de la population et le pouvoir central, les nationalistes palestiniens de Cisjordanie sont accusés de trahison par la résistance palestinienne et de visées autonomistes par le gouvernement jordanien.

Une arme d'Israël dans ce jeu politique sur l'avenir de la Cisjordanie pourrait être la masse de la population cisjordanienne. Toujours tenue éloignée de la politique, cette masse n'est pas politisée, ce qui a considérablement nui à la résistance palestinienne. Or, les Israéliens, si le statu quo devait se poursuivre, pourraient chercher à politiser cette population palestinienne en sa faveur avant que des éléments anti-israéliens ne le fassent. Il ne serait pas question d'amener la population cisjordanienne à être pro-israélienne mais à soutenir les éléments conservateurs qui désirent sauvegarder les liens nouveaux qui s'établissent entre la Cisjordanie et Israël.

L'apparition d'un nationaliste palestinien modéré signifierait pour les Israéliens, la possibilité de mettre un terme final à la résistance palestinienne en reconnaissant le fait palestinien en Cisjordanie et non en Israël.

L'apparition de cette nouvelle expression du nationalisme palestinien pourrait même permettre aux Etats arabes de conclure la paix avec Israël puisque l'on pourrait dès lors prétendre que les droits du peuple palestinien sont assurés par un accord entre la Cisjordanie et Israël.

Il est toutefois encore trop tôt pour présu-mer de l'évolution de la situation, mais il est certain que les choses ne seront jamais plus ce qu'elles étaient avant juin 1967.

Pourquoi obliger les assistés

sociaux à faire le pied de grue?

un commentaire de Roger Bellefeuille

Au-delà des motifs officiels invoqués, c'est d'abord et avant tout dans le but de terminer le présent exercice financier à l'intérieur des limites budgétaires qu'on doit rechercher le véritable motif de la décision du ministère des Affaires sociales d'obliger les bénéficiaires d'aide sociale à se présenter en personne — à l'exception des aveugles et des invalides — aux divers bureaux locaux pour toucher leurs chèques en février et en mars.

C'est en effet un secret de polichinelle qu'en dépit des \$79 millions supplémentaires injectés dans ce programme en décembre, il devenait de moins en moins assuré de pouvoir boucler à l'intérieur du budget global de \$350 millions d'ici au 31 mars prochain.

La décision que vient de prendre le ministère vient s'ajouter à celle prise également il y a quelques semaines de cesser les recours aux arrêtés ministériels quand le montant des besoins spéciaux dépasse la limite des compétences des bureaux locaux et régionaux.

Dans ce dernier cas, qui représentait des déboursés annuels "spéciaux" d'environ deux millions, le ministère n'avait guère le choix, compte tenu de certaines dispositions du partage des coûts dans le cadre du Régime canadien d'assistance publique qui ne prévoit pas une telle pratique.

D'autre part, la directive quant à l'émission des chèques par le biais des bureaux, pour février et mars, pourrait avoir comme fâcheuse conséquence de compromettre sérieusement le climat plus serein qui avait commencé à marquer, depuis quelques mois, les échanges entre assistés sociaux et agents de sécurité sociale.

Les moyens sont discutables

Qu'il y ait nécessité de vérifications plus suivies dans le secteur de l'aide sociale, tous s'accordent là-dessus. Mais si les objectifs s'acceptent bien, les moyens sont discutables.

Les motifs officiels sont à l'effet de s'assurer d'une part que les droits des bénéficiaires sont respectés et, d'autre part, que les agents servent réellement les fins du programme d'aide sociale.

Or, ce n'est pas en convoquant les bénéficiaires au bureau qu'un responsable de cas peut réellement être en mesure de connaître la véritable situation socio-économique d'une personne. Seule la visite à domicile, dans l'authentique milieu de vie du

bénéficiaire ou du requérant, peut fournir l'éclairage suffisant à l'étude d'une demande.

Qu'on exige d'une personne qu'elle se présente une fois par mois au bureau d'aide sociale pour toucher son chèque ne constitue pas en soi une exigence humiliante ou déshumanisante, lorsque l'organisation matérielle, la qualité et la quantité des effectifs permettent de se prêter à une telle façon de faire.

Le travailleur ne fait-il pas cette démarche quotidiennement pour obtenir son pain de chaque jour.

Par contre, il apparaît que les agents de sécurité sociale s'accrochent trop facilement à la norme de "200 dossiers" comme justification à leur manque de mobilité et de disponibilité.

Les agents: manque de mobilité

et de disponibilité

Quoique l'on veuille technocratiquement, en effet, éliminer les catégories, un "caseload" de 200 cas se distribue, il va de soi, entre bénéficiaires de diverses catégories: personnes âgées, invalides, handicapés, chômeurs d'âge mûr sans métier, jeunes aptes au travail, c'est-à-dire entre les bénéficiaires susceptibles de vivre avec l'aide de l'Etat en permanence ou pour de longues périodes et les assistés temporaires.

C'est sur cette dernière classe d'assistés, surtout dans la catégorie d'âge de 18 à 40 ans, que devraient, en toute logique, et prioritairement, porter les efforts de réhabilitation et de motivation au travail des assistés... en autant que le marché du travail puisse les absorber.

Enfin, il est à souhaiter que les responsables de l'Opération "chèque au bureau" ont pris toutes les mesures nécessaires pour éviter des scènes semblables à celles qui se sont produites lors de la dernière grève des postiers.

On se souvient qu'à cette occasion, des personnes d'un certain âge durent faire le pied de grue durant plusieurs heures aux portes des bureaux temporaires, qu'il y eut des évanouissements, que d'autres se présentèrent inutilement parce que leurs fiches ne furent pas acheminées au bon bureau, etc.

Si une telle situation était inacceptable en plein cœur d'été, elle serait impardonnable dans la froideur de février.

Réduction des 3/4 du tarif ordinaire pour les appels faits par l'interurbain automatique au Québec et en Ontario, le dimanche, de 8 heures à 18 heures

Quand vous composez vous-même le numéro de votre appel interurbain* le dimanche, entre 8 heures et 18 heures, vous obtenez une réduction des 3/4 du tarif ordinaire. Par exemple, un appel de \$1.00 au tarif ordinaire ne vous coûte que \$0.25.

Ce nouveau tarif spécial du dimanche s'applique aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste acheminera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.



Profitez du tarif le plus bas, le "tarif spécial du dimanche."



Le lac St-Joseph: un état relativement satisfaisant mais des mesures antipollution sont nécessaires

par Jean-Claude PICARD

L'état du lac Saint-Joseph est relativement satisfaisant mais certaines mesures protectrices devront être prises immédiatement si l'on ne veut pas que ce lac connaisse une dégradation que le rende inutilisable.

C'est ce qu'a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, le ministre responsable de la qualité de l'environnement, M. Victor C. Goldbloom.

Le ministre a fait ce commentaire après avoir rendu publique une étude écologique effectuée par le Centre de recherches sur l'eau de l'université Laval. Cette étude, réalisée au cours de l'été dernier, portait sur la qualité des eaux du lac Saint-Joseph et du lac Rose, dans le comté de Nicolet.

En ce qui concerne le lac Saint-Joseph, l'étude démontre que l'utilisation de cette nappe d'eau, la plus importante de la région de Québec, n'a pas encore entraîné un bouleversement

profond de l'écologie du milieu mais que les analyses mettent en relief des signes certains de dégradation et qu'il faut donc prendre des mesures correctrices.

Ces mesures sont les suivantes:

- 1 — Poursuivre systématiquement l'épuration des eaux usées.
- 2 — Trouver rapidement une solution pour le traitement ou l'évacuation des eaux d'égout de Plage Germain Ltee sur l'écologie du lac.
- 3 — Édicter une réglementation pour interdire l'accès à la rive aux Pins à toute embarcation motorisée dont la puissance excède 10 chevaux - vapeur.
- 4 — Interdire l'utilisation de laveuses, lavabos et autres équipements semblables sur tout le territoire des municipalités limitrophes du lac, à moins que ces équipements ne soient raccordés à des conduites d'égout

et leurs eaux usées convenablement traitées.

5 — Analyser annuellement la qualité de l'eau de la rivière aux Pins.

M. Goldbloom a insisté, au cours de sa conférence de presse sur l'impact de l'utilisation de Plage Germain Ltee sur l'écologie du lac.

Il a souligné que les normes respectives à l'aménagement du terrain de camping n'étaient pas toujours respectées et qu'une surveillance plus adéquate s'imposait.

Il a également dit que la population qui utilise cette plage était à certains moments trop élevée et qu'il faudrait trouver des moyens de la disperser à d'autres endroits.

M. Goldbloom a enfin souligné le très grand nombre d'embarcations-moteur qui circulent sur le lac (près de 500) et a dit que des mesures d'encouragement de la voile et du canotage devraient être favorisées.

l'interdiction de la vente de nouveaux terrains en bordure à moins que ces terrains aient au moins 30,000 pieds carrés, l'interdiction de l'utilisation d'embarcations à moteur, l'aménagement d'une autre point d'eau pour les animaux de la région qui s'abreuve actuellement à une rivière se déversant dans ce lac, etc.

Il a également dit que son service comptait dépenser des sommes comparables à celles dépensées l'an dernier pour poursuivre diverses études sur d'autres lacs, principalement ceux de la région de Montréal.

M. Goldbloom a enfin répété son intention d'élaborer une politique en vue de l'utilisation des terrains en bordure des lacs afin de réserver un certain pourcentage pour la préservation du milieu et un autre pourcentage pour l'utilisation récréative communautaire.

Il a également fait connaître son intention d'édicter des normes générales d'utilisation des embarcations-moteur.

Hier, le ministre n'avait accusé la situation de beaucoup moins encourageante au lac Rose qui, selon les études, connaît la phase finale du vieillissement d'un autre point d'eau marais si des mesures ne sont pas prises immédiatement.

Parmi les mesures soulignées par le ministre, signalons le contrôle des installations septiques des chalets bordant le lac.

Le gouvernement de l'Alberta voudrait diversifier son économie

Par WALTER KREVENCHUK

EDMONTON (PC)—Le pétrole et le gaz font de l'Alberta une province économiquement confortable, mais selon le premier ministre, Peter Lougheed, l'Alberta est devenue "dépendante à l'excès" de ses richesses naturelles.

Le nouveau gouvernement progressiste - conservateur veut diversifier l'économie de la province, a-t-il déclaré au cours d'une interview avec la Presse Canadienne, mais la Commission nationale d'énergie a mis des bâtons dans les roues.

La commission a décrété en novembre dernier qu'on ne pouvait actuellement exporter la quantité additionnelle de 2.7 trillions de pieds cube de gaz, d'une valeur d'environ \$1 milliard, parce qu'on n'avait pas de réserves disponibles en quantité suffisante.

Cette décision, déclare l'avocat de Calgary, âgé de 43 ans, va avoir pour effet de maintenir trop bas le prix du gaz naturel de l'Alberta parce qu'elle confirme le fait que l'acheteur principal sera la TransCanada Pipe Lines, une compagnie à monopole. Selon lui, les clients de l'Est du Canada et du Midwest américain ne paient pas un prix raisonnable pour le gaz naturel de l'Alberta.

M. Lougheed a déclaré que son gouvernement n'est pas satisfait du programme fédéral d'expansion économique qui, selon lui, "intervient dans des domaines où nous avons déjà la responsabilité, et commence à s'emparer de nos priorités".

Il a dit également que l'Alberta a le droit d'être consulté avant que les décisions fédérales soient prises concernant les richesses naturelles. Cette province a demandé d'avoir le statut d'observateur lors des entretiens sur l'énergie, entre le Canada et les États-Unis.

"Maintenant" était le mot clé de la campagne électorale du Parti conservateur, campagne qui a mené à la victoire, aux élections provinciales du 30 août, renversant le parti du Crédit social après 36 années au pouvoir.

Cependant, M. Lougheed a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de bousculer les choses. "Le public ne veut pas que nous fassions tout en une journée, a-t-il dit. Il veut que nous le fassions convenablement et bien, et dans l'ordre adéquat".

Jusqu'à maintenant, les conservateurs ont concentré leurs efforts dans cinq domaines d'action: l'organisation, la planification à long terme, la première session législative qui doit commencer le 2 mars, la préparation du budget et les priorités.

La préparation du budget, a dit M. Lougheed, a pris une grande somme de temps. "Nous avons hérité du gouvernement le plus dispendieux du Canada", dit le premier ministre.

Les conservateurs ont déjà aboli le conseil consultatif de l'Alberta et le conseil de recherches en ressources humaines. Ils ont également réduit le budget du groupe de travail sur l'urbanisation et l'avenir, et ils continuent à passer en revue tous les programmes établis par le Crédit social.

Les conservateurs ont déjà aboli le conseil consultatif de l'Alberta et le conseil de recherches en ressources humaines. Ils ont également réduit le budget du groupe de travail sur l'urbanisation et l'avenir, et ils continuent à passer en revue tous les programmes établis par le Crédit social.

LES AVANTAGES

Si le prix payé pour le gaz était plus élevé, a ajouté le premier ministre, "cela aurait un effet considérable sur l'économie". En plus d'augmenter le revenu du gouvernement, "cela stimulerait le producteur et le pousserait à explorer de nouvelles possibilités et à construire une installation de traitement du gaz en Alberta".

En attendant, le gouvernement conservateur étudie présentement, pour la première fois, les plans et les droits, afin de donner au public "la chance d'exprimer ses opinions".

Dans un autre ordre d'idées,

Les conservateurs ont déjà aboli le conseil consultatif de l'Alberta et le conseil de recherches en ressources humaines. Ils ont également réduit le budget du groupe de travail sur l'urbanisation et l'avenir, et ils continuent à passer en revue tous les programmes établis par le Crédit social.

Etudier les effets d'un complexe industriel sur l'environnement

FREDERICTON — le projet de Lonerville, au Nouveau-Brunswick, et ses incidences sur l'environnement de la région feront l'objet d'une étude détaillée par le gouvernement fédéral et celui du Nouveau-Brunswick. Il s'agit là de l'aménagement d'une installation de transbordement d'hydrocarbures, d'une centrale thermique et d'une zone industrielle.

L'étude commencera au début de cette année et se terminera six mois plus tard. Elle portera sur les domaines suivants:

- cueillette d'informations complètes relatives à l'implantation envisagée pour le projet de Lonerville, comportant les dispositions en matière de prévention de la pollution et d'installations de traitement;
- examen précis de l'environnement de la région périphérique;
- détermination de l'impact probable de l'opération sur l'environnement de la région. Ce domaine d'étude concernera les aspects suivants: effets sur l'approvisionnement en eau, sur les pêcheries commerciales et sur l'atmosphère ambiante de la ville de Saint-Jean et sa banlieue.

On examinera également les conséquences possibles sur un plus vaste périmètre, dont l'impact probable sur les activités agricoles, forestières et touristiques.

L'étude comporte aussi l'élaboration de procédures visant à minimiser les risques de déversements accidentels d'hydrocarbures provenant de la raffinerie et de pétroliers, et de mesures visant à faire face aux déverse-

ments qui se produiront effectivement. Le ministre fédéral des Transports établit actuellement des mesures d'urgence et des exigences propres à la navigation, du fait de l'augmentation du trafic maritime que connaîtra la région. Des règlements sur la pollution de l'air, des terres et des eaux seront aussi élaborés et les usines implantées dans le cadre du projet seront tenues de s'y conformer.

PERDU?

Si vous souffrez de la surdité du nerf auditif, rien n'est perdu. Vous pouvez entendre à nouveau. Renseignez-vous aujourd'hui, en vous procurant gratuitement notre brochure décrivant les services techniques MAICO avant et après la vente en écrivant ou en téléphonant au:

SERVICE AUDITIF MAICO INC.

815, Côte d'Abraham, Québec 4.

Téléphone: 529-9325

Nom: _____

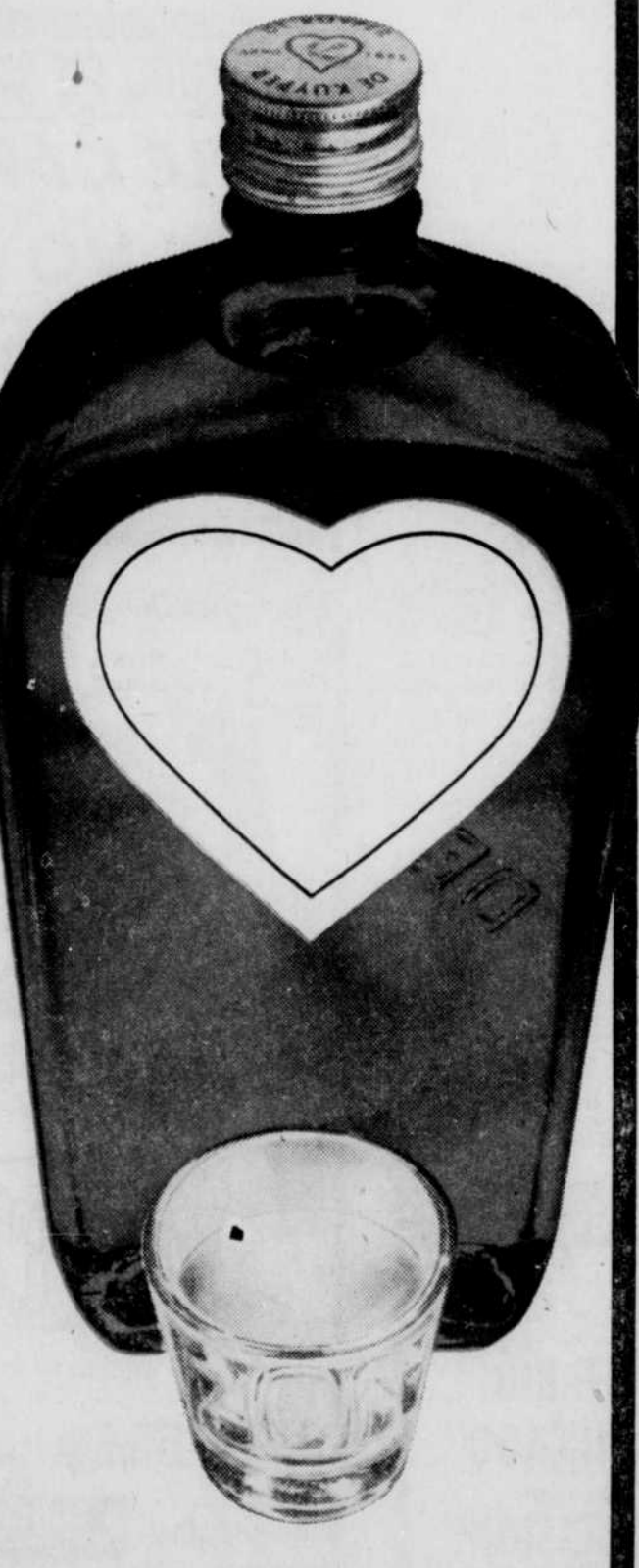
Adresse: _____

Ville: _____

S.V.P. m'adresser une copie gratuite de votre brochure sur vos services techniques.

N.B. Réparations exécutées pendant que vous attendez.

Ya du coeur au ventre!



de Kuyper le gin au grand coeur

Blended Gin - Distillé au Québec par John de Kuyper & Fils (Canada) Ltee

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFQM-TV	(3) Burlington WCAX-TV	(10) Montréal CFMT-TV	De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (c) Emission couleur
(5) Québec CKMI-TV	(7) Sherbrooke CHLT-TV	(12) Montréal CFCE-TV	
(11) Québec CBVT	(8) Mt. Washington WMTW-TV	(13) Trois-Rivières CKTM-TV	

LE VENDREDI 11 FÉVRIER 1972

6.00 P.M.	(3) Channell 3 news hour c	(11) Sport détente c	10.30	(7) (11) (13) Les nouvelles du sport c
6.30	(5) Like Young c	(13) Cinéma Kraft: "Les centurions" (1ère partie) c.	11.00	(3) Channell 3 night beat c
6.45	(7) Troisième édition c	(TCQ) Nations. Les différences nationales	11.10	(4) Heure exquise: "Ca, c'est Paris"
6.50	(10) Madame est servie c	8.00	(3) News c	(8) News c
6.55	(11) Le gourmet farfelu c	(3) O'Hara, United States treasury c	(7) (11) Sapporo 72 c	(10) La couleur du temps c
7.00	(12) Pulse c	(4) En première: "Les commandos passent à l'attaque"	(12) News c	(13) Le 13 vous informe
7.05	(6.15) C'est mon opinion c	(5) Ginette Reno special c	11.10	(13) Ciné-soir: "Les sept voleurs"
7.10	(7) Edition sportive c	(7) Claude Blanchard c	11.15	(10) En pantoufles: Programme double: "Eté et fumée" c et "Impudeur"
7.15	(4) Nouvelles du sport c	(8) The Brady Bunch c	11.18	(12) Pulse c
7.20	(4) Panoramonde c	(12) Friday movie: "The Incredible file" c	11.22	(5) Viewpoint
7.25	(7) Cent filles à marier c	(TCQ) Emission cinéma amateur. Présentation d'un film et commentaire	11.30	(3) The Merv Griffin Show c
7.30	(8) Hogan's heroes c	8.30	(5) After eleven: "Lisa" c	(8) The Dick Cavett show c
7.35	(11) Le téléjournal c	(8) The Partridge Family c	A.M.	
7.40	(13) Le 13 vous informe (TCQ) Jasette. Emission d'information - Thème: Les loisirs.	(3) Friday movie: "The ballad of Josie" c	12.00	(7) Cinéma 7: Programme double: "On n'y joue qu'à deux" c. "La baronne s'en balance"
7.45		(5) The Tommy Hunter show	12.30	(11) Cinéma: "Justice pour Selvin" c
7.50		(7) (11) (13) Donald Lautrec "chaud" c	1.30	(12) Friday movie: "Career" (TCQ) Québec live. Animateurs Yves Sauvé, Pierre Aubé et André Paillé
7.55		(8) Room 222 c		(13) Projection de nuit: "Les tontons flingueurs"
8.00		(7) (11) (13) Format 60		(11) "Le voyageur de la Toussaint"
8.05		(8) The Odd couple c		
8.10		(10) Toute la ville en parle c		
8.15		10.00		
8.20		(4) Les musiciens c		
8.25		(5) Sapporo 72 c		
8.30		(8) Boxing c		
8.35		(10) Auto-patrouille c		
8.40		(12) The FBI c		
8.45		10.30		
8.50		(4) (10) Les nouvelles TVA c		
8.55		(7) (11) (13) Le téléjournal c		

LE SAMEDI 12 FÉVRIER 1972

7.00 A.M.	(8) Lidville c	3.00	(3) Wrestling c	
7.05	(8) Across the fence c	(12) The Perils of Penelope Pitstop c	(8) Sports challenge c	
7.10	(12) Montreal bulletin board - Morning news c	10.56	(10) Sur le matelas c	
7.15	(8) Rusty Wellington c	(3) In the news c	3.30	(8) The Professional Bowlers tour c
7.20	(7.45) Tomorrow today c	(3) Sabrina the teenage witch c	(12) Grand Prix Wrestling c	
7.25	(8) The Bugs Bunny show c	(7) (11) (13) Robin-tusée c	(3) CBS Golf Classic c	
7.30	(8) Will the real Jerry Lewis please sit down? c	(8) Curiosity shop c	(4) Lutte grand prix c	
7.35	(12) Hercules c	(10) Super Heroes c	(5) Championship Curling c	
7.40	(3) Scooby-doo, where are you? c	(12) The Pink Panther show c	(10) L'Église sur la place	
7.45	(8) Road runner c	(3) In the news c	(7) (11) (13) Sapporo 72 c	
7.50	(12) Ultraman c	(3) Josie and the Pussycats c	(12) Wide World of Sports c	
7.55	(13) Bonjour CKTM	(4) Les enfants de l'avenir c	5.00	(3) Current events quiz c
8.00	(11) Aujourd'hui à CBVT	(7) (11) (13) Lassie c	(4) Bonsoir copains c	
8.05	(3) In the news c	(10) L'escadrille sous-marine	(5) The Bugs Bunny Road runner hour c	
8.10	(8) Road runner c	(12) Underdog c	(10) C'est arrivé cette semaine c	
8.15	(12) Spiderman c	(3) In the news c	(8) Wide World of Sports c	
8.20	(3) You are there c	12.00 P.M.	5.30	(3) Rollin' on the river c
8.25	(4) Mission impossible c	(3) The Monkees c	6.00	(3) Newstime c
8.30	(8) The Phil Esposito show c	(4) De tout, de tous c	(4) Théâtre des vedettes c	
8.35	(11) (13) Le monde en liberté	(7) Le cirque à Tonton c	(5) Update c	
8.40	(12) Star Trek c	(8) Jonny Quest c	(7) (11) (13) Caméra-moto	
8.45	1.00	(10) Bon week-end c	(10) Pop 72 c	
8.50	(4) Dessins animés c	(11) Les Corsaires c	(12) Like Young c	
8.55	(8) Jackson 5 c	(12) Cool McCool c	(3) Weatherwise c	
9.00	(10) Capitaine Scarlet c	(13) Les petites annonces	(3) Sports digest c	
9.05	(7) (11) (13) Le roi Léo c	(3) In the news c	6.30	(3) News c
9.10	(3) In the news c	1.15	(4) Samedi-informations c	
9.15	(3) Pebbles and Bamm-Bamm c	(7) L'agriculteur de demain	(7) Les sans-gène c	
9.20	(4) Ciné-aventures: "Révolte au Mexique"	1.20	(4) (10) Jeunesse c	
9.25	(7) (11) (13) Mon ami Ben c	(10) Mes amis les animaux c	(5) Let's call the whole thing off c	
9.30	(8) Bewitched c	(4) Route des rodéos	(7) Soirée canadienne c	
9.35	(10) Les sentinelles de l'air c	(10) Voyage - Informations c	(4) (10) Jeunesse c	
9.40	(12) Dastardly and Muttley in their flying machines c	(12) Saturday movie: "Wake me when it's over" c	(5) Let's call the whole thing off c	
9.45	(3) In the news c	2.00	(7) Soirée canadienne c	
9.50	(3) Archie's TV funnies c	(3) People c	(8) Star Trek c	
9.55	(7) (11) (13) Tour de terre c	(7) (11) (13) Hockey c	(11) Ciné-filés à marier	
10.00		(10) Jeunesse en forme c	(12) Rollin on the river c	

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!
 TQ : Signifie "TELECABLE de QUEBEC", réseau communautaire à circuit fermé.

petite histoire des longs-métrages

VENDREDI 11 FÉVRIER

10.00 En première: "Sanctuaire". Drame de moeurs une réalisation de T. Richardson en 1961 avec Lee Remick, Yves Montand et Bradford Dillman. — Pour forcer sa maîtresse à rester fidèle à son mari, une servante noire tue un de ses enfants. c

7.30 (13) Cinéma Kraft: "Les centurions" (1ère partie). Drame de guerre une réalisation de M. Robson en 1966 avec Anthony Quinn et Alain Delon. — Une épisode du combat entre les troupes françaises et les terroristes pendant la guerre d'Algérie. c

8.00 (4) En première: "Les commandos passent à l'attaque". Drame de guerre une réalisation de W.A. Wellman en 1957 avec James Garner et Jack Warden. — L'entraînement, puis les durs combats de commandos américains. c

8.00 (12) Friday movie: "The Incredible file". Film d'espionnage réalisé en 1964 par S.J. Furie avec Michael Caine et Nigel Green. — Un agent secret découvre un traître parmi ses chefs. c

3.00 (3) Friday movie: "The ballad of Josie". Western réalisé en 1967 par A.V. McLaglen avec Doris Day et Peter Graves. — Une jeune veuve qui s'occupe des moutons, a des démêlés avec ses voisins. c

11.00 (4) Heure exquise: "Ca, c'est Paris". Comédie musicale une réalisation de R. Quine en 1954 avec Tony Curtis et Gloria de Haven. — Trois marins en permission à Paris, font une fête de charité. c

11.10 (13) Ciné-soir: "Les sept voleurs". Drame policier réalisé en 1960 par H. Hathaway avec G. Robinson et Rod Steiger. — Un professeur américain est l'auteur d'un vol audacieux au Casino de Montecarlo. c

11.15 (10) En pantoufles: Programme double: "Eté et fumée". Drame psychologique une réalisation de P. Gienville en 1962 avec Lawrence Harvey et Geraldine Page. — Un jeune médecin qui aime la vie doit faire face à une épreuve ce qui l'amène à changer son existence. c

11.30 (13) Cinéma: "Mélo-drame réalisé en 1958 par V. Harlan avec Sabina Sesselmann et Joachim Fuchsberger. — Une jeune fille élevée avec sévérité se lie avec un peintre et se déçoit. c

(5) After eleven: "Lisa". Drame de P. Dunne réalisé en 1962 avec Dolores Hart et Stephen Boyd. — Un policier hollandais s'intéresse au cas pathétique d'une réfugiée de guerre. c

12.00 (11) Cinéma: "Justice pour Selvin". Film une réalisation de J. Weiss en 1968 avec Rudi Hrusinski et K. Socwarkopf. — Dans un document posthume, un poète contestataire, Prix Nobel et apôtre de la justice révèle les circonstances de son ascension à la célébrité. c

12.00 (7) Cinéma 7: Programme double: "On n'y joue qu'à deux". Comédie une réalisation de S. Gilliat en 1962 avec Peter Sellers et Virginia Madsen. — Un bibliothécaire marié se laisse avoir par les charmes d'une femme riche et frivole. c

"La baronne s'en balance". Comédie réalisée en 1964 par S. Siano avec Margaret Lee et Félix Marten. — Une call-girl hérite d'un château. c

12.00 (12) Friday movie: "Career". Drame une réalisation de J. Anthony en 1959 avec Dean Martin, Shirley MacLaine, Anthony Franciosa et Carolyn Jones. — Les difficultés que doit affronter un homme pour atteindre le succès dans la carrière d'acteur. c

12.30 (13) Projection de nuit: "Les tontons flingueurs". Comédie policière réalisée en 1963 par G. Lautner avec Lino Ventura et Bernard Blier. — A sa mort, un bandit confie ses affaires et sa fille à un ami. c

1.30 (11) Ciné-nuit: "Le voyageur de la Toussaint". Drame réalisé en 1945 par L. Daquin avec Jean Desailly et Gabrielle Dorziat. — Un jeune héritier veut éclaircir le mystère entourant la mort de son oncle. c

SAMEDI 12 FÉVRIER 1972.

A.M.

10.00 (4) Ciné-aventures: "Révolte au Mexique". 1955, aventures de B. Bostticher avec Van Heflin et Julie Adams. — Un ingénieur s'unit à des révolutionnaires, afin de ne pas laisser à son gouvernement la mine qui lui appartient. c

P.M.

1.30 (12) Saturday movie: "Wake me when it's over". Comédie une réalisation de M. Le Roy en 1960 avec Ernie Kovacs, Dick Shawn, Margo Moore et Jack Warden. — Pour bâtir un hôtel, le garnison d'une île du Pacifique profite de sources chaudes. c

2.30 (4) Cinéma: "Sacré printemps". Comédie réalisée en 1951 par R. Fleisher avec Charles Boyer et Louis Jourdan. — Un jeune adolescent qui vit dans une famille un peu original s'éveille à l'amour. c

à québec aujourd'hui

Les Arts

Arts contemporains, canadiens: Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures, tapisseries au Musée du Québec.

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Atelier-livre "La Découverte": Exposition permanente des travaux des membres, 42, Côte de la Fabrique.

Boutique La Forge: Exposition permanente de sculpture de métal, artisanat québécois, poterie, etc., au 82-1/2 Côte de la Montagne.

Boutique Sire de Roy (A la Cour, 1.117-1/2 St-Jean): Exposition des meubles anciens québécois, poterie, objets d'époque, artisanat paysan.

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Chevalet Enr (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'achats Navies et Place Laurier).

Problèmes de direction et de diffusion à la Cinémathèque québécoise

par Ghislaine RHEAULT

Ce sont des divergences entre la directrice générale de la Cinémathèque québécoise et son conseil d'administration quant à la politique à long terme de l'organisme qui ont entraîné la démission de madame Françoise Jaubert à ce poste, le 31 janvier, nouvelle annoncée par le journal Le Devoir dans son édition d'hier.

Ces divergences n'ont pas été commentées par madame Jaubert qui a préféré laisser la parole à M. Robert Daudelin, président du Conseil d'administration; elles remontent à juin dernier, lorsque la Cinémathèque, lors d'une réunion de l'assemblée générale, avait défini ses objectifs de conservation, de diffusion québécoise et avait, conséquemment à l'orientation générale déjà prise par la Cinémathèque, décidé de changer son nom de Cinémathèque canadienne en Cinémathèque québécoise. Madame Jaubert s'est contentée de dire que, compte tenu de ces objectifs qui ne correspondent pas à la conception qu'elle se fait d'une cinémathèque (qu'elle soit québécoise ou canadienne ou de toute autre "nationalité"), elle ne se croit plus en mesure de remplir ce poste.

Sa démission, qui remonte au 31 janvier, a été acceptée à l'unanimité par le Conseil d'administration. Jusqu'à la fin du présent exercice financier (30 avril), c'est madame Louise Beaudet qui assurera la bonne marche de la Cinémathèque et qui appliquera, selon monsieur Daudelin, les politiques admises à l'unanimité, et par le Conseil d'administration et par l'assemblée générale.

LES "FILIALES"

Quant aux filiales de la cinémathèque, leur existence continue d'être précaire.

À Trois-Rivières, "filiale" ouverte l'automne dernier, en même temps que celle de Québec, on a, depuis trois semaines, cessé de présenter des soirées de cinéma. C'est un conflit entre les responsables du Ciné-Campus, à l'Université du Québec, et les responsables locaux de la Cinémathèque qui expliquerait cette cessation d'activités. L'entente entre l'université et la cinémathèque québécoise n'est cependant pas brisée, a déclaré M. Daudelin.

À Québec, des conflits semblables se sont fait jour depuis quelque temps, auxquels s'ajoutent les dissensions au sein du service des loisirs socio-culturels, auquel est rattachée la filiale québécoise.

La semaine dernière, tous les responsables des différents secteurs des loisirs, y compris M. Xavier Koeb, chargé des activités de la Cinémathèque à Québec, remettaient leur démission. M. Koeb est cependant, par la suite, revenu sur sa décision, pour ne pas mettre en péril les activités prévues d'ici peu, soit des soirées de cinéma belge, auxquelles doivent participer les cinéastes André Delvaux et Raoul Servais, suivies, entre le 13 et le 17 mars, d'une semaine du cinéma muet français (dont nous parlerons dans quelques jours, lorsque le programme aura été arrêté).

Mais l'existence des filiales, qui fait partie des projets de développement des programmes de diffusion, est mise en péril par les dissensions au sein des organismes de loisirs socio-culturels. À Québec, on voit, semble-t-il, d'un mauvais oeil que la Cinémathèque occupe une salle par semaine (avec bien souvent un public qui ne dépasse pas trente personnes, pour présenter des classiques du cinéma à un mini-auditorium de cinéphiles, alors que d'autres secteurs d'activité pourraient l'occuper avec plus de "profits").

Il faut sans doute, face à cette situation, mettre en cause la politique de choix des films pour la cinémathèque (limitée par ses distributeurs) et dont nous avons déjà touché un mot. M. Xavier Koeb disait, hier, que pour la venue du cinéaste André Delvaux à Québec, le 23 février prochain, les distribu-

teurs (Prima Films) avaient refusé que le film "Rendez-vous à Braye" soit projeté hors de Montréal; on offrira donc, plutôt à Québec, "Un soir un train".

En ce qui concerne ces politiques des distributeurs, M. Daudelin nous déclarait pour sa part, hier, qu'elles n'avaient rien à voir avec le départ de madame Jaubert qui n'est "qu'un problème d'administration interne"; un distributeur de films siège sur le comité responsable de la diffusion et il n'aurait rien à voir avec une quelconque restriction à la diffusion...

Politique de diffusion qui n'a pourtant jusqu'ici touché que bien peu Québec-la-ville et les autres centres de province qui sont sur la carte de ces projets: Trois-Rivières, Sherbrooke et quelques autres...

CINEMAS UNIS

18 ANS
Joanne Woodward dans une production de Paul Seaman
rachel, rachel
En français
CHAMPLAIN
1019, AVENUE CARTIER 335-9940

18 ANS
"Sunday Bloody Sunday"
COUTEUR
avec Glenda Jackson Peter Finch
CARTIER
1019, AVENUE CARTIER 335-9940

LE PLUS VISCONTIEN DE TOUS LES FILMS DE LUCHINO VISCONTI

14 ANS
"Un chef-d'oeuvre. Ce film bouleverse toutes les traditions par sa puissance, son audace et sa profondeur"
— Cue Magazine
LES DAMNES
en vedette: BOGARDE-THULIN-GRIEM-BERGER
TECHNICOLOR
2e Semaine!
CANADIEN
3700, BOUL. LAURIER, PLACE LAURIER, 656-9922
Horaire: 6h.05 et 8h.45 p.m.

Samedi 26 février à 20h.30
JACQUES MICHEL
Location: \$2.50, \$3.50, \$4.00, \$4.50, \$5.00
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

CE SOIR ET SAMEDI SOIR
Terminez en gaieté "LE CARNAVAL" AU
MOTEL LE VOYAGEUR
2250 BOUL. STE-ANNE - 661-7701
★ 2 ORCHESTRES
★ 2 SALLES DE DANSE
ENTREE LIBRE!

Des jumelles identiques mais différentes...?
la blonde fougueuse
la brune diabolique
marisa mell
jean sorel
elsa martinelli
EN COULEUR
CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Église, St-Romuald 839-6557
2 l'affiche cette semaine — 14 ans
LA VALLEE PERDUE
(Omar Sharif - Michael Caine)
LES 3 SERGENTS DU FORT MADRAS
(Nick Anderson)

18 ANS
LES ANGES NUS
PERSONNAGES FRANÇAIS DE "NAKED ANGELS"
JENNIFER GAN
RICHARD RUST
COLLEUR
JACQUELINE ELLIS ANNETTE WHITELY
AVIDES DE SENSATIONS
VERSION FRANÇAISE DE "THRILL SEEKERS"
Avec la bande des "ANGES" de Los Angeles
ALOUETTE
3300, BOUL. LAURIER, PLACE ST-FOY, 456-0979
Horaire: "Les Anges Nus" à 6.50 et 9.40; "Avides..." à 8.15 p.m. Der. spectacle complet à 8.15 p.m.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT!
Raconté avec maîtrise... Fascinant.
— PARIS MATCH
On retrouve toujours avec plaisir la salubre méchanceté de Chabrol.
— L'EXPRESS
Avec un art qui n'a rien à envier à son illustre maître, Hitchcock...
— TÉLÉRAMA

STEPHANE AUDRAN
MICHEL BOUQUET
FRANCOIS PERIER
JUSTE AVANT LA NUIT
Le film de CLAUDE CHABROL
EASTMANCOLOR
Demain le cinéma sera fermé toute la journée.
EMPIRE
74, DE LA FABRIQUE, 524-7880
Horaire: Rep. complète à 11.15-4.35-8.00. Les matinées de 14 ans et 75.

Cinéma

Ciné-midi: "Canon" (McLaren), "L'ours et la souris", "Curlyng, quand tu nous tiens", "Voi", "Ski de fond" et "Les fleurs de Macadam" à l'Office national du film, 100 Place d'Youville de 12h25 à 13h25.
Ciné après-midi: "Tout l'temps... ?" à l'Officination al du film, 100 Place d'Youville de 14h à 16h.
Ciné-Musée: "Watteau", "La chapelle de Ronchamp", "Musée de l'Hôtel-Dieu de Beaune" et "Peintres populaires de Charlevoix" au Musée du Québec à 14h30.

Théâtre

Le Bahour "Bébé chômeur": Comédie en deux actes de Félicien Marceau présentée par le Théâtre de Dix Heures, à la salle Champlain de l'Hôtel Victoria à 22h.

Cabarets

Auberge de la Colline — Danse ce soir avec le trio "The Hill Top 3" de 9h. p.m. à 2h. a.m.
Au complexe de la Porte St-Jean — Le Temple, discothèque psychédélique — La Mousse Spatèque, Sons et Lumières, La Licorne, Bar Disco-Club.
Auberge Neptune — Danse tous les soirs du mardi au samedi. Paule Leslie et Raymond Gagnon — Saison - Bar.
Auberge Normande — Du mardi au dimanche: Richard McClish.
Bal Tabarin — Cat après-midi, danseuses et serveuses à Go-Go. Ce soir: Danseuses — Sharron Vale — Beverly Lund — Gilles Letarte — Gaspard Desgagné et son orchestre.
Cabaret Victoria — Ce soir: Danse avec Gilbert Trudel et son ensemble.
Château Frontenac — Ce soir à 17h au piano-bar, Madeleine Cross, Carlos Lujan, à la discothèque Club - Terrasse à partir de 18h00.
Château Lac Beauport — Tous les soirs au Bar-Salon, vendredi et samedi: Les Double-Quatre.
Chez Raspoutine, Auberge Orléans, boul. Laurier — Lis-cotécho-bar — Danse ce soir.
Club Napoli — Tous les soirs danse avec orchestre Fritz Pereira et Thérèse De Roy. Mercredi, concours de danse amateur, spectacles.

Club du Vieux Bardeau — Ce soir: "La famille Soucy". Danse et orchestre de Calypso, Les Flamings. Dimanche, lundi et mardi: Les Flamings. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi: Cocktail 5 à 7.
Holiday Inn de Québec aux Caves de l'Abbaye — Tous les soirs, excepté dimanche et lundi, danse avec le moins accordéoniste et chanteur.
La Brasserie Jean-Talon — Orchestre bavarois, Richard Landry et ses musiciens.
La Chasse - Galerie — Danse avec Disco-Club.
La Diligence — Un nouveau sa-jon-bar, lundi à samedi, chanteuse, Francine et Bob Aubin.
Le Vatel — Ce soir au piano-bar Roger Lachance.
Le Barillet — Ce soir, danse, musique d'ambiance du mardi au dimanche. Musique d'ambiance avec Gilles et Claude, 8h30 à 1h30.
Le Cercle Electrique — Ce soir danse avec orchestre 3 spectacles électriques.
Salle de Danse Le Moulin — Ce soir: Danse de 8h30 à 3h. p.m. Orchestre Les Jerks.
Le Savoy — Au bar salon: lundi au vendredi 5h. à 7h.

le cinéma A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.
— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

- CANADIEN: "Les damnés" (3) Couleur à 6h.05, 8h.45.
- CANARDIERE: "Erotic Story" (6) (version française) Couleur à 1h.00, 3h.50, 6h.40, 9h.50, "Sybelle" (6) Couleur à 2h.30, 5h.20, 8h.15, FIN: 11h.10.
- CAPITOL: "Perversion Story" (—) (en français) Couleur à 2h.45, 6h.05, 9h.30. "Elsa, les amours d'une adolescente" (—) Couleur, à 1h.15, 4h.35, 8h.00.
- CARTIER: "Sunday, Bloody Sunday" (2) Couleur à 7h00; 9h00.
- CINEMA DE PARIS: "Toklat" (—) Couleur à 7h00; 9h00.
- EMPIRE: "Juste avant la nuit" (2) Couleur à 1h00; 3h00; 5h00; 7h00; 9h00.
- LAIRET: "Les drogues de l'amour" (—) 7h40. "Marcy" (—) Couleur à 6h15; 9h35, FIN: 11h05.
- LAURIER: "L'homme à l'oeil de verre" (6) Couleur à 7h30 "Cinq pour l'enfer" (5) Couleur à 9h.15.
- LE BIJOU: "Le bon, la brute et le truand" (—) Couleur à 6h.00, 9h.00.
- LIDO: "Obsessions" (5) 7h30. "Le kid de Chicago" (7) Couleur à 9h10.
- MIDI-MINUIT: "La maison sous les arbres" (A-4) Couleur à 12h.15, 3h.30, 6h.45, 10h.05. "Typhon sur Hambourg" Couleur (—) à 1h.55, 5h.12, 8h.25.
- ODEON — SALLE FRONTENAC: "Docteur ne coupe pas" (—) 3h40; 7h50. "Les trois volontés" (—) Couleur à 1h15; 5h25; 9h30.
- ODEON — SALLE LE DAUPHIN: "Un soupçon de vision" (—) 3h30; 7h30. "Mirage de la vie" (—) 1h20; 6h20; 9h20.
- FIGALE: "Toklat" (—) Couleur à 7h00; 9h00.
- STE-FOY — SALLE ALOUETTE: "Les anges nus" (—) Couleur à 6h50; 9h40. "Avides de sensations" (—) 8h15.
- STE-FOY — SALLE CHAM-

AUBERGE
Neptune
3135, CHEMIN ST-LOUIS
Nouveau
PIANO-BAR A STE-FOY
DANSE TOUS LES SOIRS
avec la chanteuse réputée et nouvelle vedette
FRANCE LESLIE
Organiste: RAYMOND GAGNON
Réservations: 653-4941

"DERNIERS JOURS!"
Je veux mon enfant!
la maison sous les arbres
2e FILM: "TYPHON SUR HAMBURG"
MIDI-MINUIT
Horaire: Matin: 12h15 - 3h30 6h45 - 10h05 1h55 - 5h10 - 8h25 (les moins de 14 ans 75)

CINEMA LIDO
(18 ANS adultes)
2 grands films couleur
Il tombait toutes les femmes...
il contrôlait tous les Gangs...
"LE KID DE CHICAGO"
2e film:
"OBSESSION"

VERSION FRANÇAISE
Vous entendez les murmures... vous voyez la vérité à son sujet!
Vous n'oublierez jamais!
MARCY
Barbara Lance, Nick Dundas
LAIRET
1044, 3e AVENUE, 523-5050

18 ANS
LES DROGUES DE L'AMOUR
Elsa Martinelli
2e film
MARCY
Horaire: Samedi et Dimanche "Marcy" à 2.55 - 6.05 - 9.30 "Les Drogues..." à 1h - 4.20 - 7.35
LAIRET
1044, 3e AVENUE, 523-5050

BI-BI-POP! CE SOIR
ANDRÉ MIRON
ET SON TRIO OU BIBI LA CREME
ET SON PIANO A PUNAISE
A LA VINO THEQUE
EN HAUT DU RESTAURANT
LA NOUVELLE ORLEANS

La grève tournante à Radio-Canada

Télévision

par Martine CORRIVAULT

La grève des techniciens de Radio-Canada, si elle laissait indifférents beaucoup de téléspectateurs et d'auditeurs de la télévision et de la radio d'Etat, commence à agacer ceux qui n'aiment guère être trop longtemps et trop souvent dérangés dans leurs habitudes.

On se souvient que lors du premier débrayage qui avait affecté le pays tout entier, les amateurs de hockey surtout avaient protesté. La semaine suivante, les grévistes adoptaient la tactique des grèves du zèle et des arrêts de travail imprévus (grève tournante) qui assuraient quand même au public quelques jours de répit. Parfois même, la programmation musicale à la radio s'avérait plus intéressante que ce que l'on entend habituellement à la télévision, on repassait des émissions enregistrées déjà diffusées ou préparées à l'avance.

Les derniers jours ont fait déchanter ceux qui affirmaient se désintéresser totalement de la situation. A la radio, on se retrouve avec de la musique de "centres d'achats" alors que la télévision se rabat sur des films auxquels il arrive parfois de "petits accidents" de bobines. Mercredi soir, le reportage en provenance de Sapporo aurait sans doute pu rester en magasin tant il était incohérent et déphasé. Ceux qui l'ont subi jusqu'à la fin sauront à quoi je fais allusion: séquences incomplètes, son déplorable, présence de la vignette d'identification injustifiable et à la fin, méli-mélo et interruption brusque ne laissant pas savoir au téléspectateur, malgré ce que racontait l'animateur, quels étaient finalement les résultats des épreuves de patinage artistique pour couple...

Les moins patients et les plus curieux iront voir le poste privé ou éteindront tout simplement l'appareil. Ceux qui ont le câble s'amuseront un peu — ou piqueront une colère — devant les efforts surhumains des "volontaires", et salariés, insuffisamment expérimentés et pas assez nombreux, de télé-câble. Ce qui leur permettra — aux abonnés du câble qui s'arrêtent au canal 11 — de constater qu'il n'est pas si facile qu'on le croirait, de "faire" la télévision regardable. Sans moyens techniques et sans personnel compétent, les plus belles initiatives se perdent dans un fatras d'incohérences qui font penser à une radio de collégiens que l'on photographierait. La bonne volonté ne suffit pas. Il faut aussi du talent et des moyens.

Terminons ces réflexions en rassurant les amateurs de téléromans. Toutes les émissions que l'on n'a pu voir parce que contremandées à cause de la grève, seront reprises, là où l'on était rendu au jour et à l'heure habituels, la semaine prochaine, à moins que la grève tournante s'arrête à nouveau chez nous, à Québec et à Montréal.

Pour ce qui est de Jean-Pierre Coallier, il reviendra à l'horaire quand les jeux olympiques de Sapporo seront terminés.

LE PLUS BEL HOMME...

C'est cet après-midi, à Montréal, que l'on choisit le plus bel homme du Canada. Au moment où ces lignes sont écrites, le nom de cet Apollon n'est pas encore connu, mais certains incidents survenus en cours de route — à Québec du moins — pourraient nous inciter à prévoir des surprises ou un coup de théâtre. Le ridicule de cet événement n'a d'égale que l'importance qu'on a voulu lui donner dans certains milieux. L'immense blague est devenue une affaire publicitaire qui grossit d'année en année et si l'on ne dégonfle pas bientôt le ballon, ça ne sera non seulement plus drôle du tout, mais plutôt indécent pour un homme qui se respecte, de jouer le jeu de ce concours. L'idée de Serge Deyglun d'organiser une parodie du concours en cherchant le plus beau mammifère au Canada et en faisant appel aux lumières de psychiatres et psychanalystes pour interpréter les résultats, est, dans ce sens, excellente.

Les libraires québécois veulent la fin de la collusion Hachette-SGF

Des présidents, directeurs généraux, gérants et administrateurs représentant 52 librairies agréées au Québec venant de 17 villes ont adopté à l'unanimité une résolution à l'intention du gouvernement du Québec.

A la fin d'une journée d'étude tenue au club canadien de Montréal tous les libraires présents ont voté le texte suivant:

"Les libraires du Québec réunis en journée d'étude appuient à l'unanimité sans aucune réserve la position prise par l'Association des libraires du Québec, le conseil supérieur du livre et les associations d'éditeurs dans l'affaire de la mainmise de l'étranger sur l'industrie et le commerce du livre.

"Ils joignent leur voix à toutes celles qui s'élèvent partout dans le Québec pour demander au gouvernement de mettre un terme au scandale que représente la collusion Hachette-SGF."

Léon Damas, un des pères de la négritude

par Monique DUVAL

Au cours de ses quarante années d'existence, le concept de négritude n'a cessé de se développer et de croître à un rythme tel, qu'aujourd'hui, en 1972, on le voit complètement intégré à la pensée universelle.

Des études, des mémoires, des thèses, des anthologies, la création de chaires dans les universités, des étudiants, de plus en plus nombreux, s'unissent à ce mouvement. En somme, tout ce travail contribue à faire de la négritude ce qu'elle est depuis le début, c'est-à-dire un "moment de conscience humaine".

Ces pensées, ces réflexions, c'est un des trois initiateurs de ce vaste mouvement, M. Léon Damas, professeur à l'université Howard et au collège fédéral de Washington, qui les émet au cours d'une entrevue qu'il nous a accordée à l'occasion de son court passage à Québec.

Invité par le département des littératures (faculté des Lettres) de l'université Laval, M.

Damas a donné quelques cours sur la littérature africaine et dirigé un séminaire sur Césaire et le mouvement dont ce dernier fut le premier à élaborer et qu'il mit au point avec Senghor et Léon Damas lui-même. EN 1930

C'était en 1930. Tous trois, Aimé Césaire, de la Martinique, Léopold Senghor, du Sénégal et Léon Damas, de la Guyanne française étaient étudiants à Paris, "ville idéale pour lancer une telle entreprise" nous signale notre interlocuteur "puisque, plus que, plus que toute autre ville, elle est le carrefour où se côtoient de gens de toutes les couleurs, de toutes les religions, de tous les horizons".

D'ailleurs, déjà à cette époque, existaient des mouvements de "personnalisation" et de "libération africaines", notamment aux Etats-Unis, à Cuba, au Brésil et en Haïti.

Le succès de ce mouvement, enregistré dès ses premières heures, est dû, selon M. Damas, à la découverte de l'art nègre,

du jazz, des "spirituals", des blues etc.

Le but du mouvement qui devait prendre le nom de "négritude", était triple: réhabiliter la race noire et la délivrer du terme péjoratif de "nègre"; dénoncer le système colonial, en particulier, le principe sur lequel il reposait, à savoir l'assimilation par l'éducation, l'alléniement des individus et leur dépersonnalisation; liquider le préjugé de couleur et de colonisation.

Tout cela, pour parvenir à la libération du continent africain et à la naissance d'une ère nouvelle, celle du dialogue et de la compréhension mutuelle des valeurs et des civilisations différentes" précise M. Damas.

PROMOTION DE L'HUMAIN

"Pendant toutes ces années, nous avons essayé de retenir, de la civilisation occidentale, le meilleur de ce qu'elle pouvait nous apporter au contact d'éléments pour qui ne comptait que la promotion de l'homme dans le sens de ce fameux tryptique

s'est lancé dans le journalisme et la littérature.

Dans son pays natal, la Guyanne, il s'intéressa à la politique et fut élu à l'Assemblée nationale française. Comme député, il servit dans les comités les plus importants, Justice, Transports, Territoires d'outre-mer etc.

Ecrivain de grande réputation, il est l'auteur de nombreux ouvrages de poésie et de prose: "Pigments", "Poèmes nègres sur des airs africains", "Graffiti", "Black Label", "Retour de Guyane", "Veillées noires" ainsi que plusieurs anthologies.

Collaborateur de plusieurs revues, il est un spécialiste de la littérature africaine d'expression française, des littératures françaises en dehors de l'Hexagone formé du Canada, de la Belgique, de la Suisse romande, du Luxembourg, de la France et du Québec ainsi que des littératures du tiers-monde.



LEON DAMAS

LES WESTERNS 3e PROGRAMME: SERGIO LEONE
RETROSPECTIVE des films de SERGIO LEONE

LE BON LA BRUTE et LE TRUAND
Clint Eastwood Lee Van Cleef Eli Wallach
14 ans et plus

le très grand film de SERGIO LEONE
Fermée toute la journée samedi
Jour de la Parade - Réouverture dimanche

2e sem.

TECHNISCOPE TECHNICOLOUR

Cinéma LE BIJOU QUÉBEC
11 CHEMIN STE-NOY 522-7956
Horaire: Tous les soirs: 6h. et 9h.
Samedi et dimanche: Midi, 3h, 6h, 9h.

4e Semaine!
"ÊTRE AIMÉ, AIMER EN LIBERTÉ" 18 ANS Adultes

Erotic Story
AUSSI COULEUR version Française

EN COULEURS "SYBELLE" (OU: "COMMENT LE DIRE A MA FILLE")

LES GALERIES CANARDIERE
CANARDIERE - 661-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

VERSION FRANÇAISE Produced by MHP Studios Inc.

Toklat POUR TOUS

avec LEON AMES le vieillard de la montagne

LA POIGNANTE SAGA D'UN VIEUX MONARQUE GRINCHEUX EN CONFLIT AVEC L'HOMME!

PLUS court métrage spectaculaire de Ski "GET HOT"

HORAIRE: Sur semaine: 7h. et 9h. p.m. Sem. et dim.: 1, 3, 5, 7, 9h. Laisser passer et Age d'Or non acceptés.

Sun International Productions Inc. *Wholesome Family Entertainment Always

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'AU 17 FEVRIER

CINÉMA DE PARIS et PIGALLE

966 RUE SAINT-JEAN TEL: 522-7811 315 EST, RUE SAINT-JOSEPH TEL: 525-9724

Kmart Une filiale de S.S. Kresge Company Limited

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 8h.30 A.M.
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES Sacs de 2 lb **BISCUITS McCORMICK**
Vos biscuits favoris à un prix très bas. Au choix: biscuits au chocolat, citron, farine d'avoine, gingembre.
Prix rég. K mart 87¢ le sac — Prix Spécial **57¢** le sac
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES Pour Dames **CHAUSSETTES THERMALES**
d'Acrylique et Nylon extensible Lavables à la machine. Pointures: 9-11.
Prix rég. K mart 92¢ pre Prix Spécial **62¢** pre
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES **PYJAMAS** de flanellette POUR ENFANTS 4-6X
Choix d'imprimés et coloris.
Prix rég. K mart 1.92 - 1.99 Prix Spécial **1.29**
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES D'allure très sportive **CASQUE DE MOTONEIGE** POUR ADULTES
Avec visière protectrice réglable.
Prix rég. K mart 8.88 — Prix Spécial **3.99**
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES **LINGES DE VAISSELLE** QUADRILLES EN COTON
18" x 30" - Un rabais exceptionnel.
Prix rég. K mart 37¢ ch. Prix Spécial **4 pour 1.00**
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES **TRAINES** EN ALUMINIUM 4 PIEDS et 5 PIEDS
Avec corde de tirage.
Prix rég. K mart 5.49 et 6.77 Prix Spécial **3.99** chacune
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES Paquet de 2 rouleaux **D'ESSUIE-TOUIT** VIVA 2 EPAISSEURS
Au choix: Teintes de rose, vert, jaune, blanc.
Prix rég. K mart 63¢ pqt — Prix Spécial **2 pqt 1.00**
Samedi Seulement

Kmart **AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS**
Ouvert Lundi, Mardi, Mercredi de 9h A.M. à 6h P.M.
Jeudi, Vendredi de 9h A.M. à 9h P.M.
Samedi de 8h 30 A.M. à 5h P.M.

LES CINEMAS ODEON

A L'AFFICHE! 14 ANS

Une merveilleuse histoire d'amour
MIRAGE DE LA VIE
Le film qui a été des générations de spectateurs...

EN SUPPLEMENT AU PROGRAMME
Sansa et Gavin Lanturner
HORAIRE: Un Soudain de Vision: 3.30-7.30
Mirage de la Vie: 1.20-5.20-9.20

LE DAUPHIN

DU PONT à BOUL. CHAREST INF: 529-9745

LES CINEMAS ODEON

UNE TORNADO DE RIRES... POUR TOUS

Les Fous Volants RED SKELTON GERT FROBE TERRY-THOMAS

6e SEMAINE DE FOU-RIRE! EN COULEURS

EN SUPPLEMENT AU PROGRAMME
DOCTEUR, NE COUPEZ-PAS

LES MOINS DE 12 ANS **75¢**

LUNDI AU VENDREDI: Docteur ne coupe pas: 3.40-7.50 Les Fous Volants: 1.15-5.25-9.30
HORAIRE, SAMEDI ET DIMANCHE: Docteur ne coupe pas: 12.00-4.00-8.00 Les Fous Volants: 1.40-5.45-9.40

FRONTENAC

Parc Auto Stationnement Intérieur Paquet & Libéré.

275 DIVERS

ROBE de mariée, 10 ans, valeur \$200... ENREGISTREUR à diques, profession...

275 DIVERS

REPRISE FINANCE PHOTO-COPIER Pétay Bowes, modèle...

300 HOMMES DEMANDES

POSSIBILITÉ \$200 par semaine, pour...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

OFFRE ses services comme homme à...

411 LIMOLOU

PLACE DES SEIGNEURS - 1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

290 DIVERS A LOUER

Location de vêtements de bain pour...

291 DIVERS DEMANDES

CINÉ-CAMERA 16 mm. et accessoires...

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

MARIEUSE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PERSONNE demandée pour travailler...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

291 DIVERS DEMANDES

CINÉ-CAMERA 16 mm. et accessoires...

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

MARIEUSE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PERSONNE demandée pour travailler...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

291 DIVERS DEMANDES

CINÉ-CAMERA 16 mm. et accessoires...

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

MARIEUSE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PERSONNE demandée pour travailler...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

291 DIVERS DEMANDES

CINÉ-CAMERA 16 mm. et accessoires...

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

MARIEUSE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PERSONNE demandée pour travailler...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

291 DIVERS DEMANDES

CINÉ-CAMERA 16 mm. et accessoires...

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

MARIEUSE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PERSONNE demandée pour travailler...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

291 DIVERS DEMANDES

CINÉ-CAMERA 16 mm. et accessoires...

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

MARIEUSE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PERSONNE demandée pour travailler...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

291 DIVERS DEMANDES

CINÉ-CAMERA 16 mm. et accessoires...

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

MARIEUSE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PERSONNE demandée pour travailler...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

291 DIVERS DEMANDES

CINÉ-CAMERA 16 mm. et accessoires...

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

MARIEUSE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PERSONNE demandée pour travailler...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

291 DIVERS DEMANDES

CINÉ-CAMERA 16 mm. et accessoires...

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

MARIEUSE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PERSONNE demandée pour travailler...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

411 LIMOLOU

ST-PASCAL, 1441 Mauricie, 3 1/2 et 4 1/2...

STENO-DACTYLOGRAPH LE SOLEIL, le plus important quotidien de l'est du Québec...

FONCTIONS : sous la direction de la coordinatrice du secrétariat...

CONDITIONS DE TRAVAIL : salaire hebdomadaire initial de \$80.00...

OFFRES DE SERVICE : les offres de service devront comprendre...

LE SOLEIL Service du Personnel 390, rue St-Vallier, Québec 2.

350 FEMMES-FILLES DEMANDES MARIÉE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

PLACE DES SEIGNEURS - 1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces - piscine, tennis, badminton...

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI PERRAS confecteur, fabrication, dessin...

Logis Logement de 2 pièces, 2 pièces, 3 pièces...

410 CHAMPLAIN PRES DU CHATEAU, 5 Ste-Geneviève, 2 et 3 pièces...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES MARIÉE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

Emploi Offre d'emploi AVONS besoin de jeunes hommes...

300 HOMMES DEMANDES VENDEUR ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE...

300 HOMMES DEMANDES AVONS besoin de représentants...

300 HOMMES DEMANDES ENTREPRENEZ UN COMMERCE SANS CAPITAL...

300 HOMMES DEMANDES ENTRETIEN MENAGER UNE importante compagnie d'entretien...

300 HOMMES DEMANDES FRANÇAIS AU QUEBEC Etes-vous satisfait de votre présent...

300 HOMMES DEMANDES HOMMES SÉRIEX 21 ANS et plus ambitieux, libre...

300 HOMMES DEMANDES AGENTS - SECURITE AGENTS de sécurité demandés...

300 HOMMES DEMANDES COMMIS-VENDEUR COMMIS-vendeur avec expérience...

300 HOMMES DEMANDES SI VOUS ETES EUROPEEN, EXAMINEZ ATTENTIVEMENT...

300 HOMMES DEMANDES COMMIS DE RECEPTION EXPERIENCE AVEC UN MACHIN COMPATIBLE...

300 HOMMES DEMANDES PRESSEUR pour duplicateur Offset...

300 HOMMES DEMANDES PETIT réfrigérateur Danby, état neuf...

300 HOMMES DEMANDES NOUS offrons \$150 et plus par semaine...

300 HOMMES DEMANDES AVONS besoin de candidats pour possibilité...

300 HOMMES DEMANDES VENDEUR d'aspirateurs demande...

300 HOMMES DEMANDES JEUNES garçons de 12 à 16 ans...

300 HOMMES DEMANDES COMPAGNIE d'huile du Texas demande...

300 HOMMES DEMANDES JEUNES hommes, 25 ans, avec diplôme...

300 HOMMES DEMANDES REMBOURSEUR demande, avec un minimum...

300 HOMMES DEMANDES LAVEUSE, Belanger, semi-automatique...

300 HOMMES DEMANDES TABLE de vision, neuve, caise déca...

300 HOMMES DEMANDES TABLE Poker, 250, caise berçante, état...

300 HOMMES DEMANDES STENO-DACTYLO MOTEUR LE VOYAGEUR...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES MARIÉE demandée, pour travailler...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES SAULES, garderies enfants, 2 à 3 ans...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES LES

421 Meublés
MONTREAL Avenue Casot 3 pièces meublées, 2 ou 3 personnes, 1300 \$.



Chambres
CHAMBRAS à louer, 71 St-Louis, 327-4214.

430 CHAMPLAIN
PRES Hotel ville, permis cuisine, 787-7878.

431 LIMOULOU
CHAMBRE-BOUDOU, permis cuisine, hôpital St-Michel, 2303 Canadienne, 661-2022.

432 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

433 ST-JEAN-BAPTISTE
TURNBULL, près Grand Théâtre, chambre, bain privé, suite, 434-1111.

434 ST-ROCH
CHAMBRE pour demoiselle, permis de cuisine, 505 de La Salle, 421-1111.

435 ST-SAUVEUR
CHAMBRE à louer, lavabo, eau chaude, tranquille, accès boulevard, 327-3273.

436 CHARLEBOURG
CHAMBRE-BOUDOU, avec lavabo, permis cuisine, entrée seule, 762-2323.

437 RIVE-SUD
CHARNY, entrée privée, permis cuisine, très belle chambre, tapis mur à mur, 327-3273.

438 SILLERY
GRANDE chambre-boudoir, propre, accès cuisine, personne distinguée, 681-2323.

439 STE-FOY
CHAMBRE près centre d'achat, sans permis cuisine, 434-1111.

440 LIMOULOU
CHAMBRE-BOUDOU, permis cuisine, hôpital St-Michel, 2303 Canadienne, 661-2022.

441 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

439 STE-FOY
CHAMBRE près centre d'achat, sans permis cuisine, 434-1111.

440 LIMOULOU
CHAMBRE-BOUDOU, permis cuisine, hôpital St-Michel, 2303 Canadienne, 661-2022.

441 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

442 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

443 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

444 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

445 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

446 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

447 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

448 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

449 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

450 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

451 MONTCALM
PRES parlement, entrée privée, permis cuisine, dame, demoiselle, 324-9315.

463 LIMOULOU
PRES DE L'EGLISE - ECOLE
ST-PASCAL, 1 logement chauffé, 1 de 6 pièces, 1200 \$.

464 MONTCALM
OFFRE CONSIDEREE
COTTAGE 12 pièces, 2 salles bain, garage, 327-3273.

465 MONTCALM
ST-SACREMENT
LOGEMENTS 3 pièces, meublés, 775-7757.

466 MONTCALM
MONTREAL
CHAMBRE-BOUDOU, permis cuisine, 434-1111.

467 ST-JEAN-BAPTISTE
LOGE GRATUITEMENT
REVENUS propres, grand terrain, 434-1111.

468 MONTCALM
MONTREAL
CHAMBRE-BOUDOU, permis cuisine, 434-1111.

469 ST-ROCH
MAISONS A REVENUS
358, DE VARENNE
LIBRE LES MARS, 3 pièces, 830 \$.

470 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

471 ST-SAUVEUR
MAISONS A REVENUS
UN PREMIER PLACEMENT
SULLY, 1100 \$.

472 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

473 CHARLEBOURG
MAISONS A REVENUS
ST-RODRIGUE
CHAMBRE-BOUDOU, permis cuisine, 434-1111.

474 RIVE-SUD
MAISONS SEULES
CHARNY
MAISON DE 30' x 38'

475 CHARLEBOURG
MAISONS A REVENUS
ST-RODRIGUE
CHAMBRE-BOUDOU, permis cuisine, 434-1111.

476 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

477 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

478 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

479 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

480 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

481 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

482 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

483 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

484 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

485 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

486 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

487 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

488 CHARLEBOURG
MAISONS SEULES
ST-JEROME
TRER belle propriété, pierre, 35 x 28.

C'est facile!
Vous pouvez utiliser les Annonces Classées du Soleil pour un prix minime. Elles sont lues chaque jour par un grand nombre de dames et demoiselle à la recherche d'outils ménagers.

MAISONS A LOUER
\$130 par mois
Maisons de 3 étages
comprisant:
3 chambres à coucher et lingerie
2 grands sous-sol avec facilités de lavage
2 salles de toilette
2 cuisines
2 grands p.
2 armoires de bois
A 15 minutes du Centre-Ville et de Valcour

UN GUIDE
B-4099
Un jour peut facilement être victime d'une distribution excentrique alors que rien dans le monde ne peut lui révéler qu'une telle situation était existante. Mais, par contre, les interventions des adversaires dans les enchères peuvent devenir un excellent guide et simplifier grandement la tâche du déclarant.

Le Soleil
Contrat
problème du déclarant est contrôlé de hauts, on peut dire que sans l'intervention des adversaires dans les enchères, l'intuition n'aurait pu révéler qu'une telle situation était existante. Mais, par contre, les interventions des adversaires dans les enchères peuvent devenir un excellent guide et simplifier grandement la tâche du déclarant.

564 TERRAINS A VENDRE

ATTENTION CONTRACTEUR
100 TERRAINS boisés, pour développement
rue et égouts, prêts à construire

CONTRACTEUR
MAGNIFIQUE terrain pour hôtel d'apartements
sur le Nord-Ouest, 816-Foy, 817-110, 817-901

LORETTVILLE

570 TERRAINS A VENDRE

PROFESSIONNELS
876-Foy, 11,000 pieds, belle site

PRET A CONSTRUIRE
80,000 pieds, ou moins, pour appartement

CONSTRUCTEUR
Loretteville et Neuchâtel

COMMERCIAL
Loretteville, terrain pour hôtel d'apartements

CONSTRUCTEUR
876-Foy, terrain 110,000 p.c. pour 2000 logements

VEU SUR FLEUVE
TERRAIN résidentiel, 816-Foy, 603-711, 620-508

JURAN
CHRISTOPHE terrain résidentiel, 603-711, 620-508

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

JARDINS
Laurentides, terrain pour hôtel d'apartements

MAISON
de la Palme Beauport, magnifique terrain résidentiel

876-Foy, terrain résidentiel, belle vue sur fleuve

Véhicules-moteurs

619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE

SPECIAL A 1 PLUS GRAND CENTRE DE VOITURES USAGEES

1970 CHEVROLET \$2495

1970 FORD \$2195

197 PONTIAC \$3095

1966 OLDSMOBILE \$1495

1969 PLYMOUTH \$1595

1968 OLDSMOBILE \$1850

196 CHRYSLER \$1495

1966 PONTIAC \$1150

1968 CHEVROLET \$1595

1970 BUICK \$2795

1966 DODGE \$1095

1971 VEGA \$2095

1971 PINTO \$1750

AUCUN COMPTANT

CHEVROLET OLDSMOBILE

565, boul. Hamel — 529-4564

AUCUN COMPTANT SI BONNE POSITION

1972 Chevrolet, 1971 Vega, 1971 Pontiac, 1970 Ford, 1969 Pontiac, 1968 Chevrolet, 1967 Chevrolet, 1966 Pontiac, 1965 Buick, 1964 Oldsmobile, 1963 Chevrolet, 1962 Chevrolet, 1961 Chevrolet, 1960 Chevrolet, 1959 Chevrolet, 1958 Chevrolet, 1957 Chevrolet, 1956 Chevrolet, 1955 Chevrolet, 1954 Chevrolet, 1953 Chevrolet, 1952 Chevrolet, 1951 Chevrolet, 1950 Chevrolet, 1949 Chevrolet, 1948 Chevrolet, 1947 Chevrolet, 1946 Chevrolet, 1945 Chevrolet, 1944 Chevrolet, 1943 Chevrolet, 1942 Chevrolet, 1941 Chevrolet, 1940 Chevrolet, 1939 Chevrolet, 1938 Chevrolet, 1937 Chevrolet, 1936 Chevrolet, 1935 Chevrolet, 1934 Chevrolet, 1933 Chevrolet, 1932 Chevrolet, 1931 Chevrolet, 1930 Chevrolet, 1929 Chevrolet, 1928 Chevrolet, 1927 Chevrolet, 1926 Chevrolet, 1925 Chevrolet, 1924 Chevrolet, 1923 Chevrolet, 1922 Chevrolet, 1921 Chevrolet, 1920 Chevrolet, 1919 Chevrolet, 1918 Chevrolet, 1917 Chevrolet, 1916 Chevrolet, 1915 Chevrolet, 1914 Chevrolet, 1913 Chevrolet, 1912 Chevrolet, 1911 Chevrolet, 1910 Chevrolet, 1909 Chevrolet, 1908 Chevrolet, 1907 Chevrolet, 1906 Chevrolet, 1905 Chevrolet, 1904 Chevrolet, 1903 Chevrolet, 1902 Chevrolet, 1901 Chevrolet, 1900 Chevrolet

MAZDA

VENTE et service Garage O. Gosselin Inc. 185, avenue St-Sacrement, Québec, Tél. 681-6222

GARAGE BAGOT, ENR.

620, rue Saint-Jacques, Québec, Tél. 681-6222

DEPOSITAIRE MAZDA

GODFROT ALTOUR, ENR., LEVIS

RINFRET AUTO, LEVIS

DEPOSITAIRE VOLKSWAGEN

VENTE, service Volkswagen 1962 à 1971, Québec, Tél. 681-6222

1970 CAMARO Z-28

BLANC avec rayures noires, production limitée, 4 portes, 260 chevaux, 2600 cc, 0-100 en 10,5 sec, 110,000 miles, jantes acier, 3.000, tél. 681-9611, local 29, résidentiel, 322-7774

1969 RAMBLER Rebel, hard-top, 2 portes, spécial 31200, 622-6221

1970 MONTE-CARLO, hard-top, 2 portes, spéciale compagnie, échange, 622-6221

1970 TOYOTA, Corolla 1960, blanc, St-Jean-Wagon, 4 porte, 3,000 miles, 82-060, 522-3434

CORVETTE, 1972 entièrement équipée, automatique, air climatisé, neuve, 302-4772, 4 et 6 heures, 622-6221

OLDSMOBILE 1967, 2 portes, très bon mécanisme, 8650, Tél. 926-3618, St-Roch, LaSalle

VALIANT Britannia, 1967, automatique, très propre, parfait état, 622-5430

1968 RAMBLER Ambassador, station-wagon, 6 cylindres, automatique, station-wagon, condition, Tél. 527-5062

1967 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

1969 PONTIAC Firebird, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

1967 PONTIAC Firebird, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

1966 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

1965 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

1964 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

619 AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

1968 CHEVROLET Nova, 4 portes, V8 automatique, 31200, 622-6221

VOLKSWAGEN 1960, 1968, chauffage à gaz, 44,000 miles, très bon état, 81-440-4600

684 MOTOS-NEIGE

ALQUETTE, vente service pièces et réparation de toutes marques, garage, P.A. Truchette & Fils, 321 Ave. Ste-Brigitte, Laval, 825-2261

MOTO SKI 1970, Grand Prix, 684 cc, 825-2261

MOTO SKI 1971, 28 forces, parfait état, 825-2261

YAMAHA 28 cc, neuf, parfait état, 825-2261

TNT 1971, 28 forces, état neuf, 825-2261

ROBE 10 bougies, 87,50, courtoisie, 825-2261

REPARATION Urgence, moteurs, toutes marques, 225-2261

PROCES, juges, tous modèles, Lorraine, 825-2261

SKI-ROULETTE 1970, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1971, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1972, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1973, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1974, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1975, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1976, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1977, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1978, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1979, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1980, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1981, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1982, 28 forces, 450 miles, 825-2261

SKI-ROULETTE 1983, 28 forces, 450 miles, 825-2261

Echec de la tentative pour régler le problème des grains de provende

EDMONTON (PC)—La Fédération canadienne de l'agriculture a terminé hier son assemblée annuelle sans parvenir à résoudre l'un des problèmes agricoles majeurs du pays.

Charles Munro, de Embro, Ont., réélu pour un quatrième mandat à la présidence de la fédération durant l'assemblée de quatre jours, a dit que le problème des grains de provende demeure une matière de préoccupation.

Les délégués ont approuvé un rapport provisoire présenté par un comité de deux membres qui recommande des études plus poussées du problème qui a été intensifié par une dissipation grandissante dans l'Est du Canada.

Une tentative par la délégation

québécoise pour que des mesures immédiates soient prises pour alléger ce qu'elle a appelé la discrimination contre les acheteurs de grains de provende de l'Est a été repoussée.

Les 150 délégués ont dit que le comité des grains de provende de la fédération, présidé conjointement par E.A. Boden de Regina et Roland Pigeon de Montréal, deux vice-présidents de la fédération, devrait avoir présence sur toute autre affaire de la fédération pour qu'il complète son rapport.

A moins que la Fédération canadienne de l'agriculture ne prenne des mesures d'ici au mois de mai sur le problème controversé des grains de provende, il y a possibilité que son aile québécoise lui retire son appui, a dit hier Albert Allain, de Montréal.

M. Allain, président de l'Union Catholique des Cultivateurs, a fait cette déclaration alors que la fédération terminait son assemblée annuelle de quatre jours.

Il a dit que sa délégation est mécontente que les délégués aient renvoyé le problème au comité des grains de provende pour étude additionnelle.

M. Allain a dit dans une interview que le conseil exécutif de l'UCC se réunira en mars et que des assemblées à travers la province des 40,000 membres auraient lieu en avril.

"Ils seront sans doute mécontents parce qu'aucune mesure a été prise et ils pourraient nous

ordonner de nous retirer de la fédération", a-t-il dit.

La motion de M. Allain pour que le gouvernement fédéral assume une partie additionnelle de coût de transport des grains de provende à destination de l'Est a été battue par les délégués par une faible marge dans un vote à main levée.

M. Allain a dit qu'il en coûte aux producteurs de porcs du Québec 27 cents de plus le minot de grains de provende que pour les producteurs de l'Ouest, mais ce chiffre a été contesté par des délégués de l'Ouest à l'assemblée.

M. Allain a répété aux délégués que le Québec ne demande pas un traitement de faveur mais veut seulement payer les mêmes prix que les producteurs de l'Ouest.

L'avion DH-7 serait construit à Toronto

OTTAWA — Une entente serait sur le point d'être signée entre le Canada, les Etats-Unis et possiblement le Japon pour mettre en marche la fabrication, à Toronto, de l'avion DH-7 à décollage et à atterrissage court.

Plusieurs industries du Québec obtiendraient des contrats importants pour la fourniture de certaines pièces de cet appareil.

Selon certaines sources fiables d'information, le ministre Jean-Luc Pélissier, de l'Industrie et du Commerce, serait sur le point d'annoncer la mise en marche de la chaîne de montage de cet avion dont la conception a été financée par le gouvernement fédéral.

De Havilland, une compagnie torontoise, aurait conclu un accord avec Boeing, des Etats-

Unis, pour la construction de l'avion. De plus, on croit que M. Pélissier se serait entretenu, lors d'une récente mission commerciale à Tokyo, avec les représentants d'un groupe de compagnies japonaises, dont Mitsui, afin d'ouvrir un débouché pour l'avion au Japon et dans d'autres pays asiatiques.

Les informations veulent que les firmes United Aircraft, de Longueuil, fabriquent les mo-

teurs; Monaco, de Saint-Laurent, le train d'atterrissage; Marconi et Canadian Aviation Electronics, l'équipement électronique.

Canadair, pour sa part, recevrait bientôt un important contrat de fourniture aéronautique d'un pays de l'Europe, probablement la France. Canadair, on le sait, vient de compléter la livraison d'avions CF-5 au Venezuela.

Assurance-chômage: Mackasey, réjoui de la capitulation du Québec

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, a exprimé une certaine satisfaction, jeudi, à propos des rapports selon lesquels le Québec ne s'opposera plus à ce que les enseignants et les employés d'hôpitaux participent au programme fédéral d'assurance-chômage.

"Je crois que le gouvernement du Québec a décidé qu'il était du meilleur intérêt de ces travailleurs d'être inscrits à ce programme", a dit le ministre.

"Le gouvernement du Québec examine probablement: si les

mêmes considérations sont valables pour les fonctionnaires provinciaux", a-t-il ajouté.

M. Mackasey a indiqué qu'il attendait que le ministre du Québec Jean Cournoyer lui fasse connaître la décision de son gouvernement.

Selon la loi sur l'assurance-chômage, une province doit inclure tous ses employés au programme ou les exclure tous. Des règlements émis par M. Mackasey au mois de décembre établissent que les enseignants et les employés d'hôpi-

taux ne sont pas des fonctionnaires.

Par conséquent, leur inclusion dans le programme était obligatoire.

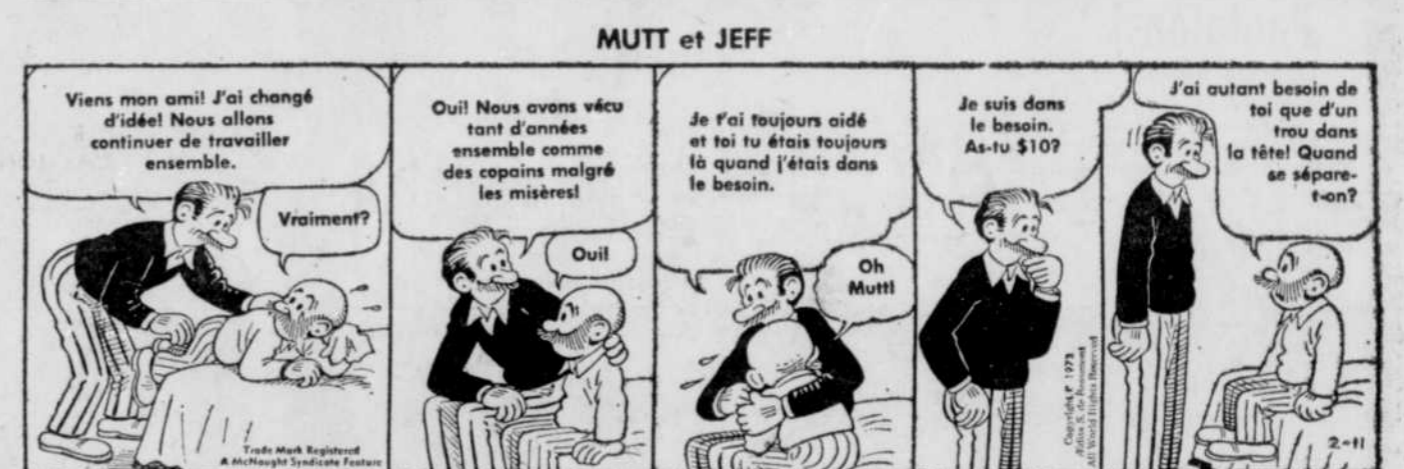
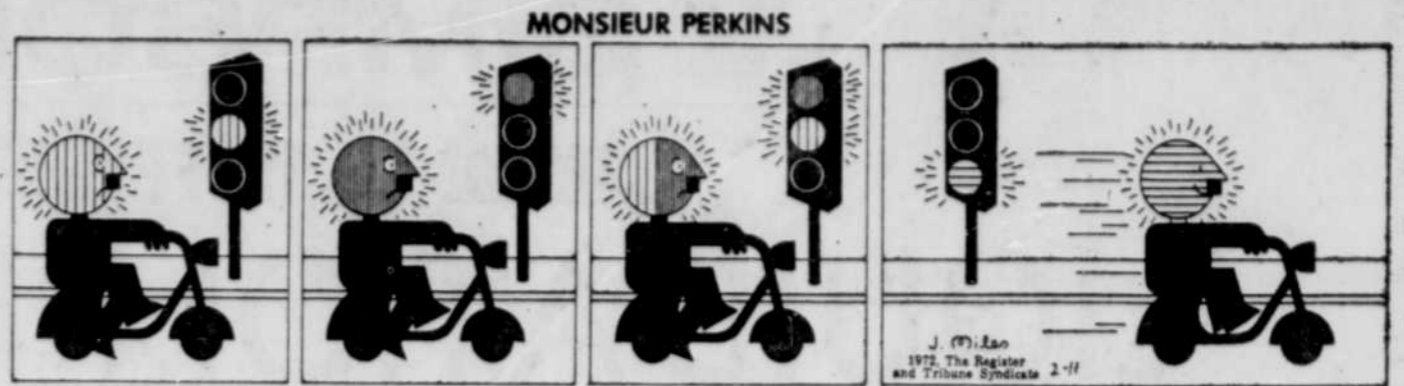
Ces règlements laissent ainsi au Québec tous les employés de l'Hydro-Québec et d'autres employés qui seraient vulnérables au chômage, mais qui ne seraient pas éligibles aux bénéfices à moins que la province ne consente à permettre à tout son personnel d'y participer.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi, M. Cournoyer a dit que le problème était de

savoir si le Québec était disposé à mettre sur pied un programme aussi étendu que celui du gouvernement fédéral pour satisfaire les besoins des travailleurs.

"La question, a-t-il dit, c'est de savoir si nous sommes prêts à payer le prix".

Sans en dire plus long, M. Cournoyer a ajouté que la province ne se trouvait pas légalement dans une position assez solide pour réclamer l'exclusion des enseignants et des employés d'hôpitaux.



SIMPSONS-SEARS

● Place Fleur de Lys ● Place Laurier

ENCORE UNE FOIS NOTRE CONCOURS HEBDOMADAIRE S'ARRETE... REPREND SOUFFLE... PUIS REPART... AUSSI INTERESSANT QUE JAMAIS!

En effet, pour des considérations purement administratives et relevant entièrement de la Direction de la maison Simpsons-Sears, notre concours hebdomadaire se terminera le samedi 12 février à 4h.30; quelle que soit la somme totale accumulée à cette date: un maximum de 5 noms seront tirés jusqu'à ce que le gagnant réponde en personne à l'appel de son nom! Si aucun gagnant ne répond à l'appel, le premier nom tiré deviendra le gagnant final de ce jour et sera averti par lettre ou téléphone, selon le cas!

Avis à tous ceux qui sont appelés... mais non présents... ou à la personne éliminée lors du tirage simultané des magasins Fleur de Lys et Place Laurier: un prix de consolation de \$50 (en marchandises) leur sera accordé!

Puis, le soir du jeudi 17 février, ce Concours Grand-Favori reprendra de plus belle... aussi intéressant que jamais! Les jeudi et vendredi soir à 8h.45 ainsi que le samedi après-midi à 4h.45 comme d'habitude, tous les clients Simpsons-Sears pourront se voir appelés! La somme initiale est de \$500 (en marchandises).

Prendre note qu'à compter du lundi 14 février, les Bulletins de Participation donnés à la clientèle seront jaunes. Par conséquent, à compter du tirage du 17 février, tous les Bulletins d'un autre ton, deviennent non valides.

A chaque montant non gagné viendront s'ajouter 100 autres dollars (en marchandises)! Ex.: la somme initiale de jeudi prochain sera de \$500... si non gagnée, devient \$600 pour le vendredi, devient \$700 (en marchandises) pour le samedi après-midi, etc...

BONNE CHANCE A TOUS!

• FLEUR DE LYS



SIMPSONS-SEARS

• PLACE LAURIER

SAMEDI LE 12 FEVRIER DE 9H. A.M. A 5H. P.M.!

LIQUIDATION FINALE D'HIVER

AUCUNE COMMANDE POSTALE!

A NOS DEUX MAGASINS

AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE!

VETEMENTS POUR DAMES!

Manteaux cuir et suède!

Rég. \$130 à \$160
Groupe de manteaux en cuir ou en suède, garnis de fourrure. Aussi quelques manteaux en lainage, garnis de fourrure. Couleurs désassorties. Tailles: 10 à 16.
64⁹⁹ à **79⁹⁹** ch.

Manteaux tapisserie!

Rég. 44,99 à \$50
Groupe de manteaux en tapisserie de suéde, doublés de Borg*, avec capuchon. Couleurs désassorties. Tailles: 7 à 15.
19⁹⁹ ch.

Robes!

Rég. \$18 à \$40
Groupe de robes en Fortrel*, polyester ou lainage. Avec ou sans manches. Modèle ajusté ou droit. Couleurs désassorties. Tailles 7 à 15 et 14 1/2 à 22 1/2.
\$5 ch.

Pantalons!

Quantité limitée!
Pantalons en Fortrel*, acrylique. Jambes évasées, taille ajustée, lavables; choix de styles; couleurs marine, bourgogne, chameau ou prune. 10 à 18.
8⁹⁹ ch.

Blouses!

Quantité limitée!
Blouses en nylon extensible, manches longues, col tailleur ou roulé, avec motif. En blanc, bleu, rouge ou jaune. 10 à 18.
8⁹⁹ ch.

Chapeaux!

Liquidation de chapeaux habillés ou sport, en feutre, jersey ou velours dans le groupe. Couleurs: noir, rouge ou vert. Choix de couleurs.
Rég. \$7 à \$16
2⁹⁹ ch.

Soutiens-gorge courts!

48 seulement!
Soutien-gorge court en dentelle de nylon. Bretelle extensible, réglable. 3 sections d'agrafes. En beige. A (34-36) et B (32-38).
Rég. \$6
1⁹⁹ ch.

Robe d'hôtesse!

36 seulement!
Rabais 50% et plus! Choix de robes d'hôtesse. Confection jersey d'Arnel, soie légère ou tricot de coton. Couleurs variées. 10-12-14-16 ans.
Rég. \$20 à \$35
9⁹⁹ ch.

Peignoirs longs!

19 seulement!
Rabais 50% et plus! Peignoirs en nylon piqué doublé de Kodol. Longs, manches 3/4, encolure bijou, 2 poches, glissière devant. Couleurs: bleu pâle avec liséré rose et beige, lime avec liséré marine et beige. M.-G.
Rég. \$17
6⁹⁹ ch.

Bottes 3/4 en vinyle!

40 seulement!
En vinyle, pied tricot extensible, se portant avec chaussures. Imitent parfaitement véritables bottes. Deux grands pieds A et B. En marine, noir, beige ou blanc.
Rég. 3,98
2⁴⁹ poi.

Chaussures!

Choix de chaussures de toilette et de sport. Semelle en caoutchouc ou crêpe dans le groupe. Tons de brun, rouge, bleu ou bourgogne dans le groupe. Pointures désassorties.
Rég. \$13 à \$20
5⁹⁹ poi.

RABAIS
25% à 50%



VETEMENTS POUR HOMMES!

Paletots pure laine!

Rég. 89,95 à \$100
44⁸⁸ à **49⁹⁹** ch.

Vestes de ski!

Rég. 22,98 à \$35
15⁸⁸ à **23⁸⁸** ch.

Pantalons en lainage!

Rég. 19,98 à 22,98
14⁹⁹ ch.

Pantalons en lainage!

Rég. 16,99 à 11,99
11⁹⁹ ch.

Pantalons de laine!

Rég. 19,98 à 22,98
14⁹⁹ ch.

Pantalons double tricot!

Quantité limitée!
Pantalons en Fortrel* et laine, coupe ajustée ou très ajustée, jambe évasée, passants pour ceinture, 2 poches devant et 2 poches dos. Marine, bourgogne ou jaune/or. 30 à 42.
Rég. 22,95 à \$25
16⁹⁹ ch.

Chemises tricot!

Rég. 8,95 à 12,95
4⁴⁹ à **6⁴⁹**, **8⁹⁹** à **10⁹⁹** ch.

Chemises sport et habillées!

Chemises avec col à pointes longues, manchettes doubles ou boutonnage double, couleurs et tailles désassorties.
Rég. \$6 et \$8
2⁹⁹ ch.

Chapeaux!

Rég. \$11 à \$16
5⁵⁰ à **8** ch.

Accessoires de Carnaval!

Rabais 50%! Chapeaux en feutre, cuir, suède ou velours. Couleurs et pointures désassorties.
25% à 50%!

Chaussures sport et habillées!

Chaussures sport de construction solide. Semelles caoutchouc. Modèles "Omphies" et "Tyrrol" dans ce groupe. Chaussures habillées, semelles de composition résistante. Choix de couleurs. Pointures désassorties dans les 2 groupes.
Rég. 16,98 à \$20
7⁴⁹ poi.

SKIS, PATINS ET VETEMENTS DE SKI!

RABAIS 50% SUR SKIS RENOMMES!

Modèle "S-85" en bois lamellé. Rég. 24,98 **12⁴⁹** poi.
Modèle "S-100" en érable et chêne. Rég. 29,98 **14⁹⁹** poi.
Modèle "S-200" en frêne et plastique. Rég. 49,98 **24⁹⁹** poi.

RABAIS 40% SUR TOUS NOS AUTRES MODELES DE SKIS ALPINS POUR ENFANTS ET ADULTES!

Coût-exemple: Rég. 4,98 à \$200 **2⁹⁹** à **119⁹⁹** poi.
Rabais 40% sur tous nos autres modèles de skis alpins pour enfants et adultes! Marques renommées, construction éprouvée au point de vue de la sécurité et des performances!

RABAIS 35%!

Choix de vestes! Rég. 19,99 à \$60 **12⁹⁹** à **38⁴⁹** ch.
Vestes de ski pour Hommes et Dames. Choix de tissus et de modèles. Couleurs et tailles variées.

RABAIS 40%!
Pantalons de ski! Rég. 14,99 à \$60 **8⁹⁹** à **35⁹⁹** ch.
Pantalons de ski pour Hommes et Dames! Choix de tissus et de modèles. Couleurs et tailles variées.

RABAIS 40%!
Patins! Rég. 9,99 à 19,98 **5⁹⁹** à **11⁹⁹** poi.
Pour Garçons: cuir refendu, doublure cuir suédo naturel. Pour Filles: cuir refendu blanc, coupe haute. Lames acier chromé, point désassorties.
TRAINE EN BOIS, 6 places..... rég. 14,98 **8,99** ch.
TRAINE EN ALUMINIUM, 6 places..... rég. 10,98 **6,49** ch.

VETEMENTS POUR GARÇONS!

Tuques!

Choix de tuques en tricot de laine, Orlon*, acrylique. Couleurs variées. Taille unique (extensibles). Rég. 1,29
66^c ch.

Vestes de ski!

Rég. 10,98 à 24,99
5⁴⁹ à **12⁴⁹** ch.

Pantalons de ski!

Rég. 7,98 à 11,98
5⁹⁹ ch.

Chemises sport!

Chemises en coton, manches longues. Tons unis ou choix ou rayures. 8 à 16 ans. Rég. 3,98 et 4,98
1⁴⁹ ch.

Pantalons habillés!

Choix de pantalons habillés de confection Kotatron, etc. Coupe et style divers. Couleurs variées. 8 à 18 ans. Rég. 9,98
4⁹⁹ ch.

Complets et vestons!

Choix de complets et de vestons sport. Différents modèles et coupes. Choix de matériel et couleurs. 8 à 18 ans. Rég. 24,99 à 39,98
9⁹⁹ ch.

Pantalons velours côtelé!

Rég. 4,99 à 8,98
3³³ à **5⁹⁹** ch.

Chemises tricot!

Rég. 2,98 à 5,98
1⁴⁹ à **2⁹⁹** ch.

Cardigans et pull-overs!

Rég. 7,99 à 8,98
2⁴⁹ à **4⁹⁹** ch.

Pull-overs!

Pull-overs en tricot acrylique, Orlon*, laine. Modèles col roulé ou encolure ronde. Choix de couleurs. P.-M.-G. Rég. \$8 et plus
4⁹⁹ ch.

Chemises mode!

Rég. \$9 à \$12
4⁴⁹ à **5⁹⁹** ch.

Paletots!

Choix de paletots standard et courts. Choix de couleurs, de styles, de matériel. Tailles: 36 à 42. Rég. 24,99
14⁹⁹ ch.

VETEMENTS POUR FILLETTES!

Vestes de ski!

Vestes de ski en nylon, tailles désassorties. Rég. 10,98 à 13,98
6⁹⁹ ch.

Vestes sport!

Vestes sport en nylon ou melton. Avec ou sans capuchon. Choix de couleurs. 7 à 14 ans. Rég. 22,98 à \$25
12⁹⁹ ch.

Pantalons de ski!

Pantalons de ski en denim extensible, jambe évasée. 7 à 14 ans. Rég. 9,99
5⁹⁹ ch.

Pantalons en nylon!

Pour Adolescentes. Pantalons avec glissière sur les côtés. Doublure de nylon matelassé. Réversible. P.-M.-G. Rég. 9,99
5⁹⁹ ch.

Pyjamas flanellette!

Modèle imprimé, plusieurs styles. Couleurs: rose, bleu, jaune ou orange. 8 à 14 ans. Rég. 3,98 et 4,98
2⁹⁹ ch.

Robes, hot pants!

Robes et hot pants, tailles désassorties. Rég. 8,98 à 16,98 ch.
4⁹⁹ ch.

VETEMENTS POUR BAMBINES!

Groupe de vêtements exclusifs à Simpsons-Sears!

Rabais 50%... Ce groupe comprend des robes, knickers, pantalons, blouses et hot pants. Choix de couleurs. Tailles: 3 à 6X dans le groupe. Rég. 3,98 à 10,98
1⁴⁹ à **5⁴⁹** ch.

Blazer et jupe!

Ensemble blazer et jupe en tricot de Fortrel*. Uni ou à rayures. Boutonnage simple. 2 poches devant. Couleurs: marine, violet, bleu aqua, blanc, 3 et 3X, 4 à 6X dans le groupe. Rég. \$15 et \$18
\$11 l'ens.

Ensemble robe/pantalon!

Ensemble robe-pantalon en Fortrel*. Taille élastifiée avec cordon. Couleurs: jaune ou blanc. 3 et 3X. Rég. \$15
\$11 l'ens.

Vêtements pour Enfants - Rayon 29

Articles de Sport - Rayon 6

Nixon se rend en Chine pour dialoguer; une aide américaine n'est pas exclue

WASHINGTON (selon AFP) — Une semaine avant son départ pour la Chine, le président Nixon a tenu hier une conférence de presse imprévue au cours de laquelle il a abordé à la fois la question de son voyage en Chine, celle de la politique américaine au Vietnam, en Asie du Sud, et l'économie nationale et a, du même coup annoncé qu'il avait invité M. André Malraux à venir s'entretenir avec lui de la Chine, lundi prochain.

Le président américain a donné un aperçu de son itinéraire chinois et a expliqué comment il entrevoyait cette visite au président Mao.

Le président Nixon quittera Washington à destination de Pékin, le 17 février à 10h, heure locale. L'ordre du jour de ses entretiens avec le président Mao Tsé-Toung et le premier ministre chinois Chou En-lai, ne sera pas annoncé à l'avance. Il figurera, en revanche dans la déclaration conjointe qui mettra fin d'un chapitre et le comment M. Nixon en Chine du 21 au 28 février.

Une partie de l'itinéraire et

du programme de M. Nixon en Chine sera tenue secrète. Les conversations politiques vont être très longues et tous aspects touristiques et protocolaires de cette visite seront réduits au minimum.

Le voyage de M. Nixon en Chine ne doit soulever ni optimisme ni pessimisme exagérés, mais il marquera un début, la fin d'un chapitre et le commencement d'un chapitre nouveau. Les conversations de Pékin et de Hang Tchou auront le caractère d'un dialogue plus que celui d'une négociation. La question d'une aide économique américaine à la Chine Populaire pourrait figurer à l'ordre du jour de ces conversations.

LE VIETNAM

Le président a dit que des Etats-Unis n'offriront plus ni proposition ni concession nouvelles tant que Hanoi et le gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam n'auront pas répondu au dernier plan de paix américain en huit points. M. Nixon s'est déclaré très déçu de ce que l'autre partie refuse de négocier. Quant au conflit d'interprétation sur le plan de

paix en huit points surgi entre le président Nguyen Van Thieu et le secrétaire d'Etat William Rogers, il s'agit d'un simple malentendu. M. Nixon a rassuré à ce sujet le gouvernement de Saïgon en affirmant que toutes les propositions à venir seront des propositions conjointes. Dans aucun cas, Washington ne trahira les intérêts des 15 millions de Sud-Vietnamiens.

ASIE DU SUD

Toute décision américaine sur

la reconnaissance du Bangladesh n'interviendra qu'après le retour du président Nixon de son voyage en Chine Populaire. Le chef de l'exécutif a dit que les Etats-Unis feront tout ce qui est en leur pouvoir pour fermer les plaies ouvertes par le conflit indo-pakistanaï de décembre dernier. L'attitude adoptée par les Etats-Unis lors de ce conflit ne correspondait pas à des sentiments anti-indiens. M. Nixon a promis de travailler à l'établissement de relations nouvelles

avec tous les pays de l'Asie du Sud.

Il n'y aura pas d'impôts nouveaux cette année. Cependant, l'administration américaine examine l'opportunité d'une réforme fiscale globale et elle envisage la possibilité d'instituer, dans le cadre de cette réforme, la taxe à la valeur ajoutée. L'introduction aux Etats-Unis de cet impôt déjà très répandu en Europe obéit au souci d'alléger l'impôt immobilier.

Nixon consultera Malraux avant de rencontrer les dirigeants chinois

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a tenu à annoncer personnellement hier qu'il avait invité André Malraux à venir s'entretenir avec lui de la Chine à la Maison Blanche.

L'auteur de la "Condition humaine" et des "Antimémoires", ministre de l'Information, puis des Affaires culturelles pendant tout le temps où le général de Gaulle fut au pouvoir, sera le

seul étranger que le président Nixon aura consulté sur la Chine avant d'entreprendre son voyage historique. André Malraux, qui était retourné en Chine en 1965, avait fait part de ses impressions à M. Nixon lors du voyage officiel que celui-ci fit à Paris en 1969.

Le New York Times rapportait récemment que, selon le sénateur Edward Kennedy, qui a séjourné avec Malraux la semaine dernière à Paris, celui-ci lui aurait dit: "Mao regardera Nixon et posera la première question: la nation la plus riche du monde est-elle prête à aider l'un des pays les plus pauvres du monde — à savoir la Chine". En cas de réponse négative, aurait ajouté André Malraux, les

entretiens ne seraient qu'un échange de banalités.

Le président a souligné qu'il avait invité M. Malraux en tant que spécialiste des affaires chinoises. Il a rappelé que lors de son voyage en France en 1969, il avait eu avec ce dernier une discussion très intéressante sur les dirigeants chinois.

Lundi soir M. Malraux sera l'hôte d'honneur d'un dîner auquel le président a invité également plusieurs membres de son cabinet, dont le secrétaire d'Etat, William Rogers, son conseiller spécial, Henry Kissinger, et les dirigeants des partis républicains et démocrates au Congrès.

Vietnam

Escalade aérienne pour contrer l'offensive du Tet

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a décidé de faire obstacle à la nouvelle offensive communiste qui s'amorce au Vietnam en "escaladant" une fois de plus la guerre aérienne.

Quarante B-52 supplémentaires ont quitté leur base du Texas pour l'île de Guam où ils vont renforcer les 400 bombardiers et chasseurs-bombardiers déjà engagés dans les opérations d'Indochine. En outre le détachement de la 7e flotte dans le golfe du Tonkin a été renforcé hier par le retour soudain du porte-avions "Constellation" qui était au repos à Hong Kong et qui a rejoint deux autres porte-avions déjà en action au large du Vietnam.

Ce déploiement spectaculaire de la force aérienne américaine survient au moment où tout indique que les négociations de paix sont au point mort et que l'activité militaire va connaître une nouvelle recrudescence pouvant comporter la reprise des bombardements sur le Nord-Vietnam.

Lorsqu'il avait rendu public le 25 janvier son plan de paix en huit points, le président Richard Nixon avait prévu qu'il était décidé à utiliser son autorité de commandant en chef pour dissuader le Nord-Vietnam de profiter du retrait accéléré des troupes américaines pour attaquer le Sud. Depuis lors les dirigeants américains confirment tous les jours qu'ils s'attendent à une offensive spectaculaire des communistes dans la région des hauts plateaux du Sud-Vietnam à l'approche des fêtes du Tet.

Sur le plan diplomatique les choses paraissent actuellement dans l'impasse. Les

interviews télévisées consécutives de M. Xuan Thuy, chef de la délégation du Nord-Vietnam à Paris, et du secrétaire d'Etat William Rogers dimanche dernier ont surtout fait ressortir le caractère irréconciliable des positions des deux parties.

Dans son message sur l'état du monde, le président Nixon a dénoncé l'intransigeance des communistes qui "bloque" selon lui toute possibilité de négociation. Les Etats-Unis ont pris prétexte hier de l'Assemblée mondiale pour la paix en Indochine qui se tient à Versailles à la fin de la semaine pour annuler la prochaine séance des entretiens de l'avenue Kléber.

Sur le plan militaire le commandement américain, pour répondre à une série d'attaques sur des installations américaines et sud-vietnamiennes, a multiplié les raids aériens sur les concentrations de troupes communistes, principalement dans la région des hauts plateaux. Les 84 sorties opérées mercredi sont huit fois supérieures à la moyenne quotidienne des sorties pour les quatre derniers mois.

On explique dans les milieux officiels américains que le président Nixon ne peut pas laisser réussir une offensive communiste au moment où la guerre du Vietnam redevient un problème électoral et au moment où il s'apprête à partir pour Pékin.

La force aérienne est la seule dont les Etats-Unis disposent encore en Indochine pour empêcher les communistes d'emporter des succès militaires qui seraient interprétés comme un échec de la politique de vietnamisation appliquée par M. Nixon.

Brandt-Pompidou

Accord sur un projet commun pour l'union économique et monétaire

PARIS (AFP) — Le chancelier Willy Brandt a déclaré, hier soir, à la fin de la première journée de ses entretiens avec le président Georges Pompidou que les consultations franco-allemandes ont été "très fructueuses et très poussées".

Il a précisé que la France et la RFA sont tombées d'accord pour soumettre à la prochaine réunion du conseil des ministres de la CEE un projet commun sur l'union économique et monétaire.

M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères de la RFA, a déclaré de son côté que la France et la RFA s'efforceront d'obtenir de leurs partenaires au prochain conseil de Bruxelles une décision commune de caractère général, dont les modalités seront élaborées par la suite. "Nous avons abouti à un accord mais nous ne pouvons prendre de décisions à deux. Celles-ci doivent être communautaires".

Les deux parties, a indiqué encore le porte-parole, sont d'accord pour en revenir aux décisions prises par le conseil des ministres de la CEE en mars 1971, avant la crise monétaire internationale, au sujet de la réalisation de l'union économique et monétaire.

La France et la RFA proposeront également à leurs partenaires du Marché commun la création d'un comité d'orientation, composé de hauts fonctionnaires, qui sera chargé des problèmes conjoncturels. Ainsi, a dit le porte-parole, sera assurée une "interdépendance", sinon un parallélisme, entre l'union monétaire et l'union économique.

Enfin le rôle des gouvernements des banques centrales des Six doit, de l'avis des deux parties, être renforcé pour la lutte contre la spéculation.

Le porte-parole a souligné que la délégation de la RFA est "très satisfaite" des résultats obtenus pendant la première journée des consultations franco-allemandes. Le matin une complète concordance de vues a été réalisée sur "Tost Politik", lors du premier tête-à-tête Pompidou-Brandt. L'après-midi, un accord de principe a été obtenu sur une position commune dans l'affaire de l'union économique et monétaire.

Par ailleurs, M. Georges Pompidou et le chancelier Willy Brandt ont, ce matin, à l'Élysée, à partir de 10 heures, un troisième et dernier tête-à-tête consacré aux problèmes posés par la "relance" de l'union économique et monétaire de l'Europe.

L'accord sur cette "relance" est l'élément majeur de cette nouvelle rencontre au sommet franco-allemande, qui doit se terminer vers 13 heures. Le dernier "tête-à-tête" sera suivi d'une séance élargie à laquelle participeront les deux délégations.

De source française, on indique que Français et Allemands se sont mis d'accord sur le principe fondamental d'une réduction des marges de fluctuation des changes. Le premier objectif est de revenir à la situation d'avant mai 1971 — date à laquelle le gouvernement allemand avait décidé de laisser flotter le mark, — puis de "rattraper le temps perdu".

Irving et Suskind n'ont jamais rencontré Hughes!

NEW YORK (AFP)—Clifford Irving et Richard Suskind ont admis aux autorités fédérales qu'ils n'ont jamais rencontré le milliardaire américain Howard Hughes, sujet de l'"autobiographie" à laquelle ils ont collaboré, écrit ce matin le Los Angeles Times.

Ils ont avoué, sans offrir de détails, que l'ouvrage n'avait pas été écrit dans les circonstances qu'ils avaient décrites auparavant, précise le quotidien californien qui tient ses informations de sources proches des autorités judiciaires enquêtant à New York.

M. Maurice Nessen, avocat de Clifford Irving a démenti les informations du New York Times et du Los Angeles Times, ajoutant qu'il était très "précis" par la publicité donnée à de telles informations et qu'il ne ferait pas d'autre commentaire à ce sujet.

Irving et Suskind auraient fait ces aveux mercredi, à huis-clos, au procureur fédéral Whitney North Seymour et à ses assistants, en présence de leurs avocats, précise le Los Angeles Times.

De son côté, le New York Times affirme vendredi matin également que l'écrivain cherche à obtenir l'immunité pour sa femme, accusée en Suisse de faux, en échange d'une pleine coopération avec les autorités américaines. Le New York Times ajoute que ni Irving ni Suskind n'ont donné de précisions sur les sources de l'ouvrage avant que les autorités ne promettent à Mme Irving l'immunité désirée.

Un "collaborateur" Selon le New York Times les autorités fédérales américaines s'intéressent aussi aux déclarations d'un critique littéraire du Los Angeles Times, ami du ménage Irving, M. Robert Kirsch, et qui aurait déclaré le mois

dernier être "fortement convaincu" de l'authenticité de l'autobiographie.

M. Kirsch aurait par ailleurs, toujours selon le New York Times, confié il y a plusieurs années à une classe d'étudiants qu'il allait collaborer avec Irving à une "biographie" de Howard Hughes.

"Je n'ai jamais affirmé rien de tel," s'est exclamé le critique lorsqu'il a été avisé de cette information à Caux, en Suisse, où il est en vacances, écrit le Los Angeles Times.

"C'est absolument ridicule, a ajouté M. Kirsch. Je n'ai jamais parlé à personne d'une collaboration quelconque avec Clifford Irving pour n'importe quel ouvrage. A l'exception d'un dîner, en juin dernier, je n'avais pas vu Clifford Irving depuis 10 ans lorsque mon journal m'a envoyé à Ibiza, le mois dernier, pour l'interviewer."

Massacre dans une mosquée

MANILLE (AFP) — Plusieurs hommes armés ont été tués et de nombreux autres ont été blessés mercredi dans une mosquée sur laquelle les forces gouvernementales avaient ouvert le feu, au cours d'un accrochage entre troupes philippines et un groupe de musulmans, annonçait hier, le journal "Manila Times".

L'incident, précise le journal, s'est produit dans un village de la province de Cotabato, dans l'île de Mindanao à 600 milles au sud de Manille.

Selon le "Manila Times", de nouveaux combats entre soldats gouvernementaux et groupes de chrétiens et de musulmans se seraient produits à Cotabato, théâtre de nombreux affrontements et d'embuscades qui ont déjà coûté la vie à plus de mille personnes.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

trouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces redoublent de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

PROGRAMMEUR D'ORDINATEURS POUR LES MINES WABUSH

La plus grande fournisseur de minerai de fer pour l'industrie canadienne de l'acier

Une belle position pour une carrière prometteuse — ses responsabilités comprendront le remaniement et la programmation de l'inventaire, de la paie et les rapports administratifs pour l'entrée des données à distance avec communication directe. Les candidats devront avoir une expérience de 1 à 3 années dans le langage RPG/PL1 et COBOL et une très bonne connaissance du langage de base (assembleur); ces antécédents assureront l'emploi au candidat les possédant.

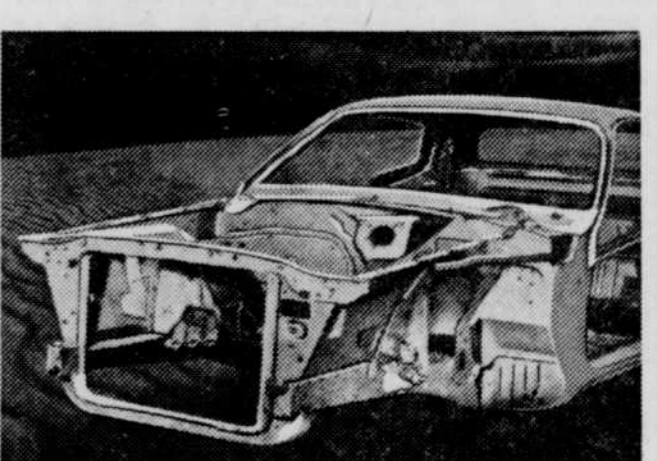
EQUIPEMENT: Ordinateur 360/30 système d'exploitation DOS, ruban magnétique 2314 avec terminaux 2770, supporté par 2 ordinateurs on-line H610, CDC 8090. Cette position est à Sept-Îles, ville très moderne de 25,000 habitants avec une excellente école et plusieurs centres récréatifs. Grandes possibilités d'avancement, un excellent salaire et de nombreux bénéfices comprenant une indemnité pour le déménagement et les vacances.

Faire parvenir vos candidatures avec curriculum vitae à:

Directeur du personnel
WABUSH MINES
Pickands Mather & Co., Managing Agent,
P.O. Box 878, SEPT-ÎLES, P.Q.
Tél.: (418) 583-2621, Local 277.

UN ENSEMBLE CHÂSSIS-CARROSSERIE À TOUTE ÉPREUVE

Nous ne vissons pas la carrosserie au châssis de la Plymouth Satellite. Nous les soudons ensemble pour former une solide structure monocoque. Et pour mieux nous assurer qu'elle sera à la hauteur de toutes les situations tout le temps que vous la conduirez, nous la soumettons à toutes sortes d'épreuves auxquelles aucune voiture, dans des conditions normales d'usage, n'aura à faire face. Et cela dure jusqu'à sa sortie de nos usines. Nous ne prenons pas de chances.



LA PLYMOUTH SATELLITE A TOUT ÇA!

CHRYSLER CANADA LTÉE

à la bonne enseigne

Plymouth CHRYSLER Divisions Purge VENTE SERVICE

pour faire une bonne affaire!

Le nouveau président du Conseil de régie de la Bourse Canadienne

Des mesures seront prises pour contrôler plus rigoureusement les nouvelles inscriptions en Bourse

par Jacques BARBEAU, de notre envoyé à MONTREAL

"Nous ne coterons pas de nouvelles émissions pour le simple plaisir d'augmenter le nombre de nos inscriptions et ces dernières seront surveillées de fau-



M. Georges-H. Garneau, président du Conseil de régie de la Bourse Canadienne.

con appropriée, afin de prévenir des irrégularités." Tel fut le principal commentaire du nouveau président du Conseil de régie de la Bourse canadienne, M. Georges-H. Garneau, à la suite de l'assemblée annuelle de cet organisme, tenue hier, à Montréal.

Interrogé sur les récents événements survenus à la Bourse canadienne — on se souviendra de l'affaire de la Pan American Mines — le nouveau président a déclaré que des mesures seraient prises pour contrôler plus rigoureusement les nouvelles inscriptions à la Bourse, autrement dit qu'on viserait la qualité et non plus la quantité à tout prix. Précisons que M. Garneau succède, comme président du Conseil de régie, à M. Andrews, lui-même impliqué dans le récent "scandale".

MESURES

Conscient que le public investisseur a besoin d'être rassuré, et résolu à préserver la réputation de Montréal comme marché des valeurs, M. Garneau a énuméré des mesures pour atteindre ces objectifs:

— Il a fait appel à la collaboration de tous les membres afin

de faire de la Bourse canadienne un marché spéculatif plus solide;

— Grâce à l'étroite collaboration de la Commission des valeurs mobilières du Québec, il a promis de surveiller plus étroitement les nouvelles inscriptions afin de protéger les intérêts du public;

— L'inscription éventuelle des valeurs négociées hors-bourse

ne sera envisagée que si ces valeurs satisfont aux exigences relatives aux inscriptions, et non dans l'unique but d'enregistrer les variations des cours et des volumes;

— Il a promis de combattre l'infiltration d'éléments indésirables sur le marché, et enfin, de tenter d'attirer la plus grande partie possible des transactions boursières canadiennes afin de

contribuer à l'expansion économique du Québec.

Rappelant le caractère fortement spéculatif des valeurs minières inscrites à la Bourse canadienne, M. Garneau a dit qu'aujourd'hui encore la demande pour un tel capital de risques dépasse la demande. "Nous devons donc bien étudier les compagnies qui font une demande d'inscription, a continué M. Garneau, afin d'être sûr que les fonds soient utilisés aux fins prévues." A cet égard, le Comité du parquet surveillera particulièrement tout mouvement anormal des cours et des volumes et les nouvelles demandes d'inscriptions seront analysées pour déterminer si les fonds acquis grâce à l'émission d'actions servent à la prospection et à l'exploitation plutôt qu'au paiement d'études, d'honoraires de conseillers, etc.

Conseil de régie de la Bourse Canadienne

Voici la liste des gouverneurs et membres de la Bourse Canadienne, élus ou réélus pour l'année 1972, au cours de la réunion annuelle des membres, sur le parquet de la Bourse.

Au poste de président, M. Georges-H. Garneau, de la firme J. R. Timmins & Co. Inc.; comme vice-président, George H. Nation, de Dominion Securities Co.; comme secrétaire-trésorier, Jean-Louis Tassé, de Tassé & Associés Ltée; comme simples membres du Conseil de régie, MM. W. E. Marshall, de McLeod, Young, Weir & Ratcliffe, R. G. Campbell, membre indépendant, A. Desaulniers, de J.-T. Gendron Inc., et L. L. Gordon, de Gordon Securities Ltd. Enfin, comme membres du Comité consultatif, MM. J. Saint-Germain, de Geoffroy, Robert & Gélinas, et H. A. Jones, de MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.

Hausse modérée de la cote à Wall Street

NEW YORK (AFP-PA) — Les cours ont clôturé en progrès modéré, à Wall Street, hier. Le marché a poursuivi initialement sa hausse de la veille, mais une vague de prises de bénéfices a été enregistrée, au cours de la dernière heure de transactions, et a considérablement réduit les gains. Les transactions ont été très nombreuses. L'indice Dow Jones de la Bourse de 1.300 valeurs ordinaires a gagné 0,3 à 58,59 et le Standard and Poor's de 500 titres, 0,4 à 105,59. Le volume des transactions a été de 23,46 millions d'actions contre 19,85 millions, la veille. Dans les valeurs canadiennes, International Nickel a gagné 7-8 à \$32-34, Walker Gooderham 1-8 à \$46 et Seagrams 1-8 à \$35-7-8. McIntyre Porcupine a perdu 3 à \$77-12, Massey et CP 1-4 chacun à \$13-5-8 et \$14-1-2 respectivement. A la Bourse Américaine, Scurry Rainbow a gagné 3-5 à \$18-1-4, tandis que Canadian Javelin, à 9-1-2, et Canadian Marconi, à \$3,13, perdait 1-8.

MONTREAL (PC) — Les prix étaient plus élevés dans la plupart des secteurs importants, à la Bourse de Montréal, hier, où il y a eu peu de transactions, et un analyste a dit que la journée avait été "terne". Seul l'indice des banques a maintenu ses gains réalisés au début de la séance, montant de 3,86 à 269,79. L'indice des valeurs industrielles a baissé de 0,4 à 199,35, tandis que l'indice des services publics a avancé de 6,2 à 163,01. L'indice composé a monté de 4,8 à 199,85 et celui des papeteries, de 4,6 à 87,45. Le volume combiné, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, a été de 1,30 million d'actions, à comparer à 1,25 million d'actions, mercredi. Un analyste a dit que les acheteurs institutionnels se lançaient sur le marché et changeaient leurs portefeuilles. Il a ajouté qu'il n'y avait aucune nouvelle pour justifier une forte hausse, mais que la pression était "vers la hausse" et les investisseurs étaient généralement optimistes. Il y a eu de nombreuses transactions, dans les banques, et la Banque de Montréal a monté de 3-4 à \$22, sur un virement de 13,000 actions.

TORONTO (PC) — La plupart des secteurs ont clôturé à la hausse, à la Bourse de Toronto, hier. L'indice des valeurs industrielles a gagné 1,31 à 198,35, celui des titres aurifères 1,43 à 177,17, tandis que les pétroles d'Ouest ont perdu 1,51 et les métaux usuels, 1,1 à 86,29. Les hausses auraient été plus élevées si des prises de bénéfices ne les avaient réduites, en fin de séance. Le volume des transactions a été de 2,85 millions d'actions valant \$34,38 millions, contre 3,06 millions et \$34,82 millions, la veille. Four Seasons Hotels a gagné 7-8 à \$18-7-8, Trans Mountain Oil Pipe Line 3-8 à \$24-1-8, Falconbridge \$1 1-4 à \$84, Electromech 2 à \$48, Du Pont \$1 à \$25-3-4, Pine Point \$1 à \$29-3-4, Numac 7-8 à \$14-5-8.

Bilan optimiste pour 1971

Le secrétaire trésorier sortant a présenté le bilan des activités financières de la Bourse canadienne pour l'année 1971.

Ce bilan est assez optimiste puisqu'il marque une augmentation de 30 pour cent sur l'année précédente. En 1971, le volume total des transactions a été de 227,410,416 actions négociées alors qu'il avait été de 201,199,940 pour l'année précédente. A la fin de l'année 1971, le montant des transactions s'est élevé à \$206,091,051 millions en comparaison de \$159,591,177 pour 1970, c'est-à-dire une augmentation de 29 pour cent.

Selon M. Forey cette augmentation est due à une mise en valeur plus intensive des richesses naturelles au Québec, au Canada et dans le monde en général.

Selon lui, la presse a souvent déformé l'ensemble des faits reprochés à l'institution et que cette dernière n'a rien à se reprocher car elle a renforcé la surveillance des transactions et elle entend bien appliquer le règlement de la Bourse à la lettre.

Des représentants d'entreprises françaises viennent "s'entretenir" avec les Québécois

Un groupe de treize représentants d'entreprises françaises, accompagnés de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères de France, sont en tournée d'information au Québec, du 11 au 20 février.

Cette visite des chefs d'entreprise français s'inscrit dans un vaste programme mis au point par le Service de coopération avec l'extérieur du ministère des Affaires intergouvernementales, ainsi que par le Service de la langue française, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères de France.

Le programme vise à promouvoir l'usage de la langue française dans le monde du travail, et à encourager les échanges entre industriels québécois et français.

Notons aussi, qu'au cours de l'année écoulée, il y a eu soixante nouvelles inscriptions en comparaison de cinquante-quatre durant 1970.

Le revenu brut d'exploitation pour 1971 est de \$37,654,000 alors qu'il était de \$23,395,000 en 1970, soit une augmentation de 12 pour cent. En ce qui concerne les revenus de placements, leur total s'est élevé à \$55,111, une augmentation de \$23,111, par rapport à 1970. Cependant, au fins de comptabilité, étant donné que la Bourse canadienne a fait une avance d'environ \$177,000 à la Bourse de Montréal, 26 pour cent des revenus de placement figurent comme revenus de la Bourse canadienne, conformément à la pratique habituelle qui consiste à répartir entre les deux bourses les dépenses et les revenus communs.

En effet, étant donné que les immobilisations auront atteint près de \$70 millions à la fin de 1972 lorsque le laboratoire grande puissance aura été terminé, il serait extrêmement onéreux pour l'IREQ d'assumer de lui-même les frais d'opération de l'institut et l'amortissement de la dette.

Cependant, un porte-parole de l'IREQ croit que l'institut pourra autofinancer son budget d'opération d'ici à quelques années. L'IREQ étant un organisme dépendant de l'Hydro-Québec, c'est cette dernière qui assumera le coût de la dette.

Quant au budget annuel d'opération, il sera de quelque \$12 millions en 1973 lorsque le laboratoire grande puissance aura été terminé. L'IREQ aura alors à son emploi quelque 300 personnes.

Actuellement, l'organisme de recherche regroupe 219 employés, dont 80 chercheurs détenteurs soit une maîtrise, soit un doctorat; 60 pour cent d'entre eux sont des Canadiens français. Pour constituer son équipe de prestige, l'IREQ a cependant été

Une entreprise de St-Prime reçoit \$290,000 pour la formation de 125 travailleurs

OTTAWA (LE SOLEIL) — Une subvention au montant de \$290,000 vient d'être accordée par le ministère fédéral de la main-d'oeuvre et de l'immigration à la compagnie D'Auteuil Lumber de St-Prime.

La nouvelle a été annoncée cette semaine à Ottawa par le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. Marcel Lessard. Celui-ci représente la circonscription fédérale de Lac-St-Jean.

Grâce à cette entente, le nombre des travailleurs à l'emploi de la compagnie sera augmenté de 125, et il passera de 150 à 275. L'accord se situe dans le cadre du programme de formation en cours d'emploi.

Ce programme de formation en cours d'emploi a un budget total de \$20 millions. Il a pour but d'aider les employeurs à embaucher des sans-travail, et à leur donner une formation pratique sur les lieux pour une période de trois à 12 mois. Le ministère de la main-d'oeuvre rembourse à l'employeur 75% du salaire des stagiaires soit par versement direct ou encore par exemption d'impôt.

EXPANSION REGIONALE

Par ailleurs, un communiqué du ministère de l'Expansion économique régionale, rendu public plus tôt cette semaine annonçant que 24 entreprises avaient accepté des offres de subventions pour des projets au Québec, dont le plus important est la création de emplois. La somme versée par le gouvernement pour ces ententes s'éleva à quelque \$1,2 million.

Les principaux bénéficiaires sont la firme Les Aliments Grissol Ltée, une subvention de \$301,000 déjà annoncée dans Le Soleil, la semaine dernière, et qui couvre l'installation par cette firme d'une usine de viande congelée de près de \$1,5 million à Berthierville; Holiday Luggage MFG. Co. Inc., de Montréal, recevra \$245,000 pour l'agrandissement et la modernisation de son usine en matière moulée, à Saint-Léonard, ce qui créera 109 emplois.

Les autres subventions sont accordées à Chemise Trois-Rivières Inc., \$75,000 pour la construction d'une chemiserie à Trois-Rivières (\$322,000, et 128 emplois); Lachute Apparel Industries Ltd. \$44,000 pour une fabrique de vêtements de cuir à Lafleche (\$144,000, et 75 emplois); Frontenac Fabrics Inc., \$82,000 pour une usine de couvre-lits et draperies (\$369,000, et 71 emplois); Vulcan Industries Ltd. \$45,000 pour l'expansion de son usine à Pointe-au-Trembles (\$34 emplois) Les Industries R. & L. Girard Inc., \$47,000, pour son usine de freins et d'accessoires pour automobiles (\$142,000, et 40 emplois) et Robert & Fils Ltée, \$59,000 pour la construction d'une usine de suppléments naturels (\$347,000, et 25 emplois).

16 autres compagnies ont accepté des offres ne dépassant pas \$35,000, pour la construction ou l'agrandissement de leur usine.

SUBVENTION PROVINCIALE

Les Industries Super-Métal Inc., spécialisées dans la fabrication de produits métalliques d'architecture et d'ornementation, ont lancé un programme d'expansion de \$208,000, en vue d'agrandir les bâtiments, d'acheter une machinerie nouvelle et d'augmenter le nombre d'emplois dans cette manufacture établie à Ville Vanier, région administrative de Québec.

Le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce a accordé à la Société une prime maximale de \$32,000, dont un premier chèque de \$13,446,22 aurait déjà été versé en décembre dernier.

PRESIDENT DU CONSEIL ET PRESIDENT D'ALCAN



NATHANAEL V. DAVIS

PAUL H. LEMAN

JAMES W. CAMERON

Le Conseil d'administration d'Alcan Aluminium Limitée a élu M. Nathanael V. Davis au poste nouvellement créé de président du Conseil d'administration. M. Davis conserve par ailleurs ses fonctions de directeur général de la Compagnie, dont il avait été le président pendant 24 ans.

Comme nouveau président de la Compagnie, le Conseil a élu M. Paul H. Leman, jusqu'ici vice-président directeur général, Aluminium. M. Leman conserve également ses fonctions de président d'Aluminium du Canada, Ltée, principale filiale du secteur exploitation d'Alcan Aluminium Limitée. Au service de la compagnie depuis 33 ans, M. Leman a occupé

des postes importants dans le secteur financier et la haute direction de la compagnie.

M. James W. Cameron est élu vice-président directeur général, Aluminium, d'Alcan Aluminium Limitée. M. Cameron devient responsable du développement et de la dissémination des techniques de la fabrication de l'aluminium de première fusion à travers le monde. A titre de vice-président, Aluminium, d'Aluminium du Canada, Ltée, il continue d'être responsable de l'exploitation des usines d'électrolyse Alcan au Canada. MM. Davis, Leman et Cameron ont leurs bureaux au siège social d'Alcan à Montréal.

Contrats de \$1,500,000 en 1972

L'IREQ annonce plusieurs projets de recherche pour les prochaines années

par Jean-Paul GAGNE

L'Institut de recherche en électricité de l'Hydro-Québec (IREQ) réalisera au cours de 1972 des contrats pour \$1,500,000. Ces contrats proviennent d'entreprises ou de sociétés canadiennes, américaines et sud-américaines.

C'est ce qu'a révélé, mercredi, le directeur de l'IREQ, M. Lionel Boulet, au cours d'une rencontre qu'il a eue avec une quarantaine de membres de la Ligue électrique de Québec qui ont profité de la Semaine de l'électricité pour visiter l'Institut de recherches de l'Hydro-Québec à Varennes près de Montréal.

Ces contrats sont des retombées de l'établissement de l'IREQ dans le Québec, mais il va sans dire que la première avait été l'investissement de \$10 millions dans l'implantation d'une usine de transformateurs et de réactances à Varennes par la société ASEA de Suède.

En effet, avant de pouvoir livrer ses énormes transformateurs, ASEA doit faire vérifier par le laboratoire de haute tension de l'IREQ qui est situé à proximité. ASEA y emploie 300 personnes.

Même si les contrats que l'IREQ réalise pour diverses sociétés à travers le monde sont appelés à augmenter en importance et en dollars, M. Boulet ne croit toutefois pas que l'IREQ soit un jour en mesure d'assumer tous ses frais.

En effet, étant donné que les immobilisations auront atteint près de \$70 millions à la fin de 1972 lorsque le laboratoire grande puissance aura été terminé, il serait extrêmement onéreux pour l'IREQ d'assumer de lui-même les frais d'opération de l'institut et l'amortissement de la dette.

Cependant, un porte-parole de l'IREQ croit que l'institut pourra autofinancer son budget d'opération d'ici à quelques années. L'IREQ étant un organisme dépendant de l'Hydro-Québec, c'est cette dernière qui assumera le coût de la dette.

Quant au budget annuel d'opération, il sera de quelque \$12 millions en 1973 lorsque le laboratoire grande puissance aura été terminé. L'IREQ aura alors à son emploi quelque 300 personnes.

Actuellement, l'organisme de recherche regroupe 219 employés, dont 80 chercheurs détenteurs soit une maîtrise, soit un doctorat; 60 pour cent d'entre eux sont des Canadiens français. Pour constituer son équipe de prestige, l'IREQ a cependant été

obligé de puiser dans les ressources de nombreux pays étrangers. C'est pourquoi, 26 pays différents sont représentés à l'IREQ à travers son personnel.

PROJETS DE RECHERCHE

Deux ans après l'ouverture des laboratoires généraux et à peine quelques mois après le parachèvement du laboratoire haute tension, l'IREQ conduit de front de nombreux projets de recherche.

Parmi ceux-ci figure l'amélioration à apporter à l'appareillage de transport et de distribution de l'énergie électrique; on étudie tout spécialement les possibilités de réduire le coût de l'équipement, soit par la mise au point de lignes de 1,100 kilovolts et plus, de câbles cryogéniques, etc.; de façon à obtenir les plus hautes tensions, mais tout en minimisant les pertes de chaleur. L'utilisation du courant continu fait aussi l'objet d'étude.

Le laboratoire haute tension (les dimensions nettes du grand hall à lui seul sont de 222 x 270 x 168 pieds) peut être utilisé pour des essais de développement de systèmes subissant des tensions jusqu'à 1,500 kv, soit le double des actuelles lignes de transmission de 735,000 volts.

De plus, l'IREQ consacre également des énergies à la mise au point de piles à combustible pour les besoins des régions éloignées. Dans le domaine des piles, l'institut étudie également la possibilité d'accroître la puissance des piles qui alimenteraient en énergie un véhicule automobile.

Des expériences se font présentement sur une voiture électrique qui a été fabriquée en Grande-Bretagne et dont le rayon d'action est de 70 milles.

En outre, une équipe spéciale de chercheurs a été affectée à l'étude des possibilités de nouvelles méthodes de production d'électricité dont un des procédés est la thermofusion.

Ce procédé est basé sur la synthèse par fusion de deux éléments qui sont présents en grande quantité dans l'eau, soit le deutérium et le tritium; la chaleur ainsi dégagée est encore plus grande que celle produite par le procédé thermo-nucléaire où il s'agit de la fission (et non de la fusion) de l'uranium.

Par ailleurs, l'IREQ étudie pour l'Hydro-Québec les possibilités d'utilisation de lignes à très haute tension pour la transmission de l'énergie de la Baie James à Montréal. A titre expérimental, l'IREQ construit une ligne aux Iles-de-la-Madeleine parce que les vents qu'on y retrouve sont semblables à ceux qui existent à la Baie James.

L'économie canadienne a connu dangers et espoirs en 1971

Il s'est manifesté de nombreuses contradictions dans le comportement de l'économie canadienne au cours des récents mois. D'un côté, il y a eu beaucoup d'incertitude et d'appréhension — et non sans raison, à la suite des mesures décrétées par le président Nixon. Mais d'autre part, certains signes d'amélioration des affaires ont pu être notés, notamment dans l'emploi, la productivité et les profits. C'est ce qu'a déclaré

aux actionnaires de Canada Trust, lors de leur assemblée annuelle, M. J. Allyn Taylor, président de la compagnie et de son conseil d'administration.

En août dernier, a dit M. Taylor, les mesures annoncées par le président Nixon ont laissé planer le danger d'une réurgence du nationalisme économique, qui aurait pu conduire à une vaste guerre commerciale. Les bénéfices nets de la compagnie se sont élevés à \$16,324,000 l'année dernière, à comparer à \$6,011,000 l'année précédente. Le profit par action a connu une hausse de 56,8 pour cent s'établissant en 1971 à \$1,55 au regard de \$1,18 en 1970.

Le traitement des problèmes monétaires et commerciaux internationaux et il y a lieu de croire qu'une catastrophe évitée, guerre du commerce a été évitée.

Nous ne devons pas nous complaire dans un optimisme sans réserve, a dit M. Taylor, mais dans l'ensemble, les formes de l'économie canadienne l'important sur ses faiblesses.

Au chapitre du bilan, le rapport financier de Canada Trust-Huron & Erie montre qu'à la fin de 1971, le total de l'actif sous administration de la compagnie se chiffrait par \$3,272,000,000 comparativement à \$2,871,000,000 à la fin de 1970. Au cours de 1971, les dépôts à demande à la Canada Trust ont augmenté à \$1,398,000,000 au regard de \$1,255,000,000 à la fin de 1970.

Les bénéfices nets de la compagnie se sont élevés à \$16,324,000 l'année dernière, à comparer à \$6,011,000 l'année précédente. Le profit par action a connu une hausse de 56,8 pour cent s'établissant en 1971 à \$1,55 au regard de \$1,18 en 1970.

NOMINATION A LA LIBRAIRIE GARNEAU

Me Lavery Sirois, Président de Librairie Garneau Limitée, annonce la nomination de Monsieur Georges Loberge comme directeur général de Librairie Garneau Limitée.

Le Conseil d'Administration est maintenant formé des personnes suivantes:

- Me Lavery Sirois, président.
Me Jacqueline D. Rioux, vice-présidente et trésorière.
M. Jean-Jacques Desrochers, secrétaire.
M. Paul St-Cyrr, assistant-secrétaire.
M. Robert Sallant.
M. Emé Lacroix.
M. Charles Letarte.

statistiques boursières

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut Bas, Fer. Chang. for various market indices and sectors.

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut Bas, Fer. Chang. for Dow Jones averages.

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut Bas, Fer. Chang. for Toronto market.

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut Bas, Fer. Chang. for various industries.

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut Bas, Fer. Chang. for various sectors.

fonds mutuels

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut Bas, Fer. Chang. for mutual funds.

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut Bas, Fer. Chang. for various mutual funds.

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut Bas, Fer. Chang. for various mutual funds.

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut Bas, Fer. Chang. for various mutual funds.

bourse de toronto

bourse de new york

bourse de montréal

Table of stock market data for Toronto, including columns for company names, stock prices, and percentage changes. Includes sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Cours fournis par la Presse Associée'.

Table of stock market data for New York and Montreal, including columns for company names, stock prices, and percentage changes. Includes sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Cours fournis par la Presse Associée'.

bourse canadienne

bourse americaine

La visite des métallurgistes chinois: une étape vers des échanges accrus

par Roch DESGAGNE

Que peuvent apporter, sur le plan économique, ces échanges avec la République populaire de Chine? C'est la première question qui vient à l'esprit des observateurs, avec la venue, hier à Québec, d'une délégation scientifique de ce pays de l'Est, déléguée qui a visité les plus importantes exploitations minières et métallurgiques du Canada au cours des trois dernières semaines.

Même s'il ne s'agit aucunement d'échanges commerciaux directs, dans l'immédiat, les relations entre le Canada et la Chine populaire ont franchi une nouvelle étape, du moins sur le plan de la technologie minière et métallurgique, avec l'arrivée de cette délégation de 13 experts du pays nouvellement reconnu par le Canada.

Les Chinois ont voulu se documenter sur nos progrès dans ce domaine des mines et de la métallurgie, et une délégation canadienne pourra en faire autant, d'ici à quelques mois.

Pour M. Tien Ju Fu, directeur du ministère des Industries métallurgiques de Chine, ces tournées scientifiques marquent le début d'un programme d'échanges entre les deux pays. Déjà, des délégations semblables ont été envoyées au Canada dans les secteurs des textiles et du bûle. On prévoit, selon les plans établis lors de la visite du ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, à Pékin, l'été dernier, que des délégations canadiennes similaires se rendront en Chine populaire.

Le groupe, composé d'ingénieurs miniers, de métallurgistes et d'un géophysicien, a visité les principales installations minières et métallurgiques du pays, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, au cours des trois dernières semaines, dans le but de se rendre compte du niveau technique atteint ici dans la recherche et la production minières.

Au Québec, les technologues chinois ont visité la Gaspé Copper Mine, reconnue comme une des installations du genre les

plus avancées au pays, tant au plan production que sécurité et rentabilité. Les spécialistes de la République populaire de Chine ont dit qu'ils ont maintenant une très bonne idée de l'industrie minière et métallurgique du Canada.

Par ailleurs, les porte-parole du ministère de l'Énergie, des

Mines et des Ressources du Canada escomptent beaucoup de ces échanges, même s'ils sont plutôt techniques, pour le moment. Plus ces rapports se développeront, plus il y aura de possibilités d'échanges économiques, et c'est d'après les constatations de ces délégations que la Chine et le Canada pourront guider leurs échanges commerciaux, croit-on.

Cette délégation organisée en collaboration avec l'Association des mines du Canada, a séjourné à Sept-Îles, d'où elle fut dirigée vers la Gaspésie et à Labrador City.

Après une brève séance d'information à l'aéroport de Québec, hier après-midi, le groupe était reçu par des représentants du ministère des Richesses naturelles du Québec, le sous-ministre, M. Jean-Guy Frenette, et son adjoint aux mines et pétroles, le docteur J.-E. Gilbert. L'hôte québécois était le ministre des Affaires intergouvernementales.

Du côté québécois, on ne peut définir encore exactement l'apport d'échanges avec la Chine populaire. Certains experts québécois considèrent que ce pays peut devenir un compétiteur dangereux pour l'Amérique du Nord, dans le domaine minier, mais actuellement, la République populaire de Chine ne produit pas tout le minerai dont elle a besoin.



Monsieur Keith Buck, du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, et Monsieur Tien Ju Fu, directeur du ministère des Industries métallurgiques de Chine, ont dirigé conjointement la tournée canadienne de cette équipe de 12 experts techniques à travers tout le pays. Hier, le groupe était accueilli à Québec, dernière escale de cette tournée canadienne.

titres au comptoir

Cours fournis par la Bourse de Montréal et transmis par la Presse Canadienne			
Titres	Ventes	Haute	Bas
A & F Special	1200	227	227
Aurac	1000	60	60
Autotelle Int	2000	38	38
Banque	1500	38	38
Bear Creek	4000	39	28
Beaumont	40000	41	41
Blair Mfg	1000	64	94
Borden Mfg	500	29	29
Chibou Mfg	500	40	40
Cons Computer	500	70	70
Cumex	2200	37	37
Chazy Borne	300	287 1/2	273
Dun Jubbile	2000	50	50
Elect Assoc	200	130	130
Fonda Fic Pr	100	86	6
Fort Norman	800	86	86
Gendreau	500	83 1/2	83 1/2
Harland	1000	33	33
Int Life Ass	100	32 1/2	32 1/2
Int Systems	4000	27	27
Kunfer	1500	42	38
London Life	120	838	714
Mae P P I F Pr	3000	33	33
Major Laurent	4000	30	29
Mandarin	1000	32	32
Mediapak	100	150	150
Multico	2000	16	12
Nagata	1000	29	29
North Shore	2000	14	12
North Coal Mns	1000	8	9
Pamille	24000	36	30
Par Eastern	500	32	32
Par Pete	500	113	84
Revenue Prop	100	80	80
Railton Lake	2000	31	34
Seneca Inc	12000	46	60
Shelby Bay	2000	15	15
Somex	2000	90	67
Spar Aero	1000	250	250
Spar	700	245	245
Tarian	2000	15	15
Valdez	1000	17	17
West Int Ex	2000	110	207
Xoma	1200	400	300
Ave of Am Unit	1500	220	220
Delian Wts	500	162 1/2	162 1/2

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le napoléon cotait 63,20 francs hier, sur le marché libre de l'or français, comparativement à 63,30 mercredi. L'aigle américain valait 218,00 francs au regard de 218,60 la veille.

nouvelles brèves des sociétés

La Compagnie de Papier Rolland réalise un profit

MONTREAL (PC) — La Compagnie de Papier Rolland Ltée a fait connaître des bénéfices nets consolidés de \$150,000 pour l'année terminée le 31 décembre 1971, comparativement à une perte de \$422,000 au cours de l'année précédente.

Le résultat de 1971 est équivalent à 5 cents par action des classes "A" et "B", en comparaison d'une perte de 25 cents l'action de classe "A" et de 29 cents l'action de classe "B" en 1970.

Harding Carpets Limited

Les hommes d'affaires canadiens ne devraient pas demander au gouvernement d'établir lui-même une nouvelle politique économique nationale, mais ils devraient revendiquer la chance de s'asseoir à la table des dirigeants de la nation pour élaborer ensemble, une nouvelle politique globale. C'est ce qu'a déclaré M. C. Malin Harding, président du conseil d'administration de Harding Carpets Limited, lors de l'assemblée annuelle de la compagnie. "Lorsque le président Nixon, en août dernier, a annoncé ses mesures économiques, il a rendu un fier service au Canada", a dit M. Harding. En effet, son geste nous a "confrontés plus que tout événement auparavant, avec notre manque de politique de développement industriel et a fait ressortir nettement notre dépendance vis-à-vis des États-Unis", a dit M. Harding.

Le président du conseil de la compagnie de tapis a par ailleurs révélé que sur le plan des résultats financiers, les ventes de Harding Carpets Limited en 1971 se sont élevées à \$32,967,229 soit une augmentation de 10 pour cent par rapport à l'année précédente. Les profits nets, à 4-11 indiqué, ont été de \$1,298,827 en 1971 soit une hausse de 23 pour cent comparativement à 1970.

Hausse des ventes et des profits de Kraftco Corp.

Kraftco Corporation a rapporté que ses résultats préliminaires indiquent des augmentations dans les ventes, les bénéfices nets et les profits par action de la compagnie pour l'année 1971 toute entière et pour le dernier trimestre de l'an passé.

1970. En tenant compte de la conversion complète des émissions émises en Allemagne en 1970, par Kraftco International Capital Corp., les profits par action se trouveraient à s'établir à 3,21 comparativement à \$2,92 en 1970.

Les profits après taxes, de Kraftco Corp. se sont chiffrés par \$91,347,000 soit une hausse de \$9,431,000 ou 11,4%, par rapport à 1970.

Chrysler Corp. passe d'une perte à un profit

DETROIT (PA) — Chrysler Corp. a rapporté hier un profit net de \$83,700,000 en 1971, comparativement à une perte de \$7,600,000 en 1970, et la compagnie a fait savoir que des ventes de \$8 milliards (en 1971) ont marqué un record dans l'histoire de la compagnie.

Les bénéfices du constructeur d'automobiles au cours de 1971 ont été l'équivalent de \$1,67 par action, comparativement à une perte de 16 cents par action en 1970.

Les bénéfices nets de Chrysler Corp. au quatrième trimestre de 1971, ont été de \$35,300,000 sur des ventes de \$2,100,000,000 à comparer à un profit de \$7,600,000 durant le trimestre correspondant de 1970.

Les profits par action au cours du dernier trimestre de 1971 ont été de 70 cents en comparaison de 15 cents par action au cours du quatrième trimestre de 1970.

Bénéfices accrus du Trust Général du Canada

Le Trust Général du Canada rapporte, pour l'exercice financier terminés le 31 décembre 1971, des bénéfices nets de \$ 1,888,000 ou \$2,10 par action pour des revenus bruts de \$23,121,000 ce qui représente un accroissement de \$0,57 ou 37,3 pour cent du bénéfice net d'exploitation par action comparativement à l'exercice précédent. En 1970, la société avait réalisé des bénéfices nets de \$1,376,000 ou \$1,53 par action sur un chiffre d'affaires de \$22,104,000.

Une charge exceptionnelle de \$278,000 pour le fonds de pension du personnel a été imputée à ces résultats pour donner un bénéfice net de l'année 1971, après impôts, de \$1,752,000. Aucune charge similaire n'existait en 1970.

The Alberta Gas Trunk Line Company gagne davantage

The Alberta Gas Trunk Line Company Limited, dans un rapport préliminaire, sous réserve de vérification, pour 1971 rapporte des bénéfices nets de \$9,573,000 après paiement de \$1,526,000 de dividendes sur les actions privilégiées.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le napoléon cotait 63,20 francs hier, sur le marché libre de l'or français, comparativement à 63,30 mercredi. L'aigle américain valait 218,00 francs au regard de 218,60 la veille.

En 1970, le profit net de la compagnie, après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, avait été de \$7,839,000 soit \$2,35 l'action ordinaire.

Le revenu d'exploitation en 1971 a été de \$56,351,000 soit une hausse de 24 pour cent par rapport à 1970.

Gulf Oil envisage déjà une expansion à Point Tupper

Moins d'un an après le parachèvement d'une raffinerie et d'un terminus maritime au coût de \$105,000,000 à Point Tupper, sur le détroit de Canso, en Nouvelle-Ecosse, Gulf Oil Canada entame actuellement les études préliminaires qui pourraient conduire à l'expansion et à l'agrandissement de l'envergure de cette exploitation.

Tout en précisant qu'aucune décision n'a été prise, M. Jerry McAfee, président de Gulf Oil Canada, a dit que l'expansion envisagée pourrait inclure le transportement et des installations portuaires plus vastes.

Valor accrue de l'action de Massachusetts Capital Development Fund

Massachusetts Capital Development Fund, un fonds d'appréciation de capital, rapporte que la valeur comptable nette de l'action du fonds s'établissait à \$15,81 au 31 décembre 1971, comparativement à \$14,52 au 30 septembre de la même année, ce qui représente une augmentation de 8,9 pour cent.

Le total de l'actif net du fonds s'établissait à \$3,437,605 au 31 décembre, comparativement à \$1,511,352, au 30 septembre de la même année.

Les principaux achats d'actions du fonds au cours des trois mois se sont situés dans le secteur de la récréation (Walt Disney, Cox Cable, Storer Broadcasting et American Broadcasting).

Coopération entre BASF et Pechiney Uguine Kuhlmann

La BASF et Pechiney Uguine Kuhlmann renforceront leur coopération dans le domaine des polyuréthanes. A cet effet, la BASF a acquis une participation de 50%, dans la Société Dekachimie, filiale de Pechiney Uguine Kuhlmann. En outre, la BASF a acquis sa participation dans la société Marles Kuhlmann Wyandotte, de 45 à 50%, les 50% qui restent sont détenus, comme pour Dekachimie, par Pechiney Uguine Kuhlmann.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRETARE demandée
Dactylo et travail général de bureau. S'adresser à:
LAJOIE & RENAUD INC.
Entrepreneurs électriciens
Tél. 842-1965

HOMME DEMANDE
Pour prendre charge bar-salon et salle à manger à Ste-Foy. Devra occuper la position de maître d'hôtel, engager du personnel, prendre des inventaires et les calculer, s'occuper des commandes et de la bonne marche de ces deux départements. Expérience nécessaire.
ECRIRE DEPT 4468 LE SOLEIL

CHEF ADJOINT
PLANIFICATION SOCIOLOGIQUE DE L'ENVIRONNEMENT
Traitement jusqu'à \$23,278
Ministère des Communications
Ottawa

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
Une des plus importantes compagnies canadiennes de fabrication et de marketing, possédant plusieurs usines, recherche un directeur pour son service du personnel.
Le titulaire aura la responsabilité de la mise au point, de l'implantation et de la coordination des politiques et des programmes portant principalement sur la formation du personnel et des cadres, la gestion des salaires, les avantages sociaux ainsi que les relations syndicales.
Cette offre exceptionnelle s'adresse à un cadre possédant une très grande expérience dans la gestion du personnel d'une grande entreprise. Il sera parfaitement au courant de l'évolution des concepts de rétribution et des techniques modernes de gestion des programmes d'avantages sociaux. Il aura des qualités de planificateur et d'organisateur, qui lui permettront d'innover et mettre en pratique de nouveaux programmes visant à améliorer l'efficacité des ressources humaines de la compagnie.
Salaire de départ supérieur à \$20,000 avec participation éventuelle aux programmes de rétribution des cadres.
Prière de s'adresser en toute confiance à:
John Hill Clifton Claude Goulet
Montréal: 1155 ouest, boul. Dorchester
Tél.: 866-1904

dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE)

Four Seasons Hotels Ltd., dividende de 12 cents, payable le 1er mai, inscription le 14 avril.

J. Harris and Sons Ltd., 2 1-2 cents, le 16 mars, inscription le 8 mars.

Investors Group, 20 cents l'action ordinaire; 20 cents l'action de classe A; 31 1-4 cents l'action

de série 1969 à cinq pour cent; les deux payables le 1er mai, inscription le 7 avril.

J. Ray McDermott and Co., 25 cents l'action ordinaire, en devises américaines payable le 31 mars, inscription le 15 mars.

Mattagami Lake Mines Ltd., 30 cents, le 20 mars, inscription le 25 février.

National Sea Products Ltd., 11 cents, le 14 avril, inscription le 30 mars.

Pembina Pipeline Ltd., 62 1-2 cents l'action de premier privilège à cinq pour cent, le 1er mars, inscription le 18 février.

Trans Mountain Oil Pipe Line

Co., 27 1-2 cents, le 31 mars, inscription le 6 mars.

General Motors Corp. Ltd., 85 cents en devises américaines, le 10 mars, inscription le 17 février.

Hardings Carpets Ltd., 12 cents l'action ordinaire; 12 cents l'action de classe A, le 1er avril, inscription le 15 mars.

International Nickel Co. of Canada Ltd., 25 cents, en devises américaines, le 20 mars, inscription le 22 février.

Revelstoke Building Materials Ltd., 30 cents l'action privilégiée à six pour cent, le 1er mars, inscription le 18 février.

Thomas Nationwide Transport Ltd., cinq cents, le 15 mars, inscription le 11 février.

Westinghouse Canada Ltd., 12 1-2 cents, le 15 mars, inscription le 1er mars.

Robinson Little and Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire; 25 cents l'action de classe A; les deux payables le 1er mars, inscription le 15 février.

Kraftco Corporation, dividende trimestriel de 44,2 cents par action, soit une augmentation de 1,7 cent par action; ce dividende est payable le 10 mars 1972, inscription le 22 février 1972.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

REPRESENTANTS DEMANDES
dans la vente de bateaux aux distributeurs.
Clients fournis, dépenses de voyages payées, très bonnes commissions, expérience dans la vente de bateaux obligatoire.
Date limite: 15 février.
Tél.: 418-227-3416
C.P. Notre-Dame des Pins, Cté Beauce, P.Q.

DESSINATEUR-TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
Le candidat doit posséder une forte connaissance des techniques de la construction et avoir au moins trois ans d'expérience dans des ateliers d'architecture.
— Poste ouvert immédiatement.
— Salaire à négocier selon les qualifications.
— ECRIRE à:
De MONTIGNY & DION
1090, Louis-Riel, Ste-Foy, Québec 10

DEUX SECRETAIRES DEMANDEES
pour bureau de comptables agréés
L'une devra posséder la sténographie et être bilingue de préférence. L'autre pourra posséder la dactylographie seulement. Excellentes conditions de travail. Rémunération intéressante dépendamment des qualifications.
Toute demande sera gardée confidentielle et devra être faite par écrit à:
DEPT 4473, LE SOLEIL

FUTURS GERANTS
crédit aux consommateurs
Requérons 2 jeunes hommes en vue de gérances futures dans des succursales de la région de Québec. Doivent avoir complète avec succès au moins 12 années de scolarité. Salaire et bénéfices marginaux au-dessus de la moyenne. Aucune expérience requise.
S'adresser à:
M. MICHEL ROUSSEAU
BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA
764 EST, ST-JOSEPH, QUÉBEC
TEL: 525-6151

PHARMACIEN (NE)
licencié(e) ou bachelier(e) demandé(e)
PHARMACIE DUSSAULT
LEVIS — 837-4134

HOMMES demandés
Qualifiés, ayant deux ans d'expérience dans fabrication de produits en aluminium. Travail intérieur, à l'année. Salaire à discuter.
839-4101 - 683-7539

SECRETARE EXECUTIVE demande emploi
29 ans, Bachelière es arts. Cours universitaire en linguistique. Parle et écrit parfaitement anglais et français. Parle et écrit bien hollandais; comprend allemand. Bonne expérience planification et organisation. Actuellement professeur linguistique à Montréal. Désire obtenir un emploi responsable, dans le Québec métropolitain.
Curriculum vitae sur demande.
ECRIRE DEPT 4474, LE SOLEIL

Ville de la banlieue de Québec demande
INGENIEUR MUNICIPAL
ayant expérience en travaux d'égout, d'aqueduc et voirie.
Faire parvenir candidature avec curriculum vitae, avant le 21 février 1972, à:
DEPT 4470, LE SOLEIL

Compagnie internationale recherche
PERSONNEL ADMINISTRATIF
(personnel de cadre)
SALAIRE: \$15,000, et plus.
Ce poste est offert à toute personne, professionnels, hommes d'affaires, professeurs, salaires.
CONDITIONS: Avoir 23 ans et plus, références antérieures, salaire actuel \$8,000, et plus, disponibilité immédiate. Cinq (5) jours d'information professionnelle.
ON DEMANDE: Initiative, ambition, dynamisme.
AVANTAGES: Promotion rapide, illimitée.
Les intéressés, téléphonez: 658-2706 (du 14 au 18 février 1972 inclusivement) ou faire parvenir curriculum vitae à:
DEPT 4477, LE SOLEIL.

OFFRE D'EMPLOI
POSTE: PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE
à plein temps pour l'immédiat.
QUALIFICATIONS:
Le candidat doit être détenteur d'au moins un diplôme de premier cycle universitaire en sociologie.
Tout candidat détendant cette formation ou l'équivalent devra faire parvenir une offre de service le plus tôt possible en y joignant son dossier académique complet.
CEGEP DE RIMOUSKI
M. Gaston Guay, directeur des services pédagogiques
60 ouest, de l'Évêché, Rimouski.
Tél.: 723-1880

OFFRE D'EMPLOI
La firme d'ingénieurs-conseils Lemieux, Royer, Donaldson, Fields, Nadeau, Fouquette & Blois est à la recherche d'un ingénieur pour travail à Sherbrooke.
Genre de travail:
Le travail consistera principalement à l'étude des projets, la préparation des plans et devis pour des travaux municipaux et en particulier d'aqueduc, d'égout, de traitement d'eau, etc.
Qualifications:
Le postulant devra:
1° Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec;
2° Détenir un diplôme au niveau de la maîtrise avec option en génie sanitaire;
3° Avoir au moins un (1) an d'expérience.
L'applicant devra inclure avec sa demande, son curriculum vitae, indiquer le salaire désiré et inclure toutes les pièces justificatives requises et adresser le tout avant le 18 février 1972, à:
Monsieur André Donaldson,
144 nord, rue Vimy, Sherbrooke, P.Q.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
LA POSITION
● Participe à la conception des systèmes et au développement des solutions appropriées.
● Elaboration des méthodes de traitement et de conservation des données.
● Préparation des spécifications de programmation.
● Documentation des systèmes.
● Mise en application et surveillance des nouveaux systèmes.
LE CANDIDAT
● Certificat d'études secondaires
● Expérience pertinente d'au moins deux ans.
● Avoir une bonne connaissance du langage COBOL sous DOS.
● Capable de travailler en équipe avec un minimum de supervision.
LE SALAIRE
● Selon les qualifications et l'expérience.
Faire parvenir curriculum vitae à:
VACHON INC.
C.P. 2000, Ste-Marie-de-Beauce
Att'n: Gérant de l'Emploi

CARRIERES et PROFESSIONS

SERVICE SALES REPRESENTATIVE

Mature bilingual individual with previous sales experience to call on automotive parts distributors located in the province of Quebec from Three Rivers East. Knowledge of Bendix products desirable but not mandatory. Must be an aggressive and energetic person who recognizes that reward awaits the man who contributes to the growth of this division. Should have sufficient mechanical background or automotive parts background to resolve service problems in the field. Good starting salary plus full range of company paid benefits and company car. Forward resume and salary expectations to:

**DIRECTOR INDUSTRIAL RELATIONS
BENDIX AUTOMOTIVE OF CANADA LIMITED**
WALKERVILLE, P.O. BOX 400
WINDSOR, ONTARIO, UFO

RESPONSABLE: SERVICE D'ORGANISATION ET METHODES

La position

- Responsable d'un service d'Organisation et Méthodes.
- Dirige un groupe d'analyses (présent: 6) sur la conception de nouveaux systèmes ou l'amélioration de systèmes existants, incluant:
 - La représentation graphique du cheminement de l'information.
 - L'élaboration et le contrôle du formulaire.
 - La rédaction des manuels d'opération.
 - La mise en application des nouveaux systèmes et la surveillance des procédures établies.
- Développe des standards et des méthodes de travail pour le service O & M et participe à l'entraînement du personnel.

Le candidat

- Diplôme universitaire ou l'équivalent.
- Expérience pertinente d'au moins trois ans.
- Capable de diriger et de superviser un groupe d'analyses.
- Désireux de progresser avec une entreprise en pleine évolution.

Le salaire

- Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

VACHON INC.
C.P. 2000, Ste-Marie-de-Beauce, P.Q.
Att'n: Gérant de l'Emploi

CONTREMAITRES

Une entreprise de la région de Québec recherche des contremaîtres pour prendre charge de nouvelles unités de production créées par un vaste programme d'expansion et de modernisation de ses usines de maisons préfabriquées et de véhicules récréationnels:

Deux (2) contremaîtres généraux, expérimentés dans ce genre de fabrication, ou avec une expérience équivalente dans l'industrie de la construction domiciliaire conventionnelle.

Un (1) contremaître en ELECTRICITE et un (1) contremaître en PLOMBERIE possédant une vaste expérience dans leurs domaines respectifs et capables d'interpréter les plans, les spécifications et les normes de construction.

Un (1) CONTREMAITRE AU TRAFIC, responsable de la gestion d'une flotte de véhicules de toutes sortes utilisés autour des usines et pour le transport des marchandises à courtes, moyennes et longues distances. Il organisera et conduira un programme de maintenance préventive périodique et contractera les travaux importants de mécanique à l'extérieur. Il sera également responsable de l'entretien des propriétés à l'exception des bâtisses.

Ce candidat devra posséder une grande expérience dans la gestion des flottes de véhicules et des connaissances éprouvées en mécanique. Plusieurs années de service dans le Corps d'Intendance des Forces Armées seraient considérées favorablement.

Ayant démontré pleinement leurs capacités de gérer du personnel, ces contremaîtres seront de préférence bilingues, très dynamiques, innovateurs et susceptibles d'assumer de plus lourdes responsabilités dans un court délai. Les candidats compétents recevront un salaire plus élevé que la moyenne et profiteront de la gamme complète des avantages sociaux.

Ecrire dépt 4476, Le Soleil.

SIMPSONS-SEARS REQUIERT 3 VENDEURS DE HAUT CALIBRE

Poste permanent et intéressant pour hommes dynamiques et ambitieux, âgés de 25 à 35 ans, possédant les caractéristiques suivantes:

- Belle personnalité, apparence soignée.
- Sobres et de conduite exemplaire.
- Expérience indispensable dans la vente.
- Vous recevrez votre formation à nos méthodes dans nos magasins de Place Laurier et Place Fleur de Lys.
- Il s'agit ici de postes permanents à nos magasins de Québec.
- Rémunération sur base de commission qui permet aux hommes qualifiés d'atteindre un salaire initial allant jusqu'à \$150 par semaine.
- Plan bénéfiques complet.

Toutes les demandes sont l'objet de la plus grande discrétion. S'adresser au Directeur du Personnel (2e étage).

SIMPSONS-SEARS
PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS
QUEBEC 10 QUEBEC 3

UNIVERSITE DE MONCTON ECOLE DE COMMERCE

L'ECOLE DE COMMERCE

Comprend actuellement 25 professeurs à plein temps et plus de 400 étudiants réguliers au niveau sous-gradué. De plus, une Maîtrise en Administration des Affaires (M.B.A.) était lancée définitivement en septembre 1971.

LE POSTE

Un professeur pour enseigner au Département de Comptabilité-Finance-Informatique au niveau sous-gradué et subéquivalent gradué. Le travail pourra aussi comprendre de la recherche et consultation.

LE CANDIDAT

- Détenir un Ph.D. ou doctorat en comptabilité ou finance ou l'équivalent
- Posséder une licence ou maîtrise avec expérience pertinente et être membre d'une Association professionnelle reconnue.

SALAIRE

Compétitif - basé sur les qualifications et l'expérience. Veuillez faire parvenir votre curriculum le plus tôt possible à:

M. Gaëtan Baril, Chef
Département de Comptabilité
Ecole de Commerce
Université de Moncton
Moncton, N.-B., CANADA

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE JEAN-TALON OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Principal.

Endroit: Ecole Polyvalente de Charlesbourg

Tâche: Diriger une école secondaire dispensant un enseignement polyvalent à environ 3,000 élèves.

Fonctions: Celles décrites au document 83 du Ministère de l'Éducation.

Critères de sélection:

- 1- Être légalement qualifié et posséder une formation universitaire, de préférence en administration, exigeant au moins seize (16) années de scolarité.
- 2- Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement secondaire et de préférence une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2 ou secondaire ou à l'élémentaire, directement relié aux fonctions à remplir ou l'équivalent.
- 3- Avoir une compétence pédagogique reconnue.
- 4- Avoir démontré une habileté à résoudre des problèmes humains, administratifs et techniques.

Traitement: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.
Date limite: 14 février 1972 (cachet postal)

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE JEAN-TALON
a/s Ml le Président de la Régionale Jean-Talon
335 ouest, 76e rue, Charlesbourg, Québec 7.
(Personnel et confidentiel)

CHEF DE BUREAU

LE SOLEIL, le plus important quotidien de l'est du Québec, cherche à combler le poste de chef de bureau au service de la Publicité, à Québec.

FONCTIONS:

- Sous la direction du directeur du service de la Publicité:
- Coordonner et contrôler les entrees et le cheminement du matériel publicitaire provenant des annonceurs;
 - Diriger le personnel de bureau préposé à l'enregistrement et à la transcription des textes publicitaires ainsi qu'à la préparation et à la vérification de rapports d'ordre administratif.
- QUALIFICATIONS:**
- Détenir un certificat de 12e année;
 - Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience dans des fonctions impliquant la coordination des activités et la direction du personnel.
 - Maîtrise convenable de l'anglais parlé.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Conditions de travail habituelles d'un poste de direction de ce niveau.
- Traitement initial pouvant varier entre \$9,000.00 et \$11,000.00, selon les qualifications.

OFFRES DE SERVICE:

Les offres de service devront comprendre un curriculum vitae détaillé et complet incluant obligatoirement des photocopies d'attestations d'études reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec et un extrait de naissance. "Ces pièces ne peuvent être retournées à son expéditeur". Les offres de service devront parvenir avant le 21 février 1972 à:

LE SOLEIL Limitée

Service du Personnel
a/s Boris Grandin
390 est, rue St-Vallier, Québec 2

LE SOLEIL

CONTREMAITRE

LA COMPAGNIE:

Entreprise multi-divisionnaire de la région de Québec entreprenant un vaste programme de modernisation et d'expansion de ses facilités de production dans le domaine de la fabrication de fournaises, chauffe-eau et autres pièces de tôle.

LE DEFI:

Être responsable de l'organisation et l'opération d'une tôleerie possédant la gamme complète des presses, équipement de soudure, etc., ainsi qu'une usine de peinture industrielle.

Il sera également responsable de la supervision de lignes d'assemblage de fournaises et chauffe-eau.

LES QUALIFICATIONS:

Il devra posséder une vaste expérience dans la gestion d'une tôleerie moderne, être capable d'analyser et améliorer les méthodes de travail et assurer la rentabilité d'une opération diversifiée.

LE CANDIDAT:

Il devra être bilingue, dynamique et agressif et être capable d'assumer de lourdes responsabilités. Il gèrera un personnel dans le contexte d'une convention collective.

Il recevra un salaire au-dessus de la moyenne et jouira de la gamme complète des avantages sociaux.

Ecrire dépt 4475, Le Soleil.

DEMANDES HOMMES D'ENTREPOT A TEMPS PARTIEL

Nous avons besoin de personnel masculin pour travail général d'entrepôt. Les postulants devront être disponibles:

DIMANCHE SOIR:

Minuit à 8h. a.m.

LUNDI SOIR:

11h. p.m. à 8h. a.m.

Les étudiants âgés d'au moins 18 ans sont acceptés.

Communiquer avec:
LE DIRECTEUR DU PERSONNEL
688-1830

SUPERVISEUR DES VENTES TELEPHONIQUES

LE SOLEIL,

le plus important quotidien de l'est du Québec, cherche à combler le poste de superviseur des ventes téléphoniques au service de la Publicité, dans le département des annonces classées, à Québec.

FONCTIONS:

- Sous la direction du gérant du département des annonces classées.
- Analyse les résultats du travail de l'équipe des téléphonistes et en surveille les opérations;
 - Participe à la formation de ce personnel et en dirige les activités;
 - Fait de la recherche et conseille son supérieur sur les améliorations à apporter au contenu et à la forme des annonces et des rubriques;
 - Participe à la rédaction de pamphlets publicitaires;
 - S'occupe personnellement de certains appels et règle les cas particuliers de vente et d'administration.

QUALIFICATIONS:

- Détenir au moins un certificat de 12e année;
 - Posséder une expérience pertinente dans le domaine de la vente;
 - Avoir des aptitudes manifestes pour le travail de vente, d'administration et de direction;
 - Comprendre de façon convenable l'anglais parlé et écrit;
 - Le poste est accessible soit à un homme, soit à une femme.
- CONDITIONS DE TRAVAIL:**
- Conditions de travail habituelles d'un poste de direction de ce niveau;
 - Revenu initial variant entre \$7,000.00 et \$8,200.00 par année, incluant une commission de \$800.00 à \$1,000.00

OFFRES DE SERVICE:

Les offres de service devront comprendre un curriculum vitae détaillé et complet incluant obligatoirement des photocopies d'attestations d'études reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec et un extrait de naissance. "Ces pièces ne peuvent être retournées à son expéditeur". Les offres de service devront parvenir avant le 21 février 1972 à:

LE SOLEIL Limitée

Service du Personnel
a/s Boris Grandin
390 est, rue St-Vallier
Québec 2, P.Q.

LE SOLEIL

POSITION: PROGRAMMEUR

QUALIFICATIONS: Environ 15 ans de scolarité et expérience en programmation d'un ordinateur à filières magnétiques. Langage: de préférence NEAT/3, l'assembleur sera aussi considéré. Habileté et intérêt à produire du travail détaillé et explicatif. Aimer le travail d'équipe.

RESPONSABILITES: Écrire, épurer et documenter les programmes pour la mise en service d'un NCR Century 100 sur des applications comptables et des contrôles de production.

SALAIRE: En fonction des qualifications et de l'expérience. Bénéfices marginaux intéressants.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Yves Trudel
Victoriaville Furniture Ltd.
Case postale 190, Victoriaville, P.Q.



Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL

est à la recherche d'un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

(Presses universitaires)

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Direction avec les subalternes des opérations financières, des travaux effectués aux Presses et à l'extérieur (à l'exclusion de divers travaux relatifs à l'édition, à la publicité et à la vente des volumes publiés aux Presses) du commerce au gros et au détail et du service pour les Facultés et les bibliothèques; élaboration et surveillance de la mise en application des méthodes comptables, administratives et de contrôle interne; direction du personnel des Presses; préparation des états financiers et des rapports nécessaires pour le Directeur général des Presses et analyse des résultats; contrôle budgétaire; secrétaire du Conseil d'administration.

TACHES ET RESPONSABILITES CARACTERISTIQUES:

- Direction générale, par l'intermédiaire des responsables de chaque secteur, de la librairie, de l'atelier, de la réception et de l'expédition et de la comptabilité.
- Bien que, en général, le Directeur administratif ne soit pas responsable du service des éditions et du service de la publicité et de la diffusion, certaines activités de ces services indiquées dans la description de la fonction et dans la définition d'autorité de leur titulaire, doivent recevoir l'approbation du Directeur administratif.
- Élaboration avec l'aide des employés responsables et de l'Analyste du service des finances, des méthodes comptables, administratives et de contrôle interne pour tous les secteurs d'activités des Presses et surveillance de leur mise en application; préparation d'un manuel de méthodes.
- Élaboration des méthodes budgétaires avec l'aide des employés responsables et de l'Officier du budget du service des finances.
- Assistance dans la préparation des budgets de tous les secteurs, examen et discussion des budgets proposés et présentation du budget global au Directeur général des Presses.
- Contrôle périodique des budgets et rapports au Directeur général des Presses après discussion des situations spéciales avec les personnes concernées.
- Surveillance de l'application des politiques financières et administratives adoptées par le Conseil d'administration et suggestions au Directeur général des Presses pour modifications suivant les circonstances.
- Surveillance des opérations sous sa juridiction par contacts périodiques avec les chefs de service et rapports ou autres moyens prévus dans les méthodes; instructions aux chefs de service pour rectifier toute situation anormale.
- Agit comme le représentant des Presses auprès du Service du personnel et comme intermédiaire entre eux; est responsable de la discipline et de l'efficacité de ses subalternes immédiats et il doit voir à ce qu'eux-mêmes surveillent l'application des règlements touchant le personnel.
- Participe aux assemblées du Conseil d'administration en tant que secrétaire, sans toutefois en être membre.
- Étudie diverses questions à la demande du Directeur général des Presses.
- Approuve des contrats d'impression et de reliure suivant les recommandations du Gérant de l'atelier et du Directeur des éditions.
- Examine les contrats d'auteur pour déterminer s'ils rencontrent les normes acceptées par le Conseil d'administration et soumission au Directeur général des Presses avec commentaires s'il y a lieu.
- Approuve les achats de machinerie et d'équipement pour les services sous sa juridiction et recommande au Directeur général des Presses.
- Prépare des documents nécessaires à la liste de paye, etc...

QUALIFICATIONS:

- Solide formation commerciale, de préférence un licencié en commerce, porteur d'un titre comptable: C.A., C.G.A. ou R.I.A. ou une formation équivalente.
- Expérience d'au moins six (6) ans dans l'administration d'une entreprise.
- Aptitudes à occuper des fonctions administratives et à diriger un personnel.
- Bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise.

NOTE: LES PERSONNES INTERESSEES A CE POSTE SONT PRIEES DE SOUMETTRE LEUR CURRICULUM VITAE AVANT LE 16 FEVRIER A L'ADRESSE SUIVANTE:

LE SERVICE DU PERSONNEL
Pavillon de la bibliothèque
Bureau 3445
Cité universitaire, Québec 10e

Cité universitaire, Québec 10e

A Versailles, 1,200 délégués pour l'Indochine "libre"

C'est ce matin que s'ouvrira au Palais des Congrès de Versailles l'Assemblée mondiale pour la paix et l'indépendance des peuples d'Indochine qui avait même de débuter a

provoqué un malaise diplomatique franco-américain et une suspension des travaux de la conférence de Paris sur le Vietnam.

1,200 délégués venus de plus de 75 pays y entendront les disc

ours d'ouverture des organisateurs MM. André Souquères, se-

crétaire général du mouvement français de la paix et Bertil Svanström, président de la conférence de Stockholm sur le Vietnam puis les exposés des représentants des chefs des quatre délégations venues d'Indochine représentant le Nord-Vietnam, le GRP le prince Norodom Sihanouk et le Front Patriotique Lao. Deux représentants du mouvement "anti-guerre" leur succéderont et un film sur "la technique américaine du génocide" sera présenté.

Les travaux se poursuivront demain en commission et des "décisions seront prises dimanche".

Il y aura quatre commissions: commission politique, commission "d'action", commission "sur les nouveaux aspects de la guerre" et commission économique sur les effets de la guerre sur l'économie américaine et sur l'économie indochinoise.

Après avoir protesté auprès des travailleurs de participer à la gestion et aux profits de leur entreprise. Des délégués du personnel seront élus, et les procédures de négociation et de conciliation seront simplifiées.

Réformes destinées à "calmer" le Pakistan

KARACHI (AFP)—Pour mettre un terme au climat d'agitation qui règne actuellement au Pakistan, le président Zulfikar Ali Bhutto présentera hier soir à la radio les réformes industrielles que le gouvernement se propose de mettre en place.

Le président a par ailleurs vivement condamné les grèves qui occupent les usines et séquestrent les membres de la direction, parlant à leur sujet de "procédés suicidaires", et affirmant qu'à la force dans la rue, répondra la force dans l'Etat".

Les réformes prévues, qui ne sont, selon le président Ali Bhutto, qu'un premier pas dans l'accomplissement de ses engagements, permettront notamment

aux travailleurs de participer à la gestion et aux profits de leur entreprise. Des délégués du personnel seront élus, et les procédures de négociation et de conciliation seront simplifiées.

Le gouvernement, a encore promis le président de la république pakistanaise, favorisera le renforcement du syndicalisme, et le regroupement des syndicats en confédérations industrielles et nationales.

Evitant le problème des salaires, le président a précisé que dans l'Etat actuel de l'économie pakistanaise, augmenter les salaires mènerait le pays à l'inflation. En revanche, le gouvernement s'efforcera de stabiliser les prix, et même de faire baisser le prix des aliments.

du gouvernement français le mois dernier contre la tenue de cette "assemblée" qui à leur avis servira aux communistes à exercer une pression sur la conférence de Paris, les Etats-Unis ont décidé de suspendre les travaux de celle-ci en guise de protestation.

L'assemblée mondiale de Versailles sur l'Indochine, a provoqué un ajournement, d'une durée indéterminée, de la conférence de Paris sur le Vietnam.



Des soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'au 24 février 1972, pour la pose de conduites d'égout...

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission...

On peut se procurer les formulaires de soumission au bureau de l'Assesseur municipal, 1000 Route de l'Église, Sainte-Foy, à 15.30 heures de l'après-midi, en présence des intéressés.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville, NOEL FERON, Avocat.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

COMITE DES TRANSPORTS AERIENS AVIS D'AUDIANCE

Le Comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports (CCT) a une audience publique à partir du lundi 17 avril 1972, à 10 heures du matin dans la salle d'audience de la Commission, Tour du Centenaire, 400 avenue Laurier Ouest, Ottawa, aux fins de procéder à un examen général des besoins à satisfaire et de la satisfaction des besoins actuels dans le domaine des services aériens commerciaux de classe 2, 3 et 4 exploités au moyen d'aéronefs à voilure fixe et à voilure tournante dans la partie de la province de Québec qui a pour limites au sud le 46e parallèle de latitude et à l'est le 68e méridien de longitude et d'autre part la baie d'Halifax, la baie James et la frontière Ontario-Québec à l'ouest; et

b) procéder à l'examen des demandes énoncées ci-dessous, lesquelles ont toutes fait l'objet d'un avis public.

1) Demande de St-Félicien Air Service Ltée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.C. 805(7)(C), à partir d'une base située à St-Félicien, Québec.

2) Demande de A. Fecteau Transport Aérien Ltée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 3 (Service d'affrètement), no A.T.C. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

3) Demande de A. Fecteau Transport Aérien Ltée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

4) Demande de St-Félicien Air Service Ltée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.C. 805(7)(C), à partir d'une base située à St-Félicien, Québec, desservant les points Nitcheouan, St-Félicien, Grand Whale et Fort George, Province de Québec.

5) Demande de A. Fecteau Transport Aérien Ltée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

6) Demande de A. Fecteau Transport Aérien Ltée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

7) Demande de La Sarre Air Services Ltd. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Fort-Climo, Québec.

8) Demande de A. Fecteau Transport Aérien Ltée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

9) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

10) Demande de Laurentien Air Services Ltée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

11) Demande de Labelle Touristair Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

12) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

13) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

14) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

15) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

16) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

17) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

18) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

19) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

20) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

21) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

22) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

23) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

24) Demande de Hélicoptères Beaudette Inc. en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), en plus des aéronefs des groupes A et B dans le cadre d'un permis de service aérien commercial de classe 4 (Service d'affrètement), no A.T.B. 1078(9)(C), à partir d'une base située à Amos, Province de Québec.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES CCH-72-10052' for Manicouagan 3.

Hydro-Québec logo and text for 'APPEL D'OFFRES ACH-72-10059' for Manicouagan 3.

à l'initiative de la délégation américaine.

Celle-ci a souligné, par la voix de son porte-parole, que cette assemblée est l'effet d'une "conspiration" d'Hanoi, dont la conférence de Paris est la cible. "L'atmosphère en sera empuante", a-t-il dit, et il faudra du temps pour que les effluents se dissipent". C'est la semaine prochaine seulement qu'Américains et Sud-Vietnamiens décideront de proposer une nouvelle date de réunion. Mais les porte-parole n'ont pas retenu la suggestion de quelques journalistes, qui émettaient l'hypothèse que l'ajournement de la conférence a été décidé en fonction de la

prochaine visite du président Nixon à Pékin.

Le porte-parole de Saigon a souligné, pour sa part que l'assemblée de Versailles allait se tenir à deux pas de Paris en dépit de la protestation élevée auprès du gouvernement français.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

Les délégations d'Hanoi et du GRP ont élevé, une très vive protestation contre la décision américaine. "C'est une escalade dans le sabotage de la conférence", ont dit les deux porte-parole.

705 AVIS DE DECES

AUBIN (Arthur) — A l'hôpital Courville, le 10 février 1972, à l'âge de 86 ans, est décédé Monsieur Arthur Aubin, époux de Dame Marie-Louise Baron. Les funérailles auront lieu samedi le 12 février à 2 heures. Départ du salon funéraire...

BOITEAU (Georges) — A l'Anceigne-Lorette, le 10 février 1972, à l'âge de 59 ans et 7 mois est décédé Monsieur Georges Boiteau, géo.-chimiste au Ministère des Richesses Naturelles, poète, écrivain, époux de dame Françoise Moquin. Il demeurait au 1379, rue Marie-Anne, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu lundi le 14 février à 10 heures. Départ de la résidence funéraire...

BLANEY (Victoria) — Au foyer de St-Sylvestre de Lotbinière, le 9 février 1972, à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Victoria Blaney, épouse de feu M. Philippe Blaney. Elle demeurait à St-Narcisse de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi à 3 heures. Départ des salons funéraires de St-Narcisse de Lotbinière, Beauclair & Ferland Ltée., de St-Narcisse...

CARBONNEAU (Eva) — A Berthier-sur-Mer, le 10 février 1972, à l'âge de 86 ans, est décédée Eva Carbonneau, épouse de feu Jules Carbonneau. Les funérailles auront lieu samedi à 3 heures. Départ de sa résidence à Berthier-sur-Mer, sous la direction de la maison Laurent Normand...

CARRIER (Elzéar) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 février 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé Monsieur Elzéar Carrier, ex-cambionneur de la fonderie de St-Anselme, époux de feu Anna Lacasse. Il demeurait à St-Anselme. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures p.m. Départ du salon funéraire...

CLAVEAU (David) — A Québec, le 10 février 1972, à l'âge de 85 ans, est décédé Monsieur David Claveau, menuisier. Les funérailles auront lieu lundi le 14 février à 10 heures. Départ de la Coopérative funéraire St-Roch, 440, St-François, Est...

COUTURE (Gabrielle) — A Ville de Vanier, le 9 février 1972, à l'âge de 71 ans, est décédée Gabrielle Couture, épouse de feu Antonio Couture. Elle demeurait au 293, rue Gauvin. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation...

FILIAULT (Rosina) — A Québec le 9 février 1972, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Rosina Filiault, épouse de feu M. Zotique Filiault. Elle demeurait au Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 12 février à 10 heures. Départ de la résidence funéraire...

GODIN (Napoleon) — A Courville, le 9 février 1972, à l'âge de 87 ans et 9 mois, est décédé Monsieur Godin, rentier, époux de feu Albertine Langlois. Il demeurait à Ste-Christine Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi le 12 février à 10 heures. Départ du foyer funéraire de Roland-G. Cantin à Ste-Christine de 2h45 pour l'église Ste-Christine et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa sœur: Monique (Mme Octave Langlois); ses beaux-frères et plusieurs neveux et nièces. quo-11

frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. quo-11

GAGNE (Jean-Baptiste) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 février 1972, à l'âge de 68 ans, est décédé, monsieur Jean-Baptiste Gagné, vétérinaire du CN, époux de Lucienne Fortier. Il demeurait au 230 rue St-Laurent, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi à 2 heures. Départ de la résidence funéraire de Claude Marceau Ltée., 6 rue Perreault, Lévis...

HERMANCE (Hermance) — A Québec, le 10 février 1972, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Hermance Cloutier, épouse de monsieur Donat Demers, notaire membre de l'Ordre des Notaires, Corviveau, Lemieux, Croft, Auger & Associés. Elle demeurait au 2087, Bojoiq, Silley. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 février 1972 à 9h30 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée., 975 Ave Marguerite-Bourgeoys à 9h30 heures pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Dr et Mme Willie Brunet (Thérèse), Notaire et Mme Jean Demers (Rolande Racicot), Dr et Mme Jean-Jacques Lafond (Louise), M. et Mme Jacques Demers, Ing. P. et Mme Demers (Nicole White), Notaire et Mme Yves Demers (Madeleine Drollet), M. et Mme Jean Demers (Rolande Bélanger), M. Denis Demers; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Cloutier, Mme Hervé Demers, M. et Mme Emilie Demers de Hamilton, M. et Mme Roland Demers de Hamilton, Mme Louis Demers de Hamilton, Mme Eddy Couillard de Sault Ste-Marie, Mme Léo Bélanger de Détroit, M. et Mme Robert Demers de Détroit, Mlle Yvonne Demers de Détroit. Substituer les envois de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer ou les œuvres Diocésaines de Québec, a.s. Archevêché de Québec, quo-12

DEMER (Josée) — A St-Romuald, le 9 février 1972, à l'âge de 5 ans, est décédée Josée Demers, fille de Charles Demers et de Denise Côté. Elle demeurait au 10 rue St-Eustache, St-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Claude Marceau Ltée., 6 rue de la Fabrique, St-Romuald...

DESIGNES (Cap. Maurice) — A Québec le 9 février 1972, à l'âge de 56 ans, est décédé le Capitaine Maurice Desgagnés, époux de Geneviève Desgagnés. Il demeurait à St-Joseph de la Rive. Les funérailles auront lieu samedi le 12 février à 11 heures. Départ des salons de la Société Funéraire de Baie St-Paul, 150 rue St-Jean-Baptiste...

DESROCHERS (Jean-Paul) — A Lauzon, le 10 février 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé Jean-Paul Desrochers. Les funérailles auront lieu lundi. Départ du salon funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée., 9 rue Commerciale...

DION (Alphonse) — A Québec, le 10 février 1972 à l'âge de 81 ans est décédé Dr Alphonse Dion dentiste époux de Juliette Lépinay. Il demeurait au 24 Côte du Palais. Les funérailles auront lieu lundi à 14:30 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée., 975 Marguerite-Bourgeoys à 14:15 heures pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: André, Claude et Monique. quo-11

GIARD (Henri) — A Québec, le 8 février 1972, à l'âge de 60 ans et 10 mois, est décédé M. Henri Giard, agent de sécurité pour la Cie Phillips, époux de dame Blainde Lévesque. Il demeurait au 147, 86e Rue, Est, St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 février, à 9:30 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée., 1740, Ave de Bardy, Angle Canadien...

GIRARD (Henri) — A Québec, le 8 février 1972, à l'âge de 60 ans et 10 mois, est décédé M. Henri Girard, agent de sécurité pour la Cie Phillips, époux de dame Blainde Lévesque. Il demeurait au 147, 86e Rue, Est, St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 février, à 9:30 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée., 1740, Ave de Bardy, Angle Canadien...

de feu dame Eva Nadeau. Il demeurait autrefois à Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi. Départ du salon funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée., 975 Ave Marguerite-Bourgeoys à 2:45 heures pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Robinson (Jacqueline Gosselin), M. et Mme Georges Gosselin (Yolande Tremblay), M. et Mme Gérard Fournier (Thérèse Gosselin), M. et Mme Ernesto Turri Castillo (Gloria Gosselin). Une cousine: Mlle Marie-Louise Beaudin. quo-12

GUERARD (Raymond-Jean) — A Québec, le 11 février 1972, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Raymond-Jean Guérard, fils de feu J. Prémont Guérard et de Marie-Anne Blouin. Il demeurait au 325, 22e Rue. Les funérailles auront lieu lundi le 14 février à 11 heures. Départ du funéraire Lépine Ltée., 318, de la Canardière...

LABBE (Edgar) — A Québec, le 11 février 1972, à l'âge de 60 ans est décédé Edgar Labbé, menuisier époux de feu Laurette Savard. Il demeurait au 2000, Blvd. Placé Béty. Les funérailles auront lieu lundi le 14 février à 9:00 heures. Départ du funéraire Lépine Ltée., 318, de la Canardière...

LABBE (Edgar) — A Québec, le 11 février 1972, à l'âge de 60 ans est décédé Edgar Labbé, menuisier époux de feu Laurette Savard. Il demeurait au 2000, Blvd. Placé Béty. Les funérailles auront lieu lundi le 14 février à 9:00 heures. Départ du funéraire Lépine Ltée., 318, de la Canardière...

LE GALO (Marie-Anne) — Chez les Soeurs de la Charité de Lévis, le 10 février 1972, à l'âge de 86 ans, est décédée sœur Marie-Anne Le Galo (Sœur Marie-André-Rosalie). Les funérailles auront lieu samedi à 3:00 heures. Départ de la Chapelle de la Communauté de Bienville pour le cimetière paroissial. quo-11

LE GALO (Marie-Anne) — Chez les Soeurs de la Charité de Lévis, le 10 février 1972, à l'âge de 86 ans, est décédée sœur Marie-Anne Le Galo (Sœur Marie-André-Rosalie). Les funérailles auront lieu samedi à 3:00 heures. Départ de la Chapelle de la Communauté de Bienville pour le cimetière paroissial. quo-11

MASSE (Rosario) — A St-Denis, le 10 février 1972, à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédé M. Dr Rosario Masse, Md Chirurgien attaché à l'hôpital St-Euzèbe de St-Denis, époux de Angéline Clermont. Il demeurait rue Notre-Dame à Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 3 heures. Départ des salons Garceat & Bergeron Inc., 636 Boul. Maseau, Joliette...

MIGNAULT (Diane) — A Québec, le 9 février 1972, à l'âge de 60 ans, est décédée Diane Martel, épouse en premières noces de feu Benjamin Mignault. Elle demeurait au 1247, rue de la Saïlie. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée., 1290, rue Avenue...

MONUMENTS FUNERAIRES — A St-Martin, le 10 février 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph Gosselin, fils de feu Jacques-Cyrille Gosselin et

de feu dame Eva Nadeau. Il demeurait autrefois à Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi. Départ du salon funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée., 975 Ave Marguerite-Bourgeoys à 2:45 heures pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Robinson (Jacqueline Gosselin), M. et Mme Georges Gosselin (Yolande Tremblay), M. et Mme Gérard Fournier (Thérèse Gosselin), M. et Mme Ernesto Turri Castillo (Gloria Gosselin). Une cousine: Mlle Marie-Louise Beaudin. quo-12

MYRAND (Marie-Anne) — A Québec le 9 février 1972, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Anne L'Heureux, épouse de feu J.-Ernest Myrand. Elle demeurait au 1271, Sarah, Silley. Les funérailles auront lieu samedi le 12 février à 10 heures. Départ du funéraire Lépine Ltée., 1581, Chemin St-Louis...

PAQUET (Jules-Henri) — A St-Jean Port-Joli, le 8 février 1972, à l'âge de 58 ans, est décédé Monsieur Jules-Henri Paquet, gérant du Service de Courtage Immobilier de la Société de Fiducie du Québec, époux de Marie-Anne Paquet. Il demeurait au 1568, rue Bergemont, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 février 1972, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 990, Rue Avenue, Québec...

POTVIN (Clovis) — A St-Pascal de Kamouraska, le 9 février 1972, à l'âge de 90 ans et 9 mois, est décédé M. Clovis Potvin, époux de feu dame Marie Tardif. Il demeurait à St-Pascal de Kamouraska. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2 heures. Départ du funéraire Caron...

POTVIN (Clovis) — A St-Pascal de Kamouraska, le 9 février 1972, à l'âge de 90 ans et 9 mois, est décédé M. Clovis Potvin, époux de feu dame Marie Tardif. Il demeurait à St-Pascal de Kamouraska. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2 heures. Départ du funéraire Caron...

POTVIN (Clovis) — A St-Pascal de Kamouraska, le 9 février 1972, à l'âge de 90 ans et 9 mois, est décédé M. Clovis Potvin, époux de feu dame Marie Tardif. Il demeurait à St-Pascal de Kamouraska. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2 heures. Départ du funéraire Caron...

PREVOST (Gérard) — A Québec, le 10 février 1972, à l'âge de 56 ans est décédé Gérard Prévoist, fils de M. et Mme Philippe Prévoist, époux de feu M. Gustave Prévoist. Les funérailles auront lieu samedi le 12 février à 2 heures. Départ du foyer funéraire Aoyfer Lemay Inc., 17 Ave Laurier Est, Montréal à 1 heure pour l'église de la Nativité de Laprairie et de là au cimetière paroissial. Elle était la mère de Mme Lionel Lauzon (Lucille); Mme Emile Garsau (Rolande); Mme Paul Dubois (Elaine); Mlle Marcelle Perras, Yvon, Bernard, Raymond, Jacques, Charles, Richard et Roland Perras. quo-11

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...

PREVOIST (Christiana) — A St-Casimir le 9 février 1972, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Christiana Blanchet, épouse de Armand Prévoist. Elle demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi à 2h30. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée., 950, Boul. Dussault, St-Marc...



RUEL (Marie) — A Québec le 8 février 1972, à l'âge de 80 ans et 1 mois, est décédée Dame Marie Blouin épouse de feu Jean Ruel. Elle demeurait au 2245, rue de la Gosselin. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures à Buckland comté Bellechasse. Départ du salon funéraire à 9h45 pour l'église de Buckland et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses fils: Julien (Isabella Tremblay), Jean-Marie (Thérèse Landry), Jean-Conrad (Lise Blouin); ses filles: Gilberte (Mme Philippe Morrissette), Jeannette (Mme Emilien Lavigne), Gabry (Mme Roland Plante), Rita (Mme veuve Oscar Blais), Madeleine (Mme veuve Léo Corrivau), Marielle (Mme René Gamache), Denise (Mme Roger Picard), Hélène (Mme Georges Marcotte), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A Ste-Perpetue le 10 février 1972, à l'âge de 50 ans, est décédé subitement Erasme St-Pierre, époux de Mariette Santerre. Les funérailles auront lieu lundi à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Claudino Lavoie de Ste-Perpetue à 1h50 pour l'église Ste-Perpetue et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Monelle, Paul Fania; ses frères: Régis, Joseph St-Pierre (Régis Caron); ses frères et sœurs: Gérard (Gemma Chouinard), Léonard (Jeanne d'Arc Boucher), Claire (Mme John Henry) Yvette, Claude (Charlotte Lemelin), St-Carmelle, Donald, (Micheline Rouleau), Yvon (Lisette Fortin), Luc (Jeannine Ricard), Murielle, Maurice (Pierrette Chabot). quo-12

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

REMERCIEMENTS — A l'Antonie de Padoue pour grande faveur obtenue. St-Charles E. L. quo-11

Devant la Commission des Droits de l'Homme

L'Irlande entend obliger la G.-B. à s'expliquer

DUBLIN (D'après UPI et AFP) — Le premier ministre, M. Jack Lynch, a affirmé hier que le gouvernement irlandais s'était rendu à l'évidence et avait l'intention d'amener la Grande-Bretagne à se présenter devant la Commission européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg concernant le meurtre de 13 personnes par des parachutistes à Londonderry.

"Il est maintenant évident que le gouvernement britannique a violé l'article deux de la convention en ce qui regarde la protection des droits humains et des libertés fondamentales en rapport avec la perte de 13 personnes à Londonderry le 30 janvier", a déclaré M. Lynch au parlement.

Les membres de l'opposition ont interrogé M. Lynch sur les initiatives que le gouvernement irlandais avait prises afin de constituer un tribunal international pour enquêter sur ces morts.

Par ailleurs tout Belfast — catholiques et protestants — attend avec une certaine anxiété l'initiative que le gouvernement britannique semble décidé à prendre dans le domaine politique en Irlande du Nord.

Les milieux politiques de Belfast se posent la question angoissante de savoir s'il n'est pas déjà trop tard pour combler par des réformes constitutionnelles et sociales le gouffre qui sépare les deux communautés.

Les milieux politiques protestants, extrémistes mis à part, ont eux aussi subi le choc moral de la tragédie de Londonderry qui a agi pour tous comme un

aspect révélateur. Il est significatif que le Belfast Telegraph qui représente le point de vue des unionistes modérés, suggère dans un éditorial que l'interne devrait graduellement cesser, que la minorité devrait enfin se voir accorder une charte de ses droits, et qu'une solution de rechange devrait être trouvée à la politique de Londres et de Belfast qui jusqu'à présent pose la liquidation de l'IRA en préalable.

La question est de savoir dans quelle mesure l'intransigeance de l'IRA ou la modération relative du SDLP représente effecti-

vement le sentiment de la majorité des catholiques.

Ce qui semble, en fait, prévaloir, c'est le désespoir politique estiment les observateurs à Belfast. Personne au fond, à Belfast, ne paraît réellement croire à une solution, qu'elle vienne de Londres ou d'ailleurs. Les catholiques sont allés trop loin dans la sécession, les protestants pas assez vers l'idée d'une réunification de l'Irlande pour que le pourrissement de la situation en Irlande du Nord puisse être stoppé par une décision ministérielle venue de Whitehall.

En Rhodésie

Smith rend Todd responsable des dernières émeutes

SALISBURY (d'après UPI et AFP) — Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a tenu hier une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment accusé l'ex-premier ministre de l'ancienne Rhodésie - Nyassaland, M. Garfield Todd et sa fille Judith, d'être responsables des violentes émeutes qui ont secoué la Rhodésie le mois dernier.

Par ailleurs, à Wellington, Nouvelle-Zélande, le premier ministre, M. John Marshall, a déclaré qu'il ferait une requête "vigoureuse" auprès des autorités rhodésiennes afin qu'elles libèrent ou portent des accusations formelles contre les Todd. Todd est un Néo-Zélandais de naissance et a droit à la protection que lui donne sa citoyenneté, a affirmé M. Marshall.

D'autre part, M. Ian Smith s'est déclaré convaincu que la population noire approuverait massivement les termes du règle-

ment anglo-rhodésien si elle pouvait s'exprimer en l'absence de toute "action d'intimidation". Il a ajouté que son gouvernement préparait un "dossier des actes d'intimidation exercés à l'égard de la population africaine", qui sera soumis à la commission Pearce et au gouvernement britannique dans les prochains jours.

M. Ian Smith a enfin réaffirmé que si le verdict recueilli sur le règlement anglo-rhodésien était négatif, le pays retournerait au "statu quo", et a exclu toute possibilité de réouverture des négociations entre Salisbury et Londres pour trouver d'autres bases au règlement.

Le premier ministre a ajouté que, si la Rhodésie retournait au "statu quo", elle se trouverait, sur le plan économique, dans une situation préférable à celle qui prévalait auparavant, l'affaire du règlement ayant déjà entraîné la levée de nombreuses sanctions économiques contre la Rhodésie.

Etats-Unis

Gel des tarifs des services publics

WASHINGTON (selon AFP et AP) — La Commission des prix a ordonné hier le gel national des tarifs des compagnies privées assurant des services publics.

D'ici à ce que cette mesure, qui est valable jusqu'au 10 mars, prenne fin, la commission tiendra des audiences publiques afin de rassembler des informations qui serviront à préparer des règlements régissant l'établissement des tarifs des services publics.

Ce gel s'applique notamment aux compagnies d'électricité, de distribution de gaz et d'eau, aux

compagnies de téléphone, aux chemins de fer et aux compagnies aériennes.

Bien qu'on ait fixé le 10 mars comme date limite, un porte-parole de la commission a révélé que cette mesure pourrait prendre fin avant cette date. Toutes les augmentations qui seraient entrées en vigueur après minuit mercredi soir, sont ainsi suspendues jusqu'après étude.

La commission a déjà annoncé qu'elle demanderait l'annulation des relèvements de tarifs, totalisant \$160 millions, annoncée le 3 février dernier par la compagnie de téléphone de New York.

Les armes à Chypre

Makarios ne cédera à aucune pression

NICOSIE (AFP) — Le président Makarios n'est prêt à céder à aucune pression en ce qui concerne les armes qui se trouvent "sous le contrôle du gouvernement chypriote", déclarait-on hier dans les milieux officiels chypriotes. Le chef de l'Etat chypriote lançait ainsi un défi au gouvernement d'Athènes qui aurait critiqué l'Ethnarque pour avoir récemment importé une grande quantité d'armes sans avoir prévenu les autorités grecques.

Le défi de Mgr Makarios, qui paraît décidé à garder les armes importées sous son contrôle, confirme les craintes exprimées par les observateurs politiques selon lesquels la crise actuelle entre Athènes et Nicosie pourrait avoir de graves conséquences. Dans les milieux gouvernementaux, on souligne aussi la volonté du président Makarios de mettre la garde nationale (armée chypriote) sous son contrôle direct. La garde nationale, qui est actuellement sous le contrôle d'Athènes, est encadrée par 2.000 officiers grecs. Cette armée, comme la police, sont des organismes de l'Etat et doivent donc être placés sous l'autorité de celui-ci, déclare-t-on dans les milieux officiels chypriotes, où l'on estime que "l'armée ne doit pas faire de politique".

C'est la première fois que les milieux proches de Mgr Makarios lancent un défi au gouvernement militaire d'Athènes, déclare-t-on à Nicosie.

En même temps, les milieux officiels ont lancé hier une violente attaque contre le général Grivas qu'ils accusent d'être la cause de "l'anomalie" qui règne actuellement dans l'île. "Grivas, disent-ils, poursuit dans la clandestinité ses activités illégales et subversives dirigées contre le gouvernement chypriote".

Le gouvernement chypriote a enfin invité le général Grivas à sortir de la clandestinité et à paraître en public à Nicosie ou à Athènes "pour mettre fin à cette anomalie".

Italie

Leone doit faire face à la crise

ROME (Reuter) — M. Giulio Andreotti s'est rendu hier matin au Palais du Quirinal pour informer officiellement le président Giovanni Leone qu'il n'était pas parvenu à former le nouveau gouvernement.

Les milieux politiques italiens sont désormais persuadés que seules des élections anticipées pourront résoudre la grave crise politique que traverse le pays. Les démocrates-chrétiens, les socialistes, les socio-démocrates et les républicains n'ont pu que constater, mercredi au terme d'une réunion de huit heures qu'il leur était impossible de surmonter leurs divergences.

M. Andreotti avait reçu mandat samedi dernier de tenter de former le gouvernement après l'échec de son prédécesseur, Emilio Colombo. L'Italie demeure un pays sans gouvernement depuis le 15 janvier.

Des élections anticipées paraissent désormais inévitables, les dirigeants de la démocratie chrétienne devraient se réunir dans le courant de la journée pour examiner la marche à suivre.



Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER





Le printemps vous sourit chez Paquet

Tricot léger conçu dans les nouvelles fibres Celara et Fortrel, ces corsages presque moulants sont révélateurs de votre bon goût. Gais rayures contrastantes. Col montant à pointes longues avec glissière en avant. Manches courtes. Tons de marine, bourgogne, beige, orange, lilas, blanc. P.M.G.X. 14.00 et 16.00

Mercerie, rayon 18, rez-de-chaussée, Centre-Ville et 818, niveau 1, Place Laurier.

Coordonné sport presque un complet... mais plus qu'un cardigan et pantalon... c'est la nouvelle tenue révolutionnaire dans un tricot double très souple fait de 80% fortrel et 20% laine impeccable en toutes occasions.

Veston léger avec piqûres contrastantes aux larges revers, poches à rabat et martingale au dos. De plus aucune doublure ou renfort ne vient alourdir ce vêtement. Son complément: le pantalon à jambes évasées. Bleu/gris. Tailles: 36 à 42.

L'ensemble 60.00

Vêtements sport pour hommes et jeunes gens, rayon 56, rez-de-chaussée, Centre-Ville et 856, niveau 1, Place Laurier.

Profitez de notre plan mise de côté moyennant acompte



Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



En avant! vers une mode désinvolte ...SQUARE DUDES pour enfants et juvéniles

Une innovation dans la mode juvénile! Un petit air de nonchalance, reflet d'une certaine liberté de vivre, caractérise cette mode. Confection soignée dans un tissu polyester avec taille appuyée sur les hanches. Poches plaquées.

Adolescentes 10 à 14x - vin, gris.	18.00
Fillettes 7 à 14 ans - marine, vin.	15.00
Garçons de 4 à 6x - marine, brun, vert, vin.	12.00
Fillettes de 4 à 6x - marine, brun, vert, vin.	12.00

Juveniles et salon Bambino, rayons 54 et 12, ou 2e, Centre-Ville, Tél.: 524-5121. Aussi rayons 854 et 812, niveau 2, Place Laurier. Tél.: 651-7070.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Soleil

Section comiques
Page(s) manquante(s)